
Google





JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

ANNÉE 1770.

TOME IV.

PARTIE I.



A BOUILLON.
De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

Il paroit chaque mois deux volumes de ce Journal ; l'un au milieu du mois, & l'autre à la fin. La souscription n'est ouverte que pour l'année entiere : elle est de 24 l. de France, prise à Bouillon, & par la poste 33 l. 12 f. franche de port pour toute la France.

L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 l., il n'en coutera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.

Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser au Sr. Lutton, rue Ste. Anne Butte St. Roch, à Paris, *chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres ; autrement elles resteront au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.*

On s'adressera aussi au Sr. Weissenbruch, Directeur du bureau de ce Journal à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.

On trouvera dans son bureau, le *Mercure de France*, le *Journal des Sçavans*, le *Journal de médecine*, les *Ephémérides du Citoyen*, le *Journal de Commerce*, *d'Agriculture*, & généralement tous les Journaux françois, au même prix qu'à Paris.

Les Directeurs des Postes étrangeres, ainsi que les particuliers qui désireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres à Mr. Weissenbruch, Directeur des Journaux, à la poste restante à Liege. *Ils seront servis avec toute l'exactitude possible. On pourra joindre ces Journaux aux paquets des Libraires ou des Directeurs des postes qui sont déjà en correspondance avec le bureau des Journaux de Bouillon.*





JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

15. MAI 1770.

TOME IV.

PARTIE I.



ENCYCLOPÉDIE, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers, &c.* Tome XVII.



C'EST une erreur assurément que de ne vouloir reconnoitre pour cause unique de nos actions que notre volonté, & d'attribuer seulement à l'influence de l'ame sur le corps tous les effets de passions : mais n'est-ce pas une erreur plus étrange, une opinion plus insoutenable que de

rapporter tout à l'influence du physique sur l'ame, à la bonne ou mauvaise, à la saine ou mal-saine constitution de nos organes ? Soutenir que nos pensées, nos déterminations, nos vices, nos vertus, nos penchans dépendent invariablement de notre conformation & de la maniere dont nos sens sont affectés, c'est, suivant nous, dégrader fort inutilement l'humanité, ne supposer dans l'homme qu'un instinct aveugle, impuissant, substituer à l'opinion flatteuse qu'il doit avoir de la noblesse & de la dignité de son être, la triste & humiliante idée de n'avoir, sur le reste des animaux, d'autre avantage que celui d'une organisation plus composée, & d'un méchanisme qui, pour être plus industrieux, ne fait que l'assujettir à un bien plus grand nombre de vices, de facheux accidens, & de passions inquiétantes, qu'il ne dépend pas de lui de diriger, ni de calmer. Cette opinion ne méritoit guère d'être soutenue de nos jours, & beaucoup moins encore de se trouver dans ce Dictionnaire, où cependant on a bien voulu lui donner une place, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'article suivant.

VINDICATIF. (*Gramm.*) Celui qui

est enclin à la vengeance. Je ne voudrois pas appeller vindicatif celui qui se rappelle facilement l'injure qu'il a reçue ; car il y a des hommes qui se souviennent très-bien, qui n'oublient même jamais les torts qu'on a avec eux, & qui ne s'en vengent jamais, qui ne sont point tourmentés par la rançune & le ressentiment ; c'est une affaire purement de mémoire. Ils ont l'insulte qui leur est propre, présente à l'esprit, à-peu-près comme celle qu'on a faite à un autre, & dont ils ont été témoins. Il y a donc, dans l'esprit de vengeance, quelque chose de plus que la mémoire de l'injure. Je pense qu'au moment de l'injure le ressentiment nait plus ou moins vif : dans ce moment du ressentiment, *les organes intérieurs sont affectés d'une certaine maniere ;* nous le sentons au mouvement qui s'y produit. Si cette affection dure, tient longtems ; si elle passe, mais qu'elle reprenne facilement ; si elle reprend avec plus de force qu'auparavant ; voilà ce qui constituera le vindicatif. *Mutatis mutandis*, appliquez les mêmes idées à toutes les autres passions, & vous aurez ce qu'on appelle le *caractère dominant. C'est un tic des organes intérieurs*, vice qu'il est très-

dangereux de prendre, qu'on peut contracter de cent manieres différentes, auquel la nature dispose, & qu'elle donne même quelquefois. (C'est donc de la nature qu'on tient le vice ou la vertu?) Lorsqu'elle le donne, il est impossible de s'en défaire; c'est une affection des organes intérieurs, qu'il n'est pas plus possible de changer, que celle des organes extérieurs; on ne refait pas plus son cœur, sa poitrine, ses intestins, son estomac, *les fibres passionnées*, que son front, ses yeux & son nez ». Qu'est-ce que des fibres passionnées? Ainsi donc, suivant l'Auteur de cette singuliere observation, il n'est personne de coupable: eut-on même commis, dans les passions, les crimes les plus énormes, c'est à la nature seule qui a donné ces prétendues *fibres passionnées*, qu'il faut imputer tout le mal; & cela, parcequ'on ne refait ni son cœur, ni son estomac, ni ses intestins. L'Auteur a oublié sans doute que la nature avoit donné à Socrate des *fibres très-passionnées* pour le vin, ainsi qu'il l'avouoit lui-même; & que Socrate néanmoins fut le plus sobre des hommes: il a oublié que la vertu consiste à lutter contre ses penchans, & qu'on en triomphe

ſans refaire ni ſa poitrine, ni ſon cœur. Quelle ridicule interprétation philoſophique! mais pourſuivons ce beau raiſonnement. « Celui qui eſt colère par ce vice de conformation, reſtera colère « (Point du tout, il combattra ſa paſſion, & deviendra tranquille & doux) ». Celui qui eſt humain, tendre, compatiſſant, reſtera tendre, humain, compatiſſant». (Tout auſſi peu : s'il néglige ces vertus dont l'éducation & ſon tempérament lui ont donné le germe précieux, il deviendra tout auſſi dur & tout auſſi colère, que celui qui tient de la nature *les fibres les plus paſſionnées.*) « Celui qui eſt cruel & ſanguinaire, trouvera du plaiſir à enfoncer le poignard dans le ſein de ſon ſemblable, aimera à voir couler le ſang, ſe complaira dans les tranſes du moribond, & répaitra ſes yeux des convulſions de ſon agonie. Si l'on a vu des hommes prendre des caractères tout oppoſés à ceux qu'ils avoient, ou paroiſſoient avoir naturellement, c'eſt que le premier qu'ils ont montré, n'étoit que ſimple, ou qu'il eſt poſſible que les organes intérieurs ayent d'abord la conformation qui donne telle paſſion dominante, tel fond de caractère ; qu'en s'étendant, qu'en croiſ-

ſant avec l'âge, ils prennent cette *conformation habituelle*, qui rend le caractère différend, ou même qui donne un caractère oppoſé. Il en eſt ainſi des organes extérieurs; tel enfant, dans ſes premieres années, eſt beau, & devient laid; tel autre eſt laid, & devient beau ».

VIRGINITÉ. (*Phiſiolog.*) C'eſt celle-ci qui très-certainement dépend de l'intégrité de la conformation; mais il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de décider ſi cette intégrité a été altérée, ou ſi elle ne l'a point été. Au fond, » ſi l'on vouloit avoir un ſigne évident & infaillible de virginité pour les filles, il faudroit le chercher parmi ces nations ſauvages & barbares, qui n'ayant point de ſentimens de vertu & d'honneur à donner à leurs enfans par une bonne éducation, s'aſſurent de la chaſteté de leurs filles par un moyen que leur a ſuggèré la groſſiereté de leurs mœurs. Les Ethiopiens & pluſieurs autres peuples de l'Afrique; les habitans du Pégu & de l'Arabie-Petrée & quelques autres nations de l'Aſie, auſſitôt que leurs filles ſont nées, rapprochent, par une ſorte de couture, les parties que la nature a ſéparées, & ne laiſſent libre que l'eſpace néceſſaire

pour les écoulemens naturels : les chairs adhérent peu-à-peu, à mesure que l'enfant prend son accroissement ; de sorte que l'on est obligé de les séparer par une incision, lorsque le tems du mariage est arrivé. On dit qu'ils employent pour cette infibulation des femmes un fil d'amiante ; parceque cette matière n'est pas sujette à la corruption. Il y a certains peuples qui y passent seulement un anneau ; les femmes sont soumises comme les filles à cet ouvrage outrageant pour la vertu ; on les force de même à porter un anneau ; la seule différence est que celui des filles ne peut s'ôter, & que celui des femmes a une espèce de serrure, dont le mari seul a la clef. Mais pourquoi citer des nations barbares, lorsque nous avons de pareils exemples aussi près de nous ! La delicatesse dont quelques-uns de nos voisins se piquent sur la chasteté de leurs femmes, est-elle autre chose qu'une jalousie brutale & criminelle ? Quelle contrarieté dans leur façon de penser ! Après ce que nous venons de rapporter sur le cas que la plûpart des hommes font de la virginité, sur les précautions qu'ils prennent, & sur les moyens honteux qu'ils se sont avisés d'employer pour s'en assu-

rer, imagineroit-on que d'autres la méprisent, & qu'ils regardent comme un ouvrage servile la peine qu'il faut prendre pour l'ôter ? La superstition a porté certains peuples à céder les premices des vierges aux Prêtres de leurs idoles, ou à en faire une espèce de sacrifice à l'idole même. Les Prêtres des royaumes de Cochin & de Calicut jouissent de ce droit; & chez les Canarins de Goa, les vierges sont prostituées, de gré ou de force, par leurs plus proches parens à une idole de fer : la superstition aveugle de ces peuples leur fait commettre ces excès dans des vues de religion; des vues purement humaines en ont engagé d'autres à livrer avec empressement leurs filles à leurs chefs, à leurs maitres, à leurs seigneurs. Les habitans des isles Canaries, du royaume de Congo, prostituent leurs filles de cette façon, sans qu'elles en soient deshonorées : c'est à peu-près la même chose en Turquie, en Perse, & dans plusieurs autres pays de l'Asie & de l'Afrique, où les plus grands seigneurs se trouvent trop honorés de recevoir de la main de leur maitre les femmes dont il s'est dégouté. Au royaume d'Arracam & aux isles Philippines, un homme se croiroit

deshonoré, s'il épousoit une fille qui n'eut pas été deflorée par un autre, & ce n'est qu'à prix d'argent que l'on peut engager quelqu'un à prévenir l'époux. Dans la province de Tibet, les meres cherchent des étrangers, qu'elles prient instament de mettre leurs filles en état de trouver des maris. Les Lapons préferent aussi les filles qui ont eu commerce avec des étrangers; ils pensent qu'elles ont plus de mérite que les autres, puisqu'elles ont sçu plaire à des hommes qu'ils regardent comme plus connoisseurs & meilleurs juges de la beauté qu'ils ne le sont eux-mêmes. A Madagascar & dans quelques autres pays, les filles les plus débauchées sont celles qui sont le plutôt mariées. Nous pourrions, conclud M. de Buffon, donner plusieurs autres exemples de ce goût singulier, qui ne peut venir que de la grossiereté ou de la dépravation des mœurs".

L'article *Vivarais*, qui présentoit une description si agréable à faire de cette petite province; l'une des plus délicieuses de la France, est rempli, au grand étonnement du Lecteur, d'une ode & de la traduction de la premiere élégie de Tibulle par M. de La Fare; en sorte qu'a-

près avoir lu cet article, on ignore si le Vivarais est une contrée stérile ou féconde, ingrate ou heureusement située, bien peuplée ou déserte; s'il y existe de monumens; si les habitans y ont de l'industrie, ou si les arts y sont négligés: mais à la place de tout cela, on peut lire ces deux pièces de poésie, qui sont vraisemblablement connues de tous ceux qui jetteront les yeux sur cet article, & qui trouveront peut-être un peu étrange que dans quatre colonnes de ce grand Dictionnaire consacrées à l'article *Vivarais*, on ne dise pas un mot du Vivarais.

On lit, sous le mot *Voler*, une observation exacte, sçavante, & qui détrompera bien des gens mal instruits, qui se persuadent qu'à force de machines il seroit possible à l'homme de traverser les airs à la manière des oiseaux. » Il y a, dit l'Auteur de cet article, trois choses à remarquer dans le vol, sçavoir, la force qui suspend en l'air le corps de l'animal, les instrumens propres qui sont les aîles, & enfin la résistance du corps. Mais afin que les hommes pussent voler, il faudroit, outre ces conditions, qu'il y eut encore la même proportion entre la force des muscles pectoraux dans l'hom-

me & la péſanteur de ſon corps, que celle qui ſe trouve entre la force des muſcles & la péſanteur du corps dans les oiſeaux. Or il eſt certain que cette péſanteur ne ſe trouve point dans les hommes de même que dans les oiſeaux; puiſque les muſcles des hommes n'égalent pas la centieme partie de leur corps, & que dans les oiſeaux aucontraire la péſanteur des muſcles fléchiſſeurs des aîles eſt égale à la ſixieme partie du poids de tout leur corps : donc les hommes ne peuvent voler. Ceux qui ſoutiennent le contraire, diſent qu'il eſt aiſé de trouver cette proportion, & que l'on peut, par artifice, diminuer la péſanteur du corps, & augmenter la force des muſcles; mais je leur réponds que l'un & l'autre ſont impoſſibles, & qu'il n'y a point de machine qui puiſſe ſurmonter la réſiſtance du poids, ni même élever le corps de l'homme avec la même viteſſe que font les muſcles pectoraux. Il y a pourtant quelques modernes qui ont pris de là occaſion de dire que le corps de l'homme pourroit être en équilibre dans l'air, en y ajoutant un grand vaſe. Il eſt aiſé de faire voir qu'ils ſe trompent; 1°. parcequ'on ne ſçauroit fabriquer une machine ſi

mince qui put réſiſter à la forte impulſion de l'air, ſans être briſée; 2°. il faudroit qu'on en eut pompé l'air; ce qui deviendroit extrêmement difficile; 3°. ce vaiſſeau devroit être fort grand pour que l'eſpace qu'il occuperoit dans l'air, peſât autant que l'homme & le vaiſſeau. Enfin il faut remarquer que ce vaiſſeau auroit autant de peine, à cauſe de la réſiſtance de l'air, que les petites bouteilles que l'on fait avec de l'eau de ſavon, ou les petites plumes qui volent en l'air en ont, à cauſe de ſa tranquillité".

VOYAGE. (*Education.*) Les grands hommes de l'antiquité ont tous penſé que les voyages étoient la meilleure école pour former les jeunes gens. Les Philoſophes de la Grèce voyagerent beaucoup: on a toujours penſé aſſez uniformement ſur ce ſujet. » Aujourd'hui les voyages dans les états policés de l'Europe (car il ne s'agit point ici des voyages de long cours) ſont, au jugement des perſonnes éclairées, une partie des plus importantes de l'éducation dans la jeuneſſe, & une partie de l'expérience dans les vieillards. Choſes égales, toute nation où regne la bonté du gouvernement, & dont la nobleſſe & les gens aiſés voyagent, a de-

grands avantages sur celle où cette branche de l'éducation n'a pas lieu. Les voyages étendent l'esprit, l'élevent, l'enrichissent de connoissances, & le guérissent des préjugés nationaux. C'est un genre d'étude auquel on ne supplée point par les livres & par le rapport d'autrui; il faut soi-même juger des livres, des lieux & des objets. Ainsi le principal but qu'on doit se proposer dans ses voyages, est sans contredit d'examiner les mœurs, les coutumes, le génie des autres nations, leur goût dominant, leurs arts, leurs sciences, leurs manufactures & leur commerce. Ces sortes d'observations faites avec intelligence, & exactement recueillies de pere en fils, fournissent les plus grandes lumieres sur le fort & le foible des peuples, les changemens en bien ou en mal qui sont arrivés dans le même pays au bout d'une génération, par le commerce, par les loix, par la guerre, par la paix, par les richesses, par la pauvreté, ou par de nouveaux Gouverneurs. Il est en particulier un pays au-delà des Alpes, qui mérite la curiosité de tous ceux dont l'éducation a été cultivée par les lettres. A-peine est-on aux confins de la Gaule, sur le chemin de Rimini à Ce-

ſène, qu'on trouve gravé ſur le marbre ce célèbre Senatus-Conſulte, qui dévouoit aux Dieux infernaux, & déclaroit ſacrilège & parricide quiconque avec une armée, une légion, avec une cohorte, paſſeroit le Rubicon, aujourd'hui nommée *Piſatello.* C'eſt au bord de ce fleuve, ou de ce ruiſſeau, que Céſar s'arrêta quelque tems, & la liberté prête à expirer ſous l'effort de ſes armes, lui couta encore quelques rémords. Si je diffère à paſſer le Rubicon, dit-il à ſes principaux Officiers, je ſuis perdu, & ſi je le paſſe, que je vais faire de malheureux! Enſuite, après y avoir réflechi quelques momens, il ſe jette dans la petite rivière, & la traverſe en s'écriant (comme dans les entrepriſes hazardeuſes) : *n'y ſongeons plus, le ſort eſt jetté* : il arrive à Rimini, s'empare de l'Umbrie, de l'Etrurie, de Rome, monte ſur le trône, & y périt bientôt après par une mort tragique. Je ſçais que l'Italie moderne n'offre aux curieux que les débris de cette Italie ſi fameuſe autrefois; mais ces débris ſont toujours dignes de nos régards. Les antiquités en tout genre, les chefs-d'œuvre des beaux arts s'y trouvent encore raſſemblés en foule, & c'eſt une nation

ſçavante & ſpirituelle qui les poſſède ; en un mot, on ne ſe laſſe jamais de voir & de conſidérer les merveilles que Rome renferme dans ſon ſein. Cependant *le principal n'eſt pas*, comme dit Montagne, *de meſurer combien de pas a la Santa-Rotonda, & combien le viſage de Néron de quelques vieilles ruines eſt plus grand que celui de quelques médailles ; mais l'important eſt de frotter & limer votre cervelle contre celle d'autrui*. C'eſt ici ſurtout que vous avez lieu de comparer les tems anciens avec les modernes, & de fixer votre eſprit ſur ces grands changemens qui ont rendu les âges ſi différens des âges, & les villes de ce beau pays, autrefois ſi peuplées, maintenant deſertes, & qui ſemblent ne ſubſiſter que pour marquer les lieux où étoient ces cités puiſſantes dont l'hiſtoire a tant parlé.

La République des Philoſophes ou hiſtoire des Ajaoiens. Ouvrage poſthume de M. de Fontenelle. A Génève.

QUoiqu'il y ait environ dix-huit mois que cet ouvrage a été pu-

blié ; quoique le caractère, les mœurs, les opinions religieuses de la société dont il y est parlé, rendent fort intéressante cette rélation, qui, indépendament des objets qu'elle présente, devroit intéresser par le nom seul de son illustre Auteur, elle n'a cependant fait qu'une assez foible impression sur la plûpart des lecteurs, &, depuis qu'elle a paru, on a prodigué des éloges & des applaudissemens, beaucoup moins mérités, à des ouvrages infiniment au-dessous de celui-ci à tous égards. Il nous semble néanmoins que dans ce siècle, regardé comme le règne & le triomphe de la philosophie, une histoire de la république des philosophes, écrite par le célèbre M. de Fontenelle, devoit être assurée d'un grand succès. Il est vrai que cette rélation, quoiqu'elle n'ait été publiée que longtems après la mort de M. de Fontenelle, est une de ses premieres productions, & qu'il étoit bien jeune encore lorsqu'il en écrivit les premiers chapitres : mais c'est l'essai d'un Auteur philosophe ; &, à travers la simplicité du style & l'ingénuité de la narration, il n'est absolument pas possible de méconnoitre l'ingénieux & sage M. de Fontenelle. Le chapitre 3e. *de la religion des Ajaoiens*, ne se

ra point ſans doute approuvé par tous les lecteurs ; quelques-uns même en ſeront peut-être allarmés, & ils auroient raiſon, ſi, dans le dernier chapitre, qui renferme un excellent diſcours ſur l'exiſtence de Dieu, l'Auteur n'avoit pris ſoin de détruire les impreſſions qu'auroit pu faire le chapitre 3e., auquel même nous ne nous arrêterons pas.

Ennuyé des troubles qui déchiroient ſa patrie, M. S. Van Doelvelt s'embarque, paſſe à Batavia, n'y ſéjourne que peu de jours, & enflammé de la noble ambition de faire des découvertes, il ſe remet en mer. Après une aſſez longue navigation, il fait naufrage, & eſt recueilli, lui & les ſiens, par les habitans d'une iſle inconnue ; c'étoit chez les Ajaoiens ; on le conduiſit dans la capitale, à Ajao « Un homme que je pris pour un eſclave, me vint préſenter une étoffe verdâtre, qui n'étoit ni ſerge ni drap, & que je puis comparer à notre pinchinat.. Comme ce n'étoit qu'une eſpece de robe de chambre ou de long manteau avec des manches, je l'eus bientôt mis ſur mes épaules, & , en cet équipage, je ſuivis mes quatre guides ou gardes, qui me conduiſirent dans la ville d'Ajao. Nous traverſames plu-

ſieurs rues toutes ſemblables, juſqu'à ce qu'étant arrivés ſur une grande place, nous nous trouvames vis-à-vis d'un grand palais, & m'imaginant que ce pouvoit être la demeure du ſouverain, j'arrangeai mon nouvel habillement de la maniere que je voyois ceux de mes conducteurs (car chacun eſt habillé de même dans ce pays) & j'entrai dans une vaſte cour, où je trouvai mon interprête, auquel mes guides me remirent; après cela ils monterent un magnifique eſcalier & diſparurent. Un quart d'heure après, deux hommes vinrent me chercher, & nous montâmes ce bel eſcalier, d'où nous entrâmes dans une vaſte ſalle, de laquelle nous paſſâmes dans une autre plus petite, où étoit le ſouverain magiſtrat que je vais décrire. Vingt-quatre hommes, âgés d'environ 50 ou 60 ans, aſſis en rond ſur un grand tapis, ſans diſtinction, ni pour le rang, ni dans les habits, formoient ce ſouverain conſeil, qui regle, avec une ſageſſe ſans égale, toutes les affaires de cet état aſſez étendu. La chambre n'étoit ni magnifiquement meublée, ni enrichie de ſculpture d'or, de marbre ou d'azur; les murailles, auſſi bien que le plafond, enduits d'un certain plâtre luiſant, travaillé

dans le pays, étoient d'une blancheur plus propre que tous les ornemens de l'art. Il n'y avoit là ni ſecrétaire ni greffier pour vendre les dépêches de cette cour ſouveraine. Quatre gros livres qui étoient au milieu du cercle, dont l'un étoit le régiſtre de la police, le ſecond, celui des jugemens & des réſolutions, le troiſieme, celui des finances, & le quatrieme, celui de la guerre & des eſclaves, renfermoient toutes les loix de l'état & tous les ſécrets de ce ſage magiſtrat ».

M. Van Doelvelt eſt reçu avec beaucoup d'humanité; on l'invite à reſter parmi les Ajaoiens, lui & tous ceux qui l'accompagnent. Ces offres ſont faites avec tant de candeur, qu'elles ſont acceptées. Le chapitre 2e. renferme une deſcription de cette iſle; pays délicieux, fertile, & ſitué ſous le climat le plus heureux. La religion (chap. 3e.) y eſt plus ſimple encore que les mœurs, ou, pour mieux dire, elle eſt trop ſimple; il n'y en a point. « Ces peuples ne reconnoiſſent aucun fondateur ni de leur république, ni de leur religion; auſſi n'y a-t'il parmi eux ni ſecte ni parti, ſoit dans la religion, ſoit dans les affaires d'état. Ils n'ont ni livre ſacré ni loi écrite: ils ont ſeulement certains

principes émanés du ſein de la raiſon la plus ſaine, & de la nature même; principes dont l'évidence & la certitude ſont incontestables, & ſur leſquels ils reglent tous leurs ſentimens & toutes leurs opinions. Cela étant ainſi, ces ſentimens peuvent-ils manquer d'être ſûrs, ſains & purs. Ces principes ſont, 1°. *Ce qui n'eſt point ne peut donner l'exiſtence à quelque choſe.* 2°. *Traitez les autres comme vous voudriez qu'ils vous traitaſſent.....* Plus raiſonnables que bien d'autres, les Ajaoiens regardent comme leur mere cette nature, que l'expérience nous démontre être la mere commune de toutes les créatures, qui, par une admirable circulation, ſortent continuellement de ſon ſein & y retournent de même. Il eſt vrai que l'éternité paſſée de l'exiſtence de l'univers n'eſt pas plus compriſe par un Ajaoien que par un Chrétien; mais ils avouent franchement combien les connoiſſances de l'eſprit humain ſont bornées: peu ſemblables en cela à nous-autres, qui nous donnons la torture pour inventer de fauſſes raiſons, dans la ſeule vue de répondre à tout bien ou mal. Ainſi, lorſqu'on leur demande comment il ſe peut faire qu'il n'y ait pas eu un com-

mencement à l'existence de la nature ? ils avouent que cette éternité d'existence passe l'esprit humain ; mais ils soutiennent qu'ils ne sont pas moins en droit pour cela de la croire, parcequ'ils ne la trouvent sujette à aucune contradiction : aulieu qu'en supposant un point où la nature a commencé à exister, & quelqu'autre point où elle aura commencé à produire des créatures, la raison se trouve dans un labyrinthe d'objections & de contradictions inexplicables &c ».

Cet article deviendroit trop étendu si nous voulions démontrer l'insuffisance très-évidente des principes & des raisonnemens des Ajaoiens : nous aimons mieux nous arrêter quelques momens à la rélation de l'éducution de la jeunesse chez ces républicains. « Dans Ajao il y a deux maisons publiques, ou plutôt deux vastes collèges, où on éleve toute la jeunesse de la ville, les garçons dans l'une, les filles dans l'autre. C'est là que les peres de famille sont obligés de les conduire dès le premier jour de leur sixieme année ; & ils chargent la république du précieux soin de leur éducation, en disant, en présence du magistrat de la ville, *voici un citoyen (ou une citoyenne) que je donne à l'é-*

tat, afin qu'il l'éleve de maniere qu'il (ou qu'elle) lui soit utile. Le magistrat a la direction de ces deux maisons, laquelle est regardée comme un des plus importans devoirs de sa charge; tant on est persuadé que de la bonne éducation de ces petits citoyens dépend le bonheur de la république. Des hommes & des femmes veuves, qui ont renoncé à un nouvel hymen, sont, par le choix du magistrat, les gouverneurs & les gouvernantes, les uns des garçons & les autres des filles. Voici comme ils sont nourris & instruits. Parlons d'abord des garçons. On a un grand egard pour l'âge. Les plus jeunes dorment ordinairement huit heures, & les autres, au-dessus de dix ans, jamais plus de six. Aussitôt leur lever, on les fait laver dans des bains tièdes ou froids, selon la saison. On ne peut pas croire combien cette coutume contribue à les exempter de mille petites maladies, auxquelles les enfans de nos pays sont sujets: car, outre qu'ils laissent dans ces bains toute la crasse qui s'amasse le jour & la nuit sur la peau, il semble que les simples que l'on mêle dans les eaux de ces bains, contribuent à donner à tous leurs membres une vigueur qui les rend propres à toutes

toutes sortes de travaux; ils prennent ensuite leurs habits, qui consistent en une espece de chemise de coton, qui est faite en pantalon, & ils en changent tous les deux jours; une robe qui leur pend jusqu'à un pied de terre, un bonnet de laine doublé d'une toile de coton de couleur, & lorsqu'ils sortent, ils ont une espece de manteau fort léger. On ne sçait ce que c'est de les mettre en prison dans des corps de baleine; on laisse faire la nature, qui jamais ne gâte son ouvrage; car on ne voit jamais chez eux ni bossus, ni boiteux, ni jambes tortues, ni pieds moignons. Cependant, jamais on ne les bande dans leurs langes, comme font les meres & les nourrices de nos pays. Dès qu'ils sont habillés, ils commencent leurs exercices, dont le premier est la lecture & l'écriture, qui dure environ deux heures, après quoi ils font un léger repas, consistant en un morceau de pain & quelques fruits rafraichissans, sur quoi ils boivent un verre de bierre, qui est de force différente selon leur âge. Ce déjeuner est suivi d'un exercice plus violent: on fait faire d'assez longues promenades aux plus jeunes dans les campagnes, où, sous prétexte de les récréer, on leur fait arracher tou-

tes les mauvaises herbes qui croissent dans les bleds naissans. Les plus âgés s'exercent, les uns à monter à cheval, les autres à la lutte, d'autres à tirer adroitement une flêche; exercices par lesquels on les fait passer successivement. On les mene aussi quelquefois dans les bois: là, les uns chassent, & les autres aident aux citoyens à ramasser les bois coupés. Lorsqu'ils apperçoivent le soleil proche de leur méridien, ils retournent à la maison, où un diner frugal les attend. On leur sert d'abord une espece de soupe ou plutôt de bouillon, fait du suc de plusieurs sortes de viandes cuites ensemble avec du ris: ceci est un mets qu'on sert réguliérement tous les jours. Après ce bouillon, distribué par mesure selon l'âge, on leur sert un plat de rôti ou de poisson. Avant d'en manger, ou après le repas, ils boivent un grand verre de la même bierre que le matin; & voilà leur diner, après lequel on leur accorde l'espace d'une bonne heure pour leur récréation, qui se passe à chanter ou à jouer des instrumens, qui ressemblent assez à quelques-uns des nôtres. Mais ils ne connoissent point ces airs lascifs & enchanteurs, qui sont tant du goût de nos jeunes-gens. Leur musique n'a rien d'ef-

féminé, & leurs chanſons ne ſont que des eſpeces d'odes, qui contiennent ou un élégant abrégé de l'hiſtoire de leur pays, ou les éloges dus à la vertu, ou le recit des merveilles de la nature &c ».

Après avoir parlé des magiſtrats Ajaoiens & de leurs diverſes fonctions, (chap. 5 & 6) l'Auteur donne dans le chap. 7, une idée de la police obſervée dans cette république. « Je dirai, en paſſant, que les métiers qui ſont le plus en vogue chez les Ajaoiens, ſont ceux des laboureurs (ils le ſont tous), d'ouvriers en drap, de boulangers, de pêcheurs, de bouchers, de ſerruriers, de chauderoniers (qui font toute la vaiſſelle d'or ou d'argent), de charpentiers, de maçons, de cordoniers, de braſſeurs, d'armuriers & de bucherons. Ils n'ont ni médecins, ni chirurgiens, ni cuiſiniers, ni patiſſiers, ni tailleurs (chaque femme fait tous les habits de la famille), ni avocats, ni ſergens, ni notaires. Quelques-unes de ces profeſſions leur ſont tout-à-fait inconnues, & les autres paſſent chez eux, ou pour inutiles, ou préjudiciables à la ſociété. En effet, quoi de plus inutile, pour ne pas dire préjudiciable, que la médecine? Y a-t'il un médecin, tel habile qu'il fût, qui pût ſe

vanter de prolonger d'une minute la vie d'un homme? Leur art est donc plutôt une honnête charlatanérie, qu'une science certaine. Les cuisiniers & patissiers ne doivent être soufferts dans aucun état, où on veut conserver la santé des sujets, qu'ils ont l'art de ruiner par la délicatesse de leurs assaisonnemens. Pour les gens de robe, on voit qu'ils sont inutiles aux Ajaoiens, qui vivent en freres les uns avec les autres, & qui n'ont rien en propre. Les Minchiskoa-Adoe, ou principaux magistrats, ont soin que personne ne soit inutile, & que l'agriculture soit soigneusement exercée, & la jeunesse bien élevée. Ce sont là leurs trois grandes occupations. Ils envoïent des ordres aux Minchiskoa des villages, pour faire passer à la ville les choses nécessaires, & pour transporter le superflu d'un village dans un autre village, qui manqueroit de quelque chose. Et si, par quelque accident, il arrive qu'une ville & son district soient en défaut de quelque chose de nécessaire, ils l'envoient demander aux Minchiskoa-Adoe des autres villages du district, qui se cottisent pour leur fournir, selon la quantité qu'ils peuvent en avoir de superflu. Or, comme ces habitans de la campagne

ont une partie d'eux-mêmes dans la ville, je veux dire leurs enfans, qui sont dans les maisons d'éducation, il ne faut pas s'étonner qu'ils fassent leurs efforts pour aider sa nature à ne les laisser manquer de rien.... Jamais les magistrats ajaoiens ne condamment à mort ; parceque, disent-ils, il est contre la nature & la raison d'ôter à une créature ce qu'on ne peut lui donner ; & qu'en ôtant la vie à un criminel connu pour tel, c'est le plus grand service qu'on lui puisse rendre, puisqu'on l'ôte à l'infamie & aux remords, suites ordinaires du crime. C'est aussi pour cette raison que leur loi ordonne que s'il se trouve dans la république quelque citoyen assez dénaturé & assez scélerat pour attenter à la vie ou à l'honneur de ses concitoyens, il sera condamné à devenir esclave de celui qu'il aura deshonoré, ou des parens de celui à qui il aura ôté la vie : & il ne lui sera point permis d'avoir d'enfans, dans la crainte qu'il n'engendre des monstres semblables à lui ; & afin de le faire connoitre à tous les hommes, on écrit le nom de son crime sur son front, avec le jus de certaines herbes qui ne peut s'effacer. Mais jusqu'ici pareil monstre ne s'est pas encore trouvé dans toute l'isle d'Ajao-

Vivant comme freres, ils n'ont jamais de querelles, & ils ignorent jusqu'au nom de vengeance. Les autres crimes qui pourroient y être plus communs, comme la paresse, la desobéissance aux ordres des supérieurs, la négligence de son domestique, sont punis comme je viens de le dire : mais la plus grande punition qui suit celle qui est infligée, c'est que le condamné devient par là même, incapable de faire aucune fonction publique; & les noms de tous les condamnés restent, pendant 70 lunes, exposés dans la place publique, sur une espece de colonne, où l'on marque le nom, la famille & le quartier du condamné. Mais il faut avouer que ces condamnations sont très-rares, & que, pendant les cinq ans que j'ai demeuré à Ajao, je n'ai vu que quatre noms de condamnés sur la colonne criminelle; tant les Ajaoiens sont observateurs de leur loi &c». Le chap. 8. a pour objets la guerre, le trésor, les esclaves & la politique des Ajaoiens : le suivant, traité du mariage des citoyens, qui, à l'âge de 20 ans, sont obligés d'épouser chacun deux femmes. La simplicité des usages observés pour les funérailles, occupe l'Auteur dans le chapitre 10. M. Van Doelvelt adopta dans

toute leur partie les mœurs ajaoienes ; il épousa deux femmes, fut pere de plusieurs enfans, aima ses concitoyens, &, d'accord avec son beau-pere, les éclaira sur un objet de la plus grande importance, & pour lequel ils avoient la plus grande indifférence : il prononça publiquement un discours fort énergique & très-concluant, rapporté en entier dans le dernier chapitre, sur l'existence de Dieu. Les principes, les raisonnemens & les preuves de l'Auteur frapperent ses concitoyens, & ils étoient prêts à se soumettre, lorsque l'un des plus vénérables habitans d'Ajoa prononça, à son tour, un discours, dans lequel, sans renverser les preuves de l'Auteur, il persuada à ses compatriotes la nécessité de vivre comme avoient vécu leurs peres. « Le souverain magistrat me pria de ne parler jamais à l'avenir sur cette matiere ; je le promis, & j'ai exactement tenu ma promesse : mais toujours occupé du désir de procurer quelqu'avantage à ces heureux peuples, je résolus de leur apprendre plusieurs choses utiles qu'ils ignoroient, comme l'imprimerie, la potterie &c. &c. : mais comme je ne sçavois pas la maniere de les exécuter, je pris la résolution de repasser la mer,

pour m'en instruire à fond ». Il remplit ce projet, & c'est pendant le court séjour qu'il est venu faire en Europe, qu'il a écrit cette petite histoire, fort agréable par la peinture des mœurs simples & douces des Ajaoiens ; mais fort répréhensible aussi par la liberté, ou, pour mieux dire, par la licence de quelques opinions que nous avons mieux aimé supprimer que réfuter.

Abregé de la vie & du systême de Gassendi. Par M. de Camburat. A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique, & à Paris chez Lacombe. 1770.

GASSENDI fut l'un des plus illustres Physiciens de son siècle; mais quels sont les services que cet écrivain célebre a rendus à la philosophie, à la raison, aux lettres ? Voilà précisément ce que la plûpart même de ceux qui en parlent avec le plus d'éloge & d'admiration, ne sçavent point : à-peine se souvient-on qu'il eut la gloire de lutter, presque toujours avec succès, contre l'immortel Descartes; mais peu de gens lui donnent la préférence sur ce dernier ; & cepen-

dant la physique & la saine philosophie font infiniment plus redevables aux utiles recherches, aux découvertes heureuses de Gassendi, qu'aux sublimes écarts & aux brillantes illusions de Descartes. Sans nous engager ici dans un parallèle qui nous conduiroit trop loin, & qui peut-être ne seroit point avantageux au fondateur du carthésianisme, nous nous contenterons de dire que malgré les contradictions qu'il avoit essuyées de la part de Gassendi, Descartes ne pût lui refuser son estime ni ses éloges : nous dirons qu'il fut l'ami des sçavans les plus illustres de son siècle, de Galilée, du P. Mersenne, de Hobbes, de Kirker, de Grotius, de l'Abbé de Marolles, de Roberval, de Lamotte-le-Vayer, de l'Abbé de Launoi, de Hevelius, Bouilland, Sorbiere, Ménage, Guy-Patin, &c. &c. Les célebres, Moliere, Chapelle & Bernier furent ses trois disciples, & parmi ceux qui lui donnerent des preuves éclatantes d'estime & de confiance, se distinguerent, sur-tout Christine, Reine de Suède, Louis de Valois, Duc d'Angoulême, le Prince de Condé, les Cardinaux d'Etrées, de Rets & de Richelieu, frere du fameux Cardinal Ministre, le Chancelier Seguier, &c.

Mais l'estime des Grands ou même celle des têtes couronnées ne suppose pas toujours un mérite transcendant, & dépuis longtems on eut oublié jusqu'à l'existence de Gassendi, si ses écrits, qui ne périront jamais, ne prouvoient pas combien il fut digne des distinctions que lui marquerent les Grands éclairés de son tems. Il est pénible de le dire ; il n'est cependant que trop vrai que les vertus sociales ne sont pas toujours unies aux talens : Gassendi eut des envieux, il eut des ennemis, & toutefois il n'y en eut aucun d'entr'eux qui refusât de reconnoitre en lui les qualités les plus respectables, & qui ne le regardât comme un excellent citoyen & le plus bienfaisant des hommes. Le P. Bourgeret a pris soin de faire connoitre l'homme de bien dans Gassendi ; mais ne s'arrêtant qu'à la beauté du caractère de ce sçavant, il est entré dans un détail qui honore sans doute la mémoire de Gassendi, mais qui ne nous donnant que des notions très-imparfaites de ses talens, & de la profondeur de ses connoissances, nous fatigue, sans nous éclairer sur le génie & les ouvrages de cet illustre Auteur. M. de Camburat a cru rendre un service essentiel aux gens

de lettres, & à tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences & de la philosophie, en élaguant le récit trop étendu du P. Bourgeret; il en a supprimé les inutilités; il a glissé sur les anecdotes indifférentes, pour ne rapporter que celles dont on peut retirer de l'instruction ou de l'agrément; en un mot, comme il s'est attaché à donner l'histoire des pensées plutôt que de la personne de Gassendi, il a joint au récit abregé de sa vie un extrait substanciel de son systême. Nous suivrons le même ordre dans le compte que nous allons rendre de cet utile & très-intéressant abregé.

Gassendi, né en 1592, au village de Chantersier, près de Digne en Provence, avoit reçu de la nature de si heureuses dispositions & un goût si vif pour les sciences, qu'à sa septieme année il passoit secrétement les nuits à contempler les astres. Ses premieres études répondirent à d'aussi beaux commencemens; envoyé à Digne pour y faire sa réthorique, ses succès surpasserent l'attente de ses maitres. « Il composa, pour son collège, de petites pièces de théâtre, qui furent très-applaudies. Toutes ces particularités prouvent que Gassendi mériteroit sa pla-

ce dans l'hiſtoire des enfans célèbres. La philoſophie que l'on enſeignoit dans les colléges dans la jeuneſſe de Gaſſendi, étoit abſurde & ridicule : c'étoient des entités, des quiddités, des taleités & des eſſences hypothétiques, en un mot, un ramas de chimères peripatéticiennes. Gaſſendi pourtant les apprit, mais pour les combattre. Son profeſſeur lui marquoit tant de prédilection, qu'il le chargeoit de remplir ſa place, lorſqu'il ne pouvoit monter en chaire, ce qui lui arrivoit ſouvent à cauſe de ſes infirmités, & le jeune Gaſſendi s'en acquittoit au grand contentement de tous ſes condiſciples. Gaſſendi n'avoit pas encore atteint ſa 16e. année, que la chaire de réthorique de Digne ſe trouvant vacante ; il ſe mit ſur les rangs, terraſſa tous ſes concurrens, & l'emporta. Mais il ne la garda que peu de tems : appellé par ſon goût pour l'étude & par ſa piété à l'état eccléſiaſtique, il ſe rendit à Aix pour faire un cours de théologie ; il s'exerça à la prédication, & ſes premiers eſſais furent univerſellement applaudis ; ſon eſprit s'étendoit à tout avec autant de facilité que d'intelligence. Les deux chaires de philoſophie & de théologie d'Aix é-

tant vacantes en même tems, Gassendi se mit au nombre des concurrens, & obtint l'une & l'autre chaire; il céda celle de théologie, & ne garda que celle de philosophie. L'Europe étoit encore ensevelie dans les ténèbres de l'astrologie judiciaire; & Gassendi se laissa quelque tems éblouir par les visions de cette science absurde; mais il ne tarda point à connoître son erreur; on voit par ses lettres combien il a rougi de cet égarement. L'astrologie judiciaire n'a point eu dans la suite de plus redoutable adversaire. Il étudia & développa tour-à-tour l'anatomie, la morale, la géométrie, l'astronomie; il donna d'excellentes observations sur une comète qui parut en 1618. Quatre ans après, Gassendi donna la démission de sa chaire, par le conseil, dit-on, de ses amis: un peu avant sa retraite, il fit soutenir des thèses pour & contre Aristote, & répondit en grec & en hébreu aux argumens qu'on lui fit dans ces deux langues. Ce fut ainsi qu'il commença à déclarer la guerre à l'aristotelisme, lui réservant de plus grandes hostilités dans un tems plus opportun. « Ce fut à Grenoble qu'il mit la derniere main à son ouvrage contre les Péripatéticiens; il le

publia ſous ce titre : *Exercitationes paradoxicæ adverſus Ariſtotelos, in quibus fundamenta dialecticæ & doctrinæ ejus excutiuntur.* Pour ſe former une idée de cet ouvrage, il faut ſe rappeller le regne tyrannique qu'à exercé la philoſophie d'Ariſtote pendant tant de ſiecles. Après que les Vandales & les Goths eurent porté en Italie leur domination & leur ignorance, l'Europe demeura plongée dans la barbarie : cependant les Arabes cultivoient les arts ; les Sarraſins s'attacherent principalement à Ariſtote ; Averoës & Avicène firent une étude profonde de cet ancien philoſophe ; ils le commenterent l'un & l'autre, & , en voulant le corriger, ils renchérirent ſur ſes erreurs. Les arts paſſerent de l'Arabie à Conſtantinople ; après le ſiège de cette ville, ils réfluerent vers Rome leur ancienne patrie. Alors commença la grande vogue des écrits d'Ariſtote ; ils eurent cependant un ſort longtems inégal ; car ſes partiſans furent tantôt canoniſés, tantôt excommuniés ; à la fin la philoſophie péripatéticienne prit le deſſus, & les abſurdités qui la compoſoient, s'étoient accréditées au point qu'on ne pouvoit les combattre ſans encourir le reproche d'a-

théiſme. Cependant le Chancelier Bacon, en Angleterre, & Ramus, en France, avoient déjà porté des coups mortels à cette ſecte, qui, accablée enſuite des traits de Deſcartes & de Gaſſendi, alloit chaque jour en déclinant. Ce fut enfin en 1674 qu'elle rendit le dernier ſoupir », graces à l'écrit burleſque préſenté par Boileau á M. de Lamoignon.

Après la publication de ſes *Exercitations paradoxales*, Gaſſendi fit un voyage à Paris, où il ſe lia d'amitié avec François Luillier, homme de goût, & qui aimoit les lettres. Ces deux amis entreprirent enſemble, peu de tems après, le voyage de la Hollande, & ils ne manquerent pas de viſiter tous les ſçavans qui ſe trouvoient ſur leur route. En paſſant à Bruxelles, Gaſſendi fit connoiſſance avec le célèbre Médecin Vanhelmont, & les converſations qu'ils eurent enſemble, donnerent lieu à une très-ſçavante diſſertation, que Gaſſendi publia ſur la queſtion de ſçavoir, *S'il eſt plus naturel à l'homme de ſe nourrir de viande que de fruit ?* C'eſt dans cet écrit où, après avoir terraſſé les folies de l'aſtrologie judiciaire, & tracé une eſquiſſe ſublime du plan de l'univers, Gaſſen-

di donne, de la lumiere, une définition toute newtonienne. On y lit que la lumiere est un feu raréfié, & le feu une lumiere condensée.

De Hollande, où il s'étoit acquis la plus grande réputation, Gassendi revint à Paris, & dans le court séjour qu'il fit dans cette capitale, il publia deux ouvrages, qui firent un honneur infini à ses progrès dans la physique; l'un, en 1631, à l'occasion du passage de Mercure sur le soleil; & l'autre, de concert avec M. Lamotte-le-Vayer, son ami, sur le tems fixe de l'entrée & de la sortie de Mercure sur le disque. Peu de tems après il observa la conjonction de Mercure & de Vénus, ainsi que les taches du soleil. Ces sçavantes observations eussent suffi à la célébrité de l'Observateur; mais Gassendi méditoit dans le même tems une production infiniment plus importante; c'étoit son grand ouvrage sur Epicure; ouvrage qui exigeoit beaucoup de connoissances, & qui lui donna des soins infinis pour rassembler tous les matériaux nécessaires. Cette occupation, à laquelle tout autre que Gassendi eut eu peut-être de la peine à suffire, ne l'empêcha point de publier quelques autres ouvrages; l'un sur

l'éducation des jeunes gens, en forme de lettre à Reneri, Sçavant, retiré en Hollande; l'autre pour la défense de la religion catholique & de la doctrine contre le système de Flud, concernant la Genèse. Ce fut à-peu-près dans ce tems que Gassendi, allant de Paris à Grenoble, eut, pour compagnon de voyage, un homme qui, ne le connoissant point personnellement, n'étoit instruit que de la célébrité de son nom & de ses ouvrages, Maridat, Conseiller au grand-conseil. « Les deux voyageurs logerent & mangerent ensemble pendant toute la route. A Grenoble, ils furent loger dans la même auberge : un jour Maridat rencontrant un de ses amis dans la rue, lui demanda où est-ce qu'il portoit ses pas ? Celui-ci lui répond qu'il va rendre visite à un célebre Philosophe, nommé Gassendi : Maridat lui demande la permission de l'accompagner, ne voulant pas laisser échapper l'occasion de faire connoissance avec cet homme fameux. L'ami y consent, & conduit le Conseiller à l'auberge même où celui-ci logeoit, & à l'appartement du Prévôt de Digne. Maridat, qui ne l'auroit jamais soupçonné d'être Gassendi, ne pouvoit revenir de son étonnement,

ni aſſez admirer cette modeſtie, qui eſt la compagne ordinaire du vrai ſçavoir ». Cependant les écrits de Gaſſendi contre la philoſophie d'Ariſtote ſuſcitoient contre lui de rédoutables ennemis, & comme ces ennemis étoient méchans en raiſon de leur ignorance, ils ne manquerent point à le traiter de téméraire & d'homme impie; Gaſſendi mépriſa ces injures, & prouva par de plus doctes productions, qu'il avoit de ſon côté, la raiſon, l'expérience & l'équité; ce qui ne ſuffit pas toujours pour ſe mettre à l'abri de la perſécutante hypocriſie. Il faut lire dans cette vie le recit des démêlés qui, pendant quelques années, diviſerent les deux ſçavans les plus illuſtres de leur ſiecle, Gaſſendi & Deſcartes; le dernier prit une route dont il rougit plus d'une fois dans la ſuite; il répondit à des raiſons par des injures : Gaſſendi le combattit avec d'autant plus de force, qu'il ne s'écarta jamais des bornes de l'honnêteté. Les ſatyres de Morin ne l'émeurent pas davantage : il chercha au contraire à adoucir le caractère ſombre & jaloux de Morin; il ne réuſſit point; Morin n'étoit point aſſez éclairé pour revenir de ſon entêtement : ſes procédés honnêtes ne ramenerent que Deſcartes,

qui avoit trop de lumieres pour méconnoitre le génie de Gaſſendi, qu'il commença par eſtimer, & qu'il finit par aimer, quelque diviſés qu'ils fuſſent d'opinions. Après les recherches les plus laborieuſes & le travail le plus aſſidu, Gaſſendi publia ſon excellent ouvrage ſur la vie & les mœurs d'Epicure; ouvrage dans lequel, quoiqu'en réfutant quelques ſentimens de cet ancien philoſophe, il le juſtifie des vices que, d'après les plus abſurdes préventions, on lui a imputés. « Je ne veux point, dit Gaſſendi, dans cet ouvrage, m'afficher pour un homme qui aime à fronder les préjugés réçus; mais en même tems je ne ſuis point ſourd à la voix de l'humanité qui m'a mis la plume à la main, pour venger un homme qu'on a ſi indignement déchiré, pour lequel je reſſens le même zele dont je ſerois animé envers un innocent que je ſçaurois être injuſtement opprimé. La calomnie nous repréſente Epicure comme un homme abſorbé dans le vice, qui ne cherche plus qu'à ſe vautrer dans les plus ſales voluptés; en un mot, comme un Sardanapale, ou comme un Héliogabale; ſi cela étoit, je ſerois le premier à lui jetter la pierre, & à le dévouer aux furies; mais je me flatte de démontrer la

fausseté de ces imputations, & de confondre ceux qui cachant leurs désordres sous un zele apparent de réformateurs, sont encore à cent lieues d'Epicure pour l'honnêteté des mœurs ». Gassendi remplit de la maniere la plus satisfaisante ses engagemens, dans la vie d'Epicure, dont M. de Camburat donne un excellent extrait. Les travaux continuels de Gassendi altererent sa santé, & ces mêmes ouvrages qui lui assuroient l'immortalité, haterent le terme de sa vie, qu'il perdit avec la fermeté d'un philosophe éclairé par la raison & la religion. « Guy-Patin, qui étoit du nombre de ses médecins & son ami particulier, s'approcha de son lit pour lui dire de mettre ordre à ses affaires. Notre philosophe levant la tête, répondit tranquillement qu'il avoit pourvû à tout : il reçut ensuite ses derniers sacremens. Il conserva jusqu'à la fin, au milieu du dépérissement de ses forces, sa douceur & sa présence d'esprit, effet du calme & de la sérénité de son ame. Sentant sa fin approcher, il prit la main de son secrétaire, qu'il porta sur son cœur, en proférant ces dernieres paroles : *voilà ce que c'est que la vie de l'homme.* Il expira bientôt après, le 24 Octobre, 1655, âgé de 63 ans 9 mois ».

M. de Camburat a donné à la ſuite de l'intéreſſante vie de Gaſſendi, un abrégé du ſyſtême de ce philoſophe; abrégé qui mérite d'autant plus l'eſtime des ſçavans, que, ſans oublier aucune des principales opinions de Gaſſendi, l'Auteur a ſçu reſſerrer le vaſte plan élevé par ce Philoſophe, dans les bornes de ſix chapitres; le 1er. ſur l'ame, le 2e. ſur la génération de nos idées, le 3e. ſur la volupté d'Epicure, le 4e. ſur le vuide, le 5e. ſur les atômes, & le 6e. enfin, préſente une expoſition exacte du ſyſtême particulier de Gaſſendi ſur l'ame du monde, ou cette force productrice, toujours active & toujours agiſſante dans la nature, qui en lie & vivifie toutes les parties, agent ſubordonné à l'être ſuprême, qui s'en ſert comme d'un inſtrument propre à exécuter ſes loix. « On peut, diſoit ce philoſophe célèbre, ſe repréſenter la divinité produiſant toutes choſes d'un ſeul mot, ſelon le langage ſublime de l'écriture. Les atômes vagues & flottans dans les régions immenſes du vuide, ſe raſſemblent à ſa parole féconde; cette pépiniere d'êtres, cette graine de mondes, ſi l'on peut parler de la ſorte, dans ces différentes circonvolutions, fait éclore tout ce qui exiſte: les

atômes s'élevent ou tombent, ſuivant leur légéreté ou leur poids. Les plus ſubtils s'envolent au plus haut dégré ; les autres, moins légers, mais très-ſubtils, s'arrêtent dans une région inférieure, où ils ſe joignent & s'arrondiſſent en ſoleils ; d'autres corpuſcules, inférieurs aux premiers, ſe diſtribuent dans la moyenne région en différentes couches, plus ou moins épaiſſes, qui forment un atmoſphère : enfin, la partie la plus groſſiere & la plus craſſe des élémens ſe précipite & s'affaiſſe au lieu le plus bas; &, par leur conſiſtance & leur condenſation, ces parties produiſent des planèttes &c ».

Pour donner une idée de l'opinion d'Epicure ſur la volupté, qu'eſt-ce, demande Gaſſendi, que le moral du plaiſir ? Socrate l'avoit défini une *volupté ſans peine* ; Epicure diſoit, *corps ſans douleur, ame ſans trouble*. Les plus grands adverſaires d'Epicure n'ont garde de démentir cette maxime, ſurtout dans la pratique ; & ſi l'on vouloit approfondir, ſans préjugé, les divers ſentimens des philoſophes ſur ce point important, on pourroit les ramener tous à ce principe commun de de l'influence néceſſaire du plaiſir ſur toutes nos actions.... Zénon dénaturoit

l'homme en le concentrant dans une espece d'insensibilité que son état ne comportoit point: Epicure se mettoit au niveau de la nature humaine, dont il connoissoit le foible; il ne voulut pas anéantir les passions; il n'aspiroit qu'à les regler. Quand il disoit que la vertu & la félicité sont deux sœurs inséparables, il entendoit par vertu, l'art de modèrer ses passions, sans exclurre les plaisirs. On avoit cru pendant longtems, que ce philosophe n'admettoit d'autres plaisirs que ceux de la débauche. Gassendi fait voir le contraire, & c'est la différence notable qu'il y avoit entre Aristippe & lui. Le dernier ne prêchoit que les plaisirs des sens; l'autre, au contraire, n'entendoit que les plaisirs de l'esprit... L'on conçoit aisément par cet exposé, qu'Epicure tenoit un juste milieu entre Aristippe & Zénon. Aristippe & ses disciples ressembloient à des malades aveuglés sur leur état, & qui ne veulent s'assujettir à aucun remède; Epicure prescrivoit & observoit un régime exact, n'affichoit point le charlatanisme, & ne prétendoit point guérir radicalement tous les maux du genre-humain; il conseilloit le remède palliatif du plaisir, qui, pris avec précaution, pourroit,

ce me semble, être comparé à l'opium, lequel, quoique mortel de sa nature, peut néanmoins, étant sagement administré, suspendre nos douleurs, & répandre un calme enchanteur dans tous nos sens &c ». Ceux qui liront ce chapitre, connoitront la sagesse de la philosophie d'Epicure, & rendront à son opinion sur la volupté, la justice que le déchaînement des Stoïciens, l'ignorance & les préjugés vulgaires lui refusent.

Nous terminerons cet extrait par le jugement que M. de Voltaire, dans son *Siecle de Louis XIV*, a porté sur Gassendi; jugement qui fera d'autant mieux connoitre l'importance du service que M. de C. a rendu à la philosophie en publiant cet ouvrage. « Gassendi fut le restaurateur d'une partie de la physique d'Epicure. Il sentit la nécessité des atômes & du vuide. Newton & d'autres ont démontré ce que Gassendi avoit affirmé. Il eut moins de réputation que Descartes, parcequ'il étoit plus raisonnable, & qu'il n'étoit pas inventeur; mais on l'accusa, comme Descartes, d'athéïsme. Quelques-uns crurent que celui qui admettoit le vuide comme Epicure, nioit un dieu comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs.

lomniateurs. Gaſſendi, en Provence où l'on n'étoit point jaloux de lui, étoit appellé le *Saint Prêtre*; à Paris, quelques envieux l'appelloient l'*Athée*. Il eſt vrai qu'il étoit ſceptique, & que la philoſophie lui avoit appris à douter de tout, mais non pas de l'exiſtence d'un être ſuprême".

Dialogues de Platon. Par le Traducteur de *la République*. 2 vol. in-8°. A Amſterdam, chez Rey. 1770.

CE ne ſont ſeulement point des éloges; c'eſt de la reconnoiſſance, ce ſont des remercimens que les Littérateurs doivent à l'ingénieux & ſçavant Traducteur des ouvrages de Platon. Plus célèbres que connus, ces ouvrages ſublimes, perpetuellement cités, euſſent encore été fort longtems ignorés, ſi M. Grow ne ſe fut point ſenti le zèle & le courage d'en entreprendre la traduction. Animé par le ſuccès éclatant & mérité qu'eut, il y a quelques années ſa verſion du dialogue ſur la juſtice ou de la République, il vient de publier ſucceſſivement ces deux volumes de dialogues, & les loix de Platon, chef-d'œuvre de philoſophie,

d'éloquence & de morale. Avant que M. Grow se fut chargé de cette importante & pénible tâche, la morale de Socrate développée & embellie par Platon, n'étoit connue que d'un très-petit nombre de Littérateurs; car il faut avouer que les morceaux traduits par feu M. Dacier, ne donnoient qu'une bien foible idée des écrits de l'illustre disciple du plus sage des Grecs: en effet, personne n'ignore qu'avec beaucoup d'érudition M. Dacier avoit fort peu de goût, & que sa maniere d'écrire n'est rien moins qu'agréable; il traduisit entr'autres dialogues *le Protagoras*, & d'après sa traduction, l'on ne soupçonneroit point que ce dialogue est sans contredit l'un des plus ingénieux & des plus éloquens ouvrages de Platon. Xénophon & Plutarque ont donné dans leurs écrits une très-haute idée de la morale de Socrate; mais deux pages de la traduction de M. Grow nous instruisent beaucoup mieux que ne l'ont fait Plutarque & Xénophon, ainsi que l'on pourra s'en convaincre par quelques fragmens seulement que nous rapporterons du 1er. volume, qui renferme quatre dialogues; 1°. *le Théetete*, ou de la science; 2°. *le Protagoras* ou les Sophistes; 3°.

le premier Hippias, ou du beau: & 4°. *le second Hippias*, ou du menſonge.

Dans le 1er. de ces quatre dialogues, Socrate ne paroit avoir d'autre but que de ſonder les forces & la ſagacité du jeune Théetete, & dans cette vue il demande au jeune Athénien une définition exacte, préciſe & ſatisfaiſante de la ſçience en elle-même; queſtion fort épineuſe & ſi fort inſoluble, qu'aucun des interlocuteurs ni Socrate lui-même ne peuvent en donner la ſolution. Le grand art de Socrate eſt de conduire au but de leurs recherches ceux qu'il interroge, par les voyes qui paroiſſent les en éloigner le plus, ou d'en éloigner ceux qu'il veut combattre, en les conduiſant par des routes qui paroiſſent les mêner le plus directement où ils croient aller. Après avoir parlé de chacune des ſçiences en particulier, & s'être aſſuré que tout ce qu'on peut dire de chacune d'elles ne peut donner une notion diſtincte de la ſçience en elle-même; » Croyez-vous, dit Socrate, que ce ſoit un point de petite importance de découvrir la nature de la ſçience, & non pas une des queſtions les plus hautes? *Théetete*. Je la regarde aſſurément comme une des plus difficiles. *So-*

C 5 2

crate. Ne désespèrez donc pas de vous-même, & donnez toute votre application à comprendre la nature & l'essence des autres choses, & en particulier de la sçience..... N'avez-vous pas oui dire que je suis fils de Phénarete, sage femme tout-à-fait grave & respectable? *Théetete*. J'ai déjà oui dire cela. *Socrate*. N'avez-vous point appris aussi que j'exerce le même métier? *Théetete*. Non. *Socrate*. Sçachez donc que rien n'est plus vrai. N'allez pas pourtant découvrir ce secrêt aux autres. Ils ignorent, mon cher, que je possède cet art, & parcequ'ils sont dans cette ignorance, ils n'ont garde de publier cela de moi; mais ils disent que je suis un esprit bizarre qui n'a d'autre talent que de jetter les hommes dans toutes sortes des perplexités. N'avez-vous pas encore entendu dire cela. *Théetete*. Oui. *Socrate*. Voulez-vous en sçavoir la cause? *Théetete*. Très-volontiers. *Socrate*. Faites reflexion sur tout ce qui concerne les sages-femmes, & vous comprendrez plus aisément ce que je veux dire. Vous sçavez qu'aucune d'elles ne se mêle d'accoucher les autres femmes, tandis qu'elle est encore en état de concevoir & d'avoir des enfans, & qu'elles ne

font ce métier que lorſqu'elles ne ſont plus ſuſceptibles de groſſeſſe. On dit que Diane a ainſi arrangé les choſes, parcequ'elle préſide aux accouchemens, quoiqu'elle-même n'accouche pas. Elle n'a donc pas voulu donner aux femmes ſtériles l'emploi d'accoucheuſes, parceque la nature humaine eſt trop foible pour exercer un art dont elle n'a nulle expérience. Mais elle a chargé de ce ſoin celles qui ont paſſé l'âge d'enfanter, pour honorer la reſſemblance qu'elles ont avec elle. *Théetete.* Cela eſt vraiſemblable. *Socrate.* N'eſt-il pas également vraiſemblable & même néceſſaire que ces matrones connoiſſent mieux que perſonne ſi une femme eſt enceinte ou non ? *Théetete.* Sans doute. *Socrate.* De plus, au moyen de certains breuvages & de certains enchantemens, elles ſçavent hâter le moment de l'enfantement, & en appaiſer les douleurs quand elles veulent, elles font accoucher celles qui ont de la peine à ſe délivrer, & facilitent l'avortement, ſi on le juge néceſſaire, lorſque le fœtus n'eſt pas encore à terme. N'avez-vous pas remarqué un autre de leurs talens, qui eſt d'être très-habiles à aſſortir les mariages, parcequ'elles diſcernent

parfaitement bien quel homme & quelle femme doivent s'unir ensemble pour avoir les enfans les plus accomplis &c. Tel est donc l'office des sages-femmes, qui est fort inférieur au mien. N'arrive-t'il pas en effet aux femmes de faire de fausses couches, & quelquefois de véritables? C'est ce qu'il n'est point aisé de reconnoitre; & si les matrones avoient le discernement du vrai & du faux en ce genre, ce seroit la partie la plus belle & la plus importante de leur art: ne le pensez-vous pas? *Théetete.* Oui. *Socrate.* Le métier d'accoucheur, tel que je le fais, rassemble donc en tout le reste à celui des sages-femmes; mais il en diffère en ce que je l'exerce sur les hommes, & non sur les femmes; & en ce qu'il préside à l'accouchement, non des corps, mais des ames. Le plus grand avantage de mon art est qu'il me met en état de discerner à coup sur si ce que l'esprit d'un jeune homme enfante est un fantôme, un mensonge, ou un fruit réel & solide. J'ai d'ailleurs cela de commun avec les sages-femmes, que je suis stérile au regard de la sagesse: & quant à ce que plusieurs m'ont reproché que j'interroge les autres, & que je ne réponds à aucune des

questions qu'on me propose, parceque je ne sçais rien ; ce reproche n'est pas sans fondement ; mais voici pourquoi j'en use de la sorte. Dieu me fait un devoir d'aider les autres à enfanter, & en même tems il m'empêche de rien produire de mon propre fond. De la vient que je suis si peu versé dans la sagesse, & que je ne puis me vanter d'aucune découverte sçavante, qui soit une production de mon ame ; au lieu que ceux qui conversent avec moi, bien qu'au commencement quelques-uns d'entr'eux se montrent fort ignorans, à mesure qu'ils me fréquentent, font de merveilleux progrès dont ils sont étonnés, ainsi que les autres, lorsque Dieu daigne les éclairer. Et l'on voit évidemment qu'ils n'ont rien appris de moi, & qu'ils ont trouvé en eux-mêmes cette foule de belles connoissances dont ils se sont rendus maitres : j'ai seulement contribué avec Dieu à les en faire accoucher. La preuve de tout ceci est que plusieurs qui ignoroient ce mystère, & s'attribuoient à eux-mêmes leur avancement, m'ayant quitté plutôt qu'il ne falloit, soit par mépris pour ma personne, soit à l'instigation d'autrui, depuis ce tems-là ont avorté dans toutes

leurs productions, à cause des mauvaises liaisons qu'ils ont contractées, & ils ont gâté par une éducation vicieuse ce qu'ils avoient mis de bon au jour sous ma direction; ils ont fait plus de cas des mensonges & des fantômes que de la vérité, & ils ont fini par paroitre ignorans à leurs yeux & aux yeux des autres. De ce nombre est Aristide, fils de Lisimaque, & beaucoup d'autres; lorsqu'ils viennent de nouveau pour renouer le commerce avec moi, & qu'ils font tout au monde pour l'obtenir; mon génie familier m'empêche de converser avec quelques-uns; il me le permet par rapport à d'autres, & ceux-ci profitent comme la premiere fois. Il arrive à ceux qui s'attachent à moi la même chose qu'aux femmes en travail; jour & nuit ils éprouvent des douleurs d'enfantement plus vives que les leurs, & ils ont l'esprit rempli de doutes. Ce sont ces douleurs que je puis reveiller ou appaiser quand il me plait, en vertu de mon art. Voilà pour ceux qui me fréquentent. Quelquefois aussi, Théetete, lorsque j'en vois dont l'esprit ne me paroît pas plein, connoissant qu'ils n'ont aucun besoin de moi, je travaille avec beaucoup de bienveillance à leur

procurer un établissement, & je puis dire qu'avec les secours de Dieu, je conjecture fort heureusement auprès de qui je dois les placer pour leur avantage; j'en ai marié ainsi plusieurs à Prodicus, & à d'autres sages & divins personnages &c.". L'art de Socrate est admirablement décrit dans ce fragment, que l'on doit regarder comme un des plus beaux & des plus ingénieux morceaux qu'on ait jamais écrit sur la nature des connoissances humaines & sur l'art de les développer. Toutefois, malgré toute son habileté dans les accouchemens, Socrate ne peut parvenir ni à faire accoucher Théetete d'une découverte heureuse sur l'essence de la science en général, ni à trouver lui-même ce que c'est que la science. Ils examinent l'un & l'autre tout ce qui a été dit & tout ce qu'on peut dire de moins inintelligible sur ce sujet; & tous les efforts qu'on a faits pour remonter à la nature de la science, leur paroissent insuffisant; c'est en effet là ce que démontre Socrate, qui finit cependant par avouer qu'il n'est pas possible de parvenir à cette grande découverte, ni de répondre d'une manière exacte à cette question vraiment insoluble: Socrate ap-

prend seulement au jeune Théetete que la sçience n'est ni la sensation du vrai, ni une opinion droite jointe à la sçience, soit de la différence, soit de toute autre chose; ni rien de ce que les Sophistes prétendoient expliquer si intelligiblement. *Socrate*. Mon enfant, si par saisir la raison d'un objet, on entend en connoitre la différence, & non simplement en avoir l'opinion; la raison en ce cas est ce qu'il y a de plus beau dans la sçience : n'est-ce pas? *Théetete*. Oui. *Socrate*. Et l'Auteur de cette définition étant interrogé: qu'est-ce que la sçience, répondroit apparemment que c'est une opinion juste sur un objet avec la sçience de sa différence; puisque, selon lui, ajouter la raison à l'opinion n'est autre chose que cela. *Théetete*. Apparemment. *Socrate*. C'est donc une réponse tout-à-fait sotte, quand nous demandons ce que c'est que la sçience, de nous dire que c'est une opinion droite jointe à la sçience, soit de la différence, soit de toute autre chose. Ainsi, Théetete, la sçience n'est ni la sensation, ni l'opinion vraie, ni cette même opinion accompagnée de raison &c".

Dans le dialogue suivant, (le *Protagoras*), Socrate paroissant ne chercher qu'à

s'instruire, confond, par ses questions embarassantes & naïves, l'orgueil & l'ignorance des Sophistes. Protagoras, qui se dit le plus sage & le plus sçavant des hommes, & qui, pour de l'argent, enseigne la science & la sagesse, est arrivé depuis quelques jours à Athênes, & un jeune homme, ébloui de la grande réputation de ce Sophiste, est venu conjurer Socrate de le présenter à cet homme extraordinaire; Socrate y a accompagné le jeune Athénien, & c'est de la conversation qu'il a eue avec Protagoras qu'il rend compte dans ce dialogue. L'orgueil du Sophiste est merveilleusement peint dans ce tableau. « Etant entrés, nous avons apperçu Protagoras, se promenant dans l'avant-portique. Sur la même ligne que lui, se promenoient d'un côté Callias, fils d'Hipponicus, & son frere uterin Paralus, fils de Periclès, & Charmide, fils de Glaucon : de l'autre côté, Xantippe, l'autre fils de Periclès, Philippide, fils de Philomolus, & Antimœrus de Mende, le plus célebre des disciples de Protagoras, qui apprenoit, en vue de professer le même art, & d'être un jour Sophiste. Derriere eux étoient beaucoup de personnes qui écoutoient la con-

versation. La plûpart nous paroissoient être des étrangers, que Protagoras emmene avec lui de toutes les villes par où il passe, les charmant par ses discours comme Orphée : ceux-ci enchantés, le suivent au son de sa voix. Il y avoit aussi dans cette assemblée quelques Athéniens. J'ai ressenti beaucoup de plaisir à la vue de ce chœur ; je remarquois surtout avec qu'elle attention ils évitoient de se trouver au devant, & de faire obstacle à Protagoras ; & comment, lorsqu'il se retournoit avec ceux qui l'accompagnoient, ces auditeurs s'ouvroient & se rangeoient de chaque côté en bel ordre, & faisant le tour, se plaçoient toujours derriere lui avec beaucoup de grace... Nous étant arrêtés quelques momens à considérer ce que je viens de rapporter, nous avons abordé Protagoras, & je lui ai dit : « Protagoras, nous venons pour vous voir, Hippocrate & moi. Voulez-vous, a-t'il répondu, me parler en particulier, ou en présence des autres ? Peu nous importe, ai-je dit ; vous en jugerez vous-même, après avoir entendu le sujet qui nous amene. Hippocrate que voici, est un jeune-homme de cette ville, fils d'Apollodore, d'une maison noble & opu-

lente. Du côté des diſpoſitions naturelles, il paroit ne le céder à aucun de ſon âge.... La précaution, m'a-t'il dit, que vous prenez à mon égard, Socrate, eſt ſage. Un étranger comme moi, qui parcourt les plus grandes villes, & qui engage ce qu'il y a de plus diſtingué parmi la jeuneſſe à quitter la compagnie des autres, proches ou non, jeunes ou vieux, & à le fréquenter, perſuadés que ſon commerce les rendra meilleurs; un étranger, dis-je, qui eſt dans ce cas, doit être extrêmement ſur ſes gardes; car il s'expoſe par-là grandement à l'envie, à des inimitiés, & à bien de mauvaiſes affaires. Pour moi, au même tems que je tiens la profeſſion de ſophiſte pour fort ancienne, je crois que ceux des anciens qui l'ont exercée, craignant l'envie à laquelle elle eſt ſujette, l'ont couverte du prétexte & du voile les uns de la poéſie, comme Homère, Hèſiode & Simonide; les autres, des expiations & des prophéties, comme Orphée & Muſée.... J'ai pris une route toute oppoſée; je publie hautement que je ſuis Sophiſte, & que ma profeſſion eſt de former les hommes, &c.... Jeune-homme, a-t'il dit à Hippocrate, ſi vous me fréquentez, dès le

premier jour que vous m'aurez vu, vous aurez l'avantage de retourner chez vous meilleur que vous n'étiez; il en sera de même le lendemain, & vous profiterez chaque jour de plus en plus ». Socrate demande au Sophiste en quoi il pense qu'il rendra son éleve meilleur? En tout, répond Protagoras, dans la prudence, dans la politique, dans la vertu, &c. Socrate, par ses interrogations pressantes, force le Sophiste à convenir que la prudence, ni la vertu, ni la politique ne peuvent s'enseigner; il le force ensuite d'avancer une foule d'opinions opposées les unes aux autres; & le Sophiste, confondu par les absurdités frappantes qu'il vient de soutenir, ne sçachant plus comment se tirer d'une dispute qui flétrit entierement sa réputation, cherche à terminer un entretien qui l'embarrasse. Socrate, dit-il, je loue votre ardeur & votre talent dans la dispute. Car, entre les autres défauts dont je me flatte d'être exempt, je suis de tous les hommes le moins jaloux. Aussi ai-je dit de vous, à beaucoup de personnes, que de tous ceux que je connois, vous êtes celui dont je fais le plus d'estime; & que je vous mets infiniment au-dessus de tous

ceux de vôtre âge. J'ajoute que je ne serois pas surpris qu'un jour vous eussiez place parmi les personnes célèbres pour leur sagesse. Nous converserons une autrefois sur ces matieres, quand vous le jugerez à propos : pour le présent, j'ai quelqu'autre chose de pressé à faire. Allez donc, ai-je répondu, où vos affaires vous appellent ».

Nous avons eu plus d'une fois occasion de parler du premier *Hippias*, ou du dialogue de Platon sur le beau, & nous avons dit que Platon, dans cet ouvrage, n'établit rien, comme il paroit qu'on devroit s'y attendre, sur la nature du beau; mais qu'il ne fait que combattre toutes les fausses définitions qu'Hippias & les Sophistes, ses contemporains, donnoient du beau essentiel. Ce que nous avons rapporté, il y a quelques années, de ce dialogue, lorsque nous avons rendu compte de l'*Essai sur le beau*, par le P. André, nous dispense de nous y arrêter aujourd'hui. Le second *Hippias* est du même genre que le précédent; c'est-à-dire, que Socrate y détruit toutes les fausses définitions que les Sophistes de son tems étoient dans l'usage de donner du mensonge. Socrate prouve, entr'autres choses, dans

ce dialogue, que, suivant la manière de raisonner des Sophistes, ce n'est point Ulisse qui est le plus rusé des héros d'Homère, mais Achille, qui ment évidemment : « En effet, dit-il, Achille après avoir juré qu'Ulisse ni Agamemnon ne le fléchiront jamais, & qu'il ne restera pas absolument devant Troye; *mais dès demain*, dit-il, *après que j'aurai fait un sacrifice à Jupiter & à tous les dieux, que mes vaisseaux seront à l'eau, & que je les aurai rassemblés, vous verrez, si vous voulez, & si ce soin vous travaille, ma flotte voguer de grand matin sur l'Hellespont, & mes gens ramer à l'envi. Et si Neptune nous accorde une heureuse navigation, j'espère aborder au troisieme jour à la fertile Phtie.* Long-tems auparavant, dans sa querelle avec Agamemnon, il lui avoit dit : *Je pars dès ce moment pour la Phtie : il m'est bien plus avantageux de retourner chez moi avec mes vaisseaux; & je ne pense pas qu'étant ici sans honneur, je travaille désormais à accroître votre puissance & vos richesses.* Après avoir parlé de la sorte, tantôt en présence de l'armée entiere, tantôt vis-à-vis ses amis, il ne paroit nulle part qu'il ait fait les ap-

prêts de son voyage, ni qu'il ait mis ses vaisseaux en mer, comme pour retourner dans sa patrie; on voit au contraire qu'il se met fort peu en peine de dire la vérité. Je vous ai donc interrogé au commencement Hippias, parceque je doutois qui des deux étoit représenté comme meilleur par le Poëte, que je les croyois tous les deux grands hommes, & qu'il me paroissoit difficile de prononcer lequel avoit l'avantage sur l'autre, tant à l'égard du mensonge que de la vérité & des autres qualités: d'autant plus que dans le point dont il s'agit, ils se ressemblent fort». De sophisme en sophisme Socrate en vient à faire dire par Hippias, que le propre de l'homme de bien est de commettre l'injustice volontairement; & du méchant, de la commettre involontairement. Hippias rougit d'une telle absurdité. Je ne sçaurois, dit-il, en convenir. Ni moi non plus, répond Socrate; mais cette conclusion suit nécessairement des aveux que vous venez de faire. « Pour moi, comme je vous l'ai dit, je ne fais qu'errer continuellement haut & bas sur ces objets, & je ne suis jamais constamment du même avis. Mes doutes, après tout, n'ont rien qui doive

ſurprendre, non plus que ceux de tout autre ignorant. Mais ſi vous n'avez aucun point fixe, vous autres ſçavans, il eſt bien triſte pour nous de ne pouvoir être délivrés de nous-mêmes en recourant à vous.

(*Le ſecond volume au prochain Journal.*)

Œuvres choiſies de la Monnoye, de l'académie françoiſe. 2 vol. in-4°. Tome II. A la Haye, chez Charles Levier, & ſe trouve à Paris, chez Saugrain le jeune & chez Deſventes de la Doué, & à Dijon, chez F. Deſventes. 1770.

CEs œuvres avoient été annoncées par ſouſcription. Les libraires ont rempli, avec ſuccès, les eſpérances des ſouſcripteurs, tant par les ſoins typographiques qu'ils y ont donnés, que par les recherches curieuſes de pluſieurs pieces qui n'avoient point été imprimées, & de quantité d'autres qui étoient éparſes dans différens recueils: ils ont porté leur attention juſqu'à faire graver le portrait de l'Auteur, qu'ils n'avoient point promis.

aux souscripteurs. Ce second volume contient quatre livres, c'est-à-dire, les six, sept, huit & neuvieme; on a rassemblé tous ses sonnets, tant héroïques qu'autres; le septieme renferme une suite de pieces latines & grecques avec des traductions. Dans le huitieme est une seconde suite ou mêlange de différentes pieces & traductions françoises, latines & grecques, en prose & en vers. Le livre neuvieme, qui forme plus de la moitié du volume, contient ses essais de littérature & de critique; ils sont extraits des lettres de M. de la Monnoye à ses amis, & contiennent, ou des remarques utiles, ou des anecdotes intéressantes.

Nous ne nous arrêterons point aux traductions grecques & latines; ce n'est pas que la plûpart des poésies modernes écrites dans ces langues, ne soient bien inférieures à celles de M. de la Monnoye; mais quelque respect que nous ayons pour l'antiquité, nous pensons que l'Auteur eût pu employer plus heureusement son travail & ses veilles, en composant dans sa langue, qu'en traduisant en latin le commencement du *Lutrin*, l'épitre à l'Abbé Desroches &c. On peut faire grace à des ouvrages originaux d'un auteur françois,

qui s'exerce dans une langue sçavante ou étrangere ; mais de quelle utilité peuvent être des odes d'Horace ; des satyres de Despréaux & autres chefs-d'œuvre, traduits en vers grecs ? Nous croyons que M. de la Monnoye eût rendu un service plus signalé à la littérature françoise, s'il eut mis en bons vers françois quelques odes de Pindare, des morceaux choisis d'Homère ou de quelques-autres poëtes. Il n'est personne qui ne lise avec plus de plaisir l'imitation suivante de l'ode d'Horace, malgré ses défauts : *Quis multa gracilis te puer &c.*, que la traduction grecque de la sixieme satyre de Boileau.

Iris vous êtes prévenue ;
Nommez-nous ce Colifichet
Qui vous a donné dans la vue,
Et qui vous en conte en secret.

Vous poudrez vos tresses dorées
Pour plaire à ce nouvel amant ;
Vous lui destinez vos soirées
Et lui seul est le but de vos ajustemens.

Mais qu'il est mal instruit de votre humeur légere !
Qu'il se flate dans ses amours,
S'il croit que le soin de lui plaire
Doive vous occuper toujours.

Il pleurera bientôt la perfidie extrême
D'un cœur qu'il n'a pas bien connu ;
Et vous l'immolerez vous même
Aux soupirs d'un nouveau venu.

Qu'une coquête, helas ! fait répandre des larmes,
Sitôt qu'elle a de la beauté.

Malheur à qui voit tous vos charmes,
Sans avoir éprouvé votre legéreté.

Pour moi, ſous votre injuſte empire,
Malgré les maux que j'ai ſoufferts,
Je ſuis content, plus qu'on ne ſçauroit dire,
D'être libre, à ce prix, de vos indignes fers.

Et cette autre imitation de l'ode *Eheu! fugaces &c*, dont nous ne rapporterons que quelques ſtrophes.

Troupe mortelle & malheureuſe,
Il nous faut tous paſſer cette onde ténébreuſe,
Que l'on ne paſſe qu'une fois.
Cet ordre n'excepte perſonne;
Et la houlette & la couronne
ſont ſujettes aux mêmes loix.

On a beau ſe garder des fureurs de Bellone,
Des dangers de la mer, des fievres de l'automne;
On a beau prendre mille ſoins;
C'eſt un paſſage néceſſaire.
Que gagne-t'on quand on diffère?
On meurt un peu plus tard; mais on n'en meurt pas moins.

Il faut quitter avec la vie,
Une maiſon ſuperbe, une épouſe chérie,
Et tout ce qu'ici bas le ſort nous a donné.
De ces arbres divers dont tu prends ſoin toi-même,
Le cyprès ſeul, hélas! dans ce moment extrême,
Suivra ſon maitre infortuné.

Tel eſt ton partage funeſte;
Un prodigue héritier s'emparera du reſte &c.

Parmi les eſſais de littérature extraits des lettres de M. de la Monnoye, on trouve des morceaux de poéſie de cet Auteur relatifs, ou à quelque anecdote ou à quel-

que remarque critique. Il avoit fait des observations sur l'*Anti-Baillet* de Menage: il les lui auroit communiquées, disoit-il, s'il se fut trouvé un ami commun pour les lui présenter de sa part. N'en étant pas venu à une attaque ouverte, dans le tems qu'il auroit pu se défendre, je n'ai garde, ajoutoit-il, de lui porter le coup présentement qu'il est hors d'état de le parer.....

Laissons en paix Monsieur Menage,
C'étoit un trop bon personnage,
Pour n'être pas de ses amis.
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui, de qui les vers & la prose
Nous ont si souvent endormis.

Tout le monde connoit l'épigramme charmante de Clément Marot, qui commence par ces vers, *Anne par jeu me jetta de la neige.* Peu de personnes sçavent qu'elle est imitée de cette épigramme latine que Govea, Professeur de rhétorique à Bordeaux, s'est ensuite appropriée en changeant le nom de *Julia* en celui de *Catharina*. Voici la piece originale que M. de la Monnoye ne fait pas difficulté d'attribuer à Pétronne:

Me nive candenti petiit modo Julia. Rebar
Igne carere nivem, nix tamen ignis erat
Quid nive frigidius? nostrum tamen urere pectus
Nix potuit manibus, Julia, missa tuis.

Quis locus insidiis dabitur mihi tutius amoris,
Frigore concreta si latet ignis aquâ?
Julia sola potes nostras extinguere flammas,
Non nive, non glacie, sed potes igne pari.

Voici la traduction que la Monnoye en a faite.

Que dans la neige il se trouve du feu,
Pas n'aurois cru que cela se put faire;
Mais lorsqu'Iris par maniere de jeu,
Hier m'en jetta, j'éprouvai le contraire:
Par un effet, qui n'est pas ordinaire,
Mon cœur d'abord brûla du feu d'amour.
Or, si ce feu part du propre séjour,
Où le froid semble avoir élu sa place,
Pour m'empêcher de bruler nuit & jour,
N'usez, Iris, de neige ni de glace;
Mais, comme moi, brulez à votre tour.

Ange Politien, dont les poésies sont trop peu connues en France, a imité, ou pour mieux dire, a surpassé Pétronne dans le distique suivant:

Nix ipsa es, virgo, & nive ludis: lude; sed ante
Quàm pereat candor, fac rigor ut pereat.

M. de la Monnoye avoit une pension de 600 liv. que lui faisoit M. le Duc de Villeroy; il en a consacré la mémoire dans plusieurs de ses vers.

Sur ma tombe, quand d'Atropos
Je serai devenu la proie,
J'ordonne qu'on grave ces mots:
Ci gît Bernard de la Monnoye,
Qui fit son principal honneur,
Non pas d'avoir pendant cinq lustres,
Eté des Comptes Correcteur,
Ni fait la figure d'Auteur
Dans le corps des Quarante illustres,
Ni d'avoir remporté cinq fois

Le prix du Parnasse françois ;
Mais d'etre mort pensionnaire
D'un Duc aimable, dont le cœur,
De la bonté, de la valeur
Est le domicile ordinaire ;
A qui l'honneur, la bonne foi
Servent de souveraine loi.
Le nommer n'est pas nécessaire ;
On voit bien que c'est Villeroy.

On trouve dans le même endroit les vers suivans sur le même sujet.

Le fameux bienfaiteur de Virgile & d'Horace,
Mécene sçavoit bien que du bruit de son nom
Ces deux favoris d'Apollon,
Feroient retentir le Parnasse.
Mais pourquoi tous les ans, Mécene illustre & cher,
Vos dons viennent-ils me chercher ?
Moi qui ne suis rien moins qu'un Horace, un Virgile;
Ah! c'est que votre main, à donner plus habile,
Lorsqu'elle fait du bien, souhaite le cacher.

Cette version de l'épigramme de l'anthologie sur Niobé, que les Dieux changerent en pierre, sculptée par Praxitelle, est heureuse.

De vive que j'étois, les Dieux
M'ont changée en pierre massive :
Praxitelle a fait beaucoup mieux ;
De pierre, il m'a sçu rendre vive.

* Bekker, l'Auteur du *Monde enchanté*, étoit d'une laideur si affreuse, que la representation de Lucifer, tel qu'on prétend que le peignit autrefois Spinelle, dit M. de la Monnoye, ne l'étoit pas, je pense davantage. C'est cette laideur qui a donné lieu à l'épigramme suivante de l'Auteur.

Oui,

Oui, par toi de Satan la puissance est bridée ;
Mais tu n'as cependant pas encore assez fait :
Pour nous ôter du Diable entierement l'idée,
Bekker, supprime ton portrait.

« La garnison qu'il m'a fallu essuyer ces jours-ci, écrivoit le 30 9bre. 1681, M. de la Monnoye à un de ses amis, ne m'a pas permis de vous récrire plutôt. L'Escuriau m'avoit envoyé le Capitaine Lordelot, Sergent fameux, accompagné de six pendards, qui n'ont pas voulu sortir de chez moi, *donec reddiderim novissimum quadrantem* ». M. de la Monnoye a fait trois épigrammes sur ce sujet.

Je sçais comme il faut encenser ;
Mais il s'agit de financer,
Grand Roi, je n'en sçais point l'usage.
De grace exempte-moi de grossir ton trésor,
Et considère que le Mage
Qui présenta l'encens, ne présenta point l'or.

Dans la dissertation de l'Auteur sur l'épigramme de l'hermaphrodite, après l'avoir rapportée en vers latins de Pulex, ou Pulci, en grec de Politien & de Lascaris, il la traduit ainsi.

Ma mere enceinte & ne sçachant de quoi,
S'adresse aux Dieux : là-dessus grand bisbille.
Apollon dit, c'est un fils, selon moi ;
Et selon moi, dit Mars, c'est une fille :
Point, dit Junon, ce n'est fille ni fils.
Hermaphrodite ensuite je naquis.
Quant à mon sort, c'est, dit Mars, le naufrage ;
Junon, le glaive, Apollon, le gibet.
Qu'arrive-t'il ? Un jour sur le rivage,

Je vois un arbre, & je grimpe au sommet.
Mon pied se prend ; la tête en l'eau je tombe
Sur mon épée. Ainsi, trop malheureux
A l'onde, au glaive, au gibet je succombe,
Fille & garçon, sans être l'un des deux.

Ce vol. est terminé par une notice des œuvres de M. de la Monnoye qui n'ont pas été recueillies, mais qu'on trouve imprimées dans différens recueils, ou à la suite des livres qui y ont donné lieu. Elles consistent en éloges de sçavans, en observations critiques & remplies d'érudition sur divers écrits, tels que le *Cimbalum mundi*, le *Menagiana* & la *Pancharis* de J. Bonnefons, la vie & les ouvrages de Sarazin, le jugement des sçavans de Baillet, le *Poggiana*, les nuits de Strapparole, Baluse, les opuscules de Colomiès, le songe de du Vergier, les joyeux dévis de Bonnaventure des Perriers, le songe de Poliphile &c. &c. Il reste encore beaucoup d'ouvrages non imprimés ; les éditeurs de ces deux volumes n'ont prétendu que recueillir ses poésies : il seroit à désirer qu'ils rassemblassent plusieurs des pieces dont ils donnent la notice.



LE SONGE D'IRUS, ou, *le Bonheur. Conte en vers à J. J. Rousseau, suivi de Silvestre, Conte en prose, de quelques apologues, &c.* A Paris, chez J. P. Costard. 1770.

DEPUIS le rétablissement des lettres en France, jamais les Poëtes, les Orateurs, les Ecrivains dans tous les genres, les Artistes de toute espece n'ont été, ou du moins n'ont paru si sensibles à la critique, que ceux de nos jours. S'ils manquent de talens pour justifier les défauts qu'elle relève dans leurs productions, ils s'en vengent par des invectives & par des calomnies qu'ils répandent adroitement; & si par malheur, ils avoient quelque crédit, ils ne rougiroient pas de surprendre la justice de leurs protecteurs, & de les armer contre le téméraire qui oseroit dire librement ce que le public a dit avant lui. On n'aura pas cet odieux reproche à faire à l'Auteur du *Songe d'Irus*. Il pense « qu'on ne doit pas plus se glorifier de son esprit, que de la couleur de ses cheveux: nous n'avons pas plus fait, dit-il, pour avoir, ou non, du génie,

que pour être blonds ou bruns. Ce qui dépend de nous, c'est de faire un bon usage de nos talens, si nous en avons; d'être vrais, & de tendre à la vertu. La vanité ne tourmente que les sots; & si je l'ai *été*, je ne veux plus l'être ».

Le Songe d'Irus est précédé d'une épître en prose à M. Rousseau, dans laquelle l'Auteur le regarde comme un des plus grands Apologistes de la morale chrétienne. C'est, dit-il, la plus sublime, la seule philosophie.... mais venons à ses poésies.

Irus demande au bonheur où sont ses temples; s'il brille chez les Rois, ou s'il se cache chez les mortels; s'il préfère les champs à la ville, ou s'il n'habite que chez la médiocrité ? Le pauvre Irus accablé de fatigue, s'endort sous un chêne, en faisant ces questions; les Dieux pour le consoler lui envoyerent ce songe.

Il vit d'abord un Roi qui, d'une cour brillante,
Et d'un peuple nombreux étoit environné.
On vantoit sa valeur, son regne fortuné;
On benissoit surtout sa douceur bienfaisante :
Image de Louis, au fond des cœurs vivante,
On portoit son nom jusqu'aux cieux;
Il entroit dans sa capitale,
Triomphant, chéri, glorieux,
Et marquoit à chacun sa bonté liberale.

Irus étoit enchanté : ce Roi doit goû-

ter les appas de la suprême félicité; partout on l'aime, on le révère. Oh! voilà l'homme heureux, ou il n'en est pas. Irus le suit au palais, on y entre en liberté; le monarque est accessible au peuple comme aux grands; il se met à table avec sa cour : l'allegresse s'y régnoit.

Un cri du Roi la trouble. On s'empresse & tout change.
On transporte le Prince. Or d'une goute étrange
C'étoit un accès violent,
Ce bon Roi méritoit un bonheur sans mélange,
Disoit Irus, en s'en allant.

Un jeune Sultan, qui n'avoit point la goute, parut, suivi de sa jeune maitresse & de tous ses plaisirs : il étoit triste, & rien ne pouvoit charmer son ennui; on enfonce la porte; le peuple curieux le déchire, & s'écrie : *meurs tyran* : Irus saisi d'horreur, voit la sultane même insulter dans sa rage les restes palpitans de cet infortuné. Ainsi perissent les méchans, disoit Irus : sans doute cet homme est coupable; le bonheur n'est pas fait pour des gens comme lui.

Irus ne voit plus rien qu'une vieille, petite, maigre, fort voutée, qui le tire brusquement, & lui dit, tu vois le bonheur. Ecoute. J'avois quinze ans lorsque mon pere me dit qu'il vouloit me marier. Tout

comme il vous plaira. Le prétendu est riche. Tant mieux. Mais il n'est pas jeune. Que m'importe? Il est bossu: bagatelle! J'épousai le bon homme. Je paroissois fort indifférente; mais voici quel étoit mon plaisir. Mon mari me trouva acariatre; je fus si despotique, j'eus tant de caprices, je fus surtout si dévote, je fis jouer tant de ressorts, que le pauvre benet mourut. Un douaire immense me consola, & je gouverne un fils, espece d'imbécile, digne du pere, & ma vieille servante. J'aime mon perroquet & mon singe, deux animaux qui me font croire que j'ai un cœur. Madame, dit Irus, je n'envie point votre félicité; elle est digne d'un tigre, & non d'une ame humaine.

Irus voit sortir d'un hameau un couple simple, jeune & charmant, qu'on venoit d'unir: ils étoient suivis de tous les habitans, &c. Irus est invité à la fête; il boit, danse, rit; il conduit le couple dans sa chaumiere, triste réduit de la misere & du travail. Il ne s'attendoit point, après un si beau repas, de trouver un si pauvre asyle. Camarade, lui dit son voisin, demain tu verras travailler ces époux, & leurs enfans seront aussi misérables qu'-

eux. Eh pour qui nous consumons nous ?

Pour des hommes insatiables,
Voluptueux, impitoyables,
Qui nous font souffrir mille maux.
On nous accable sans relâche;
C'est toujours la corvée & toujours les impôts :
Nous arrosons de pleurs le pain qu'on nous arrache.

Irus épouvanté dit qu'il croyoit trouver là le bonheur. Il voit, auprès d'une maison d'assez bonne apparence, un vieillard dont l'air de bienfaisance, la longue barbe & la fraicheur inspiroient le respect. Je goûte, lui dit-il, une douceur parfaite; ma femme & moi vivons en bonne union. Mon fils, mes deux filles & moi travaillons ensemble. Vous devez bien chérir la vie, dit Irus. Assez, répondit le vieillard; je suis pourtant honteux de voir mon voisin qui marie sa fille au Seigneur du canton; je voudrois égaler ce voisin; il n'est pas plus que moi. Irus quitte le fanfaron.

Près de là ronfloit un rustre vigoureux; Irus l'éveille : que ne me laissiez-vous dormir ? Je n'ai besoin de rien, passez. Tu me semblois plus à plaindre qu'un autre, & je te vois charmé de ton sort.

Oui, mon cher, quoique je mandie,
Sans chagrin, je passe la vie;
Je ne fais rien, je vis sans soins.
Alors se croyant sans témoins,

Et d'Irus regardant la poche,
Il vit une bourse de cuir,
Dont le cordon vouloit sortir,
Le fripon doucement l'accroche.
Aussitôt certains hommes bleus
Viennent se montrer derriere eux;
On prend le coquin, on l'enchaine,
Et sans tarder on vous l'entraine.
Hélas! disoit Irus, en plaignant ce malheur,
Quel chemin as-tu pris pour aller au bonheur!

Irus voit une femme jeune & mourante; ses regards fixent avec tendresse un époux qui voudroit renfermer sa douleur; il tache par ses discours d'écarter les horreurs de ces derniers momens.

Ton courage, dit-il, égale ta sagesse;
Ose considérer le suprême bonheur,
Chere épouse; il t'attend; il est la récompense
Des vertus & de l'innocence;
Il commence déja dans le fond de ton cœur.
Nos ames, je le crois, à jamais réunies,
Bientôt partageront des douceurs infinies.
Ah! ne regrettons plus notre félicité;
La plus durable, hélas! n'est pas moins passagère.
Je vois briller l'éternité....
Je reste un moment sur la terre
Pour ces enfans cheris, gages d'un pur amour,
Images d'une tendre mere,
Et je m'en flatte, je l'espere,
Je vole te rejoindre au céleste sejour.
Je sens mieux que jamais combien je te suis chere,
Dit l'épouse avec fermeté.
Ah! dans ta sensibilité
Tu puises cette force intrépide, héroïque.
Que ton discours me communique.
Inspire les à nos enfans,
Ces grands & rares sentimens!
Quelquefois de ceux d'une mere
Daigne aussi leur parler.... Puissent-ils de leur pere
Egaler la vertu!... Grand Dieu! je m'affoiblis....

Laisse-moi, digne époux, faire le sacrifice
De ces objets que je chéris;
L'éternité s'approche. . . . Ah! Dieu sera propice
Aux vœux que je ferai pour vous.
Le respect, la douleur s'emparent de l'époux;
Il quitte cette main, déjà froide, glacée,
Et qu'il vient de serrer pour la derniere fois;
Et tandisque la mort exécute ses loix,
Il dit encore adieu des yeux, de la pensée.
Il s'éloigne enfin à pas lents,
Verse un torrent de pleurs, embrasse ses enfans,
Bientôt il les conduit à la fatale bierre,
Se prosterne avec eux, & la famille entiere,
Le regrêt, la mort dans le cœur,
Embrasse avec respect l'objet de sa douleur.
On l'emporte à la fin. Irus verse des larmes.
O spectacle à la fois cruel & plein de charmes!
Qui pourroit, disoit il, respectables époux,
S'arracher l'un à l'autre, & s'aimer comme vous?

Irus rencontre une maison ouverte, asyle d'un grave personnage.

Des éclairs partoient de ses yeux
Un manuscrit ouvert sur un banc de verdure,
Un air rempli d'humanité,
Et la prudence unie à la vivacité,
Surtout une morale pure,
Tout annonce un grand homme, &c.

C'étoit un écrivain philosophe, cherchant la vérité, s'appliquant à venger la vertu. Mais hélas! qui s'occupe d'elle? Un jour un inconnu, dit-il, m'accuse de nier la providence, moi qui l'adore & benis son divin secours; maintenant je chéris mon obscurité. Irus embrassa cet éleve de la sagesse, qui disparut, & ne laissa qu'un nuage à sa place.

Irus se trouve transporté au palais ; un célebre Avocat plaidoit avec la plus grande éloquence, & s'élevoit contre des abus frappans ; la scene change ; Irus se trouve dans la chambre de la femme de l'Avocat ; elle étoit au lit ; un jeune Officier se glisse auprès d'elle, baise tendrement sa main ; Mad. le laissoit faire. Irus est indigné de voir tromper l'honnête Avocat qui s'épuisoit de travail, lorsque le Robin entre ; l'Officier s'envole, & Mad. court embrasser son mari.

Cet homme loge le bonheur,
Disoit le pauvre Irus dans le fond de son ame ;
Il croit qu'on l'aime. Homme d'honneur,
Rends bien des graces à ta femme
De sa fourbe & de ton erreur.

Irus voit réparoitre la ville du bon Prince ; le maitre n'y étoit plus ; mais il vit un objet rare.

Sans être homme ni femme, il en avoit les traits.
Quel étoit donc son sexe ? Avec beaucoup de peine,
Irus ne pus le deviner.
Je n'en sçais rien non plus : n'allez pas chicanner,
Deux ailes en tous lieux transportoient ce fantôme.
Jamais en place il ne restoit,
Et l'asyle des grands souvent le rebutoit ;
Du pauvre il effleuroit les retraites de chaume ;
La médiocrité quelquefois l'arrêtoit.
Il s'approche d'Irus, lui dit tout bas : écoute.
Rien ne me fixe, ami ; je suis toujours ma route.
Modére tes désirs, conserve ta santé,
Travaille pour le nécessaire,
Sois juste, dis la vérité ;

Chez toi, de tems en tems, je pourrai bien me plaire;
Tous les foibles mortels sont égaux à mes yeux.
Quoique je sois partout, aucun d'eux ne m'attache;
Car la santé, la paix, l'aisance, que je sçache,
N'habitent guère ensemble en ces profanes lieux.
Dès que l'un d'eux me quitte, aussitôt je m'envole.
Ce n'est que dans les cieux que tu m'embrasseras.
Si tu suis mes conseils, tu m'en remercieras;
Abandonne tout soin frivole.
On n'achète point le plaisir.
Raproche-toi de la nature;
Etouffe maint fougueux désir,
Pour t'épargner un vain murmure.
Irus bien éveillé médita ce discours;
Le pauvre homme prit sa cognée,
Travailla toute la journée,
Et continua tous les jours.
Ce fut bien fait à lui: car bien qu'il eut pris femme
D'une humeur difficile, il fut assez heureux,
Grace à ce songe officieux.
J'en souhaite un pareil du meilleur de mon ame,
A plus d'un époux soucieux.

Ce Songe qui offre une variété agréable, est suivi de plusieurs apologues auxquels, par respect pour La-Fontaine, l'Auteur n'a pas osé donner le nom de fables. Il y a cependant bien des imitateurs de ce grand homme, qui, avec moins de talens que l'Auteur du *Songe d'Irus*, n'ont pas eu la même modestie. De tous les genres de poésie, la fable est celui dans lequel les Poëtes françois se sont le plus exercés, & il faut avouer qu'en suivant encore de bien loin les traces de La-Fontaine, ils ont produit des pieces très-estimables. Nous n'en choisirons

que deux parmi celles qu'on trouve dans ce recueil.

LISE ET COLIN.

Lise & Colin, jeunes & s'aimant bien,
Pleins de candeur, comme on l'est au bel âge,
Désiroient fort le nœud du mariage.
Beaucoup d'amour & peu de bien,
En est-ce assez pour entrer en menage ?
Lise & Colin n'avoient rien davantage.
Quoique vous en disiez, vous autres gens de cour,
Je fais grand cas d'un tendre amour,
Surtout d'un amour de village;
Il est fidèle, honnête & sans détour.
Quand on aime, on a du courage;
Voilà Lise & Colin unis.
Mais, dites vous, le tems qui tout ravage,
Va briser ces nœuds si chéris.
L'amour déloge avec les ris,
S'ils ont du pain pour tout partage.
Il est vrai, gens du monde, & surtout parmi vous,
Qui ne voyez rien de plus doux
Que l'or, ce trompeur avantage.
Mais Colin travailloit, & Lise étoit si sage!
Leur modération valoit mieux que Plutus,
Et de leurs tendres soins l'estime étoit le gage.
Le ciel bénit tant de vertus;
La médiocrité leur echut en partage:
C'est celui du bonheur. Ils en firent usage,
Et leurs enfans apprirent d'eux
A vivre en paix, à faire des heureux.
Voilà pourtant un fortuné menage;
Mais vous ne croyez point encor
A ce couple charmant digne de l'âge d'or:
Songez donc qu'il fut pauvre, & vécut au village.

Ce tableau est moins un apologue qu'une simple réflexion morale; La-Fontaine en a de semblables; mais, comme

le dit l'Auteur lui-même dans sa préface, il faut avoir le génie & les graces de ce grand homme, pour se mettre ainsi au-dessus des regles. On ne peut cependant point blamer l'Auteur ; il laisse au Lecteur la liberté de donner à ces pieces, le titre qu'il voudra. La suivante est véritablement une fable.

LE BOURGEOIS ET LA COLONNE DE MARBRE.

Certain Bourgeois vint à la cour,
Curieux de voir ce séjour,
De marbre un superbe portique
S'élevoit au fond du jardin,
Et le Bourgeois assez rustique,
Admire une colonne, il y porte la main;
Le poli de ce marbre & sa hauteur extrême
Lui donnent du plaisir & de l'étonnement.
Tandis qu'il s'extasie & raisonne en lui-même,
Le pied glisse au pauvre homme : il tombe lourdement;
Son front va heurter la colonne.
Le Bourgeois fort blessé se plaint amèrement :
Si vous êtes polis, vous êtes durs vraiment,
O marbres orgueilleux, que l'éclat environne!
Adieu donc, je pars dès ce jour,
Et ne reviens plus à la cour.



MELANIE, *drame en trois actes & en vers*. A Amſterdam, chez Van Harrewelt. 1770.

LE *Comte de Comminges*, *Euphemie*, l'*Honnête Criminel*, *Eugenie*, *Fayel*, *Gabrielle de Vergi*, & quelques-autres drames fort touchans, remplis d'intérêt; voilà depuis quelques années quels ſont, chez les François, les jeux de Melpomène: ce genre a plu, peut-être beaucoup plus par ſa nouveauté que par ſa beauté réelle & par ſon utilité. Quoiqu'il en ſoit, nous n'examinerons point ici s'il eſt bon en lui-même, s'il eſt digne du théâtre, ſi la ſcene ennoblie, enrichie, embellie par les chefs-d'œuvre des Corneille, des Voltaire, des Racine, des Crébillon n'eſt pas un peu dégradée par ces drames ſinguliers ou monſtrueux, comme quelques-uns les appellent? Nous n'examinerons point ſi les petits malheurs qui arrivent dans l'intérieur des maiſons, ſont dignes, ou ne le ſont pas de la majeſté de la tragédie, & ſi des citoyens obſcurs doivent paroitre ſur la ſcene à la place juſqu'ici occupée par les Rois, les héros,

les plus illustres personnages, soit de l'antiquité, soit des tems modernes. Outre que cette discussion nous conduiroit trop loin, nous aurions à craindre encore que notre opinion ne trouvât trop de contradicteurs. Quelquee xtraordinaire, singulier même, si l'on veut, que paroisse ce genre,& qu'il le soit en effet, il plait, grace aux talens des poëtes qui le cultivent, & qui paroissent s'y être consacrés: mais de tous les drames qu'il a produits aucun, sans exception, n'a mérité les applaudissemens & les succès qu'a eus,& que devoit avoir l'intéressante Mélanie. Le sujet en est simple, & par malheur il est plus que vraisemblable: son Auteur (M. de la Harpe) lui a donné toute la force de son génie & toute la chaleur de sa versification; cette piece pouvoit-elle ne pas réussir même auprès des lecteurs les plus insensibles? La jeune Mélanie, belle, aimable & d'une extrême vivacité vivoit dans un couvent dès sa plus tendre enfance; son pere, M. de Faublas, ne respire que pour Melcour, frere de Mélanie, jeune homme ambitieux, dur & poli, militaire de très-grande espérance. Le désir de hâter l'avancement de son fils, & la foible connoissance qu'il a du caractère de sa

fille, qu'il n'a presque point vue, a déterminé Mr. de Faublas à la contraindre de prendre l'habit de religieuse, ainsi qu'elle même avoit paru le désirer dans son enfance, & il lui a fait part de ses austères intentions. Par malheur pour Mélanie, elle a vu au parloir un jeune parent de sa mere, (Monval) qui l'aime, & pour lequel elle s'est enflammée. Dès ce moment, elle a éprouvé le plus invincible dégoût pour l'état de religieuse: sa situation est cruelle, & d'autant plus désespérante, que c'est ce même jour qu'elle doit prononcer plubliquement ses vœux; ses parens sont avertis, leurs amis sont rassemblés, & dans quelques momens la funeste cérémonie doit être consommée. C'est dans cet instant même que le drame commence.

ACTE I, *scene* 1re. Mme. de Faublas fait part à son époux du chagrin mortel de sa fille; elle le presse, le conjure de permettre à la jeune Mélanie de ne point les prononcer ces vœux qu'elle déteste, & qui vont faire le malheur de sa vie. M. de Faublas ne connoit & ne veut connoitre que le grand intérêt de son fils; il est inexorable, & c'est, dit-il, à Mélanie à se soumettre à ses volontés paternelles. Mme.

de Faublas fremit; elle doit obéir, repond-elle à son époux,

Elle doit obéir, je le sçais; mais Monsieur,
Je ne puis vous celer ma douleur maternelle.
De mon respect pour vous cette épreuve est cruelle.
Notre sang doit avoir de plus grands droits chez nous;
Mon cœur prendra toujours son parti contre vous.
Si mon époux enfin, sûr de ma complaisance,
Vouloit ne point user de toute sa puissance,
Tandis qu'il en est tems, s'il vouloit consentir
A révoquer l'arrêt dont il nous voit fremir;
Ah! la reconnoissance & durable & sincere,
Qui mettroit à ses pieds & la fille & la mere,
Lui feroit éprouver un bonheur plus certain,
Plus pur, plus légitime, & bien plus doux enfin
Que tous ces vains honneurs dont l'image incertaine
Offre dans l'avenir une pompe lointaine,
Une grandeur frivole & soumise au hazard,
Qui souvent nous échappe, & vient toujours trop tard.

M. de Faublas s'indigne de ces représentations, persiste à vouloir absolument que sa fille soit religieuse, & qu'elle se sacrifie au bonheur de Melcour, son frere, dont il fait l'éloge, & qu'il accuse sa mere de ne point aimer: Mme. de Faublas se justifie de ce reproche, & ne fait point, à la vérité, l'éloge de son fils.

Il est dur & poli, c'est beaucoup; mais pourtant
De son cœur jusqu'ici le mien n'est pas content.
Je ne le crois ni vrai, ni noble, ni sensible;
A toute émotion il est inaccessible;
Il agit, parle, écoute avec un front égal,
Ne croit jamais le bien, & croit toujours le mal.
Jamais quand il vous parle, il ne regarde en face.
Son coup d'œil vous évite, & son souris menace.
D'ailleurs, plein de mépris pour tous ses concurrens,
Je sçais qu'il a tenu des discours imprudens.

Sur le Marquis d'Orcé, qui l'aura sçu, sans doute;
Pour un mot indiscret on sçait ce qu'il en coute
Dans l'état qu'il embrasse on ne pardonne rien.
Enfin c'est à vos yeux un tresor, un soutien;
Mais quand ce fils, objet de votre amour extrême,
Vous aimeroit autant que vous l'aimez vous-même,
Quand vous n'auriez conçu que l'espoir le plus sûr,
Je le redis encor, il doit m'être bien dur
De voir ma Mélanie ainsi sacrifiée,
Languir dans l'abandon par son pere oubliee,
Et menée, en pleurant, jusqu'au pied de l'autel,
S'imposer par son ordre un supplice éternel.

A toutes ces raisons, à toutes ces prieres, M. de Faublas oppose une résolution immuable. Ce dégoût apparent de Mélanie, dit-il, n'est qu'un caprice passager qui s'évanouira devant son ancienne vocation; c'est un mouvement d'inconstance que le Curé, qui doit l'entretenir, & la guider dans la bonne voye, dissipera bientôt. En effet, le Curé entre (*scene 2me.*): M. de Faublas l'invite à déterminer sa fille: vous vaincrez, lui dit-il, ses injustes dégoûts: je sçais, dit l'honnête Curé,

. . . . . . Je sçais ce qu'ici je dois faire,
Et je ne trahirai vous ni mon ministere.
Avant de vous repondre & de prometre rien,
Il me faut avec elle avoir un entretien.
Je veux lire en son cœur, je veux le bien connoître
Sur ses devoirs alors, sur les vôtres peut-être,
Je pourrai vous parler avec sincérité.
Vous entendrez de moi la simple verité.
N'espérez rien de plus...

M. & Mme. de Faublas se retirent: le

Curé reſte ſeul. Mélanie triſte, abattue, déſolée, approche. Le Curé compatit à ſes peines, cherche à la conſoler, & lui promet dans cette occaſion de lui tenir lieu de pere. Un pere ! s'écrie Mélanie,

Un pere ! . . il m'en faut un. . . Que n'ai-je un pere, helas !
Il plaindroit mes tourmens, il m'ouvriroit ſes bras.
Ce nom doit conſoler. . . ce nom me deſeſpère.
Faut-il éterniſer mes tourmens, ma miſere,
Livrer à ma douleur le reſte de mes jours,
Promettre de ſouffrir, & de pleurer toujours ?
Je n'en ai pas la force, & ma raiſon s'égare.
La nature & le ciel, tout me ſemble barbare.

Le Curé offre à Mélanie, ſes ſoins, ſes ſecours, ſes prieres, ſes larmes, s'il le faut, pour changer M. de Faublas; mais il demande à Mélanie, comment il eſt poſſible qu'elle ait ſi ſubitement pris du dégoût pour la vie réligieuſe. Hélas, dit Mélanie, je n'en connoiſſois que les feintes douceurs : une religieuſe que j'aimois, & qui paroiſſoit contente de ſon ſort, eut une maladie mortelle; je ne la quittai point; elle expira dans mes bras; & dans ſes derniers momens, la vérité lui arracha cet aveu, qui depuis n'a ceſſé de me tourmenter :

On vous trompe, on vous perd, ma chere Mélanie.
A votre âge on ſent peu ce que l'on ſacrifie,
En ſe faiſant eſclave, en prenant cet habit :
Vous l'apprendrez trop tard; je ſçais qu'on vous a dit

Je sçais que vous croyez que dans nos saints aziles
Tous les jours sont serains, tous les cœurs sont tranquilles ;
Mais pour vous abuser sçachez qu'on est d'accord.
On ne vit en ces lieux qu'en désirant la mort,
Et l'on n'y meurt jamais qu'en détestant sa vie.
Que mon exemple au moins détrompe Mélanie.

Au récit de cette triste confession, Mélanie ajoute l'aveu de son goût pour Monval. La réponse du Curé est respectable.

Ecoutez, mon enfant, votre ingénuité
Sans doute a droit de plaire au Dieu de la bonté.
Il ne veut point de nous d'offrande involontaire ;
Je n'irai point non plus par un langage austère,
Joindre encor à vos maux un effroi douloureux,
Qui loin de les guérir, les rendroit plus affreux.
Ainsi, sans m'élever contre un amour profane,
Que la religion dans votre état condamne,
Je m'occupe avec vous de vos seuls intérêts....
. . . .
. . . .
Je dirai ce qu'il faut pour fléchir votre pere,
Mon devoir me l'ordonne, & j'y vais satisfaire.
Ce n'est que par degrés qu'on le peut ramèner :
Le péril est pressant, il le faut détourner.
. . . .
. . . .
Mais dans tous ses desseins, s'il veut perseverer,
S'il brave mes discours & votre resistance,
Ma fille, contre lui, qu'elle est votre defense.

Mélanie est plongée dans la douleur ; elle frémit : allez, dit le Curé.

Allez, rassurez-vous, vous êtes sous les yeux
Du Dieu consolateur qui reste au malheureux.
Comptez sur mes secours, souffrez que ma presence
Vous porte quelquefois une foible assistance.
Vous aurez en tout tems, contre un fort ennemi,

Le ciel & vos vertus, une mere, un àmi.

ACTE II. *ſcène I.* Le jeune Monval éperdu pour Mélanie, & déſeſpéré du ſacrifice que l'on exige d'elle, ſe plaint avec amertume à Made. de Faublas de la dureté tyrannique de ſon époux. Le Curé vient avertir cette mere affligée de voler à ſa fille; il attend M. de Faublas; il entre, & le Curé, moins doux avec lui qu'il ne l'a été auprès de Mélanie, lui défend, de la part du ciel, de diſpoſer de Mélanie, & de la contraindre à prononcer ſes vœux. M. de Faublas s'obſtine, s'irrite contre le Curé, qui lui répond avec nobleſſe, mais un peu durement, s'il faiſoit attention au caractère entêté de celui à qui il parle :

Vous, Miniſtre des loix, dont l'autorité ſainte
Annulle tous les vœux formés par la contrainte,
Organe des arrêts de leur temple émanés,
Oſez vous faire ici ce que vous condamnez?
A votre tribunal que tout autre en appelle;
Il trouvera dans vous un Magiſtrat fidelle;
Contre l'oppreſſion vous ſerez ſon appui,
Vous agirez en juge, & juſques aujourd'hui
Vous avez ſoutenu ce caractère auguſte;
Pour votre fille ſeule allez-vous être injuſte?
De tous vos jugemens comptable a l'équité,
Croyez vous de ce droit votre ſang excepté? &c.

M. de Faublas s'irrite de plus en plus, & ſon obſtination fatiguant le Curé, il finit par lui dire :

Les formes sont pour vous, je le sçais ; mais, Monsieur,
Vous ne séduirez point le ciel ni votre cœur.
C'est assez, votre fille attend sa destinée,
Vous allez à jamais la rendre infortunée,
Vous dedaignez ses pleurs, vous la désespérez.
C'est un crime, Monsieur, & vous en repondrez.
Pesez ces derniers mots.

Ces mots sont un outrage, répond M. de Faublas ; & cela est vrai : mais la sçène suivante est encore plus vive : c'est Made. Faublas, Mélanie & Monval qui viennent, & qui aulieu d'intercéder auprès de M. de Faublas, se répandent en plaintes, & Monval en injures. Ce Monval est très-amoureux, & sa passion ne lui permet pas de pèser les propos qu'il tient au pere de Mélanie ; aussi, loin de changer de résolution, celui-ci menace sa fille, qui est à ses pieds, de sa malediction. Mélanie furieuse tonne contre son pere.

. . . . . Non, non, je ne me connois plus,
Je cède à des transports qui m'etoient inconnus.
Vous osez attester le ciel qui vous condamne !
Qui ? Vous ! de son courroux vous vous croyez l'organe,
En joignant l'injustice à l'inhumanité !
Ah ! Vous-même tremblez que ce cri redouté,
Qu'éleve vers les cieux d'une voix desolée,
Sous les pieds des tyrans, l'innocence foulée,
Ce cri qu'un Dieu vengeur n'a jamais repoussé,
Ne sorte de mon ame, & ne soit exaucé.

L'effort de cette demi imprécation af-

foiblit Mélanie, elle s'évanouit, & son pere peut-être s'attendriroit, si l'impetueux Monval ne l'accabloit d'injures.

. . . . Regardez ces objets lamentables ;
Regardez-les. . . eh quoi ! Vos yeux impitoyables
Soutiennent froidement cet horrible tableau !
Vous êtes un tyran, vous êtes un boureau.

M. de Faublas est transporté de colère, & cette manière de le ramèner ne servant qu'à le faire persister dans sa resolution, il veut absolument que la cérémonie se fasse.

ACTE III. *Scène I.* Mélanie désespèrée, & rassemblant, autant qu'il est en sa puissance, toutes les forces de son ame, considére l'horreur de sa situation, le chagrin dévorant qui doit être son partage dans ce couvent, & les jours délicieux qu'elle eut passés avec Monval, ne balance point, & médite de finir par un suicide les tourmens qui l'accablent ; elle a fait appeller son pere. Il paroit ; la malheureuse Mélanie feint un air calme, & demande à M. de Faublas, si dans le cas où il seroit certain qu'elle mourroit par l'affreux sacrifice que l'on exige d'elle, il lui ordonneroit encore de prononcer ses vœux : M. de Faublas, qui ne sçait ce que cela veut dire, assure Mélanie qu'elle n'en mourra point, & il l'exhorte à

faire ſon devoir. Je le ferai, s'écrie-t'elle, & vous aurez bientôt ce que vous déſirez. Elle quitte ſon pere; il commence à être vivement agité; mais Made. de Faublas vient accroître ſon trouble; elle l'avertit que leur fils & le Marquis d'Orcé, que le premier avoit inſulté, ſont aux mains. M. de Faublas ſort avec précipitation; Mélanie r'entre, la douleur peinte ſur le front, la fureur ſur les lèvres. Aux tendres adieux qu'elle fait à ſa mere, celle-ci frémit : de nouvelles agitations viennent trahir le funeſte ſecrêt de Mélanie. Elle pâlit, ſes traits s'altèrent, elle tombe dans un fauteuil, en avouant qu'elle pêrit victime du poiſon qu'elle a pris. Made. de Faublas appelle du ſecours; des Sœurs approchent; M. de Faublas vient, & voit ſa fille expirante, & ſe répent trop tard. Il eſt plongé dans la douleur, quand par un dernier déſaſtre, le Curé vient annoncer à M. de Faublas la mort de ſon cher Melcour; il eſt tombé ſous les coups du Marquis D'Orcé; il ne manquoit plus à ce tableau d'épouvante que la préſence de Monval; il approche; Mélanie fait un dernier effort, & s'adreſſant à ſon amant :

Un breuvage mortel m'arrache à l'eſclavage.

Du jour où je t'ai vu, je jurai d'être à toi,
L'amour à tous les deux dicta la même loi,
Ma mere y souscrivoit, si le ciel en colère
Ne m'eut fait rencontrer un tyran dans un pere;
Il versa dans mon sein le poison des douleurs,
Plus cruel mille fois que celui dont je meurs;
Cet homme injuste & dur accabla Mélanie
Du pouvoir qu'il reçut pour protéger ma vie.
Il vit mon desespoir avec tranquillité;
La nature en son cœur n'a jamais habité.
La mort est dans le mien, des serpens le déchirent.

Ces imprécations qui font perdre des momens précieux, qui eussent pu être mieux employés à donner du contre-poison à Mélanie, échauffent le zèle du Curé; il fait une tendre exhortation à Mélanie, qui désavoue ses fureurs, demande pardon à son pere, embrasse sa mere, prend la main de Monval, qui la serre tendrement; elle expire dans ses bras, & le drame finit.

Cet ouvrage, tragédie, pièce ou drame, comme on voudra l'appeller, est rempli de force d'énergie & quelquefois de la plus belle versification: en un mot, il est digne, comme pièce de vers, des talens supérieurs & reconnus de l'Auteur de *Warwick*. Si c'étoit une tragédie que cet Auteur eut voulu réellement donner, on pourroit dire qu'elle a de grands défauts; qu'il n'est pas extraordinaire que Mélanie dans les convulsions du délire depuis

la premiere jusqu'à la derniere scène, finisse par un suicide; c'est une suite fort naturelle de sa frénesie; ce n'est que le genre de sa mort, qui pour être théâtral, n'en est pas moins invraisemblable; car quel est le couvent où l'on trouve ainsi du poison, pour se délivrer à propos des tourmens d'une vocation forcée. M. de Faublas est sans doute un homme entier & dur; mais enfin tous ceux qui lui parlent font précisement tout ce qu'il faut faire pour irriter un homme naturellement entêté: des raisons sans emportement l'eussent peut-être ramèné; on ne lui dit que des injures; sa femme le contrarie avec aigreur; sa fille le maudit; Monval qui désire de devenir son gendre, l'appelle tyran & bourreau; M. le Curé lui-même qui a parlé avec tant de douceur & tant d'humanité, ne l'entretient que pour la menacer au nom du ciel & de la nature, & M. de Faublas n'a pas tant de tort de se plaindre que son Curé l'outrage. Or, est-ce ainsi que l'on ramène un homme fortement prévenu & profondement entêté? Achile dans *Iphigénie* tient à Agamemnon des propos durs & fiers; mais le jeune Monval n'est rien moins qu'Achile, & il s'efforce peut-

être mal-à-propos d'en jouer exactement le rôle ; mais tous ces défauts même prouvent combien M. de la Harpe a un talent décidé pour le genre tragique, & ce drame est le présage de ses succès, lorsqu'il voudra faire agir sur la sçène des héros & des personnages plus agréables à Melpomène, des Rois, aulieu de bourgeois, des Princesses malheureuses, aulieu de novices de couvent, Calchas ou Anytus, aulieu de Curés. Jamais Corneille ni Racine, ni M. de Voltaire, n'ont imaginé d'abandonner la sçène à de tels acteurs. Leur genie est celui des Sophocles, des Euripides, des Echiles, qui se perdra en France, pour peu que nos jeunes Poëtes continuent à donner de tels drames.

Epitre de M. le Curé de St. J.... de L.... à l'Auteur de Mélanie *.

PErmettez qu'un simple Pasteur,

* Cette épitre où l'on fait parler ce Curé, est, dit on, de M. D., & tout caracterise ici cet aimable Poëte, esprit, finesse, critique, légereté de style. Nous croyons pouvoir nous permettre d'en rapporter une grande partie pour complaire à nos Lec-

Humble habitant d'un Presbitère,
Qui vous admire, vous revère,
Comme le digne successeur,
Et de Corneille & de Voltaire,
Leve ses regards éblouis
Jusqu'à cette vive lumiere
Etincellante en vos écrits.
Je n'ai point la pompe mondaine
De tous nos modernes Prélats,
Dont l'indolence se promene
Sous la moire & le taffetas ;
De ces Abbés à falbalas,
De ces Financiers à rabats ;
Qui dans leurs coupables largesses,
De nos dogmes se font un jeu,
Depouillant le temple de Dieu,
Pour le Tempé de leurs maitresses.
Tapi dans l'ombre d'un camail,
Je suis un bon diable de Prêtre,
Qui conduit son petit bercail,
Et qui se borne à se connoitre.

. . . .

Mais comme j'aime le beau stile,
Quelquefois, sous mon capuchon,
Je me délasse avec Virgile,
Des fatigues de la raison.
J'ai lû votre drame sublime ;
Et je n'ai pas été surpris,
Que les femmes, les beaux esprits,
Qui du Pinde assiegent la cime,
Et qui regentent tout Paris,
Vous eussent décerné le prix

---

teurs ; mais nous en écarterons avec soin quelque traits, & principalement ceux qui semblent interesser la religion,

Avec un transport unanime.

. . . .

Mais il eſt des Cenſeurs iniques ?
Aguerris à fronder les gens :
Ces enſorcélés de critiques,
Diſent que les vers ſont trainans,
Et les ſcènes ſoporifiques ;
Que l'intérêt eſt diviſé ;
Que l'action jamais n'avance,
Qu'on dialogue à toute outrance,
Sans aller au but propoſé;
Qu'au jeu de mots on s'abandonne,
Quand la paſſion doit agir,
Que l'Ecrivain toujours raiſonne
Au moment qu'il faudroit ſentir.

. . . .

O crime! ô race de pervers!
Miſéricorde ! quel blaſphême!
Moi, je prononce par moi-même,
Et non par ces échos divers,
Sur qui je lance l'anathême :
J'ai trouvé beau le plan, les vers,
Tout, juſqu'aux diſcours de la fille,
Prête à quitter cet univers.
Il faut aumoins qu'elle babille,
C'eſt le coſtume de la grille,
Et les humains ſont fort diſerts,
Quand ils expirent en famille.
Mais dans cet ouvrage enchanteur,
Ce qui me frappe & m'intéreſſe,
C'eſt ce Miniſtre du Seigneur,
Cet Apôtre conſolateur,
Qui, de l'amoureuſe foibleſſe
Eſt le ſenſible protecteur,
Et prend, pour défendre l'erreur,

Le langage de la sagesse;
Qui parle toujours sçavament.
. . . .
Et vient, lorsque la mort s'approche,
Pour figurer au denouement.
Je n'y suis plus; je m'extasie,
Lorsque je vois un saint Curé,
Qui fait, par le ciel inspiré,
Les honneurs d'une tragédie.
Déjà, dit-on, vos partisans,
Dans les boudoirs criant merveille,
Sur votre autel portent l'encens
Dont s'enivroit le bon Corneille:
Ces aristarques souverains,
Que toujours le goût illumine,
Qui tiennent l'urne des destins,
Ont comparé vos vers divins
Aux vers sonores de Racine;
Sa lyre a passé dans vos mains;
C'est mon avis: Je pense même
(Au risque de faire un affront
A ces maitres du double mont)
Que l'avenir, Juge suprême,
Leur otera leur diadême,
Pour le poser sur votre front.
Sans doute, ils ont quelque génie;
L'un peignit l'ame des héros,
Et de la poudre des tombeaux
Fit sortir l'antique Italie;
A tous il sçut donner la vie.
La politique est embellie
Et s'échauffe sous ses pinceaux;
Il fut un Dieu pour sa patrie,
Et créa même ses rivaux.
L'autre, éloquent, sensible & tendre,
Peignit les orages des cœurs;

L'amour, qui mêle ses fureurs
Aux soupirs qu'il nous fait entendre,
Qui s'agite, marche au hazard,
Attendrit jusques dans ses crimes,
Et qui pleure sur le poignard
Dont il va frapper les victimes;
Dans *Cinna*, dans *Britannicus*,
Phedre, *Le Cid*, *Iphigénie*,
Mithridate, *Sertorius*,
Et Bajazet, & *Pulcherie*,
Je vois des moyens bien tissus,
Les ressorts de la tragedie
Déployés sans être apperçus;
Des passions & des vertus
Contrastant avec énergie;
Un goût délicat, éclairé,
Qui m'entraine par sa magie;
Mais dans tout cela je défie
Qu'on me fasse voir un Curé.
C'est du Curé que je raffolle;
Si le reste est moins éclatant,
Le Curé bientôt m'en console,
Et je me pâme en l'écoutant. ..
Je me passionne & me damne,
Voulant imiter votre feu.
C'est la main d'un *Prêtre* de Dieu
Qui vous ceint d'un feston prophane.
Mes vœux ne seront point trompés:
Oui, vous serez, malgré la haine,
Ou le Sophocle de la sçène,
Ou le lecteur de nos soupés.
S'il vous prend par fois fantaisie
D'aller entendre mes sermons,
Ou de me voir quand j'officie,
Je sçais ce que nous vous devons.

En mémoire d'un tel chef-d'œuvre,
Je veux que vous & vos lauriers,
Vous soyez installés dans l'œuvre
Près du moins sot des Marguilliers.
Ce qui tient à mon ministère,
Eau bénite, exhortations,
Conseils paternels, oraisons,
Je vous promets le tout en frere:
. . . .

Transactions philosophiques, &c.

SECOND EXTRAIT.

IL y a quelques années que nous n'avions d'autre embarras, & c'en étoit un bien agréable pour nous, que celui de rendre compte aussi briévement qu'il nous étoit possible, du grand nombre d'articles intéressans & utiles qui composoient cette excellente collection philosophique. Ce volume nous donne bien du soin aujourd'hui, mais par une raison toute opposée; nous y cherchons des articles vraiment intéressans; il y en a sans doute quelques-uns; mais ils sont en si petit nombre, & la plûpart même sur des sujets si fréquemment traités, si généralement connus, qu'on aura peut-être bien de la peine à supposer que le recueil de cette

année soit réellement l'ouvrage des sçavans les plus célèbres de toute la terre habitée. Quoiqu'il en soit, arrêtons-nous encore quelques momens sur les articles qui ont mérité le plus d'être insérés dans ce volume ; peut-être dans la suite, lorsque nous le parcourrons avec plus de soin & d'exactitude, y en trouverons-nous quelques autres, moins intéressans à la vérité que ceux dont nous allons parler, mais que nous jugerons devoir être annoncés.

Le 10me. article est formé d'une lettre écrite au Président de la société royale de Londres, par M. Ellis, dans laquelle cet observateur rend compte des expériences qu'il a faites avec succès, pour conserver dans un état propre à la végétation, les glands pendant une année entiere, & sans les planter. L'objet de M. Ellis, dans ses expériences, a été de trouver un moyen de transporter les sémences les plus utiles des indes orientales, dans les colonies angloises d'Amérique. Il y a quelques années que M. Ellis avoit tenté, comme il le dit, de conserver des glands & des noix, en les enduisant de cire : mais ses essais n'avoient point réussi; 1°. parceque les noix avoient été sechées au four, suivant la méthode usitée en Espagne, quand

on veut les transporter : 2°. parceque les glands avoient été gâtés ; 3°. parceque la cire qu'il avoit versé sur ces noix & ces glands, étoit trop chaude. Mais, éclairé par les fautes même qu'il avoue s'être opposées aux succès de ses expériences, M. Ellis a apporté de nouveaux soins dans ses tentatives & il a réussi. Ce Sçvant rend compte de ses tentatives, & décrit exactement, & même, si l'on veut, un peu prolixement, tout ce qu'il a fait, tous les soins qu'il a pris pour assurer le succès de ses expériences.

M. Guill. Aiton, Intendant des jardins de Mme. la Princesse de Galles, plánta, au mois de 10bre. 1767, des glands qu'il avoit conservés d'après la méthode de M. Ellis, & dès les premiers jours du mois de Mai suivant, il présenta à la sociète roy. deux vases où étoient deux jeunes chênes de 4 & de 6 pouces de hauteur.

Dans le douzieme article, on lit une lettre envoyée par M. le Dr. Monro, Memb. de la soc. roy., à M. le Dr. Matty, Secrétaire de la même société. Cette lettre, écrite par M. Farley d'Antigoa, a pour objet les bons effets de la racine de cassi. M. Farley, Médecin, s'est servi plusieurs fois & toujours avec succès, de

la racine de caſſi contre des fievres opiniâtres, & d'autant plus difficiles à guérir, que les malades vomiſſoient le quinquina: dans des cas où il ne lui étoit pas poſſible par la même raiſon d'uſer de quinquina, M. Farley a employé, avec le plus grand avantage, la racine de caſſi, ſurtout dans les maladies qui tendoient à la putréfaction. Ce remède, obſerve ce Médecin, eſt d'autant plus recommandable, qu'outre la conformité de ſes qualités avec celles du quinquina, il a cet avantage, qu'il n'échauffe point du tout.

Le 20me. article a été fourni par M. Patrice Ruſſel, Dr. en médecine, exerçant à Alep, qui a inutilement fait de très-profondes recherches pour parvenir à fixer l'antiquité de l'inoculation de la petite vérole dans les différentes contrées de l'orient. Son frere, M. Alexandre Ruſſel, auſſi Dr. en méd. & Membre de la ſocieté royale, a publié la rélation des recherches de M. Patrice Ruſſel; & l'on voit par cette rélation, que la méthode de l'inoculation a été pratiquée de tems immémorial parmi les Arabes d'Alep, ainſi que dans les tribus établies aux environs de Bagdât, à Monſal, à Baſſora & dans le déſert, dans l'Arménie, à Damas, dans la

Palestine &c. Il paroit au reste, que cette méthode n'a été pratiquée que par les personnes du peuple, & qu'elle a été transmise de génération en génération par une espece de tradition. Aucun auteur oriental n'en parle; M. Patrice Russel est connu de la plûpart des Turcs qui aiment & cultivent les sciences : il les a priés tous de faire avec lui des recherches, & nul d'entr'eux n'a rien découvert de relatif à cette méthode dans les écrits des Arabes, médecins, historiens, ou poëtes; ensorte qu'il faut croire qu'on a regardé cette méthode comme tout aussi facile & tout aussi peu importante que celle d'arracher les premieres dents des enfans, lorsqu'elles vacillent. Rien n'est plus simple & plus facile que l'inoculation en orient ; on fait une légere piquure, sans aucune sorte de préparation, entre le pouce & l'index, & l'on suit tous les procédés dont on a lu la description dans quelques-uns de nos Journaux.

Dans le 28e. article, M. Benevuti, Médecin à Lucques, rapporte deux observations de médecine qu'il a communiquées à feu M. le Président de la soc. roy., par le canal de de M. Allioni de Turin. Ange Amedée, attaqué d'une fievre maligne,

tomba dans le délire le 9 Janvier, & resta dans le même état jusqu'à la fin de la nuit du 10. Le 11, au matin, toujours dans le délire & suant très-abondament, Amédée se mit dans une violente colère contre ses gardes qui vouloient qu'il prit une chemise séche : il les obligea tous de sortir de sa chambre. On n'y rentra qu'une heure après, & l'on fut très-surpris de ne plus y trouver le malade ; on le chercha de tous côtés, mais inutilement. Enfin, le 3e. jour d'après son évasion, Ange Amédée fut trouvé parfaitement guéri, dans une cabane de vigneron, à 2 lieues de chez lui ; il s'y étoit rendu en chemise, à travers la neige dont la terre étoit couverte, & il en avoit avalé beaucoup.

La 2e. observation a été faite sur un jeune homme de 30 ans, & dont la tête est d'un volume excessif. A l'âge de six ans, il fut tourmenté d'une violente diarrhée, qu'on arrêta imprudemment : une paralysie des extrémités inférieures fut la suite de cette suppression précipitée : depuis ce tems il n'y eut plus dans ce sujet que la tête qui prit de l'accroissement. La circonférence du crâne dans le tems que M. Benevuti le mesura, étoit de 37 pouces 8 lignes, mesure d'Angleterre, & la lon-

gueur du visage de 12 pouces 3 lignes.

Le 29e. article, par M. Jean Parsons, Dr. en méd. & Memb. de la soc. roy., contient la description d'une espece de caméléon, qui difère de tous ceux qui ont été décrits jusqu'ici, & c'est surtout par la tête qu'il se distingue de toutes les autres especes connues.

Le dernier des articles dont nous parlerons aujourd'hui, concerne le systême des vaisseaux lymphatiques : il est de M. Guill. Hewson, Démonstrateur d'anatomie, qui l'a adressé à M. Guill. Hunter. Nous avons eu d'excellens physiologistes; mais nul d'entr'eux encore n'est parvenu à découvrir les vaisseaux lactés ni aucune sorte de trace de vaisseaux lymphatiques dans les oiseaux, quoiqu'on soit très-facilement parvenu à les trouver dans les plus petits quadrupèdes. On a donc supposé que dans les oiseaux, la résorption du chyle ne se fait qu'au moyen des veines ordinaires. Il est vraisemblable que la transparence du chyle dans les oiseaux a été le plus grand obstacle qui se soit opposé à cette découverte : toutefois, malgré cet obstacle, M. Hewson est parvenu à démontrer pleinement l'existence des vaisseaux lymphatiques dans une oie : il

a réussi également à les découvrir dans une tortue, & enfin dans les poissons. Le grand nombre & la considérable étendue de ces vaisseaux dans l'homme, les quadrupèdes, les oiseaux, les amphibies, les poissons, ont déterminé l'Auteur à adopter l'opinion de M. Hunter, & à regarder ces vaisseaux comme les seuls instrumens de l'absorption.

TIMANTHE. *Tragédie représentée sur le théâtre royal de Cowent-Garden.* Par M. J. Hoole. A Londres, chez Becket & de Hondt. 1770.

CE sujet est tiré de l'histoire des Grecs, & l'Auteur l'a traité dans toute la simplicité grecque. Si les jeunes poëtes françois n'y prennent garde, les Anglois auront bientôt sur eux, dans le genre tragique, l'avantage que leur avoient incontestablement ravi Corneille, M. de Voltaire, Racine & Crébillon. Mais malheureusement Melpomène a quitté la scene françoise, & aulieu de tragédies, nous n'avons plus que des lamentations bourgeoises, qui ne peuvent tout-au-plus exciter que quelques foibles sentimens de pitié.

Des moines & des religieuses, des filles folles, en délire, des jaloux enragés qui font manger à leurs épouses le cœur de leurs amans; voilà, depuis deux ans, les grands héros de la scene tragique françoise. Les Anglois paroissent s'élever à mesure que nous baissons. Nous avons dit que le sujet de cette tragédie est simple. Demophon, Roi de Thrace, étoit obligé, par ordre d'Apollon, de sacrifier tous les ans une vierge à ce dieu, jusqu'à ce que l'on eut découvert le véritable héritier du trône envahi par un usurpateur. Timanthe, fils de Demophon, avoit épousé en sécret Ismene, fille de Mathuseon, favori du Roi, & Général sous lequel Timanthe avoit appris l'art des combats. Démophon avoit une jeune parente qu'il faisoit vivre dans une solitude, de crainte qu'elle ne devint l'une des victimes demandées par l'oracle d'Apollon. Mathuséon qui ignore le mariage de sa fille, & qui, la croyant vierge, craint aussi qu'elle ne soit sacrifiée, se plaint à Démophon lui-même des soins qu'il prend pour assurer la vie de la jeune Princesse, qu'il tient dans la retraite, & il regarde ces soins comme une injustice qui expose toutes les jeunes filles de ses états. Démophon s'offense de ces re-

présentations, &, pour se venger, il prend la résolution de livrer Ismene au sacrifice. Ce projet homicide est à peine formé, que Timanthe, vainqueur des ennemis de la Thrace, arrive, &, dans le même tems, Chérinte, son frere cadet, suivi de la seconde femme de Démophon, qui paroit avec Céphise, fille de Nicanor, Roi de Phrygie. Ce Roi de Phrygie & Démophon ont fait un traité d'alliance, &, par ce traité, Céphise doit épouser Timanthe. Pendant leur voyage, Chérinte & Céphise sont devenus fort amoureux l'un de l'autre. Mathuseon, mécontent du Roi de Thrace, a résolu de s'éloigner de ce pays avec sa fille, & il est prêt à s'embarquer avec elle, lorsque Timanthe s'oppose à leur départ, déclare son mariage à Mathuseon, & ne veut point que son épouse s'éloigne de lui. Pendant cet entretien, les gardes de Démophon surviennent, & enlevent Ismene. Timanthe furieux veut ravoir son épouse à quelque prix que ce puisse être, & s'en aller avec elle & son beaupere. Occupé de ce projet, il rêve aux moyens de l'exécuter, lorsqu'il voit une foule de gardes & de prêtres conduire Ismene au temple pour l'y sacrifier. Timanthe rassemble quelques soldats,

vole au temple, & arrache ſon épouſe des bras ſanguinaires des prêtres. Démophon ſurvient, fait de tendres reproches à ſon fils, qui met bas les armes devant ſon pere, & ſe déclare l'époux d'Iſmene. Chérinte enchanté de cette aventure, qui lui aſſure Céphiſe, ſollicite pour Iſmene : celle-ci & Timanthe ſont conduits en priſon; Timanthe, parcequ'il s'eſt marié, contre les loix fondamentales de l'état, avec une ſujette de ſon pere, & Iſmene, pour y avoir conſenti. Démophon prend cependant de l'intérêt pour la jeune captive, & va la voir dans la priſon. Là, Chérinte & Céphiſe ſollicitent aux pieds du Roi, qui promet la grace des coupables. Chérinte va annoncer cet heureux événement à Timanthe qui eſt au comble de la joie, lorſque Mathuſeon vient troubler ces momens délicieux par un billet cacheté, & écrit par Argée, qui regna ſur la Thrace, & qui, avant que de mourir, le remit à Barſine, femme de Mathuſeon. Par cet écrit, Argée déclare qu'Iſmene n'eſt point la fille de Mathuſeon, mais de Démophon; & Barſine voulut qu'on n'ouvrit ce billet que lorſqu'Iſmene ſe verroit expoſée au plus grand danger. Argée, qui n'avoit point d'enfant mâle, avoit ſubſtitué à Iſ-

mene au berceau, un enfant de Mathuseon. Démophon éclairé sur la naissance d'Ismene, est enchanté de cette découverte : il pardonne aux deux jeunes époux, & Chérinthe épouse Céphise. C'est ici presque une traduction exacte du Démophon de Mr. Métastase. La versification de M. Hoole est noble, agréable, facile. La lecture de cette tragédie plait beaucoup, & elle a eu le plus grand succès sur le théâtre.

Vers présentés à Mme. la Dauphine, à son passage à Reims, le 12 Mai 1770.

VOus que la France voit unie
Au sang illustre des Bourbons,
Princesse, en qui le ciel a versé tous ses dons
Pour le bonheur de la patrie,
Des bras de l'auguste Marie
Hâtez vous de voler dans les bras d'un époux :
Un choix si mérité, que l'hymen ratifie,
Fait la gloire du trône, & n'étoit dû qu'à vous.
Ce dieu d'une même couronne
Va ceindre votre tête & celle de Louis :
Puissent vos noms, vos cœurs, par l'amour réunis,
Sous les auspices de Latone,
Assurer pour jamais à l'empire des lys
Le noble éclat qui l'environne !
Ces adieux, ces honneurs, ces transports & ces cris
Dont retentit votre passage,
De vingt peuples divers confondent le langage.
On vous regrette à Vienne, on vous aime à Paris ;
Tout François est heureux d'admirer votre image :

Il reconnoit en vous ces sublimes vertus
Dont *Leczinska* fut le modèle :
Votre présence nous rappelle
Cette Reine, hélas ! qui n'est plus,
Et qui, selon nos vœux, devoit être immortelle.
Foibles interprètes du cœur,
Nous les formons pour vous, adorable Princesse ;
Ces concerts, ces chants d'allegresse
Sont les symboles du bonheur
Que nous promet votre tendresse.
Mais, que dis-je ? déjà votre époux vous attend,
Et sur l'autel de l'Hymenée
Vous allez consacrer en un même moment,
Votre amour, nos désirs & notre destinée.

HAYÉ, Avocat en parlement.

Description d'un dessin allégorique colorié, présenté à Mde. la Dauphine, à son passage dans la même ville, par Mr. Varin, Ingénieur-Graveur.

NOus donnerons ici cette courte description, telle qu'elle nous a été envoyée par l'Auteur, dans la crainte que si nous y changions quelque chose, nous ne nous éloignassions du dessin de cette allégorie, que nous n'avons pas sous les yeux. Nous sommes donc obligés de nous borner à ce que Mr. Varin nous a écrit sur ce sujet. On ne sçauroit trop s'empresser de faire éclater le sentiment profond d'allégresse que cet auguste hymen fait naitre dans le cœur de tous les François.

Mde. la Dauphine, accompagnée des Graces, arrive sur les frontieres de France & d'Allemagne, au confluent du Rhin & de l'Ill. Elle est présentée par l'Autriche à la France,

qui, en lui offrant les lys, la reçoit avec empressement & aux vœux de toute la nation. Les provinces d'Alsace, de Lorraine & de Champagne personnifiées & désignées par des écussons que portent des Génies, ainsi que les villes qui sont sur son passage, devancent ses pas pour la recevoir dans une des isles du Rhin, où cette auguste Princesse met pied à terre. Le fleuve du Rhin & la riviere d'Ill étonnés, sont dans la plus grande admiration. Du haut de l'Olympe, Jupiter & Junon veillent avec complaisance pour favoriser le voyage de cette Princesse, & déjà ordonnent à l'Hymen de réaliser le bonheur des deux époux. Suivis des Amours & de Cupidon ils descendent sur la terre, pour présider à la cérémonie du mariage. Mercure, du haut du ciel, perce les nues, pour voler aux ordres de son maitre, & semble se préparer à annoncer à l'Europe la félicité de ces augustes époux. Un arc dans les nues désigne un bonheur, que le ciel, par cet agréable évênement, veut rendre durable à jamais.

Fin des Recherches & des observations sur l'établissement des prix de musique chez les anciens, & sur le concours à ces prix &c.

LES villes les plus considérables de l'Asie mineure étoient également dans l'usage de célébrer, soit chacune en particulier, soit plusieurs liées ensemble, tant de fêtes différentes, qu'il ne suffiroit pas d'un simple article de Journal, ni même d'un volume pour

les décrire ; mais nous obferverons que dans la plûpart de ces fêtes, c'étoit toujours le concours au prix de mufique qui en faifoit le plus bel ornement. Bien des Auteurs ont parlé des talens fupérieurs d'un Muficien, nommé C. Anton. Septimius, qui remporta la victoire dans plufieurs de ces villes. Ephéfe fe diftinguoit furtout dans les combats de ce genre. Thucidide, Pollux & Denis d'Halicarnaffe parlent des concours aux prix de mufique, comme d'un ufage conftant & inféparable de ces fêtes : à Lesbos, à Milet, à Sardes les Muficiens les plus célèbres fe difputoient des prix. Mais paffons aux fêtes de ce genre, inftituées par les Empereurs Romains. Augufte, faftueux fur le trône, renouvella les jeux actiques, à l'occafion de la victoire qu'il avoit remportée fur Antoine & Cléopatre : il avoit triomphé de fon rival près d'Actium, & avoit fondé Nicopolis, en mémoire de cette victoire. Dans le faubourg de Nicopolis il y avoit une forêt au milieu de laquelle étoit conftruit le temple d'Apollon actique fur une éminence. Longtems après la célèbre journée d'Actium, les Muficiens furent dans l'ufage d'aller difputer de talens dans ce temple. Augufte donna plus d'éclat à ce concours, en réuniffant les jeux pythiques aux jeux olympiques. La même folemnité rétablie à Actium, fut auffi célébrée à Tyr, à Damas & prefque dans toutes les provinces romaines ; on fçait même qu'Herode qui, dans toutes les occafions, cherchoit à flatter l'orgueil des Romains, introduifit leurs jeux dans plufieurs villes juives. Néron, plus

prodigue que magnifique, ordonna que le concours au prix de musique seroit renouvellé tous les cinq ans, & il se fit adjuger à lui-même, en qualité de Musicien, le prix de la guitarre dans les jeux qu'il fit nommer *Néronéens*, à Rome & dans la plûpart des villes de l'empire. La folie de ce Prince alla jusqu'à se faire rendre à Actium les honneurs de vainqueur; couronné à Naples, il revint à Rome, où son entrée fut plus brillante & plus solemnelle que ne l'avoient été alors tous les triomphes des guerriers. Dans la suite Domitien, digne imitateur de Néron, institua les jeux capitolins, qui se célébrerent aussi tous les cinq ans, & il y avoit des assauts de musique. Les jeux Trajanéens, qui s'appellerent aussi, suivant la remarque de Seldin, jeux parthiques, furent fondés en l'honneur de Trajan, & ils furent célébrés fort solemnellement à Rome, à Pergame, à Smyrne & à Ephèse. Adrien, Commode & Sévere établirent aussi des jeux publics & des fêtes sous différentes dénominations; mais où le concours de musique étoit également d'usage: Adrien alla même plus loin, puisqu'il ordonna que celui d'entre les Musiciens qui auroit été couronné, recevroit les plus grands honneurs dans sa patrie, où il rentreroit par une brêche, qui seroit faite exprès aux murs. Ici l'Auteur parcourt toutes les villes où ces jeux étoient célébrés; mais de ses longs récits, nous ne rapporterons que quelques-uns des usages observés dans ces solemnités. Les jeux désignés par les noms *ἀγωνες μυστικοι*, n'étoient pas seulement de simples combats de musique,

mais ils comprenoient toutes les especes d'exercices opposés aux jeux gymnastiques; & ces jeux désignoient aussi les Poëtes qui fournissoient les paroles aux Musiciens; car jamais les anciens ne connurent de chant sans paroles, le Rhapsodiste, le Chanteur d'odes, ou Odiste, l'Acteur, qui rendoit l'ouvrage du Poëte, le Pantomime ou le Danseur, qui l'accompagnoit de ses gestes, &c. Tout cela faisoit partie des concurrens au prix. Le sens très-étendu que les anciens donnoient au mot *musique*, tenoit beaucoup plus à la nature de leur musique, qu'à celle de leur langue; & l'union entre la poésie & la musique étoit si étroite, qu'ils ne concevoient pas de poëme sans chant, ni d'autre musique que celle qui servoit à exprimer le poëme. Les paroles, la mélodie & la mesure étoient chez eux trois parties de la musique sans lesquelles l'essence de cet art n'existoit point; de maniere qu'il faut avoir grand soin de distinguer le sens que nous donnons à l'expression *musique*, d'avec celui que les anciens lui donnoient.

Il ne nous reste plus qu'à parler des personnes essentiellement occupées de ces combats, c'est-à-dire des Juges & des Concurrens. Les Juges étoient appellés Athlothètes ou Agnothètes, & la 1re. dénomination étoit invariablement consacrée aux Juges des assauts de musique. Periclès fut à Athènes le premier Athlothète: & Periclès étoit aussi habile Musicien qu'éloquent Orateur. Dans le commencement on ne vouloit pour Juges que les plus grands Musiciens; mais l'abus ne tarda guere à se glisser dans toutes les institutions

tions, & il paroit qu'à Athènes, comme ailleurs, les Musiciens furent plus d'une fois jugés par des Athlothètes fort peu intelligens. Platon s'en plaint dans les *Loix*, liv. 2, & il expose les principes d'après lesquels de pareils Juges devroient décider. Il faut, dit-il, que loin de se livrer à l'impression des sens, l'Athlothète discerne dans cet art imitatif, 1°. ce que la musique doit imiter; 2°. comment ce qu'il y a à imiter, est rendu; 3°. la maniere plus ou moins parfaite avec laquelle le Musicien a rendu ces objets, soit par les paroles, soit par la mélodie, le rithme, &c. L'attachement aux loix & aux regles anciennes & sévères de la musique influerent considérablement à Sparte & à Athènes sur les mœurs des citoyens. Tout le tems que ces regles furent rigoureusement observées; il étoit étroitement défendu aux Musiciens de choisir à leur gré le genre de musique dont ils feroient usage dans le concours; jusques aux instrumens dont ils devoient se servir, tout étoit invariablement fixé par les Athlothètes; ensorte que ces Athlothètes donnoient, si l'on peut s'exprimer ainsi, un thême aux Musiciens, qui n'avoient plus de liberté que dans l'exécution. Thalès à Lacedémone, avoit composé le *nomos* que Therpandre retoucha, & qui faisoit partie des fêtes lacédémoniennes. Les jours consacrés au concours, les Athlothètes étoient vêtus de pourpre, avoient une canne à la main & une couronne sur la tête : ils occupoient la place la plus distinguée dans les jeux; & leur jugement, décisif étoit toujours sans appel. Quant aux concurrens,

ils devoient se préparer au combat par les soins les plus assidus : leur voix devoit être formée, agréable, sonore, & ils devoient avoir acquis la plus grande habileté sur l'instrument qu'ils avoient adopté : la voix surtout étoit le principal objet : les concurrens devoient se présenter aux Athlothètes, & se faire inscrire. Avant la dispute, les concurrens & les Athlothètes se haranguoient mutuellement; les premiers déclaroient avoir mis tout en usage pour se mettre en état de remporter la victoire. Les Athlothètes, après un brill antélogede la musique, excitoient les concurrens à déployer tous leurs talens. Pendant la dispute, aucun des concurrens ne devoit s'asseoir, & lorsque leurs chants étoient finis, ils devoient tous marquer par leurs gestes & leur attitude leur profonde vénération pour les Juges, & attendre, un genou à terre, qu'ils eussent prononcé. Le jugement devoit être impartial, & le prix adjugé au mérite seul : un hérault proclamoit trois fois de suite, à haute voix, le nom du vainqueur, qui alloit recevoir la couronne des mains des Athlothètes, & auquel la Grèce entiere rendoit les plus grands honneurs.

Lettre de M. Royer, ancien Chirurgien Aide Major des armées du Roi, à M. Gardane, Dr. Régent de la Fac. de méd. de Paris, &c. A Bouillon, de l'imprimerie de la Société Typographique 1770.

MR. Gardane a publié depuis peu un ouvrage intitulé : *Recherches pratiques sur*

Les différentes manieres de traiter les maladies vénériennes, dans lequel il semble refuser aux lavemens anti-vénériens inventés par Mr. Royer, le suffrage qu'ils méritent. M. R. qui a vu des effets merveilleux de ce remede, & qui sont attestés par des personnes dont le témoignage est irréfragable, refute les objections que M. Gardane a faites contre sa méthode. Pourquoi, dit-il, voudriez-vous en restreindre l'usage *aux gens oisifs & élevés dans la mollesse?* Il semble qu'il n'est pas plus difficile de s'assujettir à prendre un lavement le matin & un autre le soir, que de boire dans les mêmes momens de la journée une très-grande quantité de tisane pour faciliter l'opération des remèdes que vous proposez. Il y a même un avantage à préférer ma méthode; c'est qu'elle ne cause ni nausées, ni dégoûts; c'est qu'elle épargne toute fatigue aux parties destinées à la déglutition; ce qui intéresse d'autant plus le peuple, que, ne pouvant pas toujours choisir avec exactitude ses alimens, il doit éviter avec plus de soin tout ce qui tend à énerver, ou à déranger les organes de la digestion.

La seconde objection de M. G. est que les lavemens anti-vénériens occasionnent souvent des chutes de fondement. L'Auteur oppose encore ici le témoignage du contraire de plusieurs personnes de l'art, & après avoir exposé les causes des chutes du fondement, il prouve encore *l'innocence* de son remède par la façon dont il agit & par sa nature même. Ce qui fait la base des lavemens anti-vénériens, dit-il, c'est le mercure, rendu so-

luble & miſcible à nos humeurs : ce qui en fait la ſureté, c'eſt cette qualité qui rend cette préparation propre à être étendue dans une grande quantité de liquide approprié, ſans ſouffrir aucune décompoſition, quelles que ſoient les ſubſtances que j'y aſſocie. Il déclare enſuite que M. G. s'eſt trompé en avançant que le remède qui ſert de baſe aux lavemens anti-vénériens, donne des marques d'un acide dominant.

Une des raiſons qui fait préférer à M. Gardane la méthode de donner le mercure par la bouche, à celle de l'introduire par les lavemens, *c'eſt que l'eſtomac digère avec plaiſir des alimens qui cauſeroient à coup ſur des agacemens, s'ils étoient injectés dans le gros boyau, dans l'état où ils ſont reçus dans le premier viſcère* : Cette raiſon ne paroit pas bien ſolide ; auſſi M. R. ne s'attache pas beaucoup à la réfuter ; mais il releve quelques erreurs dans leſquelles il croit que M. G. eſt tombé, comme celles de dire que les dragées de M. Keyſer ſont ſeules & excluſivement en uſage dans les hôpitaux militaires : qu'aucun Auteur n'a donné ſur le ſublimé corroſif un ouvrage circonſtancié : que le ſecrêt de diſſoudre le ſublimé avec le ſel ammoniac, eſt de l'invention de M. G. : que la vraie théorie de la gonorrhée eſt encore une matiere toute neuve &c. Enfin il fait voir à ſon adverſaire qu'il s'eſt rendu coupable de pluſieurs reticences, en paſſant ſous ſilence les noms célèbres de MM. Horne, Arnaud, Goulart, Daran &c., dont il paroit néanmoins qu'il connoit très-bien les ouvrages.

M. R. annonce enſuite qu'il ſe propoſe de donner inceſſamment au public les obſervations qu'il attend de l'hôpital militaire de Metz, & de quelques autres hôpitaux dans leſquels on adminiſtre les lavemens anti-vénériens. Il y joindra celles qu'il a déja reçues de Toulon ſur le même ſujet, & qui ont paru mériter l'attention du miniſtere. « Enfin, dit-il, je n'omettrai rien de ce qu'elles contiendront d'eſſentiel, ſoit pour détruire vos imputations, ſoit même pour les confirmer. Ma franchiſe vous prouvera mieux que toute autre choſe, que je ſuis digne d'être votre émule, que je ſuis comme vous, ennemi de toute eſpèce de charlatannerie, & ſurtout que je n'ai jamais cherché à établir ma réputation aux dépens de celle des autres ».

Nous croyons devoir encore remarquer que des lettres de M. Brunyer, premier Méd. de l'hôp. mil. de Metz, & de Mr. Saget, Chir. Maj. du même hôpital, annoncent à l'Auteur des obſervations faites avec ſuccès par ces deux Praticiens; & que M. le Marquis de Conflans ayant fait traiter, l'année paſſée, avec ſuccès, par cette méthode, 22 ſoldats de ſa légion, & M. le Marquis de Boufflers 21 ſoldats du régiment de Hainault, qui étoit à Toulon; ſur le rapport que ces deux Officiers-Généraux en ont fait, Mgr. le Duc de Choiſeul a ordonné des eſſais du remède de M. R. à l'hôpital militaire de Metz.

Lettre de M. Pomme à M. Tissot au sujet de son livre intitulé : Essais sur les maladies des gens du monde.

MONSIEUR,

LEs vérités que vous venez d'annoncer aux gens du monde, sur l'abus qu'ils font de leur santé, (*a*) les sages conseils que vous avez donnés à la jeunesse, (*b*) au peuple (*c*) & aux gens de lettres; (*d*) le zele que vous avez montré dans un écrit qui intéresse tant l'humanité (*e*), vous élevent au rang de nos premiers maitres, & vous méritent au surplus le titre glorieux d'ami des hommes.

Je souscris volontiers à ces éloges, &, comme ami, puisque vous me décorez d'un si beau nom, je me place à la tête de vos plus zélés sectateurs. Je viens en effet d'admirer votre sagacité dans ce dernier ouvrage, & j'aplaudirois avec le même enthousiasme à tout ce qu'il contient, si je n'y avois trouvé une critique de mon systême, qui, pouvant devenir dangereuse pour ceux que votre autorité subjugueroit, m'oblige à m'élever contre elle.

Dans l'endroit de votre ouvrage où vous traitez des maladies des nerfs, vous faites l'ex-

(*a*) *Essais sur les maladies des gens du monde.*
(*b*) *L'onanisme.*
(*c*) *Avis au peuple sur la santé.*
(*d*) *De la santé des gens de lettres.*
(*e*) *L'inoculation justifiée.*

posé de la méthode fortifiante & de celle qui lui est diamétralement opposée; & après avoir blâmé la premiere, & loué la seconde, vous les rejettez ensuite l'une & l'autre, les adaptant cependant aux cas où elles vous paroissent convenir ; ce qui vous fait conclurre en faveur d'une troisieme, qui est celle qui les confond toutes les deux ensemble.

Jusques là vous êtes irréprochable ; mais vous devenez partial, quand vous ajoutez, en finissant votre analyse, que les partisans des deux méthodes opposées, sçavoir, l'échauffante & la rafraichissante, font chacun de la leur une méthode générale, qu'ils appliquent indistinctement à tous les maux de nerf; & vous les outragez en comparant leur conduite à celle des empyriques.

« Si les hommes, pleins de genie & de connoissances, dites-vous, qui sont à la tête de ces systêmes, vouloient bien jetter les yeux sur les observations qui leur sont étrangères, voir les inconvéniens qu'il y a à traiter des maux opposés dans leur cause, à mépriser tout ce qui lui est étranger; ils ajouteroient à leurs succès & à la reconnoissance que le public leur doit, & ils sentiroient bientôt que les regles & les méthodes générales sont dangereuses en médecine; elles rapprochent les plus grands Médecins des empiriques, qui veulent tout guérir par un seul remède, & prétendent que tous les maux dépendent d'une seule cause. (Voy. l'*Essai sur les maladies des gens du monde.* Par M. Tissot. pag. 195.

Si vous ne m'aviez pas cité plus haut, Monsieur, & si vous ne m'aviez pas nommé com-

me l'Auteur du systéme des relâchans, je ne releverois pas les expressions trop générales par lesquelles vous condamnez également les deux méthodes ; mais après avoir reclamé les droits que votre amitié me donne sur votre indulgence, il me sera permis de vous faire remarquer, que pour mériter le reproche que vous me faites, il faut supposer 1°. que j'employe la méthode humectante à tous les maux de nerf. 2°. Il faut supposer encore que la maladie que je traite, reconnoit plusieurs causes.

Je reponds à la premiere question, en vous priant d'observer que je ne me suis pas avisé, à l'exemple de tant d'autres, de traiter des maladies des nerfs en général; mais que je me suis borné aux affections vaporeuses des deux sexes ; & au traitement d'une seule partie des maladies nerveuses, qui est celle qui, de l'aveu de tous les Médecins, reconnoit pour cause le spasme ou la tension de la fibre ; tandisque l'autre comprend celles qui sont produites par le relâchement.... Je repondrai à la seconde question, en vous priant d'observer que la cause que j'établis est seule, & que, toutes celles que l'on veut associer à celle-ci, étant éloignées, lui sont entierement soumises ; ce qui m'autorise à conclure en faveur d'un seul remède, quand la maladie est sans complication.

D'après cet exposé, il reste à prouver que le spasme n'est point le produit de la tension; & qu'il y a des maladies vaporeuses qui reconnoissent pour cause le relâchement des nerfs, quoiqu'elles soient toutes caractérisées

par le spasme. Vous sçavez très-bien, Monsieur, que cette question, depuis longtems agitée, doit être décidée par celui qui fournira des observations contraires aux miennes. Vous paroissez persuadé qu'il en existe de ces observations : mais où sont-elles ? seroient-ce celles que vous appellez étrangères ? Hélas ! toutes celles qu'on ma présentées jusqu'ici, sont tellement étrangères à la question, qu'elles me deviennent favorables. M. Brun l'a démontré par sa réponse à M. Rostain & à M. Marteau, (*voy. la Gaz. Sal. du 11 Janv. & celle du 18, 1770*) & j'attends encore celle qui doit terminer la dispute ; si vous vouliez me la fournir, vous m'obligeriez sensiblement ; car je cherche plus à m'éclairer qu'à instruire.

Répéterai-je encore une fois que ce n'est point un symptôme vaporeux, suspendu par l'effet enchanteur d'un antispasmodique, que je demande ; mais une affection hystérique ou hypocondriaque, réellement guérie par ces prétendus spécifiques ; & cette maladie ne se trouve point chez l'enfant de neuf ans, ni chez celui de neuf mois ; (*f*) la fibre, à cet âge, n'a point encore contracté le vice en question ; on ne la trouve donc que chez les adultes. Les mouvemens convulsifs de ceux-ci appartiennent réellement au vice de la fibre, tandis que ceux des autres trouvent leur cause dans le cerveau : distinction que je ne fais pas pour vous, mais pour ceux qui osent entrer en lice avec de telles armes. (*g*)

(*f*) Voy. le *Journal de Med.* tom XXIX. p. 275.

(*g*) Voy. le *Journ. de Med. suppl.* à l'ann. 1770 2me. cahier. pag. 113.

Je vous prie de vouloir bien observer encore, Monsieur, que quoique je n'admette qu'une cause, il n'est pas vrai que je ne lui oppose qu'un seul remède; & votre reproche est un peu déplacé. J'ai reconnu des complications à la cause vaporeuse, lesquelles demandent des remèdes différens. Ces remèdes sont détaillés dans mon *Traité des vapeurs*, & adaptés à chacune des complications de cette maladie: ils sont pris dans la classe des altérans, tels que les apéritifs, les fondans, les stomachiques, les antiscorbutiques & autres: je ne rejette pas même la saignée, les émétiques & les purgatifs: comment donc cette pratique seroit-elle appellée *Méthode générale*, qui n'admet qu'un seul remède, & en quoi ressemblera-t'elle à celle des empiriques?

Je pardonne à des adversaires mal-adroits, intéressés à décrier mon système, toutes les qualifications qu'ils ont données à la méthode aqueuse; je me reproche d'avoir pris la peine de répondre aux invectives de plusieurs.... ; aussi ai-je promis publiquement de garder à l'avenir le plus profond silence. Je croirois manquer essentiellement au devoir que l'amitié m'impose, si je vous donnois la moindre occasion de soupçonner que j'ai voulu vous mettre dans cette classe: mon but n'est autre que de vous témoigner avec quelle surprise j'ai lu votre critique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

POMME, Médecin Consultant du Roi.

Paris, ce 5 Mai 1770.

Observations sur la réponse de Monsieur Goetzmann (a), *de l'académie de Metz, & ancien Conseiller au conseil supérieur d'Alsace, insérée dans le* Journal Encyclopédique *du 1 & du 15 Décembre dernier; par* M. Auffray, des académies de Metz & de Marseille. *A Paris, le 31 Janvier 1770.*

LE prix décerné à Mr. Goetzmann, l'année derniere, par l'académie de Metz, a donné quelque chose de plus que de l'humeur à un Anonyme, peut-être à un concurrent, qui a cru devoir en faire la critique. La réponse, remise promptement, auroit pu paroitre sur le champ; mais des *excuses vagues, qu'on a toujours à son commandement*, ne l'ont pas permis (*b*). M. G. se plaint avec beaucoup de raison du ton de satyre qui régne dans cette critique: surquoi MM. les Journalistes observent *qu'ils n'inserent jamais de satyre dans leur Journal, mais bien des critiques raisonnées; ce qu'un académicien ne doit pas confondre. Nous ne changerons*, ajoutent-ils, *aucun terme de cette réponse, pas même certaines ex-*

(*a*) M. Goetzmann est Auteur du *Journal diplomatique du droit public de l'Europe*, qui s'imprime à Neuchâtel en Suisse, & duquel nous avons annoncé le prospectus. Nous ignorons si le premier volume en a paru encore.

(*b*) M. G. verra par lui-même s'il est toujours possible a un Journaliste de répondre à l'empressement des Auteurs, & s'il n'aura pas aussi quelquefois *des excuses vagues à son commandement.*

pressions, qui ne devroient pas s'y trouver, & que nous désavouons (c). Si des expressions, qu'il est plus difficile de *choisir* que de *trouver* dans les observations de l'Anonyme, ne sont pas de la satyre, ce n'est qu'à *Bouillon* (d), partout ailleurs, on ne connoit point d'autre expression pour caractériser une *tournure* qui tient aussi *près à l'invective.* Il n'y avoit rien de plus juste que de donner la réponse telle qu'elle avoit été remise; & d'après la note, on s'attendoit à la voir paroitre. Cependant, on n'en a rien fait; *on tronque brusquement cette réponse* (e), en oubliant la promesse qu'on avoit faite de la donner sans *altération.* Envain cherche-t'on dans ce qui nous est présenté, ces expressions si dignes d'être *désavouées*; elles sont sans doute dans la partie supprimée: il falloit donc la donner; on auroit rempli des devoirs dont rien ne pouvoit dispenser, & évité des plaintes trop bien fondées, pour pouvoir les passer sous silence. De plus, il auroit été inutile de dire, en coupant cette réponse par une note, *le reste de cette réponse n'ajoute rien à la défense de M. G. Nous le supprimerons, no-*

(c) Par égard pour notre nouveau Confrere, nous ne rapporterons pas ce que nous avons cru devoir supprimer de sa réponse.

(d) M. G. est trop généreux pour vouloir que nous allions à Neuchâtel en Suisse, où doit paroitre son Journal, apprendre de lui à peser les expressions.

(e) Nous n'avons pas *tronqué brusquement sa réponse*, mais nous avons cru devoir tronquer les *brusqueries* de cette réponse; & ce n'est point altérer un écrit, que d'y laisser appercevoir un ton de décence: il y a un peu trop d'humeur ou d'amour-propre à s'en plaindre si [illegible]

tre Journal ne permettant pas aux Auteurs qui s'y croient attaqués, de se livrer à de si amples discussions (f). Nous avons sous les yeux cette *discussion*, & nous regardons la partie supprimée comme la plus importante, quoique très-courte; au moyen de quoi elle n'auroit pu surcharger le Journal. C'est une attention qui ne seroit pas déplacée pour des *discussions* qui reviennent pendant 3 ou 4 mois sous les yeux des Lecteurs. Nous pouvons assurer que cette réponse, faite pour l'académie plutôt que pour l'Anonyme, en a reçu l'accueil qu'elle méritoit.

Nous supprimons quelques autres réflexions. Une seule nous arrêtera; c'est que l'on remarque dans plusieurs Journaux que les critiques anonymes y sont toujours très-épurées, très-honnêtes; ce qui n'est surement pas l'effet du hasard, mais celui d'un examen très-prudent. Cette loi sage, fondée sur une délicatesse bien entendue, devroit être générale. On fait toujours bonne guerre, lorsqu'on marche à découvert. L'homme qui s'enveloppe soigneusement dans son manteau, fait naître des *soupçons qui ne sont pas à son avantage*. Dans quelque circonstance que ce soit, un Anonyme ne mérite pas la plus petite con-

---

(f) Surchargés continuellement de matiere, & cherchant à mettre dans nos Journaux une certaine variété, nous demandons grace à M. G. si par un esprit d'équité nous avons inséré sa réponse en entier. Ce même motif doit lui faire sentir que nous ne devons ennuyer nos Lecteurs des disputes particulieres, que le moins qu'il est possible.

sidération; mais l'Auteur qui sans masque (*g*) soumet avec candeur ses idées au jugement du public, en mérite toujours. C'est, à ce qu'il nous semble, une justice qui étoit bien due à un *Historien-Jurisconsulte aussi instruit* que Mr. Goetzmann (*h*).

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

HIstoire de Bresse & de Bugey, contenant ce qui s'est passé de mémorable sous les Romains, Rois de Bourgogne & d'Arles, Empereurs, Sires de Baugé, Comtes & Ducs de Savoie, & Rois très-chrétiens, jusqu'à l'échange du Marquisat de Saluces; avec les fondations des Abbayes, Prieurés, Chartreuses & églises collégiales, origines des villes, châ-

(*g*) M. G. nous permettra-t'il de lui demander pourquoi il fait lui-même cette réponse sous le *masque* de M. Auffrai ? Il n'avoit qu'à *soumettre avec candeur ses idées au jugement du public*, sans prendre le masque d'un Académicien de Marseille.

(*h*) Nous ne doutons pas des rares talens de M. G. ainsi que de sa politesse; & comme nous sommes encore très-persuadés qu'il ne fait rien que dans la vue de l'instruction publique, il verra avec plaisir dans notre prochain Journal une lettre qui nous a été adressée le 8 Fevrier, dans laquelle son adversaire releve plusieurs faits qu'il prétend avoir été avancés trop légerement par un *Historien-Jurisconsulte aussi instruit*: nous n'avons pu la donner jusqu'à présent, par l'abondance des matieres; & ce ne sont certainement pas *de ces excuses vagues que l'on a toujours à son commandement*.

taux, seigneuries & principaux fiefs & généalogies de toutes les familles nobles; justifiée par chartes, titres, chroniques, manuscrits, Auteurs anciens & modernes, & autres bonnes preuves: divisée en 4 parties. Par Samuel Guichenon, Avocat au présidial de Bourg-en-Bresse, Conseiller & Historiographe du Roi, 2 vol. in-folio, proposés par souscription. A Lyon, chez Regnault; & Paris: chez Crapart, & dans les principales villes du royaume, chez les Libraires indiqués. Cet ouvrage jouit d'une réputation justement méritée. Il manquoit entierement, & on ne pouvoit se le procurer qu'à un prix excessif. On se propose de le réimprimer sans aucun changement; mais tout ce qui regarde la partie typographique, sera supérieur, à tous égards, aux anciennes éditions. Le prix de la souscription sera de 52 liv. pour les 2 vol. in-fol. brochés en carton, dont le 1er. sera délivré en Juin 1771, & le 2d. dans le même mois de 1772. Les gravures obligent de prendre ce délai. On ne sera admis à souscrire que jusqu'au mois de Septembre prochain. Les familles nobles de Bresse & de Bugey qui voudront se faire mettre à la suite des autres familles, dont il est parlé dans cette histoire, pourront envoyer leurs généalogies & leurs armoiries à M. Regnault, Imprimeur-Libraire à Lyon, qui sera très-exact à les insérer.

Histoire générale de l'Amérique, depuis sa découverte, qui comprend l'Histoire naturelle, ecclésiastique, militaire, morale & civile des contrées de cette grande partie du monde. Par le R. P. Touron de l'Ordre des Freres prêcheurs. Tom. IX, X, XI, XII, XIII &

XVI. In-12. A Paris, chez Herissant fils, & chez Delalain. 1769. Dans le compte que nous avons rendu des huit premiers volumes de cet immense ouvrage, nous en avons fait connoître le plan & l'exécution : ces nouveaux vol. qui nous paroissent un peu plus soignés du côté du style, renferment des événemens très-intéressans : ceux qui ne lisent que pour satisfaire leur curiosité, trouveront des objets qui en sont bien dignes dans l'Histoire naturelle des Américains, & dans celle des conquêtes qu'en ont fait les Espagnols ; mais le lecteur chretien & sensible y verra avec autant de douleur que d'édification, comment le christianisme a été établi dans ces contrées, & les heureux progrès qu'il y a faits ; c'est l'objet principal de l'ouvrage du R. P. Touron, vieillard respectable, qui à 80 ans passés, y a mis autant de feu que s'il l'avoit écrit dans sa premiere jeunesse, comme nous le ferons voir, lorsque nous reviendrons sur ces 6 dern. vol.

Histoire des Celtes, & particulierement des Gaulois & des Germains, depuis les tems fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois. Par Simon Pelloutier, Pasteur de l'église françoise de Berlin, Membre & Bibliothécaire de l'académie des sciences & belles-lettres de Prusse. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, dédiée à Mgr. le Dauphin, par M. de Chiniac, Avocat au parlement. in-12 & in-4°. A Paris. 1770. Cet ouvrage, dont il n'y a encore qu'un volume, parut, pour la premiere fois, en 1740, à la Haye. Cette édition étoit très-rare, & d'ailleurs elle est si fautive, que M. de Chiniac, qui connoit tout le mérite de cette histoire, a entrepris d'en

faire à ses frais une nouvelle édition, à laquelle il a joint quelques notes sçavantes. Il a corrigé toutes les fautes dont l'Auteur, qui écrivoit en pays étranger, & l'éditeur avoient hérissé la premiere. M. de Chiniac a rassemblé les critiques qui en ont été faites & les réponses de l'Auteur. Il a fait imprimer les textes des citations de Pelloutier; en un mot, il a porté la plus grande attention à rendre cette édition aussi parfaite qu'elle pouvoit l'être. L'importance de cet ouvrage mérite que nous en donnions une notice plus étendue.

Mélanges historiques & philologiques, avec des notes. Par M. Michaut, Avocat au parlement de Dijon; nouvelle édition. 2 vol. in-12. A Paris, chez N. M. Tilliard, 1770. La variété & le passage rapide de matieres sérieuses à des sujets légers, rendent la lecture de ces mélanges très-amusante. On y trouve des pieces rares & curieuses; telles sont une dissertation de M. le Président Bouhier sur la poétique d'Horace; des observations de critique & de littérature, des extraits des mémoires manuscrits de Peiresc, la vie & les remarques du P. Oudin. Littérature, critique, biographie, histoire, histoire naturelle, recherches & anecdotes littéraires; il est peu de sujets d'érudition que M. Michaut ne ramene dans ses mélanges; on y désireroit seulement un peu plus du neuf.

Les impostures de l'histoire ancienne & profane; ouvrage nécessaire aux jeunes-gens, aux instituteurs, & généralement à toutes les personnes qui veulent lire l'histoire avec fruit. 2 part. A Londres, & se trouvent à Paris, chez Costard. 1770. Cet ouvrage est de trois

mains différentes. L'Abbé Lancelotti l'a écrit en italien ; l'Abbé Oliva l'a traduit en françois, & l'a accompagné de notes. L'Editeur a retranché quelques superfluités du premier, & refondu le style du second. Quoiqu'il en soit, on y trouve le caractère de l'Auteur italien, qui étoit de mêler toujours l'agréable à l'utile ; de relever par un trait épigrammatique un trait d'histoire qui blesse la raison & la vraisemblance, & de soumettre même le vrai à la critique. L'Abbé L., qui étoit de plusieurs académies d'Italie, y jouit de la plus grande réputation. L'Abbé Oliva, non moins sçavant, avoit jugé cet ouvrage digne de notre littérature. Il le croyoit très-utile pour prémunir l'esprit des jeunes-gens contre les faits hasardés dans l'histoire ancienne.

On trouve chez le même Libraire l'*Histoire de Lady Lucie Fenton*, ouvrage traduit de l'Anglois, par M. M***. 3 part. in-12. A Londres. 1770. Ce roman, écrit avec une noble simplicité, est rempli d'intérêt. La vertu qui lutte contre les obstacles, y reçoit sa récompense. Sentimens, intrigue, évènemens, tout y est puisé dans la nature. Les épisodes sont liés au sujet, dont ils naissent presque toujours. Les caractères en sont très-bien dessinés, & ne se démentent jamais. Il est écrit en forme de lettres, & l'Auteur en a sçu varier le style, conformement aux passions qui agitent ceux par qui elles sont écrites.

Le même Libraire vient de publier une nouvelle édition des *Confessions de Melle. de Mainville, Duchesse de ***, à la Comtesse de N****. 6 part. in-12. 1770. L'Auteur se

disposoit à retoucher son ouvrage, malgré le grand succès qu'il a obtenu ; mais des occupations plus sérieuses ne le lui ayant pas permis, le Libraire s'est déterminé à le faire réimprimer tel qu'il étoit. Il l'a seulement fait précéder de réflexions sur l'utilité des romans, avec l'examen des confessions de Melle. de Mainville. Ce roman offre les leçons les plus utiles aux personnes de tous les âges & de toutes les conditions, rend à la vertu tous les hommages qu'elle mérite, & peint les vices des couleurs odieuses, qui peuvent les faire abhorrer.

Dona Gratia d'Ataïde de Menesès ; histoire portugaise. A la Haie, & se trouve à Paris, chez Le Jay, in-8°. 1770. Les événemens que contient cet ouvrage, n'ont pour objet, dit l'Auteur, que de couronner l'amour de deux amans, dont la vertu seule est le guide & la récompense. Ce roman est historique, & remonte au règne de Don Sébastien. Il y est parlé de sa fameuse expédition en Afrique, qui fut si malheureuse. Les principaux acteurs sont Don Louis d'Ataïde, Comte d'Atougia, le Duc & la Duchesse d'Aveiro, & d'autres, dont les noms ne sont que trop célèbres ; la Comtesse de Menesès, Don Joseph, son époux, & Don Manuel Menesès sont les trois principaux personnages, & il est difficile de de dire quel est le plus vertueux. La Duchesse d'Aveiro & Don Ramire forment, avec les vertus de ces rivaux généreux, le contraste le plus frappant. La scène est tantôt à Lisbonne, tantôt dans les Indes ; ce qui jette dans les événemens une variété agréable. Ce roman nous a paru bien écrit & intéressant.

L'ami du Prince & de la patrie, ou *le Bon Citoyen*. In-8vo. A Paris, chez J. P. Costard. 1770. Cet ouvrage est composé de six entretiens entre un laboureur & un sage : le laboureur est un homme qui réunit les plus belles connoissances, & qui discute avec le sage les matieres les plus abstraites de la morale, de la politique & de l'économie, telles que la subordination, l'égalité des conditions, la propriété, l'abus de l'autorité, les qualités qui font les bons Rois, le véritable fondement de la politique, la nécessité de l'étude pour les Princes, l'influence des Princes sur les sujets, leurs devoirs reciproques, &c. Cet ouvrage est rempli d'excellentes maximes & de vues très-philosophiques ; le sage a le bon sens de ne point décider, lorsque l'expérience ne peut pas le guider. Il conclud alors avec le laboureur par des axiomes généraux, tels, par exemple, que celui-ci, relativement à la liberté indéfinie du commerce des grains. « Le meilleur parti à prendre seroit celui qui produiroit la plus grande somme de bonheur, & qui, en faisant moins de malheureux, contribueroit au bien-être du plus grand nombre.

Observations physiques & morales sur l'instinct des animaux, leur industrie & leurs mœurs. Par Hermann-Samuel Reimer, Professeur de philosophie à Hambourg, & Membre de l'académie impériale des sciences de Péterfbourg ; traduites par M. R. de L. 2 vol. in-12. A Amsterdam, chez Changuion ; & se trouve à Paris, chez Jombert, fils. 1770. M. R. attaque, avec le plus grand avantage,

tous les systêmes anciens & modernes sur l'instinct & l'ame des animaux. Il a établi son hypothèse sur les observations les plus suivies, & au moyen desquelles il explique les divers phénomènes qu'offrent les animaux, & s'il n'a pas trouvé la vérité, il paroit avoir atteint au plus haut dégré de vraisemblance. Il distingue dans les animaux, outre les instincts méchaniques, des instincts représentatifs & des instincts spontanés ou volontaires; il les sousdivise encore, & c'est sur la diversité même des genres de vie & de leurs besoins qu'il établit la preuve, que tous les instincts industrieux tendent au bien-être & à la conservation de chaque animal & de son espèce, & qu'ils renferment les plus convenables pour parvenir à ces fins.

L'éducation de l'amour, Par l'Auteur des *Mémoires de Solanges*, 2 part. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez le Jay. 1770. Deux amis liés par une tendresse réciproque, font la connoissance d'une jeune fille charmante; l'un d'eux se charge de son éducation; l'autre la voyoit avec assez d'indifférence; la sœur de ce dernier, femme méchante & amoureuse de l'autre, enflamme son frere pour la jeune personne. Sans cesser d'être amis, cette rivalité est cause d'une suite de malheurs & de traits généreux; mais enfin la constance & la vertu l'emportent. Ce roman est écrit avec délicatesse; l'intérêt y règne depuis le commencement jusqu'à la fin; tout y est conduit & developpé avec un naturel qui ne laisse jamais appercevoir l'art.

La religion établie sur les ruines de l'idola-

trie, Poëme, *couronné par l'académie de la conception de Rouen.* Par M. Léonard 1770; la versification de ce poëme répond à la majesté du sujet. M. L. parle ainsi de la doctrine de J. C.

Il vient nous rappeller à cette loi suprême,
Ecrite avant les tems, par la main de dieu même.
Que son langage est simple & sublime à la fois!
Quel'e morale douce, intéressante & pure!
Ainsi dans tous les cœurs s'explique la nature.
Il parle.... tout s'émeut : pour appuyer sa voix,
Commande-t'il aux vents de soulever la terre?
Fait-il pâlir le jour & gronder son tonnerre?
Non, c'est par des vertus qu'il établit ses droits.

Portrait de Mde. la Dauphine, gravé par le Sr. Croisey, & présenté par le même à Mgr. le Dauphin. Le Sr. Croisey, qui donne tous les jours des preuves de son talent pour la gravure, ne pouvoit l'employer pour un objet plus intéressant que celui de l'heureuse alliance qui remplit aujourd'hui tous les cœurs françois de la plus vive allégresse. « Quoique j'aie fait tous mes efforts, dit cet habile Graveur, pour rendre par mon art ce que la peinture a de plus vrai & de plus expressif en ce genre, au jugement des plus grands connoisseurs, néanmoins, quand la nature a fait elle-même le chef-d'œuvre le plns parfait, on n'ignore pas combien son imitation laisse encore à désirer ». Ce portrait a été gravé d'après les tableaux qui ont été envoyés au Roi, & qui sont dans ses appartemens. Il se vend 3 liv. en feuille, & 6 liv. monté sous verre, avec bordure dorée, chez le Sr. Croisey, quay des Augustins, à Paris. On souscrit chez le même pour l'histoire de France & celle d'Angleterre.

Le Sr. Wandick, Auteur du *Tableau des pavillons qui s'arborent sur les vaisseaux dans les quatre parties du monde*, ouvrage dédié & présenté au Roi, offre au public un *Tableau général des tirages de la loterie de l'école-royale-militaire*, depuis son établissement jusqu'à ce jour. Les amateurs de cette loterie seront en état, pour y gagner, de faire telles combinaisons qu'ils jugeront à propos, voyant d'un coup d'œil les chances qui ont résulté de ces différens tirages, suivant la mise proposée par ce tableau, ainsi que les dixaines & les numéros les plus heureux. Il le propose d'abord en manuscrit; & si le public lui fait la grace de l'accueillir, il le fera graver, afin que toute personne puisse l'avoir. Il demeure rue pavée S. André-des-arts, à l'hôtel S. François.

Le prix double de musique latine qui devoit être donné cette année 1770, au concert spirituel de la quinzaine de pâques, & qui consistoit en deux médailles d'or de la valeur de 300 livres chacune, a été adjugé à M. Desormery, Comédien, demeurant à Strasbourg, chez M. de Hautemer, Musicien de la cathédrale. Le motet n°. 15 est celui qui a paru approcher le plus du motet couronné. Quant aux odes envoyées pour le prix de musique françoise, aucune n'en a été jugée digne.

GRANDE-BRETAGNE.

Observations upon M. Pott's général remarks on fractures. C'est-à-dire, *Observations sur les remarques générales concernant les fractures, en trois lettres aux jeunes chirurgiens*

qui veulent s'établir dans les provinces : avec un postſcriptum *concernant les diſlocations compliquées, où l'on conſidère ſuccintement la méthode uſitée de traiter les playes des tendons & des ligamens.* Par M. Kerkland, Chirur. A Londres, chez Becket & de Hondt. 1770.

L'Auteur, judicieux & ſage Obſervateur, remarque avec raiſon que l'air des hôpitaux cauſe des différences extrêmes entre les accidens qui accompagnent toutes ſortes de maladies, & principalement les maladies chirurgicales. Cette opinion ne doit point trouver des contradicteurs : en effet, il eſt conſtant qu'une plaie, une fracture, une meurtriſſure tourneront plutôt mal dans les hôpitaux, & que la gangrène s'y établira plutôt que dans les endroits exempts de ces exhalaiſons infectés d'un grand nombre de malades. Un chirurgien de province commettroit ſans contredit une inhumanité affreuſe, s'il vouloit procéder à l'amputation ſur ſes malades auſſi promptement qu'on eſt obligé de le faire dans les hôpitaux. Le *poſtſcriptum* de cet ouvrage n'eſt pas moins intéreſſant que l'ouvrage même, qui mériteroit bien d'être traduit en françois : il ſeroit d'une grande utilité pour les Chirurgiens des villes de province, & ſurtout des campagnes.

The London practice of phyſic &c. C'eſt-à-dire, *Pratique de médecine de Londres, à l'uſage des Médecins & des jeunes Praticiens. Ouvrage dans lequel on donne la définition & l'on indique les ſymptômes des différentes maladies, avec la méthode curative la plus uſitée, & les véritables doſes des remèdes les plus employés.*

A

A Londres, chez Robinson & Roberts. 1770. Quoique fort court & très-concis, cet ouvrage est cependant très-facile à entendre ; il est rempli d'excellentes instructions, &, quoiqu'il soit dans bien des cas susceptible de beaucoup d'exceptions relativement aux remèdes qui y sont indiqués, il nous paroît pourtant devoir être regardé comme un manuel de la plus grande utilité, non seulement pour les jeunes Praticiens, mais aussi pour les Médecins les plus expérimentés.

A candid enquiry &c. C'est-à-dire, *Recherches importantes sur l'état actuel de la décadence de la France : avec des remarques sur la derniere reduction de l'intérêt des dettes nationales.* A Londres, chez Almon 1770. Il n'y a gueres que deux ans, pendant l'hyver de 1768, qu'un Ecrivain anglois, tout aussi sensément inspiré que l'Auteur de ces Recherches, publia un mauvais écrit, dans lequel il prétendoit que la Grande-Bretagne ruinée, écrasée, abimée, touchoit à sa perte totale, & cela par l'énormité de ses dettes & la mauvaise administration des deniers publics ; tandisque la France étoit parvenue au contraire au plus haut période de sa gloire, de sa grandeur, de sa puissance. Il n'y a guères plus de six semaines qu'un autre fabriquant de libelles a publié dans cette insipide satyre en forme de recherches, que la France est affoiblie, énervée, épuisée, & que l'Angleterre aucontraire est dans la plus brillante situation. Ses revenus, assure le satyrique Auteur, sont très-bien administrés; ceux de la France dissipés, & ses ressources futures ra-

riés d'avance par la reduction des intérêts des dettes existantes. Enfin il annonce à l'univers qu'incessamment la France tombera au pouvoir de la Grande-Bretagne. Il ne seroit que ridicule qu'un Anglois eut songé à écrire de pareilles folies ; mais il seroit bien revoltant qu'un François, un mauvais citoyen, vomi sans doute par sa patrie, fut l'Auteur de ce libelle.

A letter to the right honour Lord North &c. C'est-à-dire, *Lettre au très-honorable Lord North, dans laquelle on recommande une nouvelle méthode de taxation exempte de tout vice & propre à soulager les pauvres.* A Londres, chez Dilly. 1770. Il est bien vrai que cette lettre est adressée au premier Lord Trésorier de l'état ; mais il est tout aussi vrai qu'elle n'est point écrite par le premier écrivain politique de la G. B. Son plan est défectueux dans son ensemble, & paroit absurde presque dans toutes ses parties. L'Auteur, qui paroit d'ailleurs fort bien intentionné, veut absolument que l'on taxe tous les objets de luxe, & qu'on ait grand soin d'exempter tous les objets de premier besoin. Il y a longtems qu'on est revenu de ces opinions fort peu philosophiques, quoiqu'elles ayent produit de très-vives & très-fausses déclamations : car enfin, que l'état prelevât assez de numéraire du produit d'un impôt qui ne seroit établi que sur les amateurs de spectacles, sur ceux qui vont se montrer dans les promenades publiques, qui assistent aux courses des chevaux ou aux combats des coqs, qui portent leurs cheveux frisés, qui se font voiturer par des che-

vaux dans un carrosse, qui nourrissent des chiens de chasse, &c.; tout cela peut bien faire la portion la plus inutile d'une grande société, mais non pas la classe la plus nombreuse de propriétaires, dans quelqu'Etat que ce puisse être.

ALLEMAGNE.

Anzeige der hauptsæchlichsten rettungs mittel &c. C'est-à-dire, *Notices concernant les principaux moyens de rendre la vie à ceux qui sont ou qui paroissent être morts subitement, comme à ceux qui sont dans un danger imminent de perdre la vie.* Par M. Henster, Méd. pensionné par S. M. Danoise des villes d'Altena, de Pinneberg, & Rantzau. A Altena, chez Iverson. 1770. Si les moyens indiqués par l'Auteur sont aussi surs & aussi infaillibles qu'il l'assure, jamais homme n'a rendu, ni pu rendre d'aussi grands services que lui à ses semblables : car il ne promet pas moins que d'assurer la vie aux noyés, aux étranglés, à tous ceux qui ont été étouffés, qui ont été exposés à des vapeurs dangereuses, qui ont peri par des corps étrangers engorgés dans la trachée-artère, qui sont morts de froid, ou frappés de la foudre, par des chutes, ou des hémorrhagies, des vomissemens, des superpurgations &c. Aureste, les moyens proposés par l'Auteur sont tirés des écrits des plus grands maitres, de MM. Hales, Mead, Tissot, Roederer, Unzer, Reimarus &c.

Briefe uber verschiedene gegenstænde &c.

C'eſt-à-dire, *Lettres ſur différens ſujets de médecine.* Par M. Hirſchel 2e. partie. A Berlin, chez Mylius 1769. Deux lettres ſeulement forment cette 2e. partie. Dans la premiere, il eſt queſtion de la plique polonoiſe, & dans la 2e., de l'angine gangreneuſe, qui a fait beaucoup de ravage aux environs de Liſſa, où elle a regné depuis le commencement de l'automne de 1763, juſqu'aux derniers jours de l'été de 1766.

Abhandlungen von dem einfluſſe der muſick &c. C'eſt-àdire, *Diſſertations ſur l'influence de la muſique ſur la ſanté.* A Leipſig, chez Buſchel. 1770. Il eſt conſtant, & cela eſt atteſté par l'expérience de toutes les nations, que la muſique produit des effets très-ſurprénans non-ſeulement ſur le moral, mais encore ſur le phyſique; peut-être même les premiers ne ſont-ils qu'une ſuite néceſſaire des ſeconds. Être fort merveilleux à bien des égards, l'homme s'affecte, s'agite, ſe calme, s'irrite par les ſons différemment conduits des inſtrumens du muſique, & par des paroles rangées ſuivant telles ou telles autres progreſſions variées. Ne pourroit-on pas dire que les paroles ne ſont rien autre choſe que des ſons qui agiſſent ſur les nerfs acouſtiques, & qui, par le moyen de ces nerfs, excitent différens mouvemens, ſuivant que la ſuite des ſecouſſes eſt différemment combinée ? Il faut, par exemple, une fort longue chaine d'impreſſions antérieures pour que ces quatre mots, *il n'eſt plus tems*, produiſent ce torrent de larmes qu'on répand, malgré ſoi, lorſque le Duc de Foix annonce à Amélie la mort de Vamir : il faut

aussi que les tons précédens nous aient préparés à la douce satisfaction qu'un air d'opéra nous procure ; & de-là vient sans doute qu'un air détaché ne produit jamais l'effet que procure l'ensemble de la composition d'un opéra entier. L'Auteur de ces dissertations n'a pourtant point fait usage de ces réflexions, qui se présentoient, ce nous semble, fort naturellement : dureste, son ouvrage contient de bonnes observations.

Das landhaus &c. C'est-à-dire, *la Maison de campagne*, comédie en un acte, traduite de l'anglois. A Leipsig, chez Buschel. 1770. Cette petite piece ingénieuse, & qui a eu le plus grand succès à Londres, a été accueillie d'autant plus favorablement en Allemagne, que la traduction est élégante & très-exacte.

On trouve à Berlin, chez Mylius, le 7me. vol. de la collection abrégée des meilleurs voyages traduits en différentes langues. On lit dans ce 7me. vol., qui vient de paroitre, la description de la Chine & de la Grande-Tartarie, par le P. du Halde; un supplément au voyage du Japon, par Kempfer; la description de l'Indostan, par de Roe, enfin, la description de l'Espagne & du Portugal, par M. Clarke.

ITALIE.

Della justificazione della limozina &c. C'est-à-dire, *De la justification de l'aumône.* par Frere Ildéfonse de St. Louis, Prêtre, Professeur Carme. A Florence, chez Cambugi. 1770. Il y a cinq ans que M. le Marquis Barzi publia deux lettres, dans lesquelles il soute-

noit que St. Augustin a enseigné l'efficacité de l'aumône pour effacer les pêchés les plus graves : cette opinion, qui ne peut être de St. Augustin, & qui mettroit les riches fort à leur aise, fut réfutée en 1764 ; mais cette réfutation n'étoit rien moins qu'honnête ; elle étoit insultante. Le P. Ildéfonse, qui a beaucoup d'honnêteté, a voulu faire oublier cette réfutation trop mordante, & réfuter M. le Marquis Barzi plus fraternellement ; & il faut avouer qu'il y a beaucoup de modération dans son ouvrage; il parle d'abord de la justification en général, & traite ensuite des moyens justificatifs en particulier.

Theophrasti Eresci de historia plantarum L. X. fragmentum nunc primum græce cum latina interpretatione Ganni Planci *Ariminensis viri celeberrimi in lucem prodit curante Ang. Mar.* Bandinio *J. U. D. bibl. laurent. regio præfecto.* A Florence, de l'imprimerie-royale. 1770. M. Bandini a eu le bonheur de trouver dans deux manuscrits de la bibliothéque laurentine, un fragment considérable du xe. livre de l'Hist. des plantes par Theophraste, fragment qui, comme on sçait, manque dans toutes les éditions de cet ancien Écrivain. M. Bandini s'est hâté de le faire imprimer avec la traduction latine faite par M. Bianchi, Archiâtre de S. S. le Pape régnant.

La Zelmira, &c. C'est-à-dire, *Zelmire, tragédie françoise de M.* du Belloy. *Traduite en italien pour être représentée par les Académiciens* Amateurs (*dilectanti*) *du nouveau théâtre de la* Panthère. A Lucques, chez Poschi. 1770. Si l'on étoit bien as-

sur que la langue italienne fut familiere à M. de Belloy, on seroit tenté de croire qu'il s'est traduit lui-même, tant la version est conforme à l'original; mêmes tournures d'expressions & même genre de versification; il nous semble qu'il y a au théâtre françois bien des chefs-d'œuvre qui auroient bien mieux mérité l'honneur de la traduction & de la représentation par les Académiciens *amateurs* ou *dilettans*.

NOUVELLES POLITIQUES.

CONSTANTINOPLE (*le 3 Avril.*)

L'Escadre qui défila, le 16 du mois dernier, en présence du Grand-Seigneur, a jetté l'ancre à Besiktas, à peu de distance de cette ville, pour y prendre toutes les provisions nécessaires. De là elle fera voile pour la mer-noire, & sera commandée par le Capitan-Pacha, qui doit s'y rendre avec 4 vaisseaux de guerre & six galères.

Il arriva ici, le 14 & le 17, trois Tartares, dont les dépêches donnerent lieu à la tenue de plusieurs grands conseils. Ils avoient été expédiés par Mousson-Oglou, Pacha de Morée, avec avis que les habitans de cette presqu'isle, surtout les Mainottes, s'étoient mutinés, & avoient excité une révolte générale; qu'ainsi le Pacha s'étoit vû contraint de marcher contre ces perfides avec une armée de 15 mille hommes; qu'après avoir eu le bonheur de les re-

pousser jusqu'aux montagnes qu'ils habitent, ceux-ci, renforcés, au nombre de 30 mille hommes, & informés que des vaisseaux de guerre russes étoient entrés dans plusieurs ports du pays, eurent la hardiesse non-seulement d'attaquer le Pacha avec leurs forces supérieures, mais même le bonheur de défaire son armée, & dont ils ont poursuivi les débris jusqu'au château de Naples-de-Romanie, situé au golfe de ce nom. Quoique l'on évalue actuellement à plus de 150 mille combattans la grande armée sur le Danube; néanmoins un courier apporta le 24 à S. H. la fâcheuse nouvelle qu'Ali-Pacha, après avoir passé le Danube à la tête de 12 mille hommes, dans la vue de couvrir les ouvriers qui travailloient à la construction des ponts sur ce fleuve, avoit eu le malheur d'être attaqué par les ennemis, & obligé de repasser ce fleuve avec une perte considérable, les Russes ont profité de sa défaite & ruiné tous les ponts.

Suivant une lettre particuliere, écrite par le Comte de Romanzow à un de ses amis, & insérée dans la gazette françoise de cette ville, la Moldavie & la Valachie sont entièrement soumises à la domination de l'Impératrice. Ce Général, en parlant de l'heureuse position de nos deux armées, dit que les places les plus importantes de ces deux principautés, comme Choczim, Jassy, Foczany & Bucharest, sont munies de garnisons considérables; que les fortifications en sont réparées & augmentées, leurs magasins pourvus de provisions de bouche & de guerre, & que l'armée ottomane, qui ne paroit rien

moins que redoutable, est postée de l'autre côté du Danube à un assez grand éloignement de ce fleuve.

WARSOVIE (*le 2 Mai.*) Les Russes continuent de remporter des avantages sur les Confédérés. Le Colonel Drewitz a dissipé ceux qui se trouvoient dans le Duché de Zator. Le Colonel Suwarow ayant atteint, le 11 de ce mois, le Maréchal Pulawski dans le district de Sendomir, le mit en déroute, & lui enleva 5 pieces de canon. Le Colonel Ronner averti de l'approche du Sr. Murawski, envoya contre lui un détachement de sa garnison, qui le battit & fit prisonnier aux environs de Czempin, bourg de Posnanie. Enfin, le Régimentaire Plookfawa ayant attaqué un poste gardé par les Russes dans le territoire de Cuchanow, il a non-seulement été repoussé, mais il a eu même beaucoup de peine à s'échapper avec les débris de sa troupe.

Il paroit ici un manifeste publié contre le Roi par la confédération générale, ainsi qu'une lettre du Maréchal Dzierzanowski ; ces deux pieces sont remplies d'expressions injurieuses contre S. M., & l'on tâche d'en empêcher la publicité.

VIENNE (*le 13 Mai.*) L'Empereur qui, suivant les derniers avis de Hongrie, jouit d'une parfaite santé, se propose de passer en revue 28 régimens, tant de cavalerie que de dragons & hussards, & de visiter toutes les forteresses de ce royaume. S. M. I. est accompagnée dans ce voyage, du Duc de Saxe-

Teschen, des Généraux d'Ayassao, Nostitz & Mildtiz.

Extrait d'une lettre de la Bulgarie, du 4 Avril.

La grande armée ottomane est actuellement en marche, & , conséquemment aux ordres donnés au Grand-Visir par le Sultan, elle s'avance vers le Danube, pour s'opposer aux progrès des Russes de ce côté-là, & leur enlever leurs conquêtes, s'il est possible. D'ailleurs on attend près de Kersowa, peu éloigné de Falacz, un autre corps assez considérable, sous le commandement de plusieurs Pachas, dont la destination est de pénétrer en Moldavie, dès qu'on y auroit la nouvelle de quelque avantage de la grande armée sur celle des Russes. Le Grand Seigneur se trouve lui-même, avec un corps des meilleures troupes de son empire, près d'Andrinople, où il est à portée de couvrir la Romélie & sa capitale. On assure aussi que la flotte turque, destinée pour la mer-noire, a mis enfin à la voile avec commission de donner la chasse aux vaisseaux russes du côté d'Azoph, où l'on sçait que plusieurs ont déjà paru, & d'empêcher le débarquement qu'ils méditent dans la Petite-Asie. On ajoute qu'un corps de 17 mille Janissaires a été débarqué près d'Oczakow, & que les Tartares de ces cantons sont entrés en campagne, l'intention de la Porte étant toujours de faire passer de ce côté-là ses principales forces : ainsi, comme on sçait que les Russes font des mouvemens pour aller à l'ennemi, on doit s'attendre à des nouvelles intéressantes.

ROME (le 5 Mai.) Le Cardinal de

Bernis fait préparer en cette ville une grande fête, à l'occasion du mariage de Mgr. le Dauphin avec Mde. l'Archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche.

On assure que le Roi de France, en vertu de l'indult qu'il a obtenu de pouvoir nommer aux évêchés de la Corse, a fait remettre au S. S. les noms de trois sujets en faveur desquels il en a disposé, & dont deux sont naturels Corses, & l'autre François.

L'Ambassadeur de Malte vient d'obtenir du Pape la décision de l'affaire des Chevaliers de la religion, qui avoient porté leurs plaintes à Rome contre le Grand-Maitre. Cette décision est que les Chevaliers enverront une députation de deux d'entr'eux au Grand-Maitre, pour lui faire des excuses sur le tumulte occasionné par rapport à l'emprisonnement d'un Chevalier. S. S. n'a pourtant rien changé sur la peine des galeres à laquelle a été condamné le Barigel, qui a osé exécuter cet emprisonnement.

Il est arrivé à Civita-Vecchia une frégate & quelques chebecs espagnols, commandés par Don Barcelo, & chargés de 170 mille piastres, pour l'entretien des Jésuites d'Espagne. Cette somme vient d'être transportée chez le Sr. Bermudez, Banquier de la cour de Madrid. Plusieurs Officiers de ce petit armement se sont aussi rendus ici, & ont eu l'honneur d'être présentés au Pape, qui les a admis à lui baiser les pieds.

La cour de Naples vient de se porter à un nouveau procédé peu satisfaisant pour le St. Siege, en défendant l'exécution des bulles

accordées par le Pape pour une prébende du diocèse d'Aversa. Cette affaire pourroit retarder l'accomodement des différends entre le S. S. & les cours de Bourbon. Le consistoire dans lequel on se flattoit d'apprendre la décision du S. P. à cet égard, est encore différé; parceque S. S. attend encore quelques éclaircissemens de la part de la cour d'Espagne.

Par une déclaration, que le Pape a fait insérer dans les archives, il paroit qu'en ne faisant pas publier cette année la bulle *In cœnâ Domini*, il n'entend pas anéantir cette bulle, dont il reconnoit la légalité.

LIVOURNE (*le 10 Mai.*) On assure que l'Empereur de Maroc a toute sa marine dans le plus bel état, & qu'elle sortira incessamment des ports de sa domination pour se joindre à celle de la Porte: Ce Monarque a, dit-on, refusé les propositions que la Russie lui a fait faire pour l'engager à rester neutre dans la présente guerre.

Par un bâtiment arrivé avant hier de Tunis, on a appris que le Bey, indigné de la conduite des Grecs de la Morée, avoit fait arrêter tous les négocians de cette nation qui se trouvoient dans ses états, & avoit confisqué tous leurs effets & marchandises.

Les dernieres nouvelles des opérations des Russes dans la Grèce, portent qu'on croit que Naples-de-Romanie s'étoit rendue aux Russes; mais que toutes les autres places de la Morée, pour si peu fortifiées qu'elles soient, se défendent avec beaucoup de valeur, & qu'il n'y avoit que la ville de Patras qui leur

ont ouvert ses portes ; que néanmoins le château opposoit aux attaques de l'ennemi la plus vigoureuse défense. Les Turcs, assure-t'on, ne peuvent envoyer, en ce moment, dans ces mers, que trois vaisseaux de guerre, deux frégates & huit galères.

VENISE (*le 5 Mai.*) La Régence a ordonné à son Général de la mer de former un manifeste ou lettre circulaire adressée aux Commandans russes, dans laquelle il doit leur donner connoissance des traités & engagemens de la république avec la Porte, lesquels sont contenus dans le traité de Passarowitz, afin que les vaisseaux russes, entrant dans les ports de sa domination, n'eussent point à s'en écarter. Le même Général a eu ordre d'expédier quelques vaisseaux de guerre à Cattaro pour en retirer 1500 hom. de troupes réglées, lesquels réunis a deux autres mille qui se leveront dans les places de cet état, serviront à renforcer les garnisons de Corfou, Zante & Céfalonie.

Les trois frégates & les cinq galères aux ordres du Chevalier Emo, continuent d'être retenues dans ce port par les vents contraires. Il vient de sortir encore un vaisseau de ligne de notre arsenal.

La nouvelle du massacre des Grecs à Constantinople, ne s'est pas confirmée.

OTRANTE (*le 26 Avril.*) On n'apprend pas que la flotte ottomane soit encore venue au secours de la Morée, quoique les Russes y fassent des conquêtes très-rapides, & y soient descendus depuis plus d'un mois. l'Epire s'est

soulevée avec la même facilité en leur faveur. Deux chefs considérables qui sont de la religion grecque, sçavoir Buchowola & Stafa, leur ont ouvert cette province à la tête de 18 mille hommes, & ont pris les deux villes d'Arta & de Machory. Le fameux Etienne Piccolo, chef des Monténégrins, reparoit avec succès, & a surpris la ville de Podhoryco, & deux autres petites villes, après une action sanglante, où les Turcs ont perdu beaucoup de monde. On dit qu'à cette occasion un grand nombre de ces infidèles qui habitent le Montenéro, & y sont fort riches, ont abjuré le mahométisme, & embrassé la religion grecque, pour y conserver leurs effets sans inquiétude.

VERSAILLES (*le 22 Mai.*) Le Roi, informé de la marche de Mme. la Dauphine, partit le 13 de ce mois avec Mgr. le Dauphin, Mme. Adelaïde & Mesdames Victoire & Sophie, pour se rendre à Compiegne, où il reçut, le soir, des nouvelles de l'arrivée de Mme. la Dauphine à Soissons. Le lendemain, S. M., accompagnée de Mgr. le Dauphin, de Mesdames & de ses principaux Officiers, alla au devant de Mme. la Dauphine jusqu'au pont de Berne, qui est dans la forêt de Compiegne. Les détachemens des troupes de la maison du Roi, ainsi que le vol du cabinet, précéderent & suivirent le carrosse de S. M. dans leurs rangs ordinaires. Lorsque Mme. la Dauphine apperçut le Roi, elle descendit de son carrosse, & elle marcha au-devant de S. M. ayant auprès d'elle le Comte de Saulx Tavannes, son Chevalier d'honneur, & le Comte de Tèsse, son premier Ecuyer, qui lui donnoient la main : elle étoit accompagnée de la Comtesse de Noailles, sa Dame d'honneur ; de la Marquise de Duras, de la Duchesse de Pecquigny, de la Marquise de Tavanes, de la Marquise de Mailly, & de toutes les personnes que le Roi avoit nom-

mées pour l'aller recevoir sur la frontiere : cette Princesse étant arrivée auprès du Roi, qui étoit descendu de son carrosse, se jetta à ses pieds. S. M. la releva &, après l'avoir embrassée avec beaucoup de tendresse, lui présenta Mgr. le Dauphin qui l'embrassa.

Après cette entrevue, le Roi remonta en carrosse pour retourner à Compiegne. Il fit mettre Mme. la Dauphine dans le fond auprès de lui, & Mgr. le Dauphin se plaça sur le devant : la Comtesse de Noailles monta dans le carrosse du Roi. Madame la Dauphine fut conduite, en arrivant au château, dans l'appartement qui lui avoit été préparé. Le Roi, ainsi que Mgr. le Dauphin, lui donna la main jusque dans son appartement, où le Duc d'Orléans, le Duc & la Duchesse de Chartres, le Prince de Condé, le Duc & la Duchesse de Bourbon, le Prince de Conty, le Comte & la Comtesse de la Marche, le Duc de Penthievre & la Princesse de Lamballe furent présentés par S. M. à cette Princesse.

S. M. étant retournée chez elle, on présenta à Mme. la Dauphine les Seigneurs qui avoient accompagné le Roi à Compiegne, & ceux qui sont dans l'usage de saluer Mme. la Dauphine eurent cet honneur. S. M. soupa, le soir, en public avec Mgr. le Dauphin, Mme. la Dauphine, Mesdames & les Princes & Princesses qui s'étoient rendus à Compiegne. Mgr. le Dauphin logea, le même jour, dans la rue des Ministres, à l'hôtel du Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'état. Le Roi, accompagné de Mgr. le Dauphin, de Mme. la Dauphine & de Mesdames, partit de Compiegne le lendemain pour se rendre au château de la Muette, où S. M. fit apporter à Mme. la Dauphine la magnifique parure de diamans qu'il lui avoit destinée. Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois & Madame s'y étoient rendus, l'après-midi, pour y recevoir Mme. la Dauphine. S. M., en revenant de Compiegne, mit pied à terre à St. Denis au monastere des Carmelites, ainsi que Mgr. le Dauphin, Mme. la Dauphine & Mesdames, pour voir Mme. Louise. Le Roi arriva vers les sept heures au château de la Muette, d'où S. M., après avoir soupé, se rendit ici, ainsi

que Mgr. le Dauphin, Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois, Madame & Mesdames. Mme. la Dauphine n'arriva ici que le lendemain vers les dix heures du matin. Le Roi passa aussitôt chez cette Princesse, & y resta très-longtems. Vers une heure après midi, Mme. la Dauphine se rendit à l'appartement de S. M., d'où on alla à la chapelle dans l'ordre suivant : le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des cérémonies marchoient à la tête, & précédoient Mgr. le Dauphin, qui donnoit la main à Mme. la Dauphine. Le Roi venoit ensuite, ayant devant lui Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois & les Princes du sang : S. M. étoit suivie de Mme., de Mesdames & des Princesses du sang, ainsi que des principaux Officiers de S. M., & des Seigneurs & Dames de la cour. Le Roi se plaça sur son prie-dieu : Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois, Madame & Mesdames, ainsi que les Princes & Princesses du sang, prirent leurs places aux deux côtés dans leur rang ordinaire : Mgr. le Dauphin & Mme. la Dauphine, en arrivant à la chapelle, s'étoient avancés au bas de l'autel, & s'étoient mis à genoux sur un carreau placé sur les marches du sanctuaire : l'Archev. de Reims, Grand Aumonier, qui sortit de la sacristie au moment où le Roi arriva à la chapelle, alla présenter de l'eau benite à S. M., & monta ensuite à l'autel, duquel le Roi s'approcha, ainsi que Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois, Madame, Mme. Elisabeth, Mesdames & les Princes & Princesses du sang. Ce Prélat, après avoir fait un discours à Mgr. le Dauphin & à Mme. la Dauphine, commença la cérémonie par la bénédiction de treize pieces d'or & d'un anneau d'or; il les présenta à Mgr. le Dauphin, qui mit l'anneau au quatrieme doigt de la main gauche de Mme. la Dauphine. Les cérémonies du mariage ayant été achevées, & Mgr. le Dauphin & Mme. la Dauphine ayant reçu la bénédiction nuptiale, le Roi retourna à son prie dieu, & le Grand Aumonier commença la messe, pendant laquelle la musique du Roi exécuta un motet de la composition de l'Abbé de Gauzargues, Maître de musique de S. M. Après l'offertoire, Mgr. le Daupin & Mme. la Dauphine allerent

à l'offrande, & à la fin du *Pater*, on étendit au dessus de leurs têtes un poêle de brocard d'argent; l'Evêque de Senlis, Premier Aumonier du Roi, tenoit le poêle du côté de Mgr. le Dauphin, & l'Evêque de Chartres, Premier Aumonier de Mme. la Dauphine, le tenoit du côté de cette Princesse; ils ne l'oterent que lorsque le Grand Aumonier eut achevé les prieres ordinaires. La messe étant finie, le Grand Aumonier s'approcha du prie-dieu du Roi, & présenta à S. M. les registres des mariages de la paroisse royale, que le Curé, qui avoit assisté à la cérémonie du mariage, avoit apportés. Le Roi, accompagné de Mgr. le Dauphin, de Mme. la Dauphine & de la famille royale, des Princes & Princesses du sang & des Seigneurs & Dames de la cour, fut reconduit à son appartement dans le même ordre qui avoit été observé en allant à la Chapelle.

Lorsque Mme. la Dauphine fut rentrée chez elle, le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la chambre du Roi en exercice, eut l'honneur de lui remettre la clef d'un coffre rempli d'un grand nombre de bijoux que S. M. avoit fait porter dans l'appartement de cette Princesse & évalués à 3 millions. Les Ambassadeurs & les Ministres des cours étrangeres ont eu l'honneur d'être présentés à Mme. la Dauphine par la Comtesse de Noailles. Les Seigneurs & Dames de la cour, qui ne s'étoient pas trouvés à l'arrivée de cette Princesse à Compiegne, ont eu le même honneur le lendemain du mariage.

Vers les six heures du soir, le Roi, accompagné de la famille royale, des Princes & Princesses du Sang, des Seigneurs & Dames de la cour, passa dans sa grande galerie, où S. M. tint appartement, & joua au lansquenet. S. M. soupa ensuite au grand couvert avec Mgr. le Dauphin, Mme. la Dauphine, Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois, Madame, Mme. Adelaïde, Mesd. Victoire & Sophie, & le Duc d'Orleans, le Duc & la Duchesse de Chartres, le Prince de Condé, le Duc & la Duchesse de Bourbon, le Comte de Clermont, le Prince & la Princesse de Conty, le Comte & la Comtesse de la Marche, le Duc de Penthievre & la Princesse de Lamballe. Pendant le festin royal, la musique exécuta différens mor-

ceaux de symphonie, sous la conduite du Sr. Rebel, Chevalier de l'ordre du Roi & Surintendant de sa musique. Après le festin, le Roi ayant mene Mgr. le Dauphin & Mme. la Dauphine dans leur appartement, & la benediction du lit ayant été faite par l'Archevêque de Reims, Grand-Aumonier, le Roi donna la chemise au Prince, & la Duchesse de Chartres à la Princesse.

Le Roi, accompagne de la famille royale, se rendit le lendemain, vers les six heures du soir, à la salle nouvellement construite pour les spectacles, où S. M. assista a la representation de l'opera de *Persée*. S. M. soupa ensuite à son grand couvert.

Le 18 de ce mois, le corps de ville, en robes de cérémonies & ayant à sa tête le Duc de Chevreuse, eut l'honneur de complimenter Mgr. le Dauphin & Mad. la Dauphine, à l'occasion de leur mariage, & de leur offrir les présens que la ville est dans l'usage de faire en pareille circonstance. Le Sr. Bignon, Prevôt des marchands, porta la parole au nom du corps de ville.

Le 19, le Roi, accompagné de la famille royale, se rendit dans le sallon qui avoit été prépare pour le bal paré sur le théâtre de la nouvelle salle de spectacle. Cette magnifique salle avoit été disposée pour cet objet, en moins de vingt-quatre heures, par les ordres du Duc d'Aumont, Premier Gentilhomme de la chambre en exercice, sous la conduite du Sr. Papillon de la Ferté, Intendant des menus-plaisirs du Roi. La cour fut très-nombreuse & très-brillante. Mgr. le Dauphin & Mad. la Dauphine ouvrirent le bal, qui dura jusqu'à dix heures du soir.

S. M. revint ensuite dans la galerie, d'où elle vit tirer le feu d'artifice qui avoit été préparé pour le 16, jour du mariage, & dont le mauvais tems avoit fait retarder l'exécution. La varieté & le choix des différentes pieces d'artifices qui le composoient, ont obtenu un applaudissement géneral. Il fut terminé par une girande de vingt mille fusées volantes & d'une grande quantité de bombes, qui remplirent l'air de feux brillans & variés. Après ce feu, qui a été exécuté par les Srs. Torré & Morel, toutes les parties de décoration, qui le composoient, furent enlevées

en moins d'une heure, & firent place à une illumination de plus de dix-huit cens toises, terminée à l'extrémité du canal par une façade représentant le temple du soleil, & élevée de plus de cent pieds. Ce canal étoit couvert de gondoles & d'une grande quantité de petits bâteaux garnis d'un grand nombre de lanternes, dont les différens mouvemens offroient aux spectateurs le coup d'œil le plus agréable. Le jeu de toutes les eaux jaillissantes des jardins ajoutoit encore a l'agrément de ce spectacle. Tous les bosquets du parc étoient aussi illuminés, ainsi que toutes les avenues qui y aboutissent : plusieurs théâtres de batteleurs, de danseurs & de voltigeurs etoient dispersés dans le parc ; & le peuple, dont la multitude étoit prodigieuse, dansoit dans les differens bosquets. Dans cette même nuit, toutes les maisons de la ville furent illuminées.

Dès les premiers pas que Mme. la Dauphine a faits sur les terres de France, cette Princesse a pu reconnoitre les sentimens que sa présence faisoit naitre dans le cœur des François : l'empressement que chacun avoit de la voir, excité d'abord par curiosité, a bientôt fait place à l'admiration sincere des rares qualités qui brillent dans sa personne. Les graces naturelles qui accompagne toutes ses actions, une gaieté douce, une affabilité majestueuse lui ont gagné, dès les premiers instans, les cœurs de tous les peuples, lesquels lui ont donné des témoignages éclatans de leur joie dans tous les lieux de son passage. L'allegresse publique qui avoit accompagné cette Princesse sur sa route, a redoublé à sa premiere entrevue avec le Roi & la famille royale : le tendre respect avec lequel Madame la Dauphine aborda S. M., & la satisfaction qui brilloit dans les yeux de notre auguste Monarque & de Mgr. le Dauphin, formoient un spectacle bien touchant pour une nation dont le premier sentiment est l'amour de ses maitres.

PARIS (*le 7 Mai.*) Le chapitre royal de St. Paul de St. Denis en France, ayant fait demander à Madame Louise de France, si elle vouloit permettre qu'il fit chan-

ter une messe solemnelle du St. Esprit en actions de graces de l'état qu'elle a embrassé, cette Princesse a consenti à ce que cette cérémonie se fit dans l'église des Carmelites. En conséquence, le chapitre s'y est rendu processionnellement, le 29 du mois dernier, & y a célébré cette messe solemnelle, à l'issue de laquelle Mad. Louise a demandé qu'on chantât le pseaume *Exaudiat* pour la santé & la prospérité du Roi & de la famille royale. Après cette cérémonie, les Chanoines ont été admis au grand parloir, & ont eu l'honneur d'y complimenter Mme. Louise.

Toute la cour a été successivement voir à St. Denis cette Princesse, qui paroit de plus en plus contente de son nouvel état. Elle ne veut point qu'on déroge pour elle à la régle qui fixe à six mois le tems des postulantes. Elle a fait son testament, qu'elle a remis entre les mains du Roi, pour être ouvert lorsqu'elle aura fait sa profession. Elle a déjà donné 12000 livres au couvent pour sa dot. Ce couvent étoit pauvre, en mauvais état, & avoit besoin des secours d'une main royale. S. M. a déjà sécondé les vœux de Mde. Louise, en accordant des bienfaits à ce couvent.

Le 16, jour de la célébration du mariage de Mgr. le Dauphin & de Madame la Dauphine, les boutiques de cette capitale ont été fermées, & le soir, toutes les maisons ont été illuminées. La ville de Paris célébrera cet événement par des rejouissances publiques, le 31 de ce mois.

Les six-corps des Marchands de cette ville voulant célébrer, par un acte de bienfaisance,

le mariage de Mgr. le Dauphin, se sont transportés, le 17 de ce mois, dans les prisons, & ont délivré toutes les personnes qui y étoient détenues faute de payement des mois de nourrices; &, afin d'attirer la bénédiction du ciel sur cette auguste alliance, ils ont fait célébrer, dans l'église royale & paroissiale de St Germain-l'Auxerrois, une messe solemnelle, à laquelle l'Archevêque de cette ville a officié pontificalement. Le Lieutenant-Général de police & les Gens du Roi du châtelet ont assisté à cette cérémonie.

On parle beaucoup du présent que la ville fait en cette occasion à Mad. la Dauphine, à cause de l'usage antique de cette céremonie & de sa simplicité. Elle donne à cette Princesse douze flambeaux de poing, dont les méches sont passées à la bergamotte.

On a arrêté plusieurs filoux à Versailles, qui s'étoient introduits dans les appartemens à la faveur de la foule, ou s'étant procuré des billets d'entrée; ils étoient aussi magnifiquement mis que les personnes de la cour: ils avoient déjà volé beaucoup de bijoux.

LONDRES (*le 16 Mai.*) Le premier de ce mois, le Comte de Chatham remit à la chambre des Pairs le projet d'un bill pour revoquer l'arrêté par lequel le Sr. Wilkes a été jugé par la chambre des Communes, incapable d'être élu Membre du présent parlement, & qui a privé par-là les Francs-Tenanciers du comté de Middlesex de l'un de leurs représentans légitimes. Ce Seigneur insista, avec beaucoup de vigueur, sur la nécessité de cette révocation. On demanda alors la lecture du bill, &, après qu'il fut lu, on proposa d'en faire une seconde lecture; mais les Partisans du ministere s'y opposerent vivement; de sorte qu'après de longs débats il fut dé-

-cidé, à la pluralité de quatre-vingt-neuf voix contre quarante-trois, qu'elle n'auroit pas lieu, & que le bill seroit rejetté. Les Pairs furent invités ensuite à assister, le 4, à une déliberation importante, sur une proposition que doit encore faire le Lord Chatham.

Le 4, le Comte de Chatham proposa à la chambre des Pairs d'arrêter que les conseils par lesquels le Roi a été porté à repondre de la maniere qu'il l'a fait à la derniere remontrance de la cité de Londres, sont d'une nature dangereuse, en ce que cette réponse est contraire à l'exercice des droits les plus précieux des sujets, particulierement à celui de se plaindre de la violation des élections libres, d'exposer les abus d'une mauvaise administration, & de solliciter le renvoi de ministres injustes. Le Comte de Chatham appuya cette proposition avec beaucoup de chaleur & de véhémence, & fut vivement secondé par le Duc de Richmond & les Comtes de Suffolk, de Shelburn & de Temple; mais le Lord Pomfret fit remarquer combien il seroit inconséquent que la chambre adoptât un objet de cette nature, après avoir présenté au Roi une adresse par laquelle elle approuvoit la réponse de S. M. Ses antagonistes presserent de nouveau les autres membres de répondre à leurs raisons; mais ceux-ci s'obstinerent à n'entrer dans aucune discussion; enfin la proposition ayant été mise aux voix, elle fut rejettée à la pluralité de quatre-vingt-cinq voix contre trente-sept.

Le 9, les Seigneurs délibererent sur plusieurs bils passés à la chambre des Communes. Le Sr. Edmonds, Imprimeur du Middlesex-Journal, fut amené à la barre, & condamné à payer au Roi une amende de 100 liv. st., & à subir un mois de prison à Newgate, jusqu'au payement de cette amende, pour avoir mis au jour les deux protestations des Seigneurs du mois de Fevrier dernier. Les Imprimeurs de deux autres papiers périodiques furent aussi mandés à la barre de la chambre, pour avoir publié la protestation de 32 Pairs du 1er. du présent mois.

J'ai lû le présent Journal, & n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Bouillon, ce 29 Mai 1770.

THIBAULT.



Table de la 1re. partie du quatrieme tome.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

ANNÉE 1770.

TOME IV.

PARTIE II.



A BOUILLON.
De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

Il paroit chaque mois deux volumes de ce Journal ; l'un au milieu du mois, & l'autre à la fin. La souscription n'est ouverte que pour l'année entiere : elle est de 24 l. de France, prise à Bouillon, & par la poste 33 l. 12 s. franche de port pour toute la France.

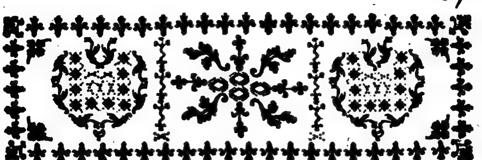
L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 l., il n'en coutera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.

Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser au Sr. LUTTON, rue Ste. Anne Butte St. Roch, à Paris, *chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres ; autrement elles resteront au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.*

On s'adressera aussi au Sr. WEISSENBRUCH, *Directeur du bureau de ce Journal* à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.

On trouvera dans son bureau le *Mercure de France*, le *Journal des Sçavans*, le *Journal de médecine*, les *Ephémérides du Citoyen*, le *Journal de Commerce, d'Agriculture*, & généralement tous les Journaux françois, au même prix qu'à Paris.

Les Directeurs des Postes étrangeres, ainsi que les particuliers qui désireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres à Mr. WEISSENBRUCH, *Directeur des Journaux, à la poste restante à* Liege. *Ils seront servis avec toute l'exactitude possible. On pourra joindre ces Journaux aux paquets des Libraires ou des Directeurs des postes qui sont déjà en correspondance avec le bureau des Journaux de Bouillon.*



JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

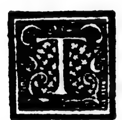
1. JUIN 1770.

TOME IV.

PARTIE II.



Encyclopédie, ou, *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers, &c.* Tome XVII.



OUTES les croyances, toutes les religions ont, les unes plus, les autres moins, leur partie obscure, mystérieuse, & il n'est pas possible, quels que soient les efforts qu'on fasse, à quelques conjectures qu'on s'abandonne, de se guider avec quelque apparence seulement de certitude.

Mr. Banier, dans son intéressante & très-philosophique *Histoire des cérémonies religieuses*, a décrit avec beaucoup d'exactitude les diverses manieres instituées par les hommes dans le culte qu'ils rendent à Dieu : il est entré dans le plus grand & le plus curieux détail des cérémonies, imposantes pour les uns, très-singulieres au jugement des autres, observées dans le culte chez les nations anciennes & modernes : mais M. Banier n'a point entrepris d'expliquer ce que signifioient la plûpart de ces cérémonies, ce que représentoient les vétêmens des ministres des autels, la différence & quelquefois la singularité des symboles & des attributs de leur dignité. Quelque sçavant, quelqu'éclairé que fut cet écrivain, il n'eut garde de se charger de cette tâche ; & quelles que fussent ses lumieres, il lui étoit absolument impossible de la remplir. En effet, comment expliquer ce que ceux même dont il a décrit les usages religieux, eussent été tout aussi hors d'état que lui d'expliquer ? Lorsqu'une branche de laurier dans sa main, le prêtre d'Apollon prononçoit, au nom du dieu, des oracles absurdes, connoissoit-il lui-même le rapport que la superstition mettoit entre ces

feuilles de laurier & la puissance de la divinité consultée ? Lorsque, la poitrine couverte d'une lame d'airain, le Grand-Dari des Japonois croit, ou fait croire au peuple, que tous les dieux viennent le visiter & le servir dans son palais, prènd-il réellement cette lame d'airain pour un talisman qui force les dieux à venir le servir ? Toutefois, il en est quelques-unes de ces cérémonies qui, n'ayant été introduites ni par la fourberie, ni par l'ambition, ont été, comme elles ont dû l'être, l'objet perpétuel de la vénération des hommes; soit parcequ'elles n'ont servi qu'à la plus grande utilité des peuples, soit par l'évidence & la multiplicité des preuves de l'approbation visible que l'Être suprême lui-même a faite de leur institution. Il est vrai qu'on ignore profondement de nos jours, & même depuis bien des siecles, en quoi pouvoient consister ces cérémonies, & de quelle maniere elles servoient à rendre intelligiblement les volontés du ciel; mais ce sont-là précisement des recherches que l'on n'eut jamais du faire, parcequ'elles n'ont conduit les sçavans qui s'y sont livrés, qu'à des absurdités. Telles sont celles dont l'Auteur de l'article suivant parle, au sujet d'une institution des Juifs, très-

refpectable & très-facrée, fur laquelle nous nous permettrons de nous arrêter quelques momens.

URIM ET THUMMIM (*écrit. facrée.*) Qu'étoit-ce chez les Juifs que *urim* & *thummim*, & quel en étoit l'ufage? « A l'égard du premier point, l'écriture fe contente de dire que c'étoit quelque chofe que Moïfe mit dans le pectoral ou rational du fouverain facrificateur. Ce pectoral étoit une efpece d'étoffe pliée en double, d'environ dix pouces en quarré, chargée de quatre rangs de pierres précieufes, fur chacune defquelles étoit gravé le nom d'une des douze tribus d'Ifraël. Or, c'eft dans ce pectoral porté par le fouverain facrificateur aux occafions folemnelles, que furent mis *urim* & *thummim*. Chriftophorus à Caftro & Spencer, qui a fait une grande differtation fur cette matiere, prétendent que *urim* & *thummim* étoient deux ftatues cachées dans la capacité du pectoral, & qui rendoient des oracles par des fons articulés; mais on regarde ce fentiment comme plus convenable au paganifme qu'à l'efprit de la loi divine. Plufieurs Rabbins croient que *urim* & *thummim* étoient le tétragrammaton, ou le nom ineffable de Dieu, gra-

vé d'une maniere myſtérieuſe dans le pectoral, & que c'étoit de là qu'il poſſédoit la faculté de rendre des oracles. On ſçait que la plûpart des Rabbins ſe ſont fait une très-haute idée de la vertu miraculeuſe du tétragrammaton. ... Comme toutes ces conjectures ne préſentent que des idées de ſortilèges & d'exorciſmes, je me perſuade qu'il vaut mieux n'entendre par *urim* & *thummim* que le pouvoir divin attaché au pectoral, lorſqu'il fut conſacré, d'obtenir quelquefois de Dieu des oracles; enſorte que les noms d'*urim* & *thummim* lui furent donnés ſeulement pour marquer la clarté & la plénitude des réponſes; car *urim* ſignifie en hébreu *lumiere*, & *thummim perfection*. .. mais de quelle maniere la réponſe de Dieu étoit-elle rendue ? Rabbi Levi Ben-Gerſon, Aburbanel, R. Azarias, R. Abraham Séba, Maimonides & autres, nous diſent que le ſouverain ſacrificateur liſoit la réponſe de Dieu par l'éclat & l'enflure des lettres gravées ſur les pierres précieuſes du pectoral... Cependant ce ſentiment eſt inſoutenable, pour ne pas dire abſurde. On le détruit par une ſeule remarque; c'eſt que toutes les lettres de l'alphabet hébreu ne ſe trouvent point dans

les douze noms; *chet*, *thet*, *zaddi*, & *koph* y manquent. Ainsi les autres lettres ne suffisoient pas pour les réponses à toutes les choses sur lesquelles on pouvoit consulter Dieu. De plus, il y a dans l'écriture des réponses si longues; par exemple, II Samuel, v. 24, que toutes les lettres du pectoral, & celles qui y manquent, & celles qu'on y ajoute encore gratuitement, ne sont pas suffisantes pour les exprimer. Enfin il falloit nécessairement au sacrificateur le don de prophétie, pour combiner les lettres qui s'élevoient audessus des autres, & indiquer la vraie réponse de l'oracle. Ne nous arrêtons pas davantage à des fantomes de l'imagination; & disons que la conjecture la plus vraisemblable & la seule fondée sur l'écriture, c'est que quand le souverain sacrificateur se rendoit devant le voile pour consulter Dieu, la réponse lui parvenoit par une voix articulée qui émanoit du propitiatoire, lequel étoit en dedans au-delà du voile.... Au reste, l'usage de consulter Dieu par *urim* & *thummim*, fut souvent pratiqué tant que le tabernacle subsista, & selon les apparences, il continua dans la suite jusqu'à la destruction du temple par les Chaldéens. Nous n'en avons ce-

pendant aucun exemple pendant toute la durée du premier temple, & il eſt très-certain que cet uſage ceſſa dans le ſecond &c ». Au fond, tout bien examiné, il réſulte des recherches profondes qui ont été faites & des réflexions très-inintelligibles qui ont été publiées ſur ce ſujet, qu'on ignore abſolument ce que furent *urim* & *thummim*.

Comment pourroit-on ſe flatter de ſe procurer des éclairciſſemens ſur des objets auſſi profondement enfoncés dans la nuit des ſiecles écoulés, puiſqu'on n'a que des lumieres incertaines ſur les faits qui ſe ſont paſſés dans le dernier ſiecle. ?

USSON (*géog. mod.*) Petite ville de France en Auvergne. « Rien n'a autant fait connoître cette petite ville que le long ſéjour que fit dans ſon château Marguérite de France, premiere femme du Roi Henri IV, Princeſſe douée de beaucoup plus d'eſprit & de beauté, que de ſageſſe & de vertu. Elle demeura dans ce château près de vingt années, comme l'hiſtoire nous l'apprend. Marguerite, dit le P. Hilarion de Coſte, ſortit d'Agen en habit de ſimple bourgeoiſe, fut portée en trouſſe par Lignerac, à qui elle donna le nom de *Chevalier de la Fleur*, & gagna

pays toute la nuit avec un travail qui éprouva son courage, au péril de sa santé. De Martas la vint trouver sur la frontiere avec cent gentilshommes, la logea dans sa maison de Carlat, retourna à Agen pour sauver ses pierreries, & recueillir les débris de sa suite ; la mort l'en fit sortir au bout de dix-huit mois... Le Marquis de Canillac l'emmena & l'enferma à Usson ; mais bientôt après ce seigneur, d'une illustre maison, se vit le captif de sa prisonniere : il pensoit avoir triomphé d'elle, & la seule vue de l'ivoire de son bras triompha de lui ; & deslors il ne vequit que de la faveur des yeux victorieux de sa belle captive... au même instant qu'elle pensoit mourir captive, elle se vit assurée de regner libre en cette forte place, d'où elle délogea ceux qui l'y avoient logée. *Pendant ces vingt années*, ajoute le P. de Coste, *ce château d'Auvergne fut un thabor pour la dévotion de la Reine, un liban pour sa solitude, un olympe pour ses exercices, un parnasse pour ses muses, & un caucase pour ses affections.* Si le P. Hilarion a toujours pratiqué les autres vertus du christianisme avec la même fidélité qu'il pratique la charité dans cette occasion, nous ne devons pas hésiter à le

regarder comme un ſaint. Il y auroit moins de médiſance à comparer le château d'Uſſon avec l'iſle de Caprée, qui fut la retraite de Tibère, qu'il n'y a de flaterie à le comparer à un thabor de dévotion, pendant que Marguérite l'habita. Durant cet intervalle, elle y eut deux fils, l'un du Sieur de Canlon, & l'autre, du Sieur d'Aubiac. De retour à la cour de France, elle donna volontiers les mains à la diſſolution de ſon mariage avec Henri IV, & paſſa le reſte de ſes jours dans un mêlange bizarre de galanterie, de dévotion, d'étude, de muſique & de converſation avec des gens de lettres. Elle mourut en 1615, âgée de 63 ans. Le ſage & fameux Pibrac avoit été ſon Chancelier & ſon amant ».

Voici un article qui prouve juſques à quel dégré d'abſurdité les anciens, qui pourtant valoient, à tous égards, les modernes, portoient leur crédulité en matiere de ſuperſtition.

VULTURIUS (*mythol.*) Surnom donné à Apollon, d'après l'hiſtoire ou plutôt la fable qu'on va lire. « Deux bergers ayant mené paître leurs troupeaux ſur le mont Lyſſus, près d'Ephéſe, ils apperçurent un eſſaim de mouches à miel

qui sortoient d'une caverne fort profonde, & où il n'y avoit pas moyen d'entrer: aussitôt l'un d'eux imagina de se mettre dans un grand manequin, d'y attacher une corde, & de se faire descendre dans la caverne par son camarade. Quand il fut au bas, il trouva le miel qu'il cherchoit, & beaucoup d'or qu'il ne cherchoit pas: il en remplit jusqu'à trois fois son manequin, que l'autre tiroit à mesure. Ce trésor épuisé, il cria à son camarade qu'il alloit se remettre dans le manequin, & qu'il eut à bien tenir la corde; mais un moment après il lui vint à l'esprit que l'autre berger, pour jouir tout seul de leur fortune, pourroit bien lui jouer un mauvais tour; dans cette pensée, il charge le panier de grosses pierres: en effet, l'autre berger ayant tiré le panier jusques en haut, croyant que son camarade est dedans, lache la corde, & laisse retomber le panier au fond du précipice, après quoi il enfouit tranquillement son trésor, fait courir le bruit que le berger a quitté le pays, & invente des raisons qui le font croire. Pendant ce tems-là, son pauvre compagnon étoit fort en peine; nulle espérance de pouvoir sortir de la caverne: il alloit périr de faim, lorsqu'étant endormi, il vit

en songe Apollon qui lui disoit de prendre une pierre aigüe, de s'en déchiqueter le corps, & de demeurer tout étendu sans se remuer, ce qu'il fit. Des vautours attirés par l'odeur du sang, fondent sur lui comme sur une proie, & font tant de leur bec & de leurs ongles, qu'ils l'élevent en l'air, & le portent dans un prochain vallon. Ce berger ainsi sauvé comme par miracle, va d'abord porter sa plainte devant le juge; il accuse son compagnon, non-seulement de l'avoir volé, mais d'avoir voulu lui oter la vie: on cherche le malfaiteur; on le prend: atteint & convaincu, il subit la peine qu'il méritoit: on l'oblige à découvrir le lieu où il avoit caché son trésor: on en consacre la moitié à Apollon & à Diane; l'autre moitié on la donne au bon berger, qui par là devenu riche, érigea un autel à Apollon, sur le sommet du mont Lyssus, & en mémoire d'un événement si extraordinaire, ce dieu fut surnommé *Vulturius*. Voilà une fable mythologique bien longue; c'est un conte de fée bon pour occuper un moraliste ».

WEERT. (*Geog. mod.*) Petite ville du Pays-Bas dans le Brabant, au quartier de Bois-le-Duc, dans le Peeland, à 4

lieues de Ruremonde. Il y a dans cette petite ville un couvent de recolets, un prieuré de Chanoines Augustins & un monastere de Religieuses pénitentes, fondé par J. de W., natif de cette ville dont il prit le nom. Cet homme d'une naissance obscure, s'éleva par sa valeur au plus haut grade militaire, & rendit son nom très-célèbre. Il commença sa fortune d'une maniere fort étonnante. Il apprenoit le métier de cordonnier; son maitre le battit; il s'engagea dans un régiment de troupes allemandes qui étoit à Weert. Bientôt il se fit distinguer, & après avoir passé d'une maniere brillante par tous les grades militaires, il devint vice-Roi de Bohême & Commandant de Prague, où il mourut vers l'an 1665. C'est lui dont le nom, après avoir fait grand bruit dans les nouvelles publiques, retentit enfin dans nos chansons françoises. On en fit courir un grand nombre à la cour & à la ville, où il servit de refrain.... Mlle. L'Héritier nous apprend dans le *Mercure galant* d'Avril 1702, l'origine de ces chansons. Elle dit que J. de Weert s'étant rendu maitre de plusieurs places dans la Picardie, porta la terreur jusqu'aux portes d'Amiens, par

les troupes qu'il envoyoit en parti. Cette terreur se répandit jusques dans Paris; & comme le peuple grossit toujours les objets, le seul nom de J. de Weert y inspiroit l'effroi. Ce Général ayant été fait prisonnier à la bataille de Rheinfeld, en 1638, la muse du Pont-Neuf célébra ses transports de joie sur un air de trompette qui couroit alors. Elle disoit que les François avoient fait un tel nombre de prisonniers & J. de Weert. Comme il y avoit dans ces chansons une certaine naïvété grossiere, mais réjouissante, la cour & la ville les chanterent enfin; des gens d'esprit en firent d'autres délicates & fort jolies sur le même air de J. de W. Ce vaillant Officier, dont le nom avoit fait un bruit si éclatant, laissa en France une mémoire immortelle de sa prise, & l'on nomma le tems où elle étoit arrivée, *le tems de J. de Weert* ».

WERWICK ou WARWICK (*Geog. mod.*) Petite ville ou bourgade des Pays-Bas, dans la Flandre au quartier d'Ipres, sur la Lys, entre Armentieres & Menin. Elle est fort ancienne: Chatelain (Martin) né aveugle à Warwick dans le dernier siècle, faisoit, au tour, des ouvrages finis en leur genre, comme des violes,

des violons &c. On lui demandoit un jour ce qu'il désireroit le plus de voir : les couleurs, repondit-il, parceque je connois presque tout le reste au toucher. Mais, lui repliqua-t'on, n'aimeriez-vous pas mieux voir le ciel ? Non, dit-il, j'aimerois mieux le toucher ».

Wie die Alten den Tod gebildet &c. C'est-à-dire, *Recherches sur la représentation de la mort chez les anciens.* Par M. Lessing. A Berlin, chez Voss 1769.

IL y a, dit-on, un moyen sage & sûr de ne pas redouter la mort ; c'est ou de ne pas y penser du tout; ou d'y penser souvent & philosophiquement; en un mot, de se familiariser autant qu'on le peut avec elle. Ce précepte est vraisemblablement fort bon ; on le répête chaque jour depuis beaucoup de siecles ; mais autrefois il n'avoit rien de sombre, d'attristant, de funèbre ; on a si bien fait qu'insensiblement l'idée de la mort est devenue la plus inquiétante & la plus accablante des pensées; & il faut avouer qu'à cet égard, ainsi qu'à beaucoup d'autres,

l'antiquité a ſur notre âge de très-grands avantages : nous ſommes infiniment plus timides que les anciens, mais auſſi beaucoup plus orgueilleux, & par cela même de la plus étrange inconſéquence. Nous prétendons penſer de la maniere la plus philoſophique ſur la mort, &, par une contradiction inconcevable, nous la repréſentons ſous la plus dégoûtante & la plus hideuſe figure. Or, eſt-ce le moyen de nous familiariſer avec elle ; eſt-ce le moyen d'affoiblir l'horreur que nous inſpire l'image de notre deſtruction, que de fixer nos regards étonnés ſur une charpente oſſeuſe à-demi rongée & dénuée de toutes ces parties dont l'enſemble exact & régulier donne tant de graces au corps humain ? Il eſt vrai que de nos jours la beauté de l'exécution eſt le ſeul but auquel aſpirent les artiſtes ; la nature & le vrai ne ſont tout au plus que des moyens ſecondaires dont ils ſe ſervent pour mériter l'approbation des connoiſſeurs. Copier la belle nature eſt une regle de laquelle on ne croit pas pouvoir s'écarter aujourd'huy : cette regle étoit également connue des anciens ; mais ils l'interprêtoient beaucoup plus adroitement que nous ; cependant beaucoup plus ſévères à l'é-

gard de l'exacte obſervation du vrai, ils l'étoient moins qu'on ne l'a été depuis ſur le choix du beau. Les hermaphrodites prouvent que la nature étoit toujours belle à leurs yeux, & qu'ils ne connoiſſoient dediſforme que les objets qui manquoient de vérité. Cet attachement des anciens au vrai auroit dû les faire regarder comme d'excellens modèles ; & nos artiſtes devroient ſe ſouvenir que les ſquelettes ne ſervoient pas chez les anciens à exprimer la mort, tant ils étoient éloignés de la regarder comme un objet hideux, & qui doit nous inſpirer de l'horreur : c'eſt ce que M. Leſſing a entrepris de prouver dans ces recherches, diviſées en deux parties. Dans la premiere il montre que les anciens ont repréſenté la mort, ou la divinité de la mort ſous une toute autre figure que celle d'un ſquelette, & il fonde cette aſſertion ſur l'uſage où ils étoient d'adopter les images d'Homère ; enſorte qu'on ne peut point douter qu'ils ne regardaſſent la mort comme *le frere* * du ſommeil : dans cette vue, il rapporte la deſcription de divers monumens ſur leſquels on voit repréſentés la mort & le ſommeil enſemble, ou ſéparés, ſous la for-

* La mort eſt exprimée en allemand par un mot qui eſt maſculin.

me de deux jeunes genies. Pauſanias nous apprend que le ſommeil étoit repréſenté ſous les traits d'un genie blanc, la mort, ſous ceux d'un genie noir, & tous deux les jambes croiſées. En rapportant ce paſſage de Pauſanias, M. Leſſing rectifie l'erreur de la plûpart des traducteurs latins & françois, qui ont dit que ces genies avoient les jambes torſes; aulieu de dire, ſuivant le texte grec, qu'ils avoient les jambes croiſées. D'ailleurs cette derniere maniere de traduire eſt auſſi conforme aux divers monumens que M. Leſſing a fait graver en taille douce, qu'à la ſituation qu'ont naturellement des perſonnes endormies. Les ſignes caractériſtiques communs au ſommeil & à la mort ſont les aîles, un flambeau renverſé, & les jambes croiſées. Le ſommeil eſt particulierement diſtingué par la corne, & l'on reconnoit la mort à l'urne, au papillon & à la couronne.

Dans la ſeconde partie de ces recherches, M. Leſſing prouve que les anciens ont repreſenté par le ſquelette toute autre choſe que la mort. C'eſt aux modernes ſeuls qu'il faut attribuer cette repréſentation triſte, fort maladroite, & point du tout ingénieuſe. On ne trouve cette petite idée dans aucun écrivain, proſateur

ou poète, de l'antiquité; point de fable, point d'allusion, ni d'allégorie qui tendent à cette absurdité. Il est bien vrai que les Poëtes ont souvent peint la mort sous les plus horribles traits; mais il est naturel que les Poëtes outrent les images qu'ils dessinent, & on sçait qu'à tous égards, ils ont infiniment plus de liberté que les Artistes : ils donnent tant qu'ils veulent l'effort à leur imagination pour exciter dans l'ame des Lecteurs la crainte ou la terreur, qu'ils modèrent, & conduisent à leur gré. Infiniment plus contraint dans sa marche, l'Artiste est obligé de rendre les objets tels qu'ils sont, sans adoucir, ni modifier en aucune maniere l'impression qu'ils excitent. L'erreur des traducteurs du passage de Pausanias dont nous venons de parler, vient de ce qu'ils n'ont point distingué entre les mots grecs Κὴρ & θάνατος ainsi qu'entre les mots latins *lethum* & *mors*. Κὴρ & *lethum* ont été employés par les anciens uniquement pour exprimer la fatale nécessité de mourir, & l'espece de mort qui peut être terrible. Θάνατος & *mors* indiquent chez eux la paisible situation des morts. Or, lorsque les Poëtes ont peint la mort avec des couleurs terribles, ils n'ont point en-

tendu parler de cette ſituation; mais de la néceſſité de mourir de tel ou de tel autre autre genre cruel de mort. M. Leſſing démontre la juſteſſe de cette aſſertion par une foule de preuves tirées des anciens Poëtes. Il démontre auſſi que chez les anciens, les ſquelettes repréſentoient les larves, c'eſt-à-dire, les ames des méchans; aulieu qu'on donnoit le nom de lares aux ames vertueuſes. Seneque, Petrone & Henri Etienne confirment la vérité de cet uſage, à l'évidence de laquelle il n'y a que l'ignorance qui puiſſe ſe refuſer.

Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport à l'éloquence, à la poéſie & aux belles-lettres, & dans lequel on enſeigne la marche & les regles qu'on doit obſerver dans tous les ouvrages d'eſprit. Par M. l'Abbé Sabbatier de Caſtres. 3 vol. 8°. A Paris, chez Vincent. 1770.

NOUS n'avons déjà que trop de Dictionnaires; mais dans ce grand nombre, il en eſt très-peu de didactiques,

comme le remarque l'Auteur de celui-ci : ce sont néanmoins les seuls véritablement utiles, lorsqu'ils sont faits avec goût; c'est ce qui doit faire distinguer le Dictionnaire de M. l'Abbé Sabatier de l'énorme quantité d'ouvrages de ce genre. On l'a composé également pour l'instruction de ceux qui se bornent au simple titre d'amateurs, & pour l'avancement des esprits destinés à produire d'eux-mêmes. Les premiers y apprendront à connoitre par quels secrêts ressorts & d'après quelles regles un écrivain parvient à leur plaire; les autres y puiseront la maniere de diriger les talens qu'ils ont reçus de la nature. C'est à ces deux fins principales que se rapporte le plan de ce Dictionnaire, qu'on peut regarder comme un ouvrage qui manquoit à notre littérature. Ce n'est pas que nous n'ayons déjà beaucoup de livres didactiques sur l'éloquence, la poésie & les belles-lettres; mais ces productions, quoique très-estimables, ne présentent pas un ensemble nécessaire pour former le goût des jeunes gens, qui entrent dans la carriere des lettres, & pour rectifier celui des littérateurs plus avancés; la plûpart de ces ouvrages supposent des connoissances déjà

acquises, & aucun d'eux ne réunit tous les genres de littérature.

C'est principalement à l'utilité des jeunes gens que M. L. S. a consacré son travail. Il leur trace les routes qu'ils doivent suivre pour cultiver leur genie, ou pour les mettre en état de bien juger du genie d'autrui, afin d'éloigner toute indécision dans les regles qu'il leur présente; il a eu soin d'écarter de son Dictionnaire tout ce qui pourroit être problématique. « Je n'ai épousé, dit-il, les systêmes particuliers d'aucun écrivain; je m'en suis tenu à ce qui étoit de convention générale. Je ne me suis permis aucune décision, qui ne fut autorisée par les maitres de l'art; ensorte qu'à proprement parler, ce n'est pas moi qui instruis mes Lecteurs, c'est Aristote, Ciceron, Quintilien, Fenelon, Rollin, &c.; c'est Horace, Corneille, Racine, Despréaux, Moliere, J. B. Rousseau, Voltaire, d'Alembert; j'ajoute à ces noms consacrés dans la littérature, ceux de Mrs. Du Marsais, l'Abbé Mallet, l'Abbé Batteux & Marmontel; j'ai fait souvent usage de leurs lumieres, en citant exactement ce que j'ai emprunté d'eux. Si quelquefois j'omets de les citer, c'est lorsque je change leurs expressions, lors-

que j'ajoute à leurs jugemens & à leurs critiques ; ou que je m'approprie leurs pensées, sans m'assujettir à en copier l'expression.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le plan de cet ouvrage ; nous allons en parcourir quelques articles ; sa forme ne nous permettant pas d'en faire un extrait suivi ; ils suffiront pour justifier aux yeux du public la maniere avantageuse avec laquelle nous en parlons.

« *Bouts-rimés*. On appelle ainsi les vers composés sur des rimes données. Les donneurs de bouts-rimés choisissent ordinairement les rimes les plus singulieres & les plus bizarres qu'ils peuvent trouver, afin d'augmenter les difficultés du poëte, qui, pour réussir, doit les remplir d'une maniere si naturelle, qu'elles ne paroissent point avoir été données ». L'Auteur, après avoir présenté un exemple de *Bouts-rimés*, termine cet article par des réflexions bien capables de détourner les jeunes gens de ce genre de poésie ». On faisoit autrefois, dit-il, beaucoup de sonnets en bouts-rimés ; ces sortes d'ouvrages étoient surtout fort à la mode du tems de Sarrazin & de Voiture. Le premier s'en est agréablement moc-

qué

qué dans un petit poëme burlesque, intitulé, *la défaite des Bouts-rimés*. En effet on peut, sans injustice, les ranger dans la classe de ces sortes d'amusemens d'esprit, dont le plus grand succès ne sçauroit réparer la moindre partie du tems qu'on a perdu à les composer; tels sont les énigmes & les logogryphes; & leur appliquer ce mot d'un ancien, *Turpe est difficiles habere nugas*. L'esprit gêné par la bizarrerie de la rime, néglige la justesse de la pensée, pour s'occuper uniquement de la versification : qu'en résulte-il? un assez mauvais composé; mais nullement un sonnet, puisqu'il n'est pas permis d'être médiocre en ce genre, dont le vrai caractère est un mélange de force & de délicatesse, qui demande de l'imagination, de la grandeur dans l'expression, & surtout un tour heureux & naturel dans les pensées, comme nous l'avons fait voir dans l'article *Sonnet &c.*

Comédie. Après avoir défini ce mot, & exposé les idées de plusieurs écrivains sur la comédie en général, l'Auteur divise cet article en divers paragraphes; dans l'un, il traite des mœurs; dans l'autre des caractères, dans le 3me. du nœud ou de l'intrigue; dans le 4me. *des sur-*

prises ou coups de théâtre; dans le 5me. du dénouement; dans le 6me. de l'économie ou conduite de la piece; dans le 7me. du ſtyle ou de la diction propre à la comédie; dans le 8me. des actes; dans le 9me. de l'intérêt. Cet article, composé de tout ce qu'on a écrit de meilleur ſur la comédie, eſt terminé par quelques réfléxions détachées, tirées de différens Auteurs, qui ſont cités à la marge du livre.

Comique. Cet article, preſque auſſi long que le précédent, eſt pareillement diviſé en pluſieurs paragraphes, où l'on traite du comique noble, du comique bourgeois, du bas comique, du comique de caractère, du comique de ſituation, du comique attendriſſant & du comique larmoyant. L'Auteur en a puiſé preſque tous les matériaux dans la *Poëtique* de M. Marmontel; il n'y a que ce qui concerne le comique larmoyant, qui ne ſoit point de cet Académicien. Ce paragraphe n'eſt cependant pas le moins intéreſſant de cet article : M. L. S. s'y déclare ouvertement contre ce genre; il y combat, d'une maniere victorieuſe, les raiſons qu'allèguent les partiſans de la comédie larmoyante, pour la défendre.

L'Auteur rapporte, à la ſuite de ſes reflexions, ce couplet fait par M. Piron, contre M. de la Chauſſée, le premier Poëte dramatique qui ait composé des comédies dans ce noùveau genre.

Connoiſſez vous ſur l'Helicon
L'une & l'autre Thalie?
L'une eſt chauſſée, & l'autre non;
Mais c'eſt la plus jolie:
L'une a le rire de Venus,
L'autre eſt froide & pincée:
Honneur à la belle aux pieds nuds,
Et fi de la Chauſſée.

« *Conférences eccléſiaſtiques.* (diſcours qui ſont partie de l'éloquence de la chaire) Par les conférences eccléſiaſtiques, nous n'entendons point ici le réſultat de ces diſcuſſions théologiques, où l'on examine quelque point de dogme, de morale ou de diſcipline; mais des diſcours en forme qu'un eccléſiaſtique tient à une aſſemblée d'eccléſiaſtiques: or, le genre d'éloquence qui doit regner dans ces diſcours, eſt d'un goût différent de celui des ſermons faits pour un auditoire composé de perſonnes de toutes conditions. La force & la véhémence conviennent à ceux-ci; mais le ton des conférences eccléſiaſtiques doit être plus doux & plus uni. On parle à des gens inſtruits, qui ſçavent les

regles auxquelles il faut se contenter de les rappeller, & de représenter d'une maniere sensible & pathétique, les suites funestes qu'entraineroient leurs désordres ou leur négligence, sans leur faire de ces reproches vifs & piquans, qu'on emploie quelquefois dans la chaire pour émouvoir les pécheurs. Il y a même, à cet égard, surtout si c'est un ecclésiastique qui parle à ses égaux, une infinité d'attentions & de bienséances à observer; mais si c'est un supérieur, un Evêque qui instruise les ministres qui travaillent sous son autorité, il peut mêler un peu plus de force au ton de pere & de pasteur, à cette éloquence tendre affectueuse, insinuante, dont il doit user avec les coopérateurs de son ministère. Au reste, nous ne prétendons point prescrire des loix; nous ne traçons que l'idée des ouvrages les plus applaudis en ce genre, tels que les discours ecclésiastiques de M. Godeau, les conférences & discours synodaux de Massillon. (Voyez *éloquence de la chaire*.)

« *Critique*. La critique est un des moyens les plus utiles pour se former un goût sûr: elle consiste à sçavoir discerner les beautés & les défauts d'un ouvrage, à les détailler avec précision, & à rendre raison

du jugement que l'on en porte. On ſent aſſez que ces qualités exigent un grand fond de connoiſſances & de réflexions, & que le ton déciſif & le ton mépriſant, partage ordinaire de la jeuneſſe & de l'ignorance, n'en peuvent tenir lieu. La premiere condition de la critique eſt donc d'être ſenſée & judicieuſe. Un bon mot, une raillerie ne ſuffiſent pas pour décider du mérite d'un ouvrage : les plus excellens peuvent être tournés en ridicule par certains eſprits mal faits, accoutumés à prendre les meilleures choſes dans un mauvais ſens. Un air de Rameau, qui aura charmé tout Paris, peut devenir inſupportable, dès qu'on affectera de le chanter ſur un ton niais, ou de l'adapter à des paroles burleſques. L'eſprit veut être éclairé par des raiſons & par des principes ſolides. Quiconque s'érige en cenſeur, doit donc commencer par acquerir des lumieres, pour ſe concilier dans l'eſprit des autres le crédit & l'autorité qu'il prétend s'y fonder. Je dirois volontiers aux jeunes gens : *défiez-vous de la démangeaiſon de parler, naturelle à votre âge ; écoutez longtems ; ne hazardez jamais des déciſions faſtueuſes ou cauſtiques, lors même que vous êtes évidemment*

certains de ne vous point tromper ; ne proposez vos raisons que comme des doutes & des conjectures ; ne les défendez point avec opiniâtreté. Si elles sont moins solides qu'elles ne vous sembloient d'abord, reconnoissez-en la foiblesse ou la fausseté, sans faire acheter, par une resistance inutile, une victoire que vous devez céder aux personnes qui les combattent, & qui la remporteront infailliblement. Par là, la critique deviendroit censée & en même tems modeste, seconde qualité qui en assure le fruit ».

L'Auteur fait voir la nécessité de cette seconde qualité. Il ajoute une troisieme condition, si nécessaire à la critique, que, sans elle, le jugement le plus sensé dégénère ordinairement en amertume & en fiel ; c'est la politesse. Il parle ensuite de la critique qu'on se doit à soi-même, qui, dit-il, demande, non-seulement un jugement perfectionné par la lecture & par la réflexion ; mais encore une sévérité inflexible aux suggestions de l'amour-propre, toujours prêt à s'admirer, & prompt à parer les coups que la raison veut lui porter. Comme son ouvrage est spécialement consacré à l'instruction des jeunes-gens, il leur met sous les yeux plusieurs

morceaux de critiques littéraires ; dont les unes ont pour objet le goût, & les autres, le langage. Il commence par un court extrait des reflexions de M. le Duc de Nivernois, sur le genie d'Horace, de Defpreaux & de Rousseau. Après cet extrait, on trouve une critique des satyres, & des épitres de Defpreaux ; les autres critiques ont la langue pour objet.

Eloquence. Cet article offre ce qu'Aristote, Ciceron, Quintilien, Fenelon, Rollin, M M. de Voltaire, d'Alembert &c. ont écrit de meilleur sur cet objet. M. L. S. traite des genres ou caractères d'éloquence, de l'éloquence politique, de l'éloquence militaire, de celle du barreau, de celle de la chaire & de l'éloquence académique. La plus grande partie des exemples cités dans cet article, sont tirés des Auteurs contemporains.

» *Enflure.* Vice du discours, qui nait du trop grand désir de briller. Un Auteur tend au grand, au sublime ; mais il n'a dans le cœur ni autant d'élevation de sentimens, ni dans l'esprit assez de force pour y atteindre ; il en embrasse alors le phantôme : c'est un pigmée qui fait des efforts gigantesques. Dans ces occasions l'immagination va beaucoup au-delà du

vrai; & les choses qu'elle exagère, n'ont qu'une vaine apparence de grandeur. On a reproché ce défaut à Lucain & à Brebeuf, son traducteur; Malherbe n'en est pas exempt. Corneille, ce genie accoutumé à penser des choses sublimes, est guindé dans quelques endroits. L'Auteur cite à ce sujet le commencement de la tragedie de Pompée, dont les vers, quoique beaux, deviennent emphatiques dans la bouche du personnage qui les récite. Il distingue deux sortes d'enflure, celle qui consiste dans les pensées qui n'ont rien d'élevé en elles-mêmes, & qu'un esprit faux s'efforce de rendre grandes, ou par le tour qu'il leur donne, ou par les mots dont il les masque; c'est le nain qui se hausse sur la pointe des pieds, ou qui se guinde sur des échasses. L'autre est le sublime outré, ou ce que nous appellons assez communement le gigantesque; telle est la pensée renfermée dans ces deux vers de Corneille dans *Héraclius*.

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre,
Que Dieu tient déjà prête à te reduire en poudre.

Balzac, qui fonda un prix d'éloquence, & qui en a si bien connu la partie qui consiste dans l'harmonie ou le nombre des périodes, tombe quelquefois dans

l'enflure, comme dans cet exemple. Il mandoit de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de senteur : *Je me sauve à la nage dans une chambre, au milieu des parfums.* Il écrivoit au premier Cardinal de Retz, lors de sa promotion au cardinalat. *Vous venez de prendre le sceptre des Rois & la livrée des roses.* » Un académicien, (M. Thomas qui d'ailleurs écrit très-bien en prose & en vers) est tombé dans le défaut dont il s'agit, lorsqu'il dit en parlant de l'histoire universelle de M. Hardion; *Tableau immense, où tout ce qui a existé dans tous les points de l'espace, se presse sous un seul de nos regards, où nous tenons à la fois dans nos mains, les extrémités de la chaine du tems, où l'on ne marche qu'au bruit de la chute des empires.* Quelles sont, demande le critique, *Les deux extrémités de la chaine du tems*? Qu'est-ce qu'*un tableau où l'on marche*? Plus on s'écarte de la simplicité, & plus on s'éloigne de la justesse des idées, Tirons, ajoute-il encore, deux conséquences de tout ceci. La premiere, que ceux qui cherchent le pathètique, & qui craignent qu'on ne leur reproche d'être foibles ou secs, sont librement &

naturellement portés vers l'emphase & l'enflure, persuadés que c'est une faute noble de ne tomber que parcequ'on s'éleve. La seconde conséquence est que les plus grands Orateurs & les premiers Poëtes, lorsqu'ils veulent traiter le grand & le sublime, ont bien de la peine à se préserver de l'enflure, & à l'éviter dans la chaleur de l'enthousiasme. C'est pour cela qu'ils doivent se défier d'eux-mêmes; relire leurs écrits de sens froid, & en juges sévéres, avant de les publier, & s'il est possible, consulter des amis éclairés, prompts à les censurer, & surtout

A réprimer des mots l'ambitieuse emphase.

Nous nous bornons à ce petit nombre d'articles; nous reviendrons peutêtre sur cet ouvrage, si le tems & la quantité des matieres que nous offre la littérature françoise & étrangère, nous le permettent. L'Auteur paroit n'avoir rien négligé pour rendre cet ouvrage propre aux colléges, en traçant aux jeunes gens les routes qu'ils doivent suivre pour former leur goût. Il joint quelquefois à ses préceptes des réflexions morales pour les prémunir contre les abus qu'ils pourroient faire de leurs talens. Il y a même plusieurs articles de son ouvrage uniquement consacrés à ces

objet, tels sont les articles *bienséance*, *mœurs*, *obscène*, *poésies licencieuses*, *&c.*

Le manuel des enfans, ou *les maximes des vies des hommes illustres de Plutarque; ouvrage dédié à Mgr. le Dauphin*, par M. Sabbathier, Professeur au collège de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de la société littéraire de la même ville &c. A Châlons-sur-Marne, chez Claude Bouchard, & se trouve à Paris, chez Délalain & Barbou. 1769.

MR. Sabbathier ne cesse tous les ans de donner de nouvelles preuves de son zèle pour le progrès des études, pour l'instruction de la jeunesse, & de la supériorité de ses talens dans la profession honorable qu'il exerce à Châlons-sur-Marne avec tant de succès & de distinction: heureuses les villes où les jeunes citoyens ont de tels maitres, & où les peres ont le précieux avantage de voir leurs enfans se former en même tems aux belles-lettres & à la vertu sous des semblables instructeurs! Nous avons eu plus d'une fois oc-

casion de parler avec éloge d'un excellent ouvrage écrit en latin, & que l'on donne à étudier aux jeunes-gens dans quelques collèges : au mérite d'une latinité pure & fort élégante, cet ouvrage qui a pour titre *Selectæ e profanis &c*, réunit l'avantage d'amuser & d'instruire en même tems: les maximes les plus sages, les anecdotes les plus intéressantes des plus célèbres personnages de l'antiquité, les traits d'histoire les plus frappans, qui y sont rassemblés excitent merveilleusement au goût & à l'étude de l'histoire, en même tems qu'ils pénètrent les jeunes lecteurs de l'amour de la vertu, & des sentimens les plus purs de sagesse, d'humanité & de patriotisme. Ce manuel présente les mêmes avantages; il est même, à quelques égards, préférable à l'ouvrage dont nous venons de parler, ne fut-ce que parcequ'on y trouve un beaucoup plus grand nombre de traits intéressans, de maximes, d'anecdotes & de faits historiques. Il est vrai que M. Sabbathier a puisé dans une source bien abondante, & qu'il n'y avoit guere que les vies des hommes illustres de Plutarque où il put trouver réunies toutes les maximes qu'il se proposoit de publier en forme de dictionnaire, sous le titre de *Ma-*

nuel. « La variété, dit l'Auteur, & le peu d'étendue de ces maximes conviennent parfaitement au caractère des enfans. Il s'en trouve même qui sont très-courtes, puisqu'elles ne consistent souvent que dans une simple réponse. Ces dernieres ont cet avantage, qu'on les retient plus facilement. Ce sont comme des traits perçans qui pénètrent fort avant, selon l'expression de Sénèque, qui nous marque que, de son tems, l'on faisoit apprendre aux enfans des maximes de morale, énoncées en peu de mots ». Nous ne rapporterons que quelques traits de ce manuel; ils suffiront pour donner une idée de son utilité, du mérite de l'Auteur, & de l'excellence du choix qu'il a fait.

« Un jour Alcibiade alloit voir Périclès. Quand il fut à sa porte, on lui dit que Périclès étoit occcupé, & qu'il travailloit à rendre ses comptes aux Athéniens : *mais que ne travaille-t'il plutôt,* dit-il, *à ne les pas rendre ?* ... Comme Alexandre étoit à Illion, & qu'il visitoit toutes les curiosités qui y étoient, quelqu'un lui ayant demandé s'il ne feroit pas curieux de voir la lyre de Pâris : *Je me soucie fort peu de cette lyre,* répondit-il; *mais je verrois avec grand plaisir celle d'Achille, sur la-*

quelle il chantoit les grandes actions & la gloire des héros... Aratus, Général des Sicyoniens, disoit un jour, *qu'il ne gouvernoit pas les affaires, mais que les affaires le gouvernoient*. Le Roi Philippe lui avoit fait donner un de ces poisons lents qui excitent d'abord une petite toux, & qui peu-à-peu conduisent enfin à une phtisie incurable. Aratus connut fort bien la cause de son mal; mais comme il n'auroit rien avancé de s'en plaindre, il le supporta doucement & patiemment, sans en dire un seul mot, comme une maladie ordinaire & commune. Un jour seulement, un de ses amis étant dans sa chambre, il cracha du sang. Son ami le voyant, & s'en étonnant: *Mon cher Céphalon*, dit Aratus, *voilà le fruit de l'amitié des Rois*... Archélaüs, Prince qui regnoit conjointement avec Charilaüs à Sparte. Il dit un jour à ceux qui louoient ce jeune Prince pour sa bonté: *Eh comment ne seroit-il pas bon? il n'a pas même la force d'être méchant aux méchans* ».

La vie de Caton a fourni plusieurs traits à M. Sabbathier. « Un homme décrié pour ses voluptés, cherchoit à faire liaison avec Caton; mais il le refusa toujours, disant: *qu'il ne pourroit vivre a-*

vec un homme qui avoit plus de sentimens dans le palais que dans le cœur.. Un Tribun du peuple, qui étoit soupçonné de s'être servi de poison, proposoit une loi injuste, qu'il s'efforçoit de faire passer; Caton lui dit: *Mon enfant, je ne sçais lequel est le plus dangereux, ou de boire ce que tu prépares, ou d'autoriser ce que tu écris*... Comme Posthumius Albinus, ayant écrit une histoire en grec, demandoit pardon à ses lecteurs des incongruités qu'il auroit pu faire dans cette langue étrangère: *Il faut sans doute lui pardonner*, dit Caton, *s'il a été forcé d'écrire cette histoire par un arrêt des Amphictyons*... Un jour Cicéron, étant Consul, & parlant pour Murena, railla beaucoup les philosophes stoïciens, à cause de Caton d'Utique, qui avoit embrassé cette secte. Il se mocqua surtout, fort plaisament, de leurs dogmes & de leurs paradoxes, de maniere qu'il fit extrêmement rire les juges; & on rapporte que Caton, en souriant, dit à ceux qui étoient près de lui: *Mes amis, que nous avons là un Consul qui est plaisant!*... Comme il étoit à Utique, Marcus Octavius arrive avec deux légions, & campe assez près de la ville. Il envoie d'abord à

Caton un Officier, pour regler avec lui le commandement, qu'ils devoient avoir l'un & l'autre. Caton ne répondit rien à cet Officier; mais se tournant vers ses amis: *Nous étonnerons-nous*, leur dit-il, *que nos affaires aillent si mal, lorsque nous voyons que cette malheureuse ambition de commander regne parmi nous jusques dans les bras de la mort* ». Cette réflexion de Caton est beaucoup plus importante qu'on ne pense, & partout ailleurs, comme à Utique, une armée est mal commandée quand il s'éleve des contestations entre les principaux officiers, pour regler le commandement: l'état est ordinairement sacrifié par cette malheureuse ambition de dominer.

Cicéron fut sans contredit le plus éloquent des hommes; mais fut-il le plus sage & le meilleur des citoyens? C'est une question qui ne peut paroitre un paradoxe qu'à des gens qui ne connoitront ni l'orgueil ni le caractère de Cicéron. « L'ambition & la vanité le portoient souvent à abandonner ce qui étoit décent & honnête, pour acquérir la réputation de bien parler; témoin ce qu'il dit un jour à Munatius, qui avoit été absous par son moyen. Il arriva quelque tems après que-

ce même Munatius pourſuivit en juſtice un ami particulier de Cicéron, nommé Sabinus. Cicéron en fut ſi irrité, qu'il tomba ſur lui, & lui dit : *Crois-tu donc, Munatius, que ce ſoit ton innocence qui t'ait fait abſoudre, & non pas la force de mon art, qui, en pleine audience, a répandu tant de ténèbres ſur tes forfaits, qu'ils ont échappé aux yeux de tes juges.* ? Une autre fois, il fit l'éloge de Marcus Craſſus ſur la tribune, avec l'applaudiſſement de tout le monde ; & quelques jours après, il l'accabla d'injures & de reproches dans le même lieu. Craſſus ſe contenta de lui dire : *N'eſt-ce pas de cet endroit là même que tu prônois mes louanges, il y a quelques jours?* *Oui*, lui répondit Cicéron, *mais c'étoit pour m'exercer, & pour eſſayer mon éloquence ſur un ſi méchant homme...* Il y avoit un Publius Cotta, qui ſe piquoit d'être grand juriſconſulte, quoiqu'il fut très-ignorant & ſans nul eſprit. Cicéron, dans une cauſe qu'il plaidoit, l'appella en témoignage. Cotta répondit qu'il ne ſçavoit rien de tout ce qu'il lui demandoit. *Apparement*, répartit Cicéron, *tu crois qu'on t'interroge ſur quelques queſtions de droit ?...* Marcus Appius plaidant

un jour une grande cause, dit dans son exorde, que son ami, pour lequel il plaidoit, l'avoit prié très-instamment d'apporter dans cette affaire beaucoup de soin, d'exactitude, de sçavoir, de force de raisonnement & de bonne foi. *Après cela, as-tu bien le cœur assez dur*, lui dit Cicéron, *pour ne rien faire de tout ce dont ton ami t'a prié?*... Un jour, rencontrant les juges au sortir d'une audience, où Clodius avoit été absous, il leur dit: *Vraiement vous aviez grande raison de demander des gardes pour votre sûreté; de peur qu'on ne vous enlevât l'argent que vous aviez reçu.* Et comme Clodius reprochoit à Cicéron qu'il avoit eu beau déposer, que les juges ne l'avoient pas cru: *Tu te trompes*, lui dit Cicéron; *il y en a vingt-cinq qui m'ont cru; car il y en a autant qui t'ont condamné; & il y en a trente qui ont refusé de te croire; car ils n'ont voulu t'absoudre qu'après avoir reçu de l'argent.* Après la défaite de Pompée, un certain Nonnius disoit qu'il falloit avoir bonne espérance, parcequ'il restoit encore sept aigles dans le camp de Pompée: *Tu aurois raison, mon ami*, lui répliqua Cicéron, *si nous avions à combat-*

tre contre des geais... Simonide, Poëte de Céos, ayant demandé à Thémistocles quelque chose d'injuste, pendant qu'il étoit Archonte, il lui répondit: *Comme tu ne serois pas bon Poete, si tu faisois des vers contre les regles de la poésie, Je ne serois pas non plus un bon Magistrat, si je t'accordois quelque grace contre les loix*... Sylla après avoir obtenu la préture, s'étant emporté un jour contre César, il lui dit en colère, qu'il se serviroit contre lui du droit de sa charge: *Tu as vraiment raison de l'appeller tienne; car tu l'as bien achetée à beaux deniers comptans*... Solon alla un jour entendre Thespis. Quand la piece fut finie, il appella le Poëte, & lui demanda s'il n'avoit point de honte de mentir ainsi devant tant de gens, Sur quoi il faut observer que dès le commencement, le mensonge a été l'ame de la tragédie comme du poëme épique. Le sujet a toujours été une fable, que les poëtes tachoient de rendre vraisemblable & historique par le mêlange de quelque vérité. Thespis répondit à Solon: qu'il n'y avoit point de mal dans ces mensonges & dans ces fictions, qu'on ne faisoit que par jeu. *Oui*, repartit Solon, en donnant un grand coup de son bâton

contre terre? *mais si nous souffrons & approuvons ce beau jeu-là, nous le trouverons bientôt dans nos contrats & dans toutes nos affaires.* Les hommes portent en effet dans leurs affaires le même esprit qu'ils ont dans leurs plaisirs... On rapporte qu'un jour, à une assemblée des Athéniens, Timon monta sur la tribune. On fit d'abord un grand silence, & tout le monde étoit dans une attente merveilleuse, à cause de la nouveauté du fait. Tout d'un coup il dit: *Athéniens, j'ai dans ma maison une petite place, où il y a un grand figuier, auquel plusieurs honnêtes citoyens se sont déja pendus. Comme je m'en vais bâtir sur cette place, j'ai voulu vous en avertir publiquement, afin que si quelqu'un de vous-autres a envie de s'y pendre, il se dépêche avant que le figuier soit abbattu* ».

Nous n'avons point choisi; nous avons pris au hazard ces traits dans cet ouvrage, que nous croyons, non-seulement utile aux enfans, qui le liront avec plaisir, mais très-nécessaire encore aux jeunes gens déjà instruits, qui, sous le voile de l'amusement, y trouveront les plus saines maximes & les plus sages leçons.

Dialogues de Platon. Par le Traducteur de la *République*. Tome second.

NOUS avons déjà fait sentir dans le premier extrait, que ces dialogues sont peu susceptibles d'analyse, parceque les raisonnemens des interlocuteurs sont liés avec un tel art, qu'il est très-difficile que des fragmens isolés puissent donner l'idée qu'on devroit en avoir, & qu'en donne en effet une lecture suivie. Mais ce que nous n'avions point osé dire, & ce que cependant nous ne pouvons nous dissimuler, c'est que, malgré les grandes beautés qui distinguent ces dialogues, il s'en faut bien pourtant que nous les mettions en parallèle avec la *République* ou l'excellent & sublime dialogue de Platon sur la justice. Tout est intéressant, utile, essentiel dans cet ouvrage, vraiement digne de la sagesse de Socrate & du génie de Platon; aulieu que, dut notre jugement paroitre téméraire, il nous semble y avoir beaucoup trop de superfluités dans les dialogues qui composent ces deux volumes. Le grand but de Socrate, principal interlocuteur, est de dévouer au mé-

pris le bavardage des sophistes; mais il ne fait presque toujours usage que de leurs propres termes; en un mot, les sophismes sont trop multipliés dans ses raisonnemens, les circonlocutions trop accablantes, les épisodes trop fréquens; il détruit admirablement; mais il ne construit rien à la place de ce qu'il a détruit. Il dit bien ce que le beau, la rhétorique, la volupté, la vertu &c, ne sont pas; mais il ne donne aucune définition nouvelle de ces objets; & il faut avouer que pour arriver à ce but, qui n'est souvent rien moins que satisfaisant, il prend des détours si longs, qu'on a de la peine à le suivre. Malgré tous ces défauts, c'est toujours l'éloquent Platon, & la beauté des pensées & des images dédommage les lecteurs de la patience qui leur échappe quelque fois. Dans le 1er. dialogue (de la rhétorique), Socrate accable, terrasse, &, qui plus est, couvre de ridicule le Rhéteur Gorgias, qui s'est vanté de répondre, à la faveur de sa profonde connoissance de la rhétorique, à tous ceux qui l'interrogeoient sur quelque matiere qu'il leur plaisoit. Qu'est-ce que la rhétorique? & quel est son objet? Par ces deux questions très-simples, & auxquelles Gorgias répond fort

mal, Socrate engage son adversaire dans une dispute, qui tourne toute à la honte de Gorgias, & dans laquelle Socrate discute ou détruit toutes les grandes opinions qu'on avoit de son tems, de la force & de la puissance de la rhétorique. Les discours sont l'objet de la rhétorique, dit Gorgias. Socrate parle de tous les autres arts ; de la médecine, de la gymnastique &c., & il prouve qu'ils ont pareillement le discours pour objet, quoiqu'ils ne soient pas appellés rhétorique. Oui, réplique Gorgias ; mais la rhétorique est en même tems l'ouvriere de la persuasion, c'est le but de toutes ses opérations. Ecoutez, Gorgias, répond Socrate ; je ne conçois en aucune façon de quelle nature est la persuasion que vous attribuez à la rhétorique, ni au sujet de quelles affaires cette persuasion a lieu. Ce n'est pas que je ne soupçonne de quoi vous voulez parler ; mais je ne vous en demanderai pas moins quelle persuasion la rhétorique fait naitre & sur quelles affaires. Si je vous interroge, aulieu de vous faire part de mes conjectures, ce n'est point à cause de vous, mais en vue de cet entretien, afin qu'il procède de maniere que nous connoissions clairement le sujet dont il est ques-

tion entre nous... Dites-moi donc, par rapport à la rhétorique, vous semble-t'il qu'elle soit la seule qui produise la persuasion, ou qu'il y ait d'autres arts qui en fassent autant? Voici ma pensée. Quiconque enseigne quoique ce soit, persuade-t'il ou non ce qu'il enseigne? *Gorgias.* Il le persuade sans contredit. *Socrate.* Pour revenir donc aux autres arts; l'arithmétique & l'arithméticien ne nous enseignent-ils pas ce qui concerne les nombres? *Gorgias.* Oui. *Socrate.* L'arithmétique est donc aussi ouvriere de la persuasion? *Gorgias.* Il y a apparence. *Socrate.* Si on nous demandoit de quelle persuasion & sur quoi? nous dirons que c'est celle qui apprend la quantité du nombre, soit pair, soit impair. Appliquant la même réponse aux autres arts dont nous parlions, il nous sera aisé de montrer qu'ils produisent la persuasion, & d'en marquer l'espece & l'objet. N'est il pas vrai? *Gorgias.* Oui. *Socrate.* La rhétorique n'est donc pas le seul art dont la persuasion soit l'ouvrage &c. Dans ce dialogue, Socrate marquant la différence entre la science & la simple croyance, entre la science vraie & la science fausse, prouve, ou du moins paroit indiquer que la rhétorique s'exerce

s'exerce plus souvent à persuader la fausse science, que d'être utile à la vraie science, qui, pour être victorieuse, n'a nul besoin de l'art de la persuasion : en un mot, il détruit toutes les opinions de Gorgias & des autres rhéteurs sur la rhétorique.

Dans le dialogue suivant, où Socrate montre & prouve l'inutilité de la profession de rhapsodiste, profession fort honorée de son tems, Ion, le plus distingué des Rhapsodes, se vante de connoitre Homère mieux qu'aucun de ses contemporains n'est capable de l'entendre. Mais il avoue en même tems, qu'il n'est pas aussi sçavant dans l'intelligence des autres poëtes, & que lorsqu'on l'interroge sur ceux-ci, il est embarrassé à répondre. La raison en est bien simple, répond Socrate; cela vient de ce que vous êtes incapable de parler, même sur Homère, par art & par science; car si vous pouviez en parler par art, vous seriez en état de faire la même chose à l'égard de tous les autres poëtes. C'est par une espece d'enthousiasme, dit Socrate à Ion, que vous parlez avec facilité sur Homère, qui, par ses vers, vous communique le même enthousiasme dont il étoit lui-même rempli, lorsqu'il les composa. La muse inspire les poëtes, & ceux-

ci communiquant à d'autres leur enthousiasme, il s'en forme une chaîne d'hommes inspirés. Ce n'est point en effet par art, mais par enthousiasme & par inspiration que les bons poëtes épiques composent tous ces beaux poëmes. Les bons poëtes lyriques de même, semblables à ces hommes agités de la fureur des Corybantes, qui dansent étant hors d'eux-mêmes, ne sont point de sang froid, lorsqu'ils font ces belles odes : mais dès qu'une fois ils sont montés au ton de l'harmonie & de la mesure, ils entrent en fureur, & sont saisis de transports pareils à ceux des Bacchantes, lesquelles, dans ces momens d'ivresse, puisent dans les fleuves le lait & le miel; ce qu'elles ne font pas, quand elles sont rendues à elles-mêmes. Ainsi l'ame des poëtes lyriques fait réellement ce qu'ils se vantent de faire. Or, ces poëtes nous disent qu'ils puisent à des fontaines de miel, & que, semblables aux abeilles, ils volent çà & là dans les jardins & les vergers des muses, où ils cueillent les vers qu'ils nous chantent... Chacun d'eux ne peut réussir que dans le genre vers lequel sa muse le pousse... Tynnichus de Chalcis est une preuve bien sensible de ce que je dis. Nous

n'avons de lui aucune piece de vers que l'on daigne apprendre par cœur, si ce n'est son *Peon*, que tout le monde chanta, la plus belle ode peut-être qu'on ait jamais faite, & qui, comme il le dit lui-même, est réellement une production des muses... Et vous-autres, Rhapsodes, qui êtes les interprêtes des poëtes, vous êtes donc des interprêtes d'interprêtes &c ». De ces observations, Socrate en vient à prouver que tout ce que les Rhapsodes déclament, ils le font comme les acteurs de tragédies, par une espece d'inspiration & par enthousiasme, le plus souvent sans connoitre ni la valeur des images qu'ils rendent, ni la nature des choses dont ils parlent. Ion ne veut point en convenir ; mais il ne peut répondre à Socrate, qui lui demande envain quelles sont les connoissances où il excelle.

Dans le Philèbe ou dialogue de la volupté, Socrate prouve, contre l'opinion de Philèbe, que le bien ne consiste point dans la joye, la volupté, le plaisir, ni dans toutes les autres choses de ce genre ; mais que la sagesse, la mémoire & tout ce qui est de même nature, l'opinion droite & les raisonnemens vrais sont meilleurs & plus estimables que la volupté, & ce qu'il

y a de plus avantageux pour tous les êtres présens & à venir, capables d'y participer. Quelque belles & lumineuses que soient les réflexions de Socrate, & quelque sublimes que soient ses raisonnemens, nous nous dispenserons de le suivre dans ce dialogue, dont il n'est point possible de rapporter des fragmens, sans le dégrader, & sans rompre la chaîne des raisons & des preuves qui démontrent que, sans la sagesse, il ne peut y avoir de véritable volupté. C'est dans ce même dialogue que Socrate s'éleve à la connoissance d'un dieu unique ou d'une intelligence infinie, incréée, qui regle & dirige tout, depuis la marche & les révolutions des corps célestes jusqu'aux détails, en apparence, les plus minutieux.

Dans le dernier dialogue de ce volume, le *Ménon ou de la vertu*, Socrate peint sa belle ame, la profondeur de sa philosophie, & l'intégrité inaltérable de son attachement à la vertu. Ménon demande à Socrate si la vertu peut s'enseigner, ou si elle ne le peut pas, & si elle ne s'acquiert que par la pratique. Socrate commence par avouer qu'il ne sçait pas ce que c'est que la vertu : mais il prouve ensuite que la même intelligence, qui a don-

né l'être aux hommes, a mis dans leur ame les principes ſacrés de la vertu, ainſi que de toutes les autres connoiſſances, que l'inſtruction & l'étude ne ſont que développer en eux; il le prouve par l'exemple d'un eſclave de Ménon, auquel Socrate fait décrire & expliquer diverſes figures de géométrie, dont ce même eſclave croyoit n'avoir aucune idée; d'où il conclut que les penſées & les opinions droites ſur les connoiſſances que nous ignorons le plus, étant naturellement en nous, & ſe développant par l'inſtruction, & ſurtout par le doute, pere des recherches & de la ſcience, celui qui ignore, a, même ſans s'en appercevoir, des opinions vraies touchant ce qu'il ignore. Mais il eſt évident, continue Socrate, que cet eſclave n'a point reçu dans ſa vie préſente ces connoiſſances géométriques; il faut néceſſairement qu'il les ait eues dans un autre tems, en celui qu'il n'étoit pas homme. Par conſéquent, ſi, durant le tems où il eſt homme & celui où il ne l'eſt pas, ces opinions vraies ſont en lui, & deviennent ſciences, lorſqu'elles ſont reveillées par des interrogations; n'eſt-il pas vrai que pendant toute la durée du tems, ſon ame aura été dans le cas d'apprendre? Car il eſt clair que

dans tout l'espace du tems, il est ou n'est pas homme. Si donc la vérité des objets est toujours dans notre ame, cette ame est immortelle. C'est pourquoi il faut essayer avec confiance de vous rappeller ce que vous ne sçavez pas pour le moment, c'est-à-dire, ce dont vous ne vous souvenez pas &c ».

Cet entretien est interrompu par Anitus, le même fourbe qui, dans la suite, fut le dénonciateur, l'oppresseur & le juge de Socrate. Il paroit ici tel qu'il se montra, lorsqu'il fit condamner ce sage à la mort. Faux, hypocrite, plein d'un zèle feint pour les dieux & le culte, & dévoré d'envie. Il se déchaîne contre les philosophes, fléaux publics, dit-il, qui n'ont ni crainte pour les dieux, ni respect pour les hommes, corrupteurs des jeunes-gens, détracteurs des usages, des loix, de la religion &c. C'est une chose singuliere que cette ressemblance des ennemis des philosophes dans le tems de Socrate, avec les détracteurs des philosophes de nos jours : ce sont exactement les mêmes imputations, les mêmes injures, la même grossiereté de calomnies, les mêmes accusations & les mêmes attrocités. Socrate confond Anitus par la douceur & la jus-

teſſe de ſes réponſes : ne pouvant le convaincre d'athéiſme, Anytus l'accuſe de dénigrer les citoyens les plus reſpectables. A ce que je vois, Socrate, vous parlez mal des hommes avec bien de la liberté. Si vous vouliez m'écouter, je vous conſeillerois d'être plus réſervé, parcequ'il eſt facile en toute autre ville peut-être de faire du mal ou du bien à qui l'on veut, mais en celle-ci beaucoup plus qu'ailleurs. Je crois que vous en ſçavez quelque choſe. *Socrate.* Ménon, il me paroit qu'Anytus ſe fache, & je ne m'en étonne pas : car, en premier lieu, il s'imagine que je dis du mal de ces grands hommes, & de plus, il ſe flatte d'être de ce nombre. Mais ſi jamais il vient à connoitre ce que c'eſt que dire du mal, il ceſſera de ſe fâcher : pour le préſent il l'ignore &c ». Il réſulte de ce dialogue & des raiſonnemens de Socrate, que « la vertu vient par un don de Dieu à ceux qui la poſſèdent. Mais nous ſçaurons le vrai à ce ſujet, lorſqu'avant que d'examiner comment elle ſe trouve dans les hommes, nous entreprendrons de chercher ce qu'elle eſt en elle-même. Il eſt tems que je me rende quelque part. Pour vous, perſuadez à votre hôte Anitus les choſes dont vous êtes perſuadé vous-

même, afin qu'il soit plus traitable; d'autant que, si vous réussissez à le convaincre, vous rendrez service aux Athéniens ».

LES ÉCONOMIQUES. Par L D. H. (*L'Ami des hommes.*) 2 parties in-12. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Lacombe. 1769.

L'ÉCONOMIE politique est une science de la plus grande étendue; elle embrasse les intérêts généraux de l'humanité, & dans ce cercle immense, elle trace à chaque individu le cercle particulier de ses devoirs & de ses droits.

Le caractère de l'ancienne philosophie étoit la conjecture & les principes abstraits: celui de la nouvelle est l'observation & l'expérience: aussi n'y a-t'il eu de vrais Philosophes & de véritable philosophie que depuis le renouvellement des lettres. La physique fut la premiere science qui devint expérimentale, quand la mode fut venue d'interroger la nature: la métaphysique, longtems considérée comme la science de l'imagination, dégagée d'abord des abstractions par les efforts de Locke, vient enfin dans les mains de

M. l'Abbé de Condillac, de se trouver soumise à l'expérience.

La morale restoit: mais vague, incertaine, fondée sur une abnégation de soi-même, qui n'est point dans la nature, embèlie par les déclamations des anciens, & je ne sçais quelle fleur de sentiment, qui tient à la délicatesse de l'esprit, & qui faisoit le caractère dominant des Grecs, peuple plus sensible que nous, par l'influence du climat sans doute, par celle, plus efficace encore, du gouvernement; mais nullement par principe & par connoissance. Varron a compté parmi eux deux cens quatre-vingt-huit opinions différentes sur le souverain bien.

Au milieu de ce cahos où se trouvoit la morale, & conséquemment les loix, qui en sont l'expression, notre siecle a vu naitre l'économie politique. Cette science, qu'on peut appeller la morale expérimentale, renonçant aux abstractions & à toute idée vague, va chercher ses principes dans la nature connue du cœur humain; elle nous présente tout l'édifice social sur la foi fondamentale de la propriété, parceque celle-ci peut seule perpétuer le travail, qui assure les subsistances & la population. Sur le même fondement

est assise la puissance tutèlaire & conservatrice des propriétés, parcequ'il n'y a point de Rois sans peuples.

Nous avons cru nécessaire de donner cette courte explication d'une science sur laquelle quelques personnes ont voulu jetter des ridicules, parcequ'ils ne la connoissent point; l'enthousiasme de quelques-autres lui a peut-être fait autant de tort que l'ignorance des premiers. Parmi les hommes, les uns courent après la nouveauté par curiosité & par amour propre; d'autres se livrent au torrent de la mode (car il y a des vérités de mode) par paresse, & pour ne pas paroitre singuliers; les autres la méprisent par ignorance & par orgueil, & quelques-uns par attachement aux vieux préjugés; le sage examine, discute, attend, pour établir des principes, que l'expérience soit venue au secours de ses raisonnemens; mais lorsqu'une fois il s'est assuré de leur accord, il suit leurs résultats avec flegme, mais avec infléxibilité. C'est alors qu'il dit avec Horace, & comme l'infortuné Corneille de Witt au milieu des tortures, que ni la mort ni les supplices des tyrans ne peuvent rien sur l'ame de l'homme juste. (*)

(*) Corneille de Witt, frere du pensionnaire,

L'ouvrage dont nous nous proposons de donner une idée à nos Lecteurs, est le fruit des méditations d'un citoyen, également illustre & par sa naissance & par ses talens & par une constante application à chercher ce qui peut contribuer au bien de l'humanité, à qui son zele pour la promulgation de l'ordre naturel a mérité le surnom glorieux d'*Ami des hommes*. Le titre qu'il donne à son ouvrage, est le même que celui que Xénophon avoit donné à un des siens; peut-être l'Auteur françois l'a-t'il rempli avec plus d'étendue que le grec. Dans ses *Économiques*, M. le Marquis de M. se propose d'instruire chaque homme en particulier de ses devoirs & de ses droits, & de déterminer ainsi, par la voie la plus douce, & peut-être aussi la plus sure, le bonheur de l'humanité. Cet ouvrage est naturellement divisé en deux traités, l'intérêt du cultivateur, & l'intérêt du propriétaire. L'Auteur a adopté la forme de dialogue, dans l'intention de diminuer

victime d'un peuple ingrat & de l'ambition de Guillaume de Nassau, récita, pendant qu'on le tourmentoit, aux Juges qui vouloient arracher de lui l'aveu de crimes imaginaires, la strophe d'Horace, *justum & tenacem propositi virum &c.*

la sécheresse & l'aridité des préceptes ; mais cette forme emporte avec elle l'inconvenient opposé : les sens coupés, les longueurs, la diffusion & le partage de l'attention : C'est ce qu'a bien senti M. de M ; aussi a-t'il soin de rassembler tous les principes dans un précis qui termine chaque traité, & qui présente la substance de l'ouvrage entier. C'est à ce précis que nous nous arrêterons, & dont nous extrairons les principes de l'*Ami des hommes*.

Rien n'est productif que la terre ; elle est la source des subsistances & des richesses, & celles-ci sont la mesure de la population ; car un homme ne peut entrer dans le monde que sa part n'y soit d'avance.

Il y a toutes sortes de besoins & aussi toutes sortes de travaux ; mais ces travaux se séparent en deux classes, par la différence naturelle de leur objet. On appelle *productifs* tous ceux qui sont donnés à la terre, jusqu'à la vente de premiere main, pour faire croître les *productions*. Les *travaux stériles* sont ceux qui reçoivent les productions & *matieres premieres*, quand on les ouvre & façonne pour l'usage & la consommation. Il est

très-essentiel, remarque l'Auteur, de bien distinguer cette différence de travaux; on y voit une classe d'hommes à part, occupés uniquement des productions des richesses annuelles, & dont les intérêts, à ce titre, sont la base des intérêts de tous les autres hommes.

M. de M. enseigne ensuite que tout l'ordre *social* pose sur des conventions qu'il faut connoître pour les suivre. Cette connoissance constitue le caractère de l'homme-de-bien; d'où il reste prouvé qu'on ne sçauroit trop répandre cette instruction.

L'Auteur passe aux avances pour la cultivation. Il les distingue en trois especes, qu'il nomme *foncieres, primitives & annuelles*. Les premieres regardent les propriétaires; les autres sont à la charge du cultivateur. Il examine les différentes sortes de culture, & indique l'espece d'avance qui appartient plus particulierement à chacune. Passant ensuite à la véritable cultivation, à celle de la charrue, il remarque que tous les succès de l'entreprise dépendent de la force des avances du cultivateur, de son activité & de son intelligence à connoître le prix des ventes & la sureté des profits. Il établit

des regles ſures pour la diſtribution du revenu dont l'ordre ne s'intervertit point ſans la ruine du tout. On voit ſurtout combien l'impôt, quand il n'eſt pas établi conformement aux principes, peut devenir deſtructif; & combien il eſt eſſentiel au propriétaire de s'en charger lui-même, plutôt que d'attendre une dégradation qui finira toujours par le ruiner. Voici le paſſage entier; un extrait l'affoibliroit.

L'expérience a démontré que les avances primitives de la charue, dans l'état de proſpérité, doivent aux avances annuelles comme cinq à un, & le produit total qui en réſulte, égal à la moitié de ſes avances; par exemple, dans un bon terrein, en ſuppoſant la liberté du commerce, une charrue attelée de quatre forts chevaux, exploite cent vingt arpens; les avances primitives doivent être de dix mille livres, les avances annuelles de deux mille, & le produit total de cinq mille livres. Ce produit donné, il faut que le cultivateur prélève ces deux mille livres d'avances annuelles, pour les répandre de nouveau ſur ſa terre, & faire renaitre une nouvelle récolte: ſi une augmentation d'impôts ou quelques autres accidens en diſtraiſoient ſeulement deux cens livres, cette perte ſe ré-

trouveroit dans la récolte ſuivante, plus trois cinquiemes en-ſus que ces deux cens livres auroient produits, ce qui fait cinq cens livres. L'année d'après, ce vuide de 500 liv., augmenté encore de ces trois cinquiemes qu'il auroit produits, donne un déchet de 1250 l. Ainſi on voit en peu d'années la ruine progreſſive du cultivateur & de ſon fond dans cette donnée: le propriétaire auroit prévenu ce malheur, s'il ſe fut chargé volontairement de la premiere perte de deux cens livres. Suivons la diſtribution de ces cinq mille livres de révenu. Le cultivateur en a prélevé deux mille pour la rentrée de ſes avances annuelles; il doit encore retirer la cinquieme partie du produit pour l'intérêt de ſes avances primitives; dans le cas préſent, c'eſt mille livres. Leur emploi eſt la réparation des avances & des accidens. Les deux cinquiemes qui reſtent, ſont la part du propriétaire; ici, c'eſt deux mille livres. On appelle cette part le *produit net.* C'eſt l'intérêt de ſes avances foncieres & de l'acquiſition du fond. Il ne reſte plus rien à en prélever que l'impôt; car nous avons vu qu'on ne ſçauroit rien ſouſtraire des repriſes du cultivateur, ſans nuire à la reproduction. L'impôt, ſous quel-

que forme qu'il se présente, soit direct ou indirect, territorial ou personnel, doit donc être pris sur la part du maitre : il s'y portera de lui-même, s'il connoit ses intérêts: corvées, milices, tout cela est rachetable, & doit être payé par le propriétaire.

L'Auteur passe de l'instruction des cultivateurs à celle des propriétaires : c'est peut-être la plus nécessaire ; car, indépendament de l'étendue de leurs devoirs, la classe des *Seigneurs fonciers* est moins éclairée que celle des laboureurs, sur les obligations que lui fait contracter l'ordre naturel.

Il n'y a point de droit sans devoirs, dit M. le M. de M; si le propriétaire reste maitre de tout l'excédent des récoltes après la rentrée des avances du cultivateur, c'est à la charge d'entretenir les avances foncieres, puisque, sans elles, le fond dépériroit. Ce sont là les derniers frais dont sa charge soit grévée ; mais il s'en imposera d'autres, s'il est éclairé ; ce sera d'étendre ses avances pour accroître son revenu; il ne négligera pas même d'aider ses cultivateurs à leur profit ; car, s'il les laisse ruiner, il faudra toujours qu'il vienne au secours de son fond, & ce sera

pour lors, avec bien plus de desavantage. Un sage propriétaire doit multiplier au tour de son domaine, le plus qu'il lui est possible, les subsistances & les salaires, en ayant soin que ceux-ci soient, autant que faire se peut, dans le genre productif; car celui-là seul augmente la population d'une façon durable: tout autre fait naitre une population éphémère, qui tombe avec lui, & qui meurt de misere, quand l'objet de travail a cessé. Il faut tendre toujours dans la culture, à l'administration des frais au plus grand *produit net*: car c'est par lui seulement que les hommes ont intérêt à faire des avances qui produisent abondament les subsistances. Tout l'attention doit donc se tourner du côté des débouchés, puisque c'est par eux qu'on diminue les frais, & qu'on obtient le bon prix, qui établit le plus grand produit net possible.

L'état étant la réunion des propriétés, il se trouve que l'intérêt de l'état n'est rien autre chose que celui des propriétaires; que la justice, la police, & tous les autres frais du gouvernement, ayant pour objet la défense des propriétés, se trouvent compris dans les avances foncieres, & que c'est pour cela que le propriétaire est chargé de l'impôt.

Toute l'attention du propriétaire & de l'état, puisque leur cause est commune, doit donc se porter du côté des débouchés & de la facilité du commerce, en diminuant les frais; car le commerce est nécessaire pour la consommation, & conséquemment pour la réproduction; mais le commerce est le moyen dispendieux. Il n'en est pas ici comme des frais de culture qui augmentent le produit, parceque le fond est inépuisable. Dans le commerce, il est borné, & la part du commerçant est toujours au détriment de la vente de premiere main.

La facilité des débouchés & l'établissement de l'impôt légal doivent être l'objet perpétuel des soins, des sollicitations, des réclamations des propriétaires. Ce fut l'ignorance antique & barbare du droit féodal qui crut soustraire les grands propriétaires à la loi inévitable des charges publiques, & l'autorité tutélaire égarée loin de la nature, se vit contrainte à fonder sa puissance sur le déplorable régime fiscal, qui dévore presque tous les états de l'Europe: les propriétaires ne doivent pas cesser de chercher à substituer des moyens avantageux pour le rétablissement de l'ordre, puisqu'ils sont la puissance tu-

télaire de leurs propriétés, que tous les mécomptes des abus tombent nécessairement sur eux.

Tel est le plan de l'ouvrage de M. le M. de M. On ne peut trop applaudir au zèle de ce généreux citoyen. On ne peut trop souhaiter que dans le siecle le plus avide de connoissances, l'étude se porte vers les objets du bonheur commun : que les anciens préjugés soient effacés ; qu'on ne dise plus que le peuple doit être retenu dans l'ignorance, parceque c'est le procédé & le raisonnement des tyrans: qu'on ne pense plus qu'il existe des hommes pour qui tout est droit, & rien n'est devoir ; parceque c'est le comble de l'ignorance & de la méchanceté. M. le M. de M. a rendu un grand service à tous les hommes raisonnables & sensibles, en rassemblant dans un espace aussi court, les principes & les démonstrations de la science la plus intéressante & la plus nécessaire.

M. le M. de M. n'avoit d'abord eu dessein que de donner, dans un cathéchisme économique, un précis très-succint & presque un résumé de cette science ; mais comme ce ne sont pas précisément les enfans qu'il faut instruire, mais les hommes de tout âge, il résolut d'adoucir, par une

nuance d'entretien, la forme aride des instructions faites par interrogatoire; il supposa que l'enfant, tout enfant qu'il est, peut avoir des doutes & des petits apperçus; qui peuvent par fois le rendre interrogant lui-même. Il sentit, ajoute-t'il, que cette disposition étant bien saisie & ménagée par la vraisemblance, l'ordre & la précision rendroient l'instruction plus moëlleuse, plus agréable & plus perçante. Il essaye le goût du public en lui offrant les deux premieres parties. Les deux autres sont prêtes; il n'attend, dit-il, pour les donner, que le succès des deux premieres. En ce cas, nous l'exhortons de les publier incessamment. Ses dialogues sont simples, naturels & amusans; les interlocuteurs sont l'*Ami des hommes*, & *Antoine*, enfant de 15 ans, pour le premier traité. Le second, entre un *grand propriétaire* & l'*Ami des hommes*.



Indian Zoologig &c. C'est-à-dire, *Zoologie indienne*. 1re. part. in-fol., avec des planches enluminées. Par M. Pennant, Ecuyer. A Londres, chez Whiter. 1770.

IL y a déjà plusieurs années que la *Zoologie Britannique* a assuré à M. Pennant un rang distingué parmi les plus sçavans Naturalistes de ce siècle. Cet ouvrage très-étendu, rempli d'observations utiles & de la plus grande exactitude dans des nombreuses descriptions qu'il renferme, méritoit les suffrages des sçavans qui l'ont accueilli, & les applaudissemens du public, qui la regardé comme un des meilleurs ouvrages qui eut encore paru dans ce genre peu connu. M Pennant, dans cette Zoologie, ne fit que décrire avec beaucoup de vérité ce qu'il avoit observé lui-même dans la Grande-Brétagne: il n'en est pas de même dans ce nouvel ouvrage, puisqu'il assure qu'il ne fait que publier les observations d'un ami sçavant, curieux, intelligent, de M. Lotten, Ecuyer, ancien Gouverneur de Ceylan, qui a fait dessiner, d'après nature & par

de très habiles artistes, les oiseaux dont on lit la description. Ce n'est ici que le premier cahier; M. Pennant en publiera successivement six, chacun enrichi de six planches, & il décrira tour-à-tour des quadrupèdes, des oiseaux & des poissons dont on ne connoit pas encore même la figure en Europe : l'ouvrage sera terminé par un abrégé systêmatique des animaux des indes & des isles voisines, avec des éclaircissemens rélatifs aux descriptions que les anciens Auteurs en ont données. Les animaux décrits dans ce 1er. cahier sont 1°. l'écureuil à longue queue; 2°. le faucon blanc & noir; 3°. la petite chouette cornue; 4°. le grimpereau; 5°. le couroucou à face; 6°. le coucou à tête rouge; 7°. le pigeon à capuchon ou coqueluchon noir; 8°. l'oiseau tailleur; 9°. la poule d'eau à queue rouge; 10°. l'ibis à tête blanche; 11°. l'oye à dos noir; 12°. l'anhanga à ventre noir.

De ces différens oiseaux, tous fort curieux à connoitre, nous ne nous arrêterons qu'à l'oiseau tailleur & à l'instinct merveilleux qu'il tient de la nature. Si la bienfaisante nature, dit M. P. avoit refusé aux oiseaux cette sagacité distincte qui les caractèrise, foibles comme ils

ſont, ils euſſent eu bien de la peine à ſe conſerver au milieu des ennemis qui tendent perpétuellement à leur deſtruction : ſi les oiſeaux de la Zone-Torride n'étoient point guidés par un inſtinct auſſi ſur que celui qui les éclaire, ils bâtiroient leurs nids tout-au-moins d'une maniere auſſi peu circonſpecte que nos oiſeaux d'europe ; mais dans ces régions brulantes, les oiſeaux, même ceux des plus petites eſpèces étant doués d'un ſentiment de preſcience ſur les dangers qui les entourent, & convaincus de leur propre foibleſſe, ils ont grand ſoin de ſuſpendre leurs nids aux extrêmités des branches : ils ſçavent bien qu'ils habitent un pays rempli de cruels oppreſſeurs qu'ils ont à redouter pour eux & leurs petits ; de ſerpens qui montent ſur les arbres les plus élevés ; de ſinges d'une induſtrie infatigable, & toujours occupés à pourſuivre leur proie. Mais la nature qui a pouvû à leur ſureté par leur propre induſtrie, les a inſtruits à éluder la ruſe des uns & l'activité des autres. Quelques-uns de ces oiſeaux conſtruiſent leurs nids de maniere qu'ils ſont ſuſpendus aux extrémités des rameaux & en forme de bourſe profonde & ouverte par en haut. Quelques-au-

tres, plus prudens encore, font par côté l'entrée dans leur nid; enfin les plus prévoyans pratiquent cette ouverture en bas, & vont loger leurs œufs dans la partie la plus supérieure. L'oiseau tailleur paroit surpasser tous les autres en industrie & en précautions: il ne se fie pas même à la foiblesse d'un rameau mince & fragile; il pousse sa méfiance plus loin, & attache à une simple feuille l'espoir & la défense de sa postérité. Dans cette vue, il prend une feuille morte, &, ce qui paroitra étonnant, il coud cette feuille avec une feuille verte; son bec mince & aigu lui sert d'éguille, des fibres déliées, du duvet & des plumes lui servent de fil. Dans la planche, qui représente cette curieuse architecture, on distingue tout l'art de cette construction exécutée par l'oiseau tailleur. La feuille qui sert de fondation à cet édifice, est tirée de l'arbre appellé *mango*; on voit les petits qui montrent la tête au haut de ce nid suspendu: on conserve dans le Museum Britannique un de ces nids. La couleur de l'oiseau tailleur est d'un jaune très-clair, & ses œufs sont fort blancs. Cet oiseau a seulement trois pouces de longueur, & ne pèse qu'un gros & demi ou trois

seiziemes

feiziemes d'once, de manière que les materiaux du nid, le pere & les petits qui l'habitent, ne font point en état de faire feulement baiffer d'une ligne cet édifice, en apparence fi fragile.

Nous terminerons ce petit article par la defcription d'une forêt indienne, d'après M. Pennant. Rien n'eft plus beau ni plus raviffant qu'une forêt indienne; tous les arbres qui la compofent paroiffent animés; les finges d'une extrême pétulance, femblent donner la vie & le mouvement aux groffes branches; les rameaux qui s'étendent au loin, & donnent une ombre délicieufe, font agités par des effaims nombreux d'oifeaux dont le gofier harmonieux enchante les oreilles; car c'eft une très-grande erreur de croire que la nature ait refufé aux oifeaux des climats chauds la mélodie, & qu'elle ne les ait formés que pour plaire par l'éclat & la beauté de leur plumage. Ceylan abonde en oifeaux dont le ramage eft tout au moins auffi harmonieux que celui de nos oifeaux d'europe, & qui en voltigeant par milliers de branche en branche, préfentent le plus gracieux fpectacle, fur tout lorfque la beauté des fruits & la douce odeur des fleurs s'uniffent à ce premier

tableau, ce qui a lieu à Ceylan presque dans tous les mois de l'année. Pendant qu'on est ravi par la beauté de ces objets, on voit d'autres oiseaux du plus magnifique plumage traverser les airs, & les paons ajouter la derniere perfection à cette brillante peinture. Dans plusieurs contrées le sol contribue encore à relever la beauté des créatures animées : les montagnes élevées, escarpées & entrecoupées sont couvertes d'arbres & embellies par des cataractes d'une grandeur & d'une beauté infiniment au-dessus des cataractes que l'on trouve sur le reste du globe. Ces agrémens sont à la vérité un peu ternis par l'excès des chaleurs d'été & par l'abondance des pluyes qui tombent en automne. Les insectes malfaisans & les bêtes féroces, le tygre, le naga rendent encore ces régions très-dangereuses; mais quel est le pays où les avantages ne sont point balancés par les inconvéniens ? Et combien n'y en a-t'il pas où les inconvéniens surpassent de beaucoup les avantages! Dans les indes, la chaleur est en quelques endroits si excessive, que le pigeon noir à capuchon, que M. Pennant a fait dessiner, fut trouvé mort au pied d'un arbre dans l'isle de Java, étouffé

par l'ardeur du ſoleil, dont les rayons ſont quelquefois ſi brulans, que les lions, les léopards, les loups ſe réfugient dans l'eau, où ils s'enfonçent juſqu'aux narines pour ſe mettre à couvert de la chaleur, tandis que les hommes ſont contraints de monter ſur la cime des arbres les plus élevés, pour y reſpirer un air moins enflammé.

Le Nécrologe des hommes célèbres de France, par une ſociété de gens lettres. A Paris, de l'imprimerie de Guillaume Deſprez. in-12. 1770.

SOit que l'année derniere ait été plus funeſte aux gens de lettres que les années précédentes, ſoit que les familles de ceux qui ſont morts dans le courant de 1769, aient été plus exactes à fournir des mémoires, jamais le Nécrologe n'avoit été ſi abondant. Le premier qu'offre ce volume eſt M. *de l'Iſle*, de l'académie des ſciences de Paris, & des plus célèbres académies de l'Europe, un des plus grands aſtronomes qu'ait produit la France; M. de la Lande, ſon éleve, ſon confrere à l'académie & ſon plus digne rival, eſt l'Au-

teur de l'éloge de ce sçavant, dont personne ne pouvoit mieux apprécier le mérite. Aucun de ses travaux astronomiques n'est oublié; on sçait que M. de l'Isle, appellé à Pétersbourg par le Czar Pierre le Grand, y passa, sur les pressantes sollicitations de Cathérine, le 18 Octobre 1726, & qu'il n'en partit que le 29 Mai 1747. Les observations qu'il y fit & les mémoires utiles & sçavans qu'il composa dans cet intervalle, quelque nombreux qu'ils soient, ne sont encore que la moindre partie de ses ouvrages: appliquant l'astronomie à la géographie, M. de l'Isle est un de ceux qui ont le plus accéleré les progrès de ces deux sciences; il mourut dans la 80me. année d'une vie qui paroit bien courte, si l'on considere l'immensité de ses travaux.

M. *Denesle* est le second dont on trouve l'éloge: il débuta par des allégories dans le genre & non dans le goût de celles de Rousseau; il composa des odes sans chaleur, un poëme à l'imitation de *Ver-vert*, quelquefois heureuse, dit son panégyriste, souvent très-inférieure, & en général assez agréable. Il quitta les vers pour la prose; l'*Aristippe moderne*, les *préjugés de l'honneur*, les *préjugés du pu-*

blic & l'*examen du matérialisme* ont eu quelque réputation; le dernier est celui qui en mérite le plus.

M. de *Prémontval*, né à Charenton en 1716, s'appliqua aux mathématiques, les professa gratuitement, s'acquit de la célébrité, excita l'envie, qui le força de quitter la France, passa à Basle, erra en Allemagne, se fixa à Berlin, où Frédéric le Grand l'admit à son académie. Ses ouvrages sont la *Monogamie*, les *Pensées sur la liberté*, le *Hazard sous l'empire de la providence*, le *Panagiana panurgria*, ou le *Faux évangéliste*, les *Protestations ou déclarations philosophiques*, le *Diogène décent*. L'Auteur de cet éloge assure que la singularité est le caractère distinctif de ces productions, que son style est assez élégant, mais souvent défiguré par l'enthousiasme factice de quelques écrivains modernes. Il donne l'analyse de quelques ouvrages de métaphysique de M. de Prémontval, insérés dans les recueils de l'académie de Berlin. L'ouvrage dont l'Auteur paroit faire le plus de cas, est un livre intitulé, *Préservatifs contre la corruption de la langue françoise en Allemagne.*

François *Boissier de Sauvages*, Pro-

fesseur royal de médecine & de botanique en l'université de Montpellier, s'est acquis la réputation la plus étendue; l'Auteur parcourt ses ouvrages les plus célèbres; son livre intitulé *Nouvelles classes de maladies*, publié à l'âge de 25 ans, étoit comme le germe de sa *Nosologie méthodique*, ouvrage, dit l'Auteur, capable d'effrayer même une société d'hommes très-éclairés dans cette partie, & dans lequel Mr. Sauvages classe & décrit 2400 especes de maladies. La liste seule de ses mémoires & dissertations sur la médecine & sur la botanique, celle de ses découvertes suffiroient pour faire son éloge. M. Sauvages étoit des plus célèbres académies de l'Europe, connu & admiré de tous les sçavans ses contemporains.

Nous ne nous arrêterons point à l'éloge de M. *de Malfilatre*; nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous avons dit de cet aimable Poëte, en faisant l'extrait de son *Narcisse*.

M. *Menard*, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, a laissé une *Histoire des Evêques de la ville de Nismes*, 2 vol. in-12, & l'*Histoire civile, ecclésiastique & littéraire de la même ville*, en 7 vol. in-4°.; elle est remplie de recher-

ches, & rien de ce qui regarde cette ancienne ville, n'y est oublié. L'Auteur de son éloge lui reproche son excessive prolixité. Il a composé quelques romans; mais son ouvrage le plus utile est une peinture des *Mœurs & usages des Grecs*.

M. de *la Grange*, de Montpellier, a donné au théâtre italien les *Contretems*, l'*Italien marié à Paris*, & la *Gageure*, en vers libres, pieces écrites avec beaucoup de naturel & de facilité; elles ont de l'enjouement & de la gaieté. Il a traduit en vers l'*Ecossaise* de M. de Voltaire, le *Phaëton renversé*, d'après l'allemand, poëme dans lequel on a vainement essayé de saisir le beau naturel du *Lutrin*. M. de la G. a encore donné deux romans, *Adrienne*, & le *Coche*. Ce Poëte, qui n'étoit pas sans talent, est mort dans la misere.

Firmin *Abauzit*, né à Uzès, Bibliothécaire de Génêve, a mis au jour une édition beaucoup plus ample, chargée de notes, de l'*Histoire de Génève de Spon*. On donne dans son éloge une idée de ces notes remplies d'érudition, de bonne philosophie & d'excellente critique: toute sa conduite est celle d'un philosophe modeste, qui ne fuyoit ni ne recherchoit les éloges, & qui ignoroit les petites man-

œuvres des grandes réputations. Il obtint & mérita l'eſtime & l'amitié de M. J. J. Rouſſeau.

Jacques-Henri *Macquart*, Médecin de la faculté de Paris, eut un grand obſtacle à ſurmonter, l'indigence, qui lutta vainement contre ſes talens. A peine reçu Médecin, il publia une redaction françoiſe de la collection précieuſe de *Thèſes médico-chirurgicales recueillies & publiées en latin en 5 vol. in-4°., par M. le Baron de Haller.* M. M. y joignit des *tables raiſonnées* très-utiles: il a travaillé pendant huit ans, au *Journal des ſçavans*, & l'Auteur de ſon éloge ne manque pas, ſelon l'uſage, d'en prendre occaſion de ſe déchainer contre toute eſpece de Journaux; il en excepte le ſeul *Journal des ſçavans*, & l'on en devine la raiſon.

M. l'Abbé *Roger Schabot.* Une grande partie de ſon éloge eſt renfermée dans ces deux vers de la Fontaine, le Poëte des philoſophes & le Philoſophe des poëtes, comme nous l'avons dit ailleurs d'Horace.

Il aimoit les jardins, étoit Prêtre de Flore ;
Il l'étoit de Pomone encore.

Il s'adonna toute ſa vie au jardinage. Il a publié ſur cette matiere un excellent ou-

vrage, la *Théorie & la pratique du jardinage & de l'agriculture, reduites en principes & démontrées d'après la physique des végétaux*. La mort le surprit après la publication du premier volume. M. Dezallier d'Argenville s'est chargé de la rédaction & de l'édition des nombreux mémoires qu'a laissés M. l'Abbé Roger; cette rédaction ne tardera point à paroitre.

Adrien-Claude *le Fort de la Morinière*, est l'Editeur du *Choix de poésies morales*, 3 vol. in-8°.; de la *Bibliothèque poëtique*, en 4 vol. in-4°., & des *Passetems politiques, historiques & critiques*, 2 vol. in-12. L'Auteur de son éloge lui reproche un défaut de goût dans le choix des poésies, & s'éleve contre bien des éditeurs: il rend justice à M. de la Moriniere, sur les *Œuvres choisies du grand Rousseau*, recueil qui est devenu classique, en dépit des envieux de ce grand Poëte.

L'éloge de Mme. *Bontems*, qui nous a donné l'élégante traduction des *Saisons de Thompson*, offre le portrait d'une femme aimable, généralement aimée & estimée par les graces de son esprit, par la plaisanterie pleine de finesse & de lé-

géreté qui la caractérisoit, par les qualités de son cœur. Après avoir traduit *Thompson*, ayant appris qu'on faisoit en Angleterre une souscription pour élever à ce célèbre Poëte un monument dans l'abbaye de Westminster, & pourvoir à la subsistance de quelques parens pauvres, Mme. Bontems voulut y contribuer, comme si elle eut été la compatriote du Poëte.

M. Antoine *Léonard de Malpeines*, Conseiller au châtelet de Paris, est Auteur d'une traduction de l'*Essai de Warburton, sur les hyéroglyphes des Egyptiens* : il a laissé un grand nombre de manuscrits, & l'Auteur de son éloge observe qu'il a rempli les marges de presque tous les livres de sa bibliothèque, d'une immense quantité de notes curieuses & sçavantes.

L'éloge de M. l'Abbé d'*Olivet* est un des plus intéressans de ce recueil. L'Auteur y passe en revue tous les ouvrages de cet illustre Académicien, le dernier défenseur du bon goût de nos peres : il accompagne d'observations critiques toutes les notices qu'il donne des travaux de M. l'Abbé d'Olivet, & plusieurs de ces remarques sont très-bonnes ; mais ces dé-

tails nous meneroient trop loin. Il annonce que M. l'Abbé d'Olivet a laissé des manuscrits précieux, quoiqu'ils soient dans un grand désordre. Il seroit à désirer que l'académicien qui s'est chargé de continuer l'*Histoire de l'académie françoise*, par Mrs. Pelisson & d'Olivet, voulut bien se charger du soin de mettre en ordre & de publier ces manuscrits.

Un des éloges les plus intéressans de ce volume est celui de M. *Fournier* le jeune, Graveur, Fondeur de caractères, & Imprimeur. C'est, sans contredit, l'artiste qui a le plus approché de la perfection de son art. Le peu d'ordre qu'il remarqua dans les détails de la typographie, lui fit désirer de débrouiller ce cahos, & il en vint à bout. Il publia, en 1737, la *Table des proportions* qu'il faut observer entre les caractères, pour déterminer leurs hauteurs, & pour fixer leurs rapports. Le premier modèle de ses caractères qu'il publia en 1742, obtint l'accueil le plus favorable en France & chez les étrangers; il a publié différens traités historiques & critiques sur l'origine & les progrès de l'imprimerie, rassemblés en un vol in-8°.; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur, est

son *Manuel Typographique*, utile aux gens de lettres, & à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie. Les deux volumes qu'il en a donnés, devoient être suivis de deux autres, l'un sur le méchanisme particulier de l'imprimerie, & l'autre sur l'histoire des meilleurs Typographes; la mort le surprit dans le tems qu'il mettoit en ordre les divers matériaux qui devoient entrer dans cette seconde partie de son ouvrage. Heureusement la premiere, qui est la plus intéressante, avoit déjà paru. Nous avons eu occasion de la faire connoitre. M. Fournier joignoit à des talens si rares, une aménité dans le caractère, une simplicité dans les mœurs, une probité inaltérable, une application obstinée, un commerce doux & aisé, qui feront longtems regretter sa perte.

M. *Deparcieux*, dont on trouve l'éloge à la suite de celui de M. Fournier, est un de ces citoyens qui semblent n'être nés que pour être utiles aux hommes. Sans fortune, il apprit à la compter pour rien; il s'adonna aux mathématiques, & ne les appliqua qu'à des objets utiles. Un *Traité de trigonométrie rectiligne sphérique, suivi de tables dessinées, & d'un*

abrégé méthodique des principes de la gnomonique lui valut une place à la société royale des ſciences de Montpellier. Cet ouvrage fut ſuivi, cinq années après, de l'*Eſſai ſur les probabilités de la vie humaine*, qui lui avoit été demandé par le miniſtere, production d'une utilité reconnue, & qui acquit à l'Auteur la plus grande réputation, & ſon entrée à l'académie des ſciences de Paris. Il a fait plusieurs chefs-d'œuvre de méchanique; les mémoires qu'il a publiés dans toutes les occaſions où il appercevoit quelque moyen d'être utile, ont toujours été couronnés du ſuccès, lorſqu'on a voulu exécuter ſes projets: celui *d'amener la riviere d'Yvette à Paris*, pour remédier à la diſette d'eau, a été très-bien accueilli, & le gouvernement ſe diſpoſe à faire profiter la capitale du travail de M. Deparcieux.

La quantité d'articles qui nous reſtent à parcourir, nous obligent à paſſer rapidement ſur quelques-uns. Antoine *Gauthier de Mondorge*, maitre de la chambre aux deniers du Roi, eſt l'Auteur des *Fêtes d'Hébé*, ou des *Talens lyriques*, opéra, dans lequel il a eu la hardieſſe heureuſe de s'écarter avec ſuccès, de la

route ordinaire. Il a composé encore l'*Opéra de société*. Il aimoit les arts, & encourageoit les Artistes.

Jean-François-Dieu-Donné de *Maucomble*, Officier dans le régiment de Segur, quitta le service pour se livrer aux lettres; il s'essaya dans une tragédie d'*Attila*, qu'il n'a jamais fait paroitre. Il a publié un drame sous le titre des *Amans désespérés*, ou la *Comtesse d'Olinval*; piece atroce, faite sur les regles d'un goût bizarre, dont M. Maucomble fut la dupe. M. M. est l'Auteur de *Nitopar*, & de Mad. d'*Erneville*, deux romans bien écrits, & que nous annonçames dans le tems. Il a composé un excellent abrégé de l'*Histoire de la ville de Nismes*, petit vol. in-8°. A-peine étoit-il entré dans la carriere des lettres, qu'une mort prématurée l'a enlevé. Les qualités de son cœur le rendoient aussi cher à ses amis, que ses talens à la république des lettres.

Ignace *Hugary de la Marche Courmont*, Capitaine au service de France, débuta par les *Lettres d'Aza*, pour servir de suite aux *Lettres Péruviennes*: elles eurent peu de succès. Il donna ensuite un *Essai politique sur les avanta-*

ges que la France pouvoit retirer de la conquête de Minorque. C'eſt lui qui conçut le projet du *Journal étranger*. M. de la Marche avoit beaucoup d'eſprit ; il avoit négligé de le cultiver ; mais les ouvrages de critique qu'il a laiſſés, ſuppoſoient en lui beaucoup de goût.

L'éloge de M. *Blavet* eſt celui d'un grand Muſicien & d'un Artiſte ſupérieur dans ſon genre. Il tira de la flute des ſons inconnus juſqu'à lui.

Jean-Charles *François*, graveur des deſſins du cabinet du Roi : c'eſt à lui qu'on doit la découverte d'un art nouveau, celui d'imiter le deſſin dans une eſtampe, & de crayonner avec le burin. Il perfectionna l'art dont il étoit l'inventeur ; l'envie le perſécuta. Il a laiſſé des écrits utiles ſur ſon art, & quantité de morceaux de gravure très-précieux. Sa veuve eſt héritiere de ſon ſécret ; les chagrins qu'elle conçut des perſécutions qu'eſſuya ſon mari, lui ont ſuggéré la réſolution funeſte d'enterrer ce ſecret merveilleux avec elle.

M. l'Abbé *Laugier* avoit été Jéſuite. Il s'adonna à la prédication : ſon éloquence lui ſuſcita des ennemis parmi ſes confreres : il quitta les Jéſuites : il traita de

l'architecture en artiste philosophe : il entreprit l'*Histoire de Venise* ; c'est la seule que nous ayons dans notre langue. Nous l'avons assés fait connoitre à nos Lecteurs à mesure que les volumes en ont été publiés. Il avoit fait le plan d'une histoire d'Italie ; il travailloit à la continuation de l'histoire de Malthe de Vertot, lorsque la mort l'enleva au milieu de ses travaux.

Ce volume est terminé par l'éloge de M. *Poinsinet*, que l'Auteur a traité peut-être trop sérieusement. Un homme de beaucoup d'esprit a dit de M. Poinsinet que c'*étoit du vin de Brie qui mousse ;* c'est sur ce plan qu'on devoit tracer l'éloge d'un homme dont la folie ressembloit à l'esprit, & la crédulité, à la betise, & qui pourtant n'étoit ni fou ni bête.

LA MORT D'ADAM. *Tragédie en trois actes & en vers, imitée de l'allemand de Klópstock.* Par M. ***. in-8°. A Paris, chez la veuve Duchesne. 1770.

PArmi les traductions françoises des Poëtes allemands, celles qui nous ont

donné la plus haute idée de leur genie, sont les traductions du poëme d'*Abel* & de la *Mort d'Adam*. Cette derniere est de M. l'Abbé Arnaud, le traducteur le plus propre à transmettre dans notre langue les beautes des Poëtes étrangers, parce qu'il joint à la connoissance parfaite de la langue françoise cette imagination active, ce genie vraiment poétique, sans lesquels un traducteur ne peut que deshonorer son modèle. M. ***, frappé de la majesté du sujet, séduit par la version harmonieuse de M. l'Abbé Arnaud, se livra à son enthousiasme. Il crut, avec raison, que la versification étant de l'essence de la poésie, tout ouvrage en vers dans son origine devroit être traduit en vers; en effet, il semble que la contrainte à laquelle la versification asservit le Poëte, donne plus de ressort à son genie; il n'étincelle que lorsqu'il est comprimé; c'est, si nous osons nous exprimer ainsi, le foyer où doivent se réunir les feux errans de l'imagination & la chaleur du sentiment.

Voici sous quel point de vue M. *** a vu son modèle. « Plein de la divinité qui le possede & l'inspire, si M. Klopstock avoit écrit en France, il auroit sans doute plus souvent & plus fortement expri-

mé la puissance du Dieu qu'adorent les François, la sainteté & l'excellence de la vertu qu'ils aiment. J'ai connu ma nation, & j'ai cru qu'Adam, tantôt embrasé des feux du remords qu'excite en lui le cruel ressouvenir de son péché héréditaire, tantôt enlevé sur les aîles de l'esprit prophétique, tantôt entraîné par la force de l'amour paternel, pouvoit se soustraire en quelque façon à la simplicité du langage des premiers tems, pour nous tracer par des métaphores hardies, mais toujours empruntées des phénomênes sensibles, là, le Dieu redoutable, devant qui les montagnes s'écoulent comme la cire; ici, le prodige de l'amour divin qui repare un crime, dont la plaie saignera jusques à la fin des siècles; partout enfin, la crainte, le respect, l'hommage, la fidélité, la reconnoissance que doivent à l'Eternel les malheureux rejettons d'une tige infectée».

La scene de cette tragédie est dans une cabane, au fond de laquelle sont la demeure d'Adam & l'autel d'Abel. Selime, petite fille d'Adam, doit épouser Eman, l'un des plus jeunes fils du Patriarche; elle benit ce jour, le plus heureux de sa vie; elle apperçoit Seth à la porte d'Adam,

qui prête une oreille attentive : elle court à lui pour l'inviter d'adorer avec elle l'auteur de tant de bienfaits ; la sensible Selime s'apperçoit que Seth est dans la tristesse ; elle le conjure de lui en dire la cause. Ce tendre frere lui raconte qu'il a vu son pere prosterné, gémissant sur le tombeau d'Abel. C'en est assez, dit-elle, volons ; je vais y baiser sa main, la presser sur mon cœur, attacher sur lui des regards de tendresse, je le conjurerai de vaincre sa douleur ; mais l'affliction de Seth ne fait qu'augmenter ; enfin son secrêt lui échappe malgré lui, il lui peint les chagrins dévorans d'Adam.

De ses membres tremblans à-peine ayant l'usage,
Une sombre pâleur lui couvre le visage....
Les yeux sur moi fixes, il ne me voyoit pas.
Il entre en sa cabane, & dirige ses pas
Vers la pierre où d'Abel la victime agréable
Nous obtenoit des cieux un regard favorable.
Je le voyois frémir & trembler à la fois.
Je l'entendois prier. Il élevoit sa voix ;
Mais par de longs soupirs cette voix repoussée,
Exprimoit les tourmens de son ame oppressée.
Il gémissoit encor, quand tu vins en ce lieu
Me distraire des vœux que j'adressois à Dieu.

Adam survient ; il s'attendrit en voyant Seht & Selime : il renvoye sa fille.

Chere Selime : vole où le plaisir t'appelle ;
Ombrage de rameaux ta cabane nouvelle,
Va te parer des fleurs qui naissent dans nos champs ;
De tes noces préviens les fortunes momens ;
Va, ma fille, c'est moi, c'est Adam qui l'ordonne.

Il l'embrasse; elle sort en exprimant ses inquiétudes par ses regards. Dans la scene suivante, Adam fait part à Seth qu'il doit mourir dans la journée; que l'Ange exterminateur lui a annoncé ce terrible arrêt; qu'il doit venir lui en marquer l'heure & le moment.

J'abandonnois mon cœur au doux pressentiment
Du bonheur projetté de Selime & d'Emarl ;
Je benissois leurs nœuds, leur innocente flamme.....
Tout à-coup la terreur s'empara de mon ame.
Tout mon corps fut saisi d'un affreux tremblement,
Mes sens sont ébranlés d'un subit mouvement,
Plus rapide cent fois que ne l'est la pensée...
C'étoit la mort, vengeant la nature offensée.
La mort, comme un torrent, se repand dans mon corps.

Adam reste seul plongé dans les réflexions les plus affligeantes.

Toi, que je foule aux pieds, insensible poussiere,
Tu couvriras bientôt cette vile matiere;
L'argile de ce corps, mes membres dessechés.
Quel spectacle pour vous qui m'êtes attachés! &c.

Seth revient, & bientôt après lui Selime. Cette scene est très-touchante. Selime embrasse les genoux de son pere; il la releve, la console, la renvoie sous prétexte de soins dont il la charge. Tandis qu'il verse ses douleurs dans le sein de son fils, qu'il se dispose à creuser sa tombe, le théâtre s'obscurcit; un bruit sourd se fait entendre; l'Ange de la mort paroit:

viens, parle, me voici, s'écrie Adam; l'Ange prononce: *écoute*, lui dit-il, *ton Dieu, ton Créateur, te parle par ma voix.*

Homme formé de terre,
Avant que le soleil achevant sa carriere,
De ces cédres voisins ait franchi la forêt,
Tu mourras de la mort. Respecte cet arrêt.
A ta race la mort devient héréditaire.
Dans les bras d'un sommeil paisible & salutaire,
Les uns seront rayés du nombre des vivans;
Les autres éprouvés au creuset des tourmens;
Broyés par la douleur redeviendront poussiere;
Mais toi, premier auteur de l'humaine misere,
Tu mourras de la mort. A ce dernier moment,
Ton corps sera frappé d'un nouveau tremblement &c.
J'imprimerai mes pas sur ces rochers arides,
Ils seront ébranlés; & mes mains homicides
Tireront sur tes yeux un voile ténébreux;
Tu ne verras plus rien dans ce moment affreux;
Mais un bruit comparable à l'éclat du tonnerre,
T'annoncera la mort, &c.

Adam adore cet arrêt, se retire, & Seth est plongé dans la douleur la plus amère.

Dans le second acte, Adam, appuyé sur l'autel, devant sa tombe, attend la mort, & fait observer à son fils les horreurs du tombeau. Ses yeux s'obscurcissent, ses pas chancellent, sa paupiere s'appésantit. Il veut, avant de mourir, voir du moins la terre d'Eden. Seth ouvre une fenêtre de la cabane; il fait observer à son fils que le soleil qu'il apperçoit à-peine,

penche vers la forêt : il fait ses adieux à Eden. Selime effrayée survient ; elle annonce un homme épouvantable ; l'air menaçant, les yeux creux, égarés, la figure hideuse.

Il traine la terreur & la mort sur ses pas :
Sans doute la colere avoit armé son bras
De l'énorme fardeau d'une horrible massue, &c.

Adam à ces traits reconnoit Caïn. Il frémit. Il dit à Seth de renvoyer ce premier homicide.... C'est le ciel qui le guide, dit-il ; le ciel veut me punir, je le mérite. Il ajoute :

Mais avant de partir, Seth, couvre cette pierre
Fumante encor du sang de ton malheureux frere.

La touchante Sélime demande à son pere quelle est cette fosse profonde, quelle main la creusoit ? Adam tremble que Caïn ne surprenne Sélime avec lui ; il ne lui répond pas ; elle le presse ; il la console ; elle l'exhorte à vivre. Caïn survient. Adam : Adam, lui dit-il, source des maux qui ravagent la terre, tu pâlis à mes yeux ! Cruel, palissois-tu, lorsque l'éternel ne m'avoit pas proscrit ? Adam l'exhorte à respecter l'innocence de sa fille. Il la fait retirer. La scene de Caïn & d'Adam est terrible. Il vient se venger. De quoi ? dit Adam. De m'avoir donné l'être. Il repro-

che ſes forfaits à ſon pere; il invoque la vengeance.

Vengeance, fais tomber ton bras enſanglanté
Sur l'éternel bourreau de ſa poſtérite.
Que ma haine à jamais ſur lui ſe perpétue.
. . . .
. . . .
Qu'ils périſſent mes jours noyés dans la miſere;
Ces jours qu'un Dieu tyran prolonge en ſa fureur,
Et qui ſeront ſuivis d'une éternelle horreur.

Mais comment te venger? lui dit Adam. Caïn vient te maudire, répond-il. Envain Adam veut l'appaiſer. *Non tu ſeras maudit.* Eh bien, reprend ce pere infortuné.

Approche-toi,
La malédiction doit retomber ſur moi.
Au bord de ce tombeau.... C'eſt celui de ton pere.
Là, mon fils & la mort épuiſant leur colere,
D'un crime renaiſſant vont venger l'univers.
Je meurs, Caïn, je meurs: l'Ange du haut des airs,
A prédit de ma mort les tourmens effroyables.

Caïn l'interrompt, & demande quel eſt cet autel? Seth le découvre, & lui montre le ſang de ſon frere. Caïn entre en fureur, maudit Adam, appelle ſur lui tous les tourmens de la vengeance éternelle. Adam l'interrompt. Il le conjure de ceſſer d'irriter ſes douleurs. Caïn ſent de nouveaux remords; il invoque les abîmes du néant; il croit avoir donné la mort à ſon pere, & entendre ſon ombre lui reprocher ſes fureurs. Il fuit: Adam con-

jure Seth, son fils, d'aller le consoler, de lui dire que son pere lui pardonne tout, de lui cacher surtout le tableau de sa prochaine mort. Adam se sent un peu soulagé. Seth revient; Adam profite de ce moment de calme pour exhorter son fils à la vertu; il lit dans l'avenir; il frémit en jettant les yeux sur le tableau des misères humaines.

O, spectacle effrayant! de sa fille expirée,
Le pere ensevelit la dépouille adorée;
La mere, de son fils embrasse le cercueil:
Sur les pas chancelans de la nature en deuil,
Des enfans éplorés viennent couvrir de terre
Les cadavres hideux de leur pere & leur mere.
Sur son sein palpitant l'épouse attend les coups,
Qui menacent les jours de son fidele époux.
O, d'une tendre sœur inutiles allarmes!
Ton frere expire, hélas! arrose de tes larmes:
Jeune vierge, la mort brise ton nœud nouveau,
Et ton lit nuptial se change en un tombeau:
Et toi, douce amitié, que la vertu reclame,
La mort éteint aussi ton innocente flamme, &c.

Il prédit la rédemption du genre humain: si dieu, dit-il, ne m'eut annoncé ce mystère, il y a longtems que je ne serois plus. Adam s'assied sur l'autel auprès de sa fosse; sa tête se penche; il s'endort, Seth lui couvre la tête. Il voit le soleil prêt à finir sa carrière; pour comble de douleur, sa mere va venir: il prie le ciel de suspendre son retour. Voilà le premier vœu formé pour son absence.

Dans

Dans le troisieme acte, Eve vient avec Sélime, contente d'avoir retrouvé un fils qu'elle avoit perdu : elles cherchent Adam : Seth lui dit qu'il sommeille ; elle veut l'éveiller, son amour ne peut différer plus longtems ; Seth la conjure de le laisser reposer. Elle est transportée de joie ; elle raconte à Seth comment Sunim s'étoit égaré dans le fond d'un désert, comment le ciel l'a ramené : cet événement & celui du mariage de sa fille, lui font trouver encore plus extraordinaire la tristesse dont Seth paroit accablé. Elle voit venir Sunim & les meres de sa famille ; elle se tourne vers l'endroit où Adam reposoit ordinairement. Seth lui fait voir celui où il s'est endormi ; elle souleve la natte qui le couvre. Elle voit une fosse ; quelles mains ont fouillé cette terre ? Elle y cherche les ossemens d'Abel ; ils n'y sont plus : les vers les ont reduits en poussiere. Elle voit le visage & les mains d'Adam pâles & livides. Seth, qui voit le soleil presque à la fin de sa course, revèle à Eve le sécret de la prochaine mort d'Adam. Elle tombe évanouie de l'autre côté de l'autel. Adam s'éveille. Il apperçoit Eve ; il croit parler à Selime. Eve le détrompe par ses pleurs. Adam est abîmé

dans la douleur ; il la reconnoit, elle veut mourir avec lui ; la famille d'Adam arrive. Seth annonce aux meres & aux enfans qu'Adam doit mourir avant la fin du jour, leur fait voir sa tombe. Adam entend une voix inconnue ; c'est Sunim ; il l'embrasse, lui dit de se jetter dans les bras de sa mere ; helas ! mon fils, dit Eve, tu n'en a plus. Sunim va se précipiter dans les bras de Seth, qui dit à Adam que le soleil va se cacher, & le prie de les bénir. Moi, que je vous bènisse, dit-il ; que plutôt la malediction dont l'univers gémit, rejaillisse sur moi.

De mon propre péché vous portés tous les fers.
O mes enfans, que Dieu vous bènisse lui-même.

Ils le pressent de les bènir. La bénédiction, dit-il, n'approche plus de moi.

Honteux ressouvenir de ma gloire passée,
J'obéis à la mort, & j'etois immortel.

L'avenir s'ouvre encore à ses regards.

Quel théâtre d'horreur ! campagnes gemissantes,
Helas ! du sang humain je vous vois rougissantes.
Je plonge, cher Abel, le poignard dans ton flanc.
Dirige ailleurs ton cours, vaste ruisseau de sang :
Caches sous vos débris, montagnes écroulées,
Les cadavres épars dans ces vastes vallées ;
Des cranes desseches, des sepulchres ouverts,
Des membres en lambeaux & rongés par les vers ;
Eloignes vous d'Adam, objets epouvantables.

Il entend Seth. Cette voix le console.

Eternelles puissances, s'écrie Seth, suspendez le cours de ses maux. Il sourit: venez, accourez tous.

Meres approchés vous, c'est son dernier sourire.
O mon pere! ecoutez l'amour qui nous inspire:
Nous sommes tous ici, benissez vos enfans.

Adam met la main droite sur la tête de Seth, la gauche sur celle d'Eman. Meres inconsolables, dit-il, repetez mes dernieres paroles à vos enfans. Ils se mettent tous à genoux, Eve y tombe la derniere.

Tendre épouse que j'aime,
Ce que de mon côte Dieu fit sortir lui-même;
Je commence par toi mes benedictions:
C'est tout ce que je puis... Mere des nations,
Peu de tems après moi, tu vins à la lumiere;
Peu de tems après moi, tu deviendras poussiere.
Voilà ma tombe.

Eve se félicite de cet arrêt; elle se leve, & soutient Adam. Il bènit tous les hommes dans ses enfans; il prie l'être qui le créa, d'étendre sa main sur eux.

Que de la mort souvent le tableau médité
Rappelle à votre esprit votre immortalité.
Aimez vous mes enfans, car vous êtes tous freres &c.

A la fin de cette exhortation pathétique, on entend un bruit sourd; Seth se leve effrayé; le rocher se brise, & Adam expire.

Le Traducteur a très-bien conservé le pathètique de son modèle; quelquefois

même il ajoute. Il a jetté sur le personnage de Selime, l'intérêt le plus tendre. Seth est rempli d'une vertu douce & aimable. Caïn a toute la force de l'original. Cette traduction honore beaucoup Klopstock & le Traducteur.

LES ÉLÉMENS. *Poëme in-8°.* A La-Haye, chez P. Gosse Junior & Pinet, & à Paris, chez J. P. Costard. 1770. Par M. D. L. V.

QUoique ce poëme ne fut connu que par quelques copies informes & par quelques morceaux insérés dans le *Mercure de France*, il jouissoit parmi les Gens de lettres d'une certaine célébrité. M. D'Arnaud à qui il avoit été confié avant l'impression, avoit écrit que cet ouvrage respiroit une heureuse facilité, & qu'il y trouvoit une harmonie peu commune; qu'enfin depuis *les Quatre Parties du jour*, il n'avoit lu rien de plus agréable. Nous applaudissons à ce jugement, que nous justifierons par les morceaux que nous allons extraire. C'est moins les élémens que chante le Poëte, que l'amour qui les débrouilla,

Toi qui, d'une nuit si profonde,
Perçant les voiles éternels,
Devins l'Architecte du monde,
Et le vrai pere des mortels;
Puissant amour, source féconde,
Reçois l'hommage de mes vers,
Et daigne mettre dans mon ame,
Une étincelle de la flamme
Dont tu débrouillas l'univers.

Il commence par la terre; il la peint sortant des ombres du cahos.

Amour, elle est sterile encore,
Hâte-toi de remplir ses vœux.
Le ciel qui l'embrasse & l'implore,
N'attend qu'un rayon de tes feux.
C'en est fait, il part, il s'élance;
Et déjà de son influence
Goûtant les fécondes chaleurs,
La Déesse au Dieu qui l'anime,
Rend, par un retour légitime,
Un tribut de fruits & de fleurs.

Parmi les tableaux agréables qu'offre cet élément, nous choisirons le suivant. C'est Jupiter & Lèda.

Je vois un cygne qui s'égare,
Effrayé d'un aigle *inhumain*,
Aimable épouse de Tyndare,
Il vient se cacher *dans* ton sein.
Que d'attraits! Quel amas de charmes!
Dieux! Que cet azyle a d'appas!
Cygne heureux, calmez vos allarmes;
Léda vous reçoit dans ses bras.

Pour profiter de sa foiblesse,
Qu'attends-tu, Monarque des cieux?
La ruse a servi ta tendresse,
Les momens sont chers, le temps presse
D'en cueillir les fruits précieux.
Vois sur sa gorge demi nue,
L'amour qui donne le signal;
Son cœur palpite, elle est émue;
Parois, saisis l'instant fatal;
Que vois-je? O ciel! sa voix expire;
Ses beaux yeux semblent fuir le jour;
Son ame incertaine soupire
De dépit, de honte & d'amour.

Le Poëte termine ce chant par quelques autres tableaux des amours de Jupiter, & passe ensuite à l'air qui ne lui fournit pas des peintures moins animées.

La terre a pris sa place au centre de l'univers; elle se couvre d'animaux.

L'instinct, cette foible lumiere,
Dont la nature les éclaire
Pour les instruire de ses loix,
N'est sans doute qu'une étincelle
De ce feu pur, flamme immortelle,
Reservée à ses premiers Rois.

Ainsi, suivant l'Auteur, comme l'ame humaine est une émanation, un souffle de la divinité, l'instinct est une étincelle de l'ame humaine.

Le Poëte célèbre les habitans des airs, les chants de Progné, les amours de Phi-

lomèle ; les airs se troublent, les vents soulevent les mers.

Lassé des rigueurs d'Orithie,
Borée en amant irrité,
N'ecoute plus que sa furie
Contre une trop fiere beauté :
Volez, secondez ma vengeance,
Dit-il, aux Aquilons fougueux :
Venez servir la violence
De ma colère & de mes feux.
Il parle, les vents applaudissent
Par mille horribles sifflemens ;
Les monts au loin en rétentissent,
Les cieux étonnés en pâlissent ;
Vous seul riez, Dieu des amans,
Vous sçavez que c'est votre ouvrage,
Et que facile à désarmer,
Si l'amour excite l'orage,
L'amour aussi peut le calmer.
Dejà dans les bras de Borée,
La Nymphe a vaincu ses remords ;
Déjà les plus ardens efforts
Du Dieu dont elle est adorée,
Ont justifié les transports.

L'Auteur passe aux amours de Zephire & de Flore, & finit par le triomphe de ce dieu.

L'eau est le sujet du troisième chant. Il trace les images les plus agréables de l'amour, des nymphes & des divinités des mers.

Tandis que tout l'empire humide

Se range à l'envi ſous ſes loix,
Quelle inſenſible Néreïde
Suſpend le cours de ſes exploits?
Pour en diſputer la conquête,
Jupiter a quitté les cieux,
Et Neptune irrité s'apprête
A l'emporter ſur tous les Dieux.
Quel bruit! Le trident & la foudre
Confondent leurs feux & leurs eaux.
Les élémens, réduits en poudre,
Vont-ils rentrer dans le cahos?
La terre inondée & brulante,
Jouet des flots & des éclairs,
Dans le déſordre & l'épouvante,
De ſes clameurs trouble les airs.
Finis cette auguſte querelle,
Amour, il y va de tes droits.
Que Thétis trop longtems rebelle,
Soupire enfin & faſſe un choix!
C'en eſt fait: ô ſacré préſage!
J'ai vu partir le trait vainqueur.
Fiers rivaux, calmez votre rage;
Un mortel a touché ſon cœur.
Le goût décide quand on aime,
Il eſt le pere du déſir:
Et juſqu'à la grandeur ſuprême,
Tout en amour céde au plaiſir.
Mais que l'aveu de ſa foibleſſe
Coutera cher à ſon amant!
Tour-à-tour arbre, oiſeau, tygreſſe,
Thétis, nouvelle enchantereſſe,
Echappe à ſon empreſſement,
Et ſe dérobe à ſa tendreſſe.
Sommeil, fournis des traits nouveaux
Au Dieu que l'inhumaine offenſe,

Et qu'une douce violence
S'unisse enfin à tes pavots.
Thétis repose, accours, Pelée :
Venge l'amour, & sers ses feux.
Qu'à la lumière rappellée,
Ta bouche à la sienne collée,
L'oblige à resserrer ses nœuds ;
Et que dans tes bras consolée,
Au milieu des ris & des jeux,
La Déesse à qui tu sçus plaire,
Pour premier gage de ta foi,
Prince, te rende encor le pere
D'un fils plus grand encor que toi.

Le Poëte passe à l'élément du feu, & commence ainsi ;

Maitre des cœurs, vive lumière,
Amour, seconde enfin mes vœux :
Je vais terminer ma carriere,
Et la consacrer à tes feux.

Promothée apporte le feu sur la terre: ce feu agissant sur l'air & sur les eaux la féconde. L'Auteur chante l'union malheureuse de Vulcain & de Venus, & les amours de Mars & de cette Déesse. Il termine l'ouvrage par ces vers.

O toi, Dieu charmant, dont ma lyre
Vient de chanter les doux exploits,
Peux-tu souffrir dans ton empire
Un objet rebelle à tes loix ?
Envain au char de ma bergere,
Tu fixes sa troupe légère
De l'enjouement & des attraits :

Faut-il qu'au printems de son âge,
L'insensible ignore l'usage
Et tout le prix de tes bienfaits ?
Venge mes feux & ton injure :
Amour, sers-toi du trait vainqueur
Qui, par la route la plus sure,
Sçut parvenir jusqu'à mon cœur.
Surtout ménage avec adresse
Les intérêts de son amant
Et ceux de sa délicatesse ;
Et souviens-toi que ma tendresse
Est la fille du sentiment,
Et non celle de la foiblesse.
Amour pourroit-elle à ce prix
Te refuser une victoire
Qui mette le comble à ta gloire,
Sans offenser celle d'Iris.

Les peintures qu'offre ce poëme, sont vraies & agréables; mais il nous semble que l'Auteur n'a pas tiré de son sujet tout le parti qu'il auroit pu en tirer.

---

*Epitre écrite de la campagne, à Mlle. Ch**. Actrice de la comédie de Marseille.* Par M. de Voltaire.

DEPUIS que mon barbare sort
De tes yeux m'ôta la lumiere,
J'erre dans ma triste carriere
Parmi les ombres de la mort.
Envain tu prétendrois Aglaure,
Que de ces lieux, jadis charmans,

Dorés par la naissante aurore,
Ma main traçât les agrémens.
Ces bois, ces fleurs & ces prairies
Dont je faisois ma volupté,
Par ma plainte à jamais flétries,
Ont perdu toute leurs beauté.
Zéphire, dont la douce haleine,
Formoit, égayoit leurs attraits,
Messager plaintif de ma peine,
Ne leur porte que mes regrets;
Ou si de leur beauté premiere,
Ces lieux ont encore les appas,
Pour moi dans la nature entiere,
Rien n'est aimable où tu n'es pas.
Envain la tendre poésie
M'offre un remède à mes douleurs;
Dans ma profonde léthargie,
Puis-je me parer de ses fleurs!
Mort aux plaisirs, mort aux douleurs;
S'il me reste un souffle de vie,
Le cœur flétri, l'ame assoupie,
Je ne vis que pour les malheurs,
Art des dieux, puissante manie,
Charmante yvresse, sons vainqueurs,
Doux délire, heureuse fo'ie,
Aimables vers, charme des cœurs,
Puis-je prétendre à vos faveurs;
Moi, qui dans ma foiblesse extrême,
Accablé du poids de moi-même,
Vis absorbé dans les langueurs.
Non, aux poétiques ardeurs,
Mon ame ne pourroit atteindre;
Ma muse qui viendroit se plaindre,
Eteindroit son feu dans les pleurs.
Jamais sous la zone torride

Sentit-on les moindres frimats ?
Vit-on dans un champ, sec, aride,
Les fleurs éclorre sous les pas ?
Si dans ce jour j'osois t'apprendre,
Quel sort je traine loin de toi ;
Dans ton sein ce seroit répandre
La douleur, la plainte & l'effroi.
Je voudrois pourtant entreprendre
De te crayonner ce portrait ;
Mais, Aglaure, comment m'y prendre
Pour t'offrir un pareil objet.
Il faut que seule je t'implore,
Ma Minerve, ma chere Aglaure,
Si je ne veux pas m'égarer,
Et si tu veux que je t'amuse,
Quoiqu'absente, mieux que ma muse,
Tu sauras encor m'inspirer.

Dans une plaine solitaire,
Rustique citoyen des bois,
A l'unique Dieu Cythère
Je consacre ma triste voix.
Dans les forêts, sous tes auspices,
Et dans maint champêtre réduit,
Je vais t'offrir à petit bruit
De mystérieux sacrifices,
Dont je goûtois mieux les délices
Quand nous en partagions le fruit.
Où sont ces tems doux & propices ?
Jour heureux, plus heureuse nuit !
Tu ne couvres plus de ton ombre
Des plaisirs parfaits & sans nombre
Dont l'amour venoit m'inonder,
Lorsqu'entre les bras de sa mere,
Et dans les ombres des bosquets,

Couché dans les flots de Cithère,
Sur son sein j'allois reposer :
Mais de cette image charmante
Rappeller le trait effacé,
C'est redoubler l'horreur présente,
Par le souvenir du passé :
Déjà même je vois Aglaure,
Que, m'égarant de mon sujet,
Je commence à me plaindre encore;
Reprenons donc notre projet.

Souvent au sommet des montagnes,
Grimpant du creux de mon vallon,
J'y vais attendre qu'Apollon
Vienne illuminer nos campagnes.
Là, j'admire du Dieu des jours,
L'éclatante & vive lumiere,
Qui de sa brillante carriere
Jamais n'interrompit le cours;
Et parcourant d'un œil agile
Tant d'objets, tant d'êtres divers,
Je rends hommage au maitre habile
Qui forma ce vaste univers.
Convaincu de son existence,
J'ose vers lui porter mes vœux;
Car les cieux sont de sa puissance
Les monumens sûrs & pompeux;
Et bientôt songeant à tes charmes,
Que pour moi seul sa main forma,
Au pouvoir qui les anima,
Que tout pouvoir rende les armes,
Dis-je, fléchissant les genoux.

Qui que tu sois, accepte un gage,
Grand Dieu, de mon sincere hommage,
Et de mon transport le plus doux;

Tu nous dérobes ton image,
Sa ſplendeur éblouit nos yeux ;
Souffre que mon cœur amoureux
T'adore en ton plus bel ouvrage.

Ainſi d'un ſouverain mobile
Je connois la réalité,
Sans vouloir en docte imbécile
Creuſer dans ſon immenſité.
Si du monſtrueux athéïſme,
Je ſçais garantir ma raiſon,
De la coupe du fanatiſme
J'évite auſſi l'affreux poiſon,

. . . .

. . . .

Croire en Dieu, vouloir le connoitre ;
A ſes volontés me ſoumettre,
A lui ſeul adreſſer mes vœux,
Etre à tous égards vertueux,
Plein de douceur & de tendreſſe,
De juſtice & de bonne foi,
Traiter les autres comme moi,
Excuſer l'humaine foibleſſe,
Voilà tous les points de ma loi
Et la véritable ſageſſe.

Je fuis d'un peuple de bigots
La ſuperſtitieuſe yvreſſe ;
Et quoiqu'il m'obſède ſans ceſſe ;
Je ris tout bas de ſes propos ;
De ſon erreur héréditaire,
Ne pouvant couper le bandeau,
Je ne combats point la chimère
Qu'il portera dans le tombeau,

Et cache à ses yeux le flambeau
Dont les miens suivent la lumiere.
Que sert de porter ce qui luit
Devant une paupiere éteinte,
Qui ne reçoit aucune empreinte
Que des ténèbres de la nuit ?
Ou de vouloir à l'œil sans vie,
Offrir des rayons de clarté,
Dont ne voyant pas la beauté,
Il la méconnoit & la nie.
Laissons à ces aveugles nés
Et leur systême & leur folie,
En combattant des obstinés,
J'aurois à craindre leur furie;
Mais aussi de leurs entretiens
J'évite la fadeur extrême,
Et sçais me suffire à moi-même,
Tantôt en rimant quelques riens,
Tantôt franchissant les campagnes,
Les rocs, les antres, les montagnes,
Et les champs du Dieu des raisins,
D'où je vois la perdrix craintive,
Voler, timide, fugitive,
Dans les demeures des Sylvains.
Souvent d'une retraite obscure
Je goûte la tranquillité:
Ignoré de l'humanité,
J'aime à contempler la nature,
Et me livrer sur la verdure
Aux charmes de l'oisiveté
C'est ainsi, ma divine Aglaure,
Que je sçais adoucir mes maux,
Depuis le retour de l'aurore
Jusques à celui des pavôts,
Qui s'épaississant sur ma vue,

Forme l'assoupissante nue
Qui me rend plus heureux qu'un Roi ;
Puisque par mille doux mensonges,
Je goûte dans d'aimables songes,
Le plaisir de rêver à toi.
Quand ces illusions flateuses
Se changeront en vérités,
O que d'heures voluptueuses !
Que de tendres réalités !
Un charmant espoir me soulage,
Par cette consolante image
Qui m'aide à porter mes malheurs ;
Bientôt, malgré les Tisiphones,
Qui n'ont pû désunir nos cœurs,
L'amour unira nos personnes.

Observations, en forme de lettre, sur la réponse de M. Goetzmann à la critique d'un de ses mémoires, couronné par l'académie de Metz ; adressées aux Auteurs de ce Journal.

A ***, le 8 Fevrier 1770.

MESSIEURS,

IL a fallu que j'aie trouvé cette réponse dans le Journal Encyclopédique, pour me résoudre à la lire d'un bout à l'autre. On me l'avoit communiquée manuscrite. J'en ai parcouru les deux premieres pages, & je l'ai envoyée comme une piece qui n'étoit pas écrite pour des personnes qui ne se plaisent pas aux invectives. Vous avez bien voulu élaguer cette nouvelle production de l'Académicien de Metz. C'étoit allier les procédés les plus

honnêtes à la justice qu'il étoit en droit d'exiger de vous. Mais je ne sçais pas si M. Goetzmann vous sçaura beaucoup de gré de cette opération fastidieuse. Nous autres Auteurs, nous nous affectionons aux enfans de notre plume, dont nous sommes effectivement les peres; & les injures que M. G. m'a dites, sont très-exactement de lui seul.. Je jurerois & je parierois qu'il ne les a pas traduites de Besoldus, ni de Knichenius, pas même de Buderus. J'ai l'honneur, Messieurs, de vous envoyer ma justification : vous la rendrez publique, si vous croyez qu'elle puisse encore jetter quelques rayons de lumiere sur un sujet que M. G. a déjà éclairé du flambeau de son érudition.

La premiere question que l'académie de Metz a proposée, étoit de déterminer, *Quand la ville de Metz est passée sous l'empire d'Allemagne ?*

M. G. a répondu que c'étoit en vertu du traité d'*Inprocapside*, de l'année 870. Il prétend que mes observations sur cet objet pechent également contre la bonne logique, contre la politique & contre la vérité. Voilà bien des reproches; voyons comment M. G. s'y est pris pour les justifier.

M. G. nous dit d'abord que le bâtard Zuentebold n'a jamais été Roi de Lorraine, mais un simple Duc, soumis à la souveraineté des Empereurs d'Allemagne. Il prouve cette vérité par l'*Annaliste de Fulde* (ad ann. 890). J'ai lu & relu cet Auteur à l'endroit indiqué. Il n'y est pas plus question de Zuentebold, Duc de Lorraine, que de Nabuchodo-

nosor. L'Annaliste parle d'un Zuentebold, Roi de Moravie, que l'Empereur Arnoul a créé *Duc de Bohême.* C'est ce Zuentebold, Duc de Bohême, qui reparoit dans les annales de Fulde, sous l'année 892, d'une maniere à ne s'y point tromper. C'est lui sans doute que M. G. a transformé subitement en *Duc de Lorraine.* S'il y a eu de la logique ou de la politique dans cette citation, c'est ce que je ne sçaurois pas dire; mais il faut avouer qu'elle peche du côté de la vérité. Achevons d'en convaincre M. G. & le public.

L'Annaliste de Metz nous apprend, sous l'année 890, que l'Empereur Arnoul a conféré le *Duché de Bohême* à son ancien ami, le Roi Zuentebold de Moravie, qu'il avoit déjà choisi pour parrain de son fils aîné; & que le Roi des Moraves lui avoit donné son nom de *Zuentebold.* Convenez, Messieurs, qu'il eût été difficile de distinguer plus clairement les deux Zuentebolds. Continuons. Le même Annaliste de Metz & l'Abbé Reginon, Auteur contemporain, rapportent, pour ainsi dire, dans les mêmes termes, sous l'année 896, que l'Empereur Arnoul a créé son fils Zuentebold Roi de Lorraine, de l'aveu & du consentement unanime des états assemblés à Worms. C'est de cette année 895 que *Zuenteboldus, divinâ favente clementiâ, REX*, compte les années de *son règne*, dans une douzaine de chartes que l'Evêque Hontheim a recueillies dans le premier vol. de son *Histoire de Trèves.* Il s'en trouve plusieurs autres dans l'histoire de Dom Calmet & dans la collection d'Aubert le Mire. M. Schoepflin nous

en fournira quelques unes dans son *Code diplomatique de l'Alsace.* Il y en a 2 ou 3 dans les archives de Liège & d'Utrecht &c. Toutes ces chartes confirment d'une maniere invincible la royauté de Zuentebold. Je puis même assurer, & M. G. peut m'en croire sur ma parole, qu'il m'a passé par les mains 7 titres originaux, munis du sceau royal & du monogramme *Signum Zuenteboldi Regis*, & dattés *anno Zuenteboldi, serenissimi ac piissimi Regis.....*

Je suis bien fâché qu'il me faille encore apprendre ces véritéstriviales à l'Académicien de Metz; mais j'aime encore mieux croire que M. G. étoit dans la bonne foi, que de l'accuser d'avoir voulu en imposer au public par des réticences frauduleuses & par de fausses citations.

M. G. passe sous silence l'événement remarquable de l'année 912. Quand tous les états du royaume de Lorraine se soumirent au Roi Charles le simple, après la mort du dernier Roi d'Allemagne de la race Carlovingienne. Cette révolution étoit cependant bien propre à couper le fil des droits & de la possession des Rois de Germanie, que notre Académicien fait aboutir à l'année 870. Mais il n'y avoit pas moyen d'aller contre l'ère *largiori hæreditate indepta*, ni de nier une chose que Frodoard a dite avant moi.

M. G. se dédommage de cette contrainte, lorsqu'il vient à parler du traité de Bonn. Il fait des prodiges d'éruditon & de logique pour me prouver, pour me démontrer que la convention qu'Aubert le Mire, le P. Sirmond &

Baluze ont rapportée, & que j'ai placée en l'année 921, a été conclue en 921. Il ne valoit vraiment pas la peine de prodiguer de si vastes connoissances, pour nous convaincre d'une vérité qu'on trouve dans tous les abrégés de l'histoire d'Allemagne. Tout le monde sçait que la 29e. année du règne de Charles le simple, la 10e. de *largiori hæreditate indepta*, la 3e. du règne de Henri l'Oiseleur, & la 9e. indiction conviennent exactement à l'année 921 de l'ère vulgaire; & que par une conséquence bien naturelle, la convention de Bonn, qui réunit toutes ces dattes, ne sçauroit être renvoyée en 926. Aussi me suis-je bien gardé de débiter une ineptie pareille : j'ai remarqué tout au contraire, que le traité de Bonn n'a rien changé au sort de la Lorraine, & que ce royaume doit avoir été cédé à l'Allemagne par un traité *postérieur*, que j'ai placé entre les années 925, 926 & 927. Vous voyez, Messieurs, que M. G., plutôt que de paroitre se ranger à mon sentiment, me prête ses propres idées, pour avoir le plaisir de les réfuter. Au reste, je ne sçaurois m'empêcher de prier tous nos Lecteurs, qui prennent quelque intérêt à mon grave différend avec cet Historien - Jurisconsulte, de vouloir bien comparer les principes actuels de cet Académicien avec ceux qu'il a établis dans son mémoire couronné. Je suis persuadé qu'ils y trouveront un changement considérable, & je m'en applaudis : mais quand un Académicien veut bien mettre des restrictions à des principes couronnés, c'est alors qu'on peut s'écrier :

Ite triumphales circùm mea tempora lauri.

Revenons à M. G. *L'Auteur de la critique*, dit-il, *qui soutient que Charles le simple, trainé à la suite du Comte de Vermandois, a donné à Henri l'Oiseleur une renonciation sur l'intégralité du royaume de Lorraine, où a-t'il trouvé les actes nécessaires pour appuyer un sistême aussi étrange? On lui porte le défi de les produire.*

Je pourrois répondre à M. G. que je les ai trouvés écrits au dos des constitutions de Conrad I & de Henri l'Oiseleur, & dans plusieurs autres actes publics, qu'il a cités dans son mémoire. Mais je mettrois la renonciation de Charles le simple en trop mauvaise compagnie.

Je demanderai donc, avant toutes choses, à M. G. s'il croit que tous les traités dont le moyen âge fait mention, mais dont les actes n'existent plus, doivent être pour cela déclarés faux, supposés non avenus? Je ne puis me persuader que cet Académicien ose soutenir l'affirmative. S'il le fait, je n'ai plus rien à lui dire, & je l'abandonne à tous les sarcasmes vengeurs de tous les *Publicistes* de France & d'Allemagne. Mais s'il rend hommage à la vérité des faits que les Auteurs du moyen âge rapportent, & que l'histoire des siecles suivans justifie, j'accepte le défi, & je le renvoie au Continuateur de Reginon, sous l'année 924, & surtout à Sigebert de Gemblours, qui dit nettement qu'après la bataille de Soissons, arrivée en 923, le Roi Charles le simple se mit sous la protection de Henri l'Oiseleur contre le Roi Raoul, & qu'en 924

il lui céda le royaume de Lorraine. Le Chroniqueur Radulf de Diceto dit exactement la même chose, & tous les historiens du royaume de Lorraine en conviennent après eux. Mais ce n'est pas tout : je vais prouver à M. G. que le Roi Charles le simple *trainé prisonnier à la suite du Comte de Vermandois*, a contracté l'engagement qui a fait passer le royaume de Lorraine sous la domination germanique. Ouvrons d'abord les annales du Moine Wittikind de Corvey, qui comprennent la vie de Henri l'Oiseleur (liv. 1 pag. 639) : nous y trouverons la harangue que l'Envoyé de Charles le simple, de ce Roi emprisonné, a prononcée *dans sa premiere audience*, pour requérir l'assistance du Roi d'Allemagne. Ouvrons ensuite l'Evêque Ditmar de Mersebourg, un des Chanceliers & des Ministres d'état de l'Empereur Henri II : il nous apprendra (liv. 2) que Charles le Simple a envoyé au Roi d'Allemagne un *riche reliquaire, sur lequel il lui a promis, sous serment, de renoncer à perpétuité au royaume de Lorraine*, s'il le faisoit relâcher. Et si ces témoignages sont suspects à notre Historien-Jurisconsulte, ouvrons le fameux Dudon, Doyen de Saint-Quentin (*de gestis & moribus Normannor.* lib. 3 p. 123), nous y lirons que le Comte de Flandre a rappellé au Roi Louis d'Outremer, que son pere, Charles le Simple, abandonné de tous ses sujets, a imploré l'assistance de Henri l'Oiseleur, & qu'il s'est engagé de lui abandonner la Lorraine, s'il le tiroit de captivité. Enfin, l'Evêque Ditmar nous dit en termes clairs & positifs, & Frodoard laisse

entendre que Henri l'Oiseleur avoit satisfait à ce que Charles le simple exigea de lui pour prix de sa renonciation ; & que la délivrance momentanée de ce Prince a été l'effet des instances & des menaces du Roi de Germanie. Voilà, Messieurs, les autorités sur lesquelles j'ai fondé le sistême que M. G. a trouvé si étrange & si absurde. Vous pouvez juger à présent si j'ai péché en tout cela contre les regles de la saine logique, ou si M. G. n'outre pas la philosophie de l'histoire, en niant tout ce qu'il n'a pas trouvé dans Frodoard. Je me fais fort avec cette méthode, de lui prouver qu'il n'est pas Membre de l'académie de Metz, & que son mémoire n'a jamais été couronné.

M. G. nous ramene toujours au pacte de 870 & à la confirmation de ce pacte par le traité de Furon de 879 : & il ne dépend pas de lui que nous ne croyons que le partage du royaume de Lorraine, qu'il renferme, n'ait encore subsisté en 921. S'il vouloit consulter l'Annaliste de S. Bertin, il apprendroit que ce traité de partage a été aboli en 880 par le traité de Verdun, & que nos Rois Carloman & Louis III ont rénoncé, 12 ans avant l'avênement du Roi Charles le Simple au trône de France, à tous les droits que les conventions d'*Inprocapside* & de *Furon* avoient donnés a Charles le Chauve & à Louis le Begue sur la moitié gallicane du royaume de Lorraine. Il me paroit, Messieurs, qu'après un acte aussi formel, M. G. a tort de se faire encore un bouclier du traité de 870, & que Henri l'Oiseleur auroit été un imbécile, s'il l'eût recla-

mé pour fonder ses prétentions sur le royaume de Lorraine.

L'Académicien de Metz a cru me confondre par un passage de l'Evêque Otton de Freisingue; mais il ne prévoyoit pas que cette citation tourneroit encore contre lui.

L'Evêque de Freisingue parle (liv. 2. ch. 18. de sa chronique) de la rénonciation que Charles le Simple a faite touchant le royaume de Lorraine; & voici les expressions de cet estimable historien : *Die Bunnæ constitutâ, Gallia-Belgica Henrico cessit, ac Carolo Celtica tantùm & Aquitania & pars Lugdunensis remansit; & sic regnum, quod Francorum dicitur, ex paternâ hæreditate, Belgicam-Galliam cum palatio Aquis & majori parte Franciæ perdidit.* Rien n'est plus clair, plus précis que ce passage. Toute la Gaule-Belgique (elle comprenoit exactement tout notre royaume de Lorraine) a été cédée à Henri l'Oiseleur; & la Gaule-Celtique, l'Aquitaine, & une partie de la Lionnoise seulement, sont demeurées au Roi de France. Croiroit-on que M. G. ait osé appeller à son secours un Auteur qui lui est si parfaitement contraire? Il n'a eu garde de rapporter le passage décisif qu'on vient de lire; mais il nous conduit fort prudemment au chap. 30 du même livre, ou Otton de Freisingue parle, à propos du royaume de Bourgogne, des anciennes divisions de la Gaule.

Suivant certains Auteurs, dit-il, la Gaule a été partagée en trois grandes provinces, la Celtique, la Belgique & la Lionnoise; & alors l'Aquitaine étoit comprise sous la Celti-

que,

que. Mais Orose compte ces trois provinces autrement. Il les nomme la Lionnoise, l'Aquitaine & la Belgique; & dans ce sens la Celtique est comprise sous la Belgique. Or, dit-il, *regno Franciæ, juxtà priorem divisionem Celtica, juxtà sequentem verò Aquitania & pars Belgicæ tantum remansit*: c'est-à-dire, qu'en appliquant ces différens systêmes au traité conclu entre Charles & Henri l'Oiseleur, il en résulte que, suivant la premiere opinion, qui fait de la *Gaule-Celtique* & de la *Belgique* deux *provinces séparées*, la *Celtique* seule est restée à Charles le Simple; & suivant la seconde opinion, qui fait de la Celtique & de la Belgique une seule province, Charles n'a eu qu'une partie de la Belgique. Je demande à présent si Otton de Freisingue ne dit pas ici précisément la même chose que ci-dessus, c'est-à-dire, que Henri l'Oiseleur a obtenu par son traité avec Charles le Simple la Gaule Belgique, & que la Celtique seulement est restée au Roi de France. M. G. est trop clairvoyant pour ne pas l'avoir senti; & il a eu assez bonne opinion de ses Lecteurs pour craindre qu'ils ne le sentissent de même. Notre Académicien retranche avec un sang froid merveilleux, du passage d'Otton de Freisingue, les mots *regno Franciæ, juxtà priorem divisionem Celtica, juxtà sequentem verò*..; & après avoir purgé de cette maniere l'historien bavarois de tout ce qui contrarieroit son systême, il s'appuie de son suffrage: *Otton de Freisingue*, dit-il, *s'exprime dans ces propres termes: REGNO FRANCIÆ AQUITANIA ET PARS BELGICÆ TANTUM REMAN-*

SIT. Or, Messieurs, n'en doutez pas; cette partie de la Belgique étoit une partie du royaume de Lorraine, qui est restée au pouvoir de Charles le Simple.

Je ne releverai point les raisonnemens présomptueux que notre Académicien fait sur ce que Henri l'Oiseleur n'a pas demandé à Charles le simple une rénonciation pareille au royaume de Germanie. Nous sçavons que Charles le simple a possedé *effectivement* le royaume de Lorraine *aux titres les plus légitimes*; il importoit donc au Roi d'Allemagne d'en obtenir la cession, lui qui n'y avoit d'autre droit que celui de la guerre & la soumission de quelques rebelles. Mais il pouvoit fort bien se passer de la rénonciation de Charles, quant au royaume d'Allemagne, qui formoit depuis plus de 80 ans un corps entierement séparé de la France, & que Charles le simple n'a jamais reclamé.

M. G. finit par m'accuser d'être un très-mauvais politique, en soutenant que Charles le Simple a renoncé formellement au royaume de Lorraine, aulieu de fonder sur le traité de 870 un droit inextinguible de la couronne de France sur la moitié de ce royaume. Hélas, Messieurs, qui l'eût cru que je commettois un crime d'état en contredisant M. G? *Qui n'aime pas Cotin, n'aime non plus son Roi.* J'avouerai au reste que ma politique est, on ne peut pas, plus moderne: qu'elle se borne aux traités de Munster, de Riswick & de Vienne, relativement aux pays qui composoient l'ancienne Lorraine-Germanique; & que les traités d'Utrecht, d'Aix-la-Chapelle

& la convention du 16 Mai 1769 forment toute ma bibliothèque politique, concernant les Pays-Bas & l'ancienne Lorraine-Françoise.

Voilà, Messieurs, ma réponse aux reproches amers que M. G. m'a faits pour se venger des remarques historiques que j'ai osé publier contre son mémoire. Il me reste encore à justifier mes observations, qui se rapportent au droit public & à l'ancien droit civil de la Germanie. J'en ferai, Messieurs, s'il vous plait, la matiere d'une seconde lettre, supposé que vous vouliez l'insérer dans votre Journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Lettre sur le prisonnier masqué.

MADAME,

J'AI écrit à Arras, comme vous le désiriez, pour sçavoir positivement ce qui se passa aux funérailles du Comte de Vermandois, ou de la buche qu'on enterra, dit-on, au lieu de ce Prince, tandis qu'on le transferoit à la citadelle de Pignerol : voici ce qui est constaté par les régistres capitulaires de la cathedrale de cette ville.

DE PAR LE ROI.

A nos très-chers & bien amés, le Doyen Chanoines & chapitre de notre église d'Arras.

Très-chers & bien amés, ayant appri avec un très-sensible deplaisir que notr

très-cher & très-amé fils, le Comte de Vermandois, est décédé en la ville de Courtrai, & désirant qu'il soit mis dans l'église cathédrale de notre ville d'Arras, nous mandons au Sr. Evêque d'Arras de recevoir le corps de notre dit fils, lorsqu'il sera porté dans ladite église, & de le faire inhumer avec les cérémonies qui s'observent dans l'enterrement des personnes de sa naissance, & que voue assistiez en corps à cette cérémonie &c. signé LOUIS, *& plus bas* LE TELLIER.

En 1600, on avoit découvert qu'Elisabeth, Comtesse de Vermandois, femme de Philippe d'Alsace, Comte de Flandres, & arrière petite fille de Henri I, Roi de France, morte en 1182, avoit été inhumée au milieu du chœur de la cathédrale d'Arras; Louis XIV désira que le Comte de Vermandois fut inhumé dans le même caveau, comme dans un caveau de famille, ce qui est expressement exprimé à la fin de l'épitaphe de ce Prince, au-dessus de ses armes sculptées en bas relief sur un marbre blanc, au niveau du pavé de l'église.

Le 25 Janvier 1684, deux mois après les funérailles du Comte de Vermandois, fut passé contrat à Arras, par-devant Notaires, entre le Sr. de Chauvelin, Intendant, stipulant pour Louis XIV, & le chapitre de l'autre part, par lequel S. M. donne au chapitre la somme de dix mille liv. pour la fondation d'un obit à perpétuité dans l'église d'Arras, pour le repos de l'ame dudit Comte de Vermandois.

En 1687, Louis XIV donna au chapitre d'Arras un ornement complet de velours noir & de moire d'argent avec un dais, aux ar-

nes du Comte de Vermandois, brodées en or. Cet ornement ne sert qu'aux enterremens des Evêques & des Chanoines, & le jour de l'anniversaire dudit Prince, qui se fait très-solemnellement, le 25 Novembre, & auquel les Magistrats & Officiers municipaux de la ville sont avertis d'assister, ainsi que le Lieutenant du Roi, qui est obligé de certifier la cour que ledit service a été célébré.

Dans le Mercure du mois dernier, p. 116, on dit *que la querelle entre M. le Dauphin & M. de Vermandois, arriva au siège de Courtrai.* Le Maréchal d'Humieres fit investir cette place le 31 Octobre 1683; l'assiegea le 2 Novembre: elle capitula le 7. La gazette de France, Octobre & Novembre 1683, fait mention des Princes & des principaux Seigneurs qui firent cette campagne de Courtrai. Elle auroit commencé par nommer M. le Dauphin; on y voit aucontraire qu'il étoit à Versailles le 31 Octobre, qu'il y communia le jour de la Toussaint, 1er. Novembre, & que le 8 & le 10 du même mois, il y reçut des complimens de condoleance de quelques Ambassadeurs sur la mort de la Reine. Le P. Anselme (Tom. I. p. 177) parle de toutes les campagnes qu'avoit faites M. le Dauphin; ni lui ni aucun autre n'ont jamais dit que ce Prince ait fait celle de Courtrai.

Pour tacher d'appuyer un fait aussi faux que celui de la querelle entre M. le Dauphin & M. de Vermandois, au siège de Courtrai, on ose ajouter, dans ce même Mercure de Mai, que c'est de cette querelle dont Mlle. de Montpensier a voulu parler, en disant que

ce sont de ces histoires que l'on ne sçait pas, & qu'on ne voudroit pas sçavoir : voici ce que rapporte Mlle de Montpensier. „M. de Vermandois partit pour aller au siège de Courtrai. Il y avoit peu de tems qu'il étoit revenu à la cour ; le Roi n'avoit pas été content de sa conduite, & ne vouloit point le voir ; il s'étoit trouvé dans des débauches ; il étoit fort retiré, sans voir personne ; il ne sortoit que pour aller à l'académie, & le matin pour aller à la messe ; ceux qui avoient été avec lui, n'étoient pas agréables au Roi : *ce sont de ces histoires que l'on ne sçait pas, & que l'on ne voudroit pas sçavoir.* Cela donna beaucoup de chagrin à Made. de la Valiere ; il fut fort prêché. Il fit une confession générale, & l'on croioit qu'il se fut fait un fort honnête homme. Après que le Roi fut guéri, j'allai à Eu. Made. de Montespan m'écrivit que M. de Vermandois étoit mort ; il tomba malade au siège de Courtrai, pour avoir bu trop d'eau-de-vie".

Il n'y a personne qui ne voye que ces mots (*ce sont de ces histoires que l'on ne sçait pas, & que l'on ne voudroit pas sçavoir*), se rapportent à une partie de débauche, & d'une débauche infâme où le Comte de Vermandois s'étoit trouvé ; que ce fut à cause de cette partie de débauche, que Louis XIV le bannit de la cour & plusieurs autres jeunes gens, neuf mois avant le siège de Courtrai (*), comme le rapportent tous les mémoires de

(*) M. le Président Hainault. 1682.

le tems-là. N'est-il pas assez singulier d'imaginer *qu'on auroit fait faire une confession générale à ce jeune Prince*, pour avoir voulu se battre avec M. le Dauphin.

L'Auteur de l'extrait inséré dans le Mercure, n'a pas pu se tromper sur ce que dit Mlle. de Montpensier ; il a donc écrit le contraire de ce qu'il voyoit, & de ce qu'il pensoit ; quels noms donne-t'on à un pareil procédé ?

Il est constaté par le Journal de M. de Jonca, que le prisonnier masqué étoit à Pignerol en 1685, puisque M. de St. Mars l'emmêna avec lui aux isles Ste. Margueritte, lorsqu'il en alla prendre le gouvernement en 1686 (**). L'Auteur de l'extrait, malgré ce Journal, pièce autentique, & qu'il connoissoit, dit qu'*il ne désespere pas de voir soutenir que le prisonnier masqué étoit Mahomet IV détrôné en 1687*. On le croit très-capable de le soutenir, & par des citations aussi vraies que celle qu'il a faite des mémoires de Mlle. de Montpensier, il nous fera voir ce Sultan allant régulierement à la messe, & lorsqu'il se sentit prêt de mourir, demandant un Confesseur, comme M. de Jonca le rapporte du prisonnier masqué.

J'ai l'honneur d'être &c.

*****

(**) *Etat de la France*. 1686.



Abrégé de quelques mémoires concernant les écrits & la vie de Mr. Pierre Collinson, membre de la société royale de Londres.

CElèbre par son érudition autant qu'il se rendit illustre par ses nombreux écrits, M. Collinson acquit sur la reconnoissance & l'estime de la postérité des droits trop bien fondés, pour que nous ayons à craindre que son nom tombe dans l'oubli; mais il y a près de deux ans qu'il n'est plus, & nous voyons avec douleur qu'on n'a guère parlé de lui que dans sa patrie, quelque étendue néanmoins qu'ait été sa réputation. Il est une compilation de noms d'auteurs, vivans & morts, d'hommes célèbres & non célèbres, de personnages illustres & obscurs, dans laquelle on a entassé fort précipitamment, fort inexactement des portraits fort peu ressemblans d'hommes célèbres, des jugemens fort hazardés sur des ouvrages dont les compilateurs de ces notes rédigées par ordre alphabétique, n'ont eu aucune connoissance; & toutefois dans ce dictionnaire si énormement défectueux, & qui, malgré les fautes de toutes les especes qui y abondent, n'a pas laissé d'avoir quatre ou cinq éditions consécutives, on n'y trouve aucun article, aucune note, soit sur la vie, soit sur les ouvrages de M. Collinson. Cet oubli n'a rien qui nous surprenne, il y a tant d'autres lacunes dans ce dictionnaire, que les léxicographes sont très-excusables d'avoir ignoré l'existence de M. Pierre

Collinſon. Cependant comme la vie de ce reſpectable Sçavant a été toute conſacrée à l'avantage de la ſociété, nous nous croirions coupables d'ingratitude, ſi nous négligions de jetter quelques fleurs ſur ſa tombe. La famille de Collinſon eſt très-ancienne dans le nord de l'Angleterre. Pierre dont nous parlons, & Jacques, ſon frere & ſon ami, étoient les petits fils de Pierre Collinſon, qui vivoit fort honorablement ſur ſes terres de Hugal-Hall, & Height of Hugal, pris de Windermerolake, dans la paroiſſe de Stavely, à environ dix milles de Kendal en Weſtmoreland. Pierre, dans l'enfance encore, donna les marques les plus frappantes de ſon attachement à l'hiſtoire-naturelle. Ses momens de recréation & d'amuſement, il les employoit à obſerver les inſectes & leurs métamorphoſes; il étudia en même tems la conformation des plantes, & ſe forma une collection de végétaux deſſechés. Jacques & Pierre unis par les liens de la plus vive & de la plus tendre amitié, ſe prétoient l'un à l'autre des ſecours mutuels, d'autant plus agréables pour ces deux amis, que chacun d'eux pouvoit s'abandonner ſans contrainte à ſon penchant : en effet, tandis que Pierre n'étoit occupé que de recherches d'hiſtoire-naturelle, Jacques ſe chargeoit ſeul de l'adminiſtration de leur patrimoine commun. Mr. Pierre Collinſon ne tarda point à ſe lier avec Mrs. Derham, Woodward, Dale, Lloyd, & fort intimement avec le célèbre Sloanne, dont la vaſte & magnifique collection fut le cabinet où Pierre alloit étudier les merveilles & les opérations de la nature.

M. Collinſon, élu membre de la ſociété royale, s'appliqua tout entier à fournir a cette compagnie les obſervations les plus intéreſſantes, & dans cette vue, il étendit fort loin ſa correſpondance; d'ailleurs, tout ce qu'il apprenoit, ſoit en s'entretenant avec des Sçavans, ſoit en liſant les anciens, en portant ſes pas dans les campagnes, il avoit ſoin de l'écrire, & c'étoient là les matériaux de ſes mémoires. Dans le grand nombre de correſpondans de M. Collinſon, on compte Mr. Cadwallades, Colden, Ecuyer, dans la Nouvelle-Yorck, & le célèbre M. Francklin, qui lui communiqua ſes premieres expériences électriques, dans une ſuite de lettres qui ont été publiées depuis. Nous avons rendu compte auſſi dans nos Journaux, en 1764, des obſervations de M. Collinſon ſur *la maniere de traiter & conduire, en Eſpagne, les moutons des bergeries royales.* Lorſque l'Amérique ſera mieux peuplée, dit l'Auteur des *Mémoires ſur la vie de M. Collinſon*, lorſque ſes montagnes pourront être habitées, quand ſes plaines débarraſſées des fôrets immenſes qui les couvrent, ſeront cultivées, alors on pourra voir les plus beaux troupeaux de moutons remplir les champs de la Caroline, de la Georgie, & de la Floride en hyver, & retourner aux montagnes, lorſqu'en été, les rayons du ſoleil deſſechent l'herbe &c.

M. Collinſon étoit de la plus douce & de la plus délicieuſe ſociété; rempli de connoiſſances, il donnoit, ſans qu'il parut vouloir inſtruire, ſans même que l'on ſe doutât qu'il inſtruiſoit, les éclairciſſemens les plus utiles

sur différens objets d'histoire-naturelle ou d'économie rurale : cette maniere de converser attira beaucoup d'amis à M. Collinson ; il fut surtout recherché par les grands les plus distingués de l'état, qui, curieux de plantes rares, retenoient, autant qu'ils le pouvoient, notre Sçavant dans leur château. Aussi est-ce à M. Collinson que les Anglois sont redevables de ce grand nombre de plantes étrangeres qui depuis ont constamment fait l'ornement des jardins de la G. B., & c'est encore à lui à qui bien des Seigneurs sont redevables du plaisir de voir dans leurs jardins des bosquets qu'on pensoit ne pouvoir venir que dans les pays méridionaux.

Mr. Collinson s'appliqua singulierement à la science du commerce de l'Amérique septentrionale & des Indes occidentales. Il lut ensuite fort attentivement tous les ouvrages d'histoire-naturelle, dans lesquels il étoit question des productions des indes. La quantité de graines de toutes les especes qu'il reçut d'Amérique, fut si considérable, qu'elle suffit non-seulement à fournir son jardin de ce qu'il y avoit de plus curieux ; mais aussi qu'elle lui procura le moyen de faire des échanges contre des graines de toutes les autres especes qui croissent dans les différentes parties du globe. Il n'y avoit point en Europe de nation où il n'eut des correspondans ; il en avoit aussi en Asie & jusques dans Pekin. M. Linné, pendant son séjour en Angleterre, y acquit un excellent & digne ami, & cet ami fut M. Collinson : ces deux Naturalistes se rendirent mutuellement de très-grands services. La patrie fut

fans contredit le premier & le plus cher objet des travaux de M. Collinson; mais elle ne fut point l'objet exclusif de ses soins : il travailla beaucoup aussi à éclairer les habitans des colonies, & à leur inspirer le goût de l'histoire-naturelle : il les exhorta à cultiver le chanvre, le lin, le vin, la soie &c. Il tenta aussi de porter les Virginiens à s'attacher à cultiver la vigne; mais d'une toute autre maniere qu'elle ne l'est partout ailleurs. La vigne, dit-il, végètera à merveille chez vous; mais il faut qu'en la cultivant, vous imitiez la nature d'aussi près qu'il vous sera possible. Ne la faites pas ramper près de terre, comme nous sommes obligés de la tenir rampante dans nos cantons septentrionaux d'Europe, afin que les rayons du soleil reflechis de plus près, acquíerent d'autant plus de force pour faire murir le raisin. Dans votre pays, la chaleur d'été est aussi excessive qu'elle est foible chez nous. Laissez-donc prendre à la vigne des tiges plus longues, laissez la trainer à terre, s'entortiller autour des arbres, & cacher ses beaux fruits dans leurs feuilles. Dans nos contrées les plus septentrionales on voit des vignes sauvages qui donneroient un très-bon vin, si l'on y apportoit les soins néceſſaires &c.

Outre ces connoiſſances en histoire naturelle, M. Collinson étoit très-profond dans les antiquités d'Angleterre; aussi fut-il l'un des premiers sur qui l'on jetta les yeux lors de l'institution de la société des antiquaires.

Malgré ses travaux, ses voyages, ses veilles, M. Collinson, à quelques attaques de

goutte près, jouit d'une santé très-vigoureuse jusqu'à l'âge de 75 ans, qu'étant en visite chez Mylord Pètre, en Essex, il fut attaqué d'une suppression d'urine, qui, résistant à tous les remèdes, termina les jours de cet homme utile & sçavant, le 11 Août 1768.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

Dictionnaire historique des cultes religieux établis dans le monde, depuis son origine jusqu'à présent ; ouvrage dans lequel on trouve les différentes manieres d'adorer la divinité, que la révélation, l'ignorance & les passions ont suggérées aux hommes dans tous les tems ; l'histoire abrégée des Dieux & des demi-Dieux du paganisme, & celle des religions chrétienne, judaïque, mahométane, chinoise, japonoise, indienne, tartare, africaine &c. leurs sectes & héréfies principales ; leurs ministres, prêtres, pontifes & ordres religieux; leurs fêtes, leurs sacrifices, leurs superstitions & leurs cérémonies ; le précis de leurs dogmes & de leur croyance : orné de figures en taille-douce. 3 vol. in-8°. A Paris, chez Vincent. 1770. L'histoire des cultes religieux est la partie la plus intéressante, & peut être la plus étendue de l'histoire universelle. C'est dans son culte & ses cérémonies que se manifestent les caractères & les mœurs d'une nation. Les erreurs & les égaremens de l'esprit

prennent presque toujours leur source dans le cœur. *Les cérémonies religieuses* sont un ouvrage trop immense & trop dispendieux pour les gens de lettres; d'ailleurs, il n'est point universel. Il étoit difficile d'aller puiser dans l'histoire des peuples celle de tant de religions, de sectes différentes. On a donc rendu un service essentiel aux gens de lettres en rassemblant dans un seul ouvrage tout ce qui a rapport à cette matiere, & la forme de dictionnaire étoit la plus commode.

Lettres hebdomadaires sur l'utilité des minéraux dans la société civile; pour servir de suite aux lettres sur les animaux & les végétaux. Par M. Pierre-Jean Buchoz, Médecin du feu Roi de Pologne, Membre du collège royal des Médecins de Nancy, & de plusieurs académies. Tom. I. in-8°. A Paris; chez Durand, neveu. 1770. M. Buchoz a déjà publié 3 vol. de lettres sur la méthode de s'enrichir promptement & de conserver sa santé par la culture des végétaux; in-8°. chez le même Libraire. Nous annonçames ces lettres, lorsque les premieres parurent; elles continuent, & il en paroit une tous les mardis. La souscription est de 16 liv., franche de port, pour tout le royaume; 14 liv. aussi franche de port pour Paris, & 10 liv. 8 sous pour ceux qui les prendront chez le Libraire. Il paroit aussi tous les mardis, aux mêmes conditions, & du même Auteur, une lettre périodique, curieuse & intéressante, sur les avantages que la société œconomique peut retirer de la connoissance des animaux, pour servir de suite aux lettres précédentes in-8°. Il y en a déjà deux tomes; enfin

les lettres hebdomadaires sur les animaux &c. qui paroissent le samedi de chaque semaine. Elles contiennent des phénomènes rares & bien intéressans. Nous nous proposons de parcourir quelques unes de ces lettres, d'autant plus estimables, que la maniere dont elles sont écrites & dont les objets sont envisagés, les met à la portée de tout le monde.

Nouveaux mélanges de littérature, d'histoire & de philosophie d'un centenaire; in-8°. chez Costard. 1769. C'est un recueil très-varié de pensées, de réflexions, d'anecdotes, sur une immense quantité de sujets, surtout sur l'astronomie, la physique, la géométrie, la médecine, la chymie. Le tout est extrait des ouvrages de Fontenelle, &c.

Ecole de l'Officier, contenant une méthode facile & abrégée de lever un plan sans l'usage de la géométrie ordinaire, un petit traité de la fortification passagère, & des réflexions sur l'art de la guerre; traduit de l'allemand par Maurice, Comte de Bruhl. A Paris, chez Cl. Ant. Jombert, fils aîné 1770. On peut avoir un esprit très géométrique, sans être géomètre; il y a même des esprits qui ont toute la justesse du mathématicien le plus appliqué, & qui ont la plus grande répugnance à étudier la géométrie. C'est pour ce genre d'Officiers que cet ouvrage paroit fait. M. le Comte de B. élevé, presqu'au sortir du berceau, dans les camps, Colonel de dragons en Saxe à l'âge de 15 ans, & appellé en France, où S. M. l'a nommé à une compagnie dans le régiment d'Anhalt, a eu occasion de voir combien il étoit important à un Officier de sçavoir dessi-

ner & lever un plan. Le petit ouvrage qu'il a traduit dans cette vue, est de la plus grande utilité. Il n'y a point de militaire qui ne puisse, après l'avoir lu avec attention, être en état, sans le secours des mathématiques, de dessiner un terrein quelconque, & de rendre compte de celui qu'il aura été obligé de reconnoitre.

Instituts de chymie. Par M. Jacques Reinbold Spielmann, Docteur en philosophie & en médecine, Professeur public ordinaire en chymie, en botanique & en matiere médicale dans l'université de Strasbourg; Associé des académies impériales des curieux de la nature, de Péterfbourg, de celles de Berlin, de Mayence & de Heidelberg, & Chanoine du chapitre de S. Thomás. Traduits du latin sur la seconde édition, par M. Cadet le Jeune, ancien Apothicaire-Major de l'hôtel-royal des Invalides. 2 vol. in-12. A Paris, chez Vincent. 1770. M. Spielmann est un des chymistes les plus sçavans & les plus célèbres de l'Europe. Un livre élémentaire fait par un tel maître, ne peut être que de la plus grande utilité; mais il falloit un chymiste presqu'aussi sçavant, pour le rendre d'une maniere digne de l'Auteur; & personne n'étoit plus en état de former une telle entreprise, que M. Cadet, soit par ses connoissances, soit par les conseils qu'il a puisés dans sa famille. La méthode de M. Spielm. est nouvelle; ses citations sont nombreuses; M. Cadet les a séparées du texte. Il a plus fait; pour rendre sa traduction digne de l'ouvrage, il a consulté M. Spielm. lui-même, qui a reçu & qui a adopté ses notes. Cette traduction a plusieurs autres avantages,

que nous ferons connoitre, en faisant l'analyse des élémens.

Les trois coups d'essais géométriques, contenant 1°. l'analyse angulaire de la 47e. proposition d'Euclide; suivis de deux propositions générales, dont elle n'est qu'un cas particulier; 2°. une nouvelle propriété des polygones inscrits au cercle, suivie de la loi générale que suivent entr'eux les mêmes polygones & de plusieurs théorêmes curieux, avec une nouvelle théorie générale des figures isopérimètres: 3°. une solution illusoire du fameux problême de la quadrature du cercle, accompagnée de six théorêmes fort curieux, de quelques observations sur les sections coniques, & d'un mémoire dans lequel on détermine quelle est la meilleure forme possible que l'on peut donner aux chambres des mortiers, pour que leur portée soit la plus grande dont la charge est capable, sans nuire à la durée de ces bouches à feu. Par M. J. G. Marsson. in-4°. A Strasbourg, & se trouve à Paris chez Jombert, fils. 1770. Le titre de cet ouvrage en annonce assez l'utilité. M. M., après s'être convaincu que nos systêmes d'élémens de géométrie ne sont point dans l'ordre naturel, parceque chaque Auteur, au lieu de suivre l'ordre des idées & des choses, prépare d'avance un échaffaudage qui lui est propre, afin de parvenir à démontrer d'une maniere différente de ceux qui l'ont précédé les propositions générales & fondamentales de la géométrie, a cherché la cause de ce défaut d'ordre & de simplicité, & a trouvé que c'est parcequ'aucun des Auteurs n'a établi ses premiers principes sur la maniere dont la nature

nous donne les premieres idées de l'étudier. Ce sont ces principes que l'Auteur se flatte d'avoir trouvés. Cet ouvrage est très-estimé, & nous sommes persuadés qu'il mérite de l'être.

Discours sur le danger de la lecture des livres contre la religion, par rapport à la société. A Paris, chez le Jay & chez Edme, in-8°. 1770. Ce discours, dont le sujet avoit été proposé par l'académie de Rouen, n'a pas obtenu l'honneur du triomphe; l'Auteur l'expose au jugement du public, moins pour faire réformer l'arrêt de l'académie, que parce que la cause qu'il soutient, ne sçauroit avoir trop de défenseurs. Il y prouve que la lecture des livres contre la religion, & l'incrédulité qui en est la suite, sont funestes au bonheur des particuliers, à la paix des familles & à la sureté de l'état.

Sophie; ou le triomphe des graces sur la beauté: imitation de l'anglois de Mistriss Charlotte Lennox. 2 part. in-12. A Londres & à Paris, chez la veuve Duchesne, le Jay, Merigot le jeune & Costard. 1770. Henriette & Sophie, filles de Made. Darnley, belles l'une & l'autre, ont un genre de beauté tout différent: la première étoit exactement réguliere; l'autre l'étoit moins & plaisoit davantage. Un jeune Baronnet est amoureux d'Henriette; mais dès-qu'il a connu Sophie, il éprouve un sentiment de respect & de plaisir inconnu jusqu'alors; les graces de Sophie triomphent; mais sa vertu, la fierté de sa sœur les inconséquences de sa mere, & quelques méprises qui rendent le Baronnet jaloux, &

le font paroître inconstant & bizarre aux yeux de Sophie, lui font essuyer mille peines qu'elle surmonte par sa vertu & par les conseils d'un ami respectable, auxquels elle s'abandonne : enfin elle parvient au comble de ses vœux. Tous les événemens de ce roman sont simples & naturels, & n'en sont pas moins intéressans.

Almanach des Marchands, Négocians & Commerçans de la France & du reste de l'Europe ; contenant par ordre alphabétique les principales villes commerçantes, les adresses des principaux négocians, commerçans, fabricans & manufacturiers de l'Europe, aussi par ordre alphabétique ; la nature de leur commerce, les voies les plus faciles & les moins dispendieuses pour le transport des marchandises ; la réduction des poids, mesures & aunages à ceux & à celles de Paris ; la réduction des monnoies étrangeres au cours de celles de France ; les usances des lettres de change de chaque ville commerçante, les jours de grace qu'on y accorde, & la diligence à faire en conséquence &c. Par M, Thomas. in-8°. A Paris, chez Valade, & dans toute l'Europe, chez les principaux libraires. 1770. C'est un manuel du commerçant de la plus grande utilité, au moyen duquel tout négociant peut se procurer l'avantage de se faire connoitre de tous les négocians de l'Europe, & les connoitre tous. Un plus grand avantage encore, est celui de sçavoir dans quel pays telle ou telle marchandise est à meilleur marché, & de faire, relativement à ces connoissances, les spéculations les plus utiles. Les autres avantages

sont suffisamment indiqués dans le titre. M. Thomas invite tous les négocians, fabricans &c, à lui communiquer leurs réflexions, & à lui donner tous les ans, franc de port, leurs adresses : il ne manquera pas d'en faire usage. Il demeure à Paris, rue des Bourguignons, faubourg S. Marcel. Le prix de son ouvrage est, pour les abonnés, de 6. liv. pour Paris, & de 7 liv. pour la province.

Epitre à M. Petit, Docteur Régent de la faculté de médecine, en l'université de Paris, Membre des académies royales des sciences de Paris & de Stokholm, de la société d'agriculture, ancien Professeur public d'anatomie, de chirurgie & de l'art des accouchemens &c. Par M. Le Clerc de Montmerci, Avocat au parlement & Docteur en droit de la faculté de Paris. 1770. Cette épitre contient près de mille vers. L'Auteur, à l'occasion des différentes parties de la médecine, qu'il parcourt, y parle de plusieurs objets divers, qui viennent heureusement à son sujet. Il badine quelquefois légerement avec M. Petit, s'éleve avec M. de Voltaire, il peint avec force le caractère de différentes maladies, tantôt la source, tantôt l'effet des passions, toujours la cause des affections de l'ame. La versification en est facile, & l'on y trouve d'excellens morceaux.

Catalogue des livres du Magasin littéraire, avec les supplémens. In-12. A Paris, chez J. F. Quillau. 1770. Le magasin littéraire est une bibliotèque publique, dans laquelle, pour la somme de 3 liv. par mois, chaque particulier peut se procurer la lecture de tous les

livres dont il a besoin, soit pour son instruction, soit pour son amusement, soit pour des recherches. Cet établissement fut fait par le Sr. Quillau, il y a plusieurs années, & a été imité par d'autres dans différens quartiers de Paris. Le Sr. Quillau n'a cessé depuis d'approvisionner son magasin, & à mesure qu'il fait de nouvelles acquisitions, il a soin d'en informer le public par des supplémens à son catalogue.

Discours prononcé à l'ouverture des états de Languedoc, dans l'église parroissiale de Montpellier, le 3 Décembre 1769, par Mr. l'Abbé Marquez, Professeur d'éloquence au collège-royal de Toulouse in-8°. A Toulouse, chez Joseph Dalles & Fris Vitrac. 1770. Ce discours, prononcé dans la chaire de vérité, roule sur l'amour de la patrie. Ce sujet est heureusement choisi, & plus heureusement traité. L'Orateur s'attache à faire voir la nécessité de cette vertu, & à tracer ses principaux caractères. Il établit les motifs sur lesquels l'amour de la parrie est fondé, & il entre dans le détail des qualités qu'il exige du véritable citoyen.

Le jugement de Paris, dédié à Madame la Duchesse de Choiseul, gravé d'après le tableau de François Trevisani. A Paris, chez Lacombe & chez Vernet le jeune. Cette estampe de 15 pouces de hauteur sur 18 de largeur, fera suite à la collection que le Sr. Lacombe a déjà ouverte. Le Burin n'a rien fait perdre de l'esprit & des beautés du tableau de Trevisani; le Graveur lutte avec le peintre, surtout dans la tête de Pallas, dont l'air piqué & ménaçant annonce à Paris les malheurs

dont ce jugement sera suivi. On lit au bas de l'estampe ces deux vers en françois & en latin.

Sur Junon, sur Pallas, Venus a l'avantage :
Quand la beauté sourit, il faut lui rendre homage.
De formâ certans Venus, & cum Pallade Juno,
Judicio Paridis vincit utramque Venus.

Essai sur une amitié patriotique, où l'on propose des moyens infaillibles pour rendre les hommes plus vertueux & meilleurs citoyens. in-12. A Londres, & se trouve à Paris, chez J. P. Costard. 1770. L'amitié que l'Auteur desire inspirer à tous les cœurs, c'est l'art d'aimer ses concitoyens en faveur de la patrie: on ne remplira les devoirs que cette amitié impose, qu'autant qu'on fera pour le citoyen & pour l'état ce que l'ami doit faire pour son ami. Le premier moyen qu'on propose pour inspirer aux hommes le désir de s'aimer mutuellemment, pour mieux servir sa patrie, c'est l'honneur; c'est-à-dire, la crainte du blâme pour le peuple, la force de l'exemple pour les citoyens vertueux. L'amitié civile sera donc la loi imposée à tous, de porter des secours partout où il est des besoins; de rappeller aux devoirs, de ranimer par des exemples le patriotisme qui s'éteint dans les cœurs mols & abattus. L'Auteur traite de l'éducation relativement à cette amitié patriotique des avantages qui résulteroient de l'éducation relative à l'état que l'on embrasse, de cette éducation relativement aux mœurs &c. On ne sçauroit trop louer les intentions de l'Auteur, ni trop désirer que son ouvrage opère les meilleurs & les plus prompts effets.

GRANDE-BRETAGNE.

Letters from snowdon &c. C'est-à-dire, *Let-*

tres à Snowdon, ou rélation d'un voyage fait dans les contrées septentrionales du pays de Galles, avec des observations sur les mœurs & les coutumes des habitans. A Londres, chez Ridley. 1770. L'Auteur de ces ingénieuses lettres paroît n'avoir eu d'autre but que celui d'égayer l'imagination, d'amuser & de plaire, & il a réussi. Ce ne sont point de beaux morceaux de peinture, de sculpture & d'architecture, qu'il a cherchés; ce ne sont point des monumens qu'il interprête, des inscriptions auxquelles il suppose tel ou tel autre sens; il a laissé aux érudits les recherches sur les antiquités, l'origine, les mœurs & les usages des peuples qui ont successivement habité le pays qu'il traverse: quant à lui, il n'annonce qu'une riche campagne, un peuple industrieux, & il peint, d'après la vérité, les rians paysages qu'il a parcourus, comme il fait des remarques aussi justes qu'impartiales, sur le génie & les dispositions naturelles des habitans de la partie septentrionale du pays de Galles.

Historical extraits &c. C'est-à-dire, *Extraits historiques concernant les coutumes, les loix, les mœurs, le commerce, la littérature, les arts, les sciences, les événemens remarquables, civils militaires & ecclésiastiques,* traduits de la nouvelle *Histoire de France* commencée par M. Velly, continuée par M. Villaret & par M. Garnier, Prof. roy. A Londres, chez Owen. 1770. Ces extraits sont faits avec beaucoup de soin; il paroît que l'Auteur s'est proposé de faire connoître les mœurs & les usages de nos ancêtres: il y a réussi, & a

conservé à la vérité historique toute son intégrité.

Theocriti syracusii *quæ supersunt cum scholiis græcis auctioribus, emendationibus & animadversionibus in scholia editoris & Joannis Toupii, Glossis selectis ineditis, in dicibus amplissimis. Præmittitur Editoris dissertatio de poesi bucolicâ Græcorum; cum vitâ Theocriti à Josue* Barnasio *scriptâ, & non nullis aliis auctuariis. Accedunt editoris & variorum notæ perpetuæ, Epistola* Joannis Toupii *de Syracusiis, ejusdem addenda in Theocritum, nec non collationes 15 codicum. Edi lit* Thom. Warton *S. T. B. coll. S. Trin. socius, nuper Poeticæ publ. Prælector.* A Oxford, de l'imprimerie de Clarendon. 2 vol. in-4°., & se trouve à Londres, chez Nourse, Payne Davies, Whitte, &c. 1770. Cette édition de Théocrite est incomparablement au-dessus de toutes celles qui ont paru, soit par les soins, la correction & la partie typographique, soit par les notes récemment ajoutées par M. Warton, qui, au reste, dans un discours sur la poésie buccolique, donne la préférence à Théocrite sur Virgile. Cette proposition étonnera; mais l'Auteur en prouve la justesse par des raisonnemens & des exemples auxquels on a bien de la peine à se refuser.

An essay on the east india trade &c. C'est-à-dire, *Essai sur le commere des indes orientales & sur son importance pour la G. B., avec une comparaison exacte & impartiale entre les compagnies des indes hollandoise, françoise & angloise, & un tableau fidelle des secours qu'elles ont tirés de leurs états respectifs &c.* A

Londres, chez Payne. 1770. Rien n'est assurément moins neuf que ce sujet; mais l'Auteur a l'avantage de l'avoir présenté sous un nouveau point de vue; d'ailleurs cet ouvrage est rempli de sages réflexions sur les causes ordinaires de la décadence de semblables compagnies, & sur leur inévitable ruine, pour peu que l'on ferme les yeux sur le vice trop actif de ces causes.

ALLEMAGNE.

Antonii Schultingii *J. Cti. & in illustri acad. Lugd. Bat. antecess. primarii, commentationes academicæ, quibus selectissimæ juris materiæ pertractantur.* A Halle, chez Hemmerde 1770. Encore des ouvrages de droit! encore des traités de jurisprudence! est-il donc si difficile aux hommes de fixer leurs intérêts & leurs droits mutuels, qu'il faille rassembler tant de volumes pour décider, ou plutôt pour mettre les Juges à portée de décider sur les contestations? Quoiqu'il en soit, ce livre renferme des raisonnemens fort sçavans. C'est M. Uhl qui a rassemblé les dissertations de Mr. Schulting, & qui les a fait imprimer sous ses yeux. Ces dissertations sont au nombre de six; 1o. *de naturali obligatione*; 2o. *de recusatione judicis*: 3o. *de rescriptis Imp. Rom.* 4o. *de transactione super controversiis quæ ex ultimis voluntatibus proficiscuntur, etiam non inspectis vel cognitis earum verbis recte ineunda.* 5o. *ad l. 1 §. ult. ff. de quæst. de eo qui crimen capitale ultrò ac falsò confessus & condemnatus est, comperta*

posteà innocentiâ liberando. 6°. *de testamentis rescissis ad. Val. Max. L. VII. c. 7.*

Observationes juris publici auctore Christ. Gottfr. Dom. Vagnero. A Leipsig, chez Hollen 1770. Le droit public devroit être tout aussi facile à connoître que le droit naturel; mais les hommes l'ont hérissé de tant de difficultés, que bientôt le droit public sera la plus épineuse peut-être des connoissances humaines. Quoiqu'il en soit, le sçavant Auteur de cet ouvrage parle dans ce volume, 1°. *de jure Archi-Marechalli, si sedes Moguntina vacet vel impedita sit, dirigendi comitia;* 2°. *de simultaneo religionis exercitio, paci Osnabrugensi adverso;* 3°. *de ratione querelarum nullitatis in quibus appellationes ad summa Imperii tribunalia prohibitæ sunt;* 4°. *de modo peragendi visitationes camerales.* Il y a beaucoup d'érudition dans ce volume, des recherches profondes & fort intéressantes pour la nation germanique.

Wichtige Entdeckungen fur die zukunft &c. C'est-à-dire, *Découvertes importantes pour l'avenir. Traduit d'un manuscrit françois.* A Leipsig, chez Buschel 1769. L'anonime, qui voudroit bien être plaisant, prétend avoir trouvé ce manuscrit françois, & l'on conviendra, en y jettant les yeux, que le hazard & son goût ne l'ont pas bien servi. Nous ne concevons pas comment le Traducteur a pu s'oublier jusqu'à traduire ces insipides prédictions.

La chambre Aulique, dans les affaires des Domaines, vient de faire publier, par ordre de L. M. I. & R., les questions suivantes: 1°. *Quelle seroit la meilleure méthode de semer a graine de navette, & d'en tirer de l'huile qui*

se conserve en la dépouillant du mauvais goût qu'elle a ordinairement ? 2°. Quelle méthode seroit la meilleure pour la culture de la graine de chou, & pour en tirer de l'huile qui se conserve dépouillée du goût désagréable qu'on lui trouve ordinairement ? Il y a un prix de 50 ducats destiné à la meilleure dissertation pour chacune de ces deux questions. Ceux qui voudront les résoudre, peuvent adresser leur mémoire, sous leur nom propre, ou sous un nom emprunté, soit à Vienne, immédiatement à cette chambre, ou au Comte de Neiperg, où à Cologne, au Sr. de Bossard, Résident de LL. MM. I., ou enfin à Bruxelles au Prince de Stahremberg. Le terme fixé pour l'envoi de ces dissertations est au plus tard à la fin de Novembre 1770; après lequel terme, on n'en admettra plus.

NORD.

Vollstændigen staats beschreibung &c. C'est-à-dire, *Description politique & complette du Duché de Schleswig.* Par M. J. F. Hansen. A Flensbourg, chez Korte. 1770. M. Hansen a voulu faire connoitre sa patrie, & il a trouvé le moyen d'intéresser pour elle tous les étrangers qui liront sa description. Il l'a divisée en 3 parties ; les deux premieres renferment une description exacte & fort étendue, générale & particuliere, politique & géographique du Duché de Schleswig ; dans le 3 me., on lit les preuves de tout ce que l'Auteur a avancé dans sa description.

Swenske anecdotes &c. C'est-à-dire, *Anecdotes suédoises, 1re., 2de. & 3me. partie.* A Stockolm, chez Salvius. 1770. Ceux qui croi-

font trouver sous ce titre d'*Anecdotes*, des traits très-piquants, & qui regardent seulement quelques particuliers, se tromperont. L'Auteur a donné fort modestement le nom d'anecdotes à des éclaircissemens sur différens points de l'histoire suédoise: & ces éclaircissemens sont aussi sçavans que curieux, bien écrits & présentés avec un art qui fait l'éloge des talens littéraires & des connoissances historiques de l'Auteur.

Opyt Kasanskoi Istorii &c. C'est-à-dire, *Essai d'une histoire Kasan des tems les plus reculés & du moyen âge.* Par M. Pierre Ritshkov, Conseiller d'etat, Correspondant de l'académie des sciences & Membre de la société libre & œconomique de St. Pétersbourg. A St. Pétersbourg, aux dépens de l'académie. 1769. Chez la plûpart des nations de l'Europe, en Italie surtout, en Allemagne, en France même, on vit paroitre, lors de la renaissance des lettres, de prodigieux essaims de très-mauvais ouvrages, infectés de la barbarie sous laquelle on avoit langui pendant une longue suite de siecles. Il n'en est pas de même, il s'en faut bien, de la Russie; à peine la lumiere des arts & le flambeau des lettres l'ont éclairée, qu'on n'a vu sortir de dessous les presses de St. Pétersbourg, que des ouvrages utiles, sçavans, ou vraiment agréables. M. Rytshkov mérite à tous égards, d'être mis au nombre des gens de lettres qui illustrent de nos jours ce gouvernement. L'ancien royaume de Kazan meritoit les soins que ce sçavant a pris pour le faire connoitre. On lit avec le plus grand intérêt cet essai, où l'auteur n'a rien mis qui n'attache singuliérement.

J. G. Schenkbechen Bericht von den heilsamen Wirkungen der Kinkina &c. C'eſt-à-dire, *Relation des effets ſalutaires du quinquina, ou de l'écorce du Perou, avec un appendice ſur l'uſage interne de la cigüe, de la juſquiame & de l'aconit.* Par M. Schenkbechen, Médecin de l'état-major à l'armée ruſſe. A Riga & Mittau, chez Hartknoch. 1769. Il réſulte de cette rélation que la cigüe, l'aconit, la juſquiame & le Kinkina ordonnés & dirigés par M. Schenkbechen ont produit les plus grands effets. Cet Auteur aſſure, & il mérite qu'on le croye, que bien loin de produire aucun mauvais effet, le Kinkina a guéri radicalement les fièvres intermittentes & compliquées qui ont régné dans l'armée ruſſe : l'extrait de cigüe a fondu les ſquirres, ſans cauſer aucun accident fâcheux; l'aconit, plus puiſſant encore que le kinkina, a fait ceſſer les fievres intermittentes les plus opiniâtres, & la juſquiame a guéri les vertiges les plus enracinés. Tous ces effets ſont admirables; mais heureux qui n'a beſoin ni d'aconit, ni de cigüe, ni de juſquiame, ni d'écorce du Perou !

ITALIE.

Confutazione della ſtoria &c. C'eſt-à-dire, *Réfutation de l'hiſtoire du gouvernement de Veniſe. Par M. Amelot de la Houſſaye;* diviſée en trois parties. A Florence, 1770. On dit dans cette réfutation, tant de mal de M. de la Houſſaye & de ſon hiſtoire, cet écrivain & ſes ouvrages ſont traités avec tant d'injuſtice & d'animoſité, que c'eſt lui concilier les ſuffrages du public, & non le réfuter. La critique éclaire ; la ſatire revolte.

Considerazioni sulle compagnie &c. C'est-à-dire, *Considérations sur les compagnies, la société &c.* Ouvrage traduit du françois. A Venise, chez Bussaglia. 1769. La traduction de cet ouvrage est exacte; mais le Traducteur eut pu choisir encore de meilleurs ouvrages à traduire.

Discorso filosofico-politico &c. C'est-à-dire, *Discours philosophique & politique sur l'emprisonnement des débiteurs.* A Modène. 1770. L'Anonyme n'a fait, dans cet ouvrage, que commenter le 34e. paragraphe du *Traité des délits & des peines*, par M. le Marquis de Beccaria; & dans ce paragraphe, M. Beccaria soutient avec raison & prouve que les débiteurs que des malheurs inattendus & non leur inconduite ont rendus insolvables, ne doivent point être emprisonnés. A ce sujet, le Commentateur fait voir l'injuste rigueur des loix toscanes; mais par malheur cette même rigueur a lieu ailleurs, où l'on confond également les malheurs imprevus avec les fautes personnelles.

Les Libraires Allegrini, Pisoni & compagnie débitent à Florence une excellente traduction de *La foi justifiée &c.* Par Mr. Joseph Landi; cet ouvrage est trop généralement connu, il est trop estimé, pour que nous pensions devoir prouver ici sa grande utilité: nous dirons seulement qu'il n'a rien perdu de son prix dans la traduction.

Il a paru dans la même ville chez les Libraires Louis & Benoit Bindi une traduction exacte & faite avec le plus grand soin, du *Traité des opérations de chirurgie, avec la des-*



cription des instrumens nécessaires. Par Mr. Sharp. Cette traduction est enrichie des notes de M. Nannoni, sçavant & très-industrieux Chirurgien de l'école royale de Florence.

NOUVELLES POLITIQUES.

CONSTANTINOPLE (*le 22 Avril.*)

LE Capitan-Pacha fut déposé le 4 de ce mois, & envoyé au Capigi Bachi ou chef des Officiers employés à l'exécution des ordres du Sultan, afin de vérifier ses comptes. Ensuite, il sera transféré à l'isle de Négrepont pour y lever des recrues. Bien des gens croyent que peu de tems après son départ, il sera la victime du ressentiment du Grand-Seigneur, pour avoir si longtems retardé l'équipement de la flotte. Le même jour, S. H. nomma Grand-Amiral le Lieutenant du Capitan Pacha déposé, & le créa Pacha à trois queues, avec ordre de mettre dès le lendemain en mer avec la flotte, ou du moins de prendre congé de S. H. : ce qu'il fit, & il eut chez le Vice-Visir le repas d'adieu, suivant la coutume; de sorte qu'il n'attend plus que le vent, qui depuis 4 mois est au sud, change de direction, & permette à la flotte de sortir du canal, où elle est détenue au nombre de dix vaisseaux de ligne, trois frégates & quatre galères. On évalue nos forces maritimes actuelles à 70, tant vaisseaux de guerre que frégates, compris les bâtimens de nos districts en Barbarie, les vaisseaux marchands de la ré-

gence & ceux des Albaniens.

Tout ce qu'on apprend du Grand-Visir, c'est qu'il est toujours à *Babadagh*, où il attend l'arrivée des milices des diverses provinces de l'empire, qui doivent se joindre successivement : mais on mande qu'Ibrahim Pacha est actuellement dans les environs de Buchareft, à la tête de 30 mille hommes, & qu'il se disposoit à passer en Moldavie par la partie de Fockfani ; il doit être soutenu par le Kan des Tartares, qu'on dit être déjà à Khant-Tepesi avec 80 mille hommes.

On assure que 30 mille hommes ont marché de la Macédoine & des contrées voisines, pour s'opposer aux progrès des Russes en Morée, ainsi qu'aux Mainotes & Grecs qui se sont joints à eux, & pour secourir le Pacha Muhzun Oglu, qui s'est retiré de Tripolizza, lieu de sa résidence ordinaire, dans le château de Naples-de Romanie. On ajoute qu'on mettra 10 mille hommes dans les 4 châteaux des Dardanelles ; qu'on en enverra mille à l'isle de Tenedos, 1500 au château de Scio, & autant à celui de Smyrne.

PETERSBOURG (*le 3 Mai.*) Depuis 8 jours il est arrivé ici, des frontières de Pologne, quatre couriers, dont les dépêches annoncent que l'armée du Général Comte de Panin étoit en pleine marche, mais que ses mouvemens étoient très-lents, à cause des mauvais chemins, & faute de fourages; que l'on avoit détaché de la grande armée, qui se disposoit à se porter en avant, un corps considérable de troupes, commandé par le

Lieutenant-Général Comte de Repnin, & destiné à renforcer les postes avancés en Moldavie & en Valachie.

COPPENHAGUE (*le 23 Mai.*) La flotte qui, comme on l'a déjà dit, a mis à la voile le 2 de ce mois, a à bord 400 h. de troupes de terre, avec le Consul danois qu'on veut rétablir a Alger, & les présens destinés pour cette régence. Elle dirige sa marche sur Cadix & Mahon, où elle doit prendre de nouvelles instructions relativement aux opérations dont elle est chargée.

Le 1er. de ce mois, le Roi approuva un plan pour l'emprunt d'une somme de 2 millions de florins courans de Hollande, dont la souscription consistera en 20 mille billets, chacun de 100 florins, & un tirage d'autant de prix, pour l'usage des isles de Ste. Croix, de St. Thomas & de St. Jean en Amérique.

WARSOVIE (*le 16 Mai.*) Le 7 de ce mois, fête de S. Stanislas, dont le Roi porte le nom, Sa Majesté, après avoir reçu des Sénateurs, Ministres & Grands-Officiers du royaume les complimens de félicitation, se rendit en carosse, accompagnée d'une nombreuse cavalerie & d'un détachement de dragons, à l'église paroissiale des Peres Missionaires sous le titre de Ste. Croix, où elle assista à l'office divin, célébré par l'Evêque de Posnanie. Ensuite ce Prélat, comme Grand-Chancelier de la couronne, déclara les nouveaux Chevaliers de l'ordre de S. Stanislas, qui avoient été nommés à la derniere création, les-

quels reçurent du Roi les marques de cet ordre.

Le Prince Wolkonski, Ambassadeur de Russie, eut le 5., une audience du Roi, à qui il remit la déclaration qu'il avoit reçue de sa cour. On n'en sçait pas le contenu; mais on juge de son importance par l'assemblée du conseil d'état qui a été convoquée aussitôt, & continuée le 7 & le 8. On en augure bien pour la tranquilité du royaume, surtout depuis que le Sr. Zbiescowski, Castellan de Kalisch, & l'un des chefs de confédération, est arrivé ici, accompagné de quelques autres Confédérés, sous une escorte russe qu'il avoit fait demander au Général Weimann, & qui doit le reconduire au lieu de sa résidence ordinaire.

La confédération-générale a fait imprimer des universaux dont elle a envoyé plusieurs exemplaires au Prince Grand-Maréchal de la Couronne. On y trouve une ordonnance qui défend à toute personne de fournir des vivres ou fourages à ceux des Confédérés qui les demanderoient sans un ordre de cette confédération, & enjoint d'arrêter & de lui remettre, comme gens sans aveu, tous ceux qui oseront former de pareilles demandes sans une permission expresse.

L'armée de Romanzow est en mouvement: le quartier-général a du se déplacer le 9 de ce mois. Celle du Comte Panin est en marche vers Bender: elle a à sa suite un nombre prodigieux de voitures employées au transport de ses magasins; on en compte 10 mille du seul Duché de Lithuanie.

Les lettres de Kaminieck portent qu'un



corps de 20 mille Turcs avoit risqué de passer le Danube, dans le dessein d'attaquer le Lieutenant-Général de Stoffeln, qui est dans les environs de Buchareſt; mais ce Général en ayant été averti à tems, il disposa si bien sa marche, qu'il attaqua lui-même les Turcs, dans le tems qu'ils y pensoient le moins, & les mit en fuite avec perte de 3 mille morts & d'un grand nombre de prisonniers, ainsi que d'une bonne partie de leur artillerie & de leur bagage. Cette affaire s'est passée la nuit du 5 au 6, aux environs d'Ibrahilow.

Le Sr. Bierzinski, Maréchal de la confédération de Siradie, n'a pas été arquebusé comme on l'avoit dit; il est vrai que le conseil de guerre des Confédérés l'avoit condamné à ce supplice; mais il a eu le bonheur de s'échaper de leur camp, d'où il s'est rendu dans la Petite-Pologne.

CRACOVIE (*le 11 Mai.*) Le Sr. Bierzynski Maréchal des Confédérés, est arrivé en cette ville, avec environ 200 hommes, le 4 de ce mois, non comme ennemi des Russes, mais comme leur ami. Il a d'abord eu une entrevue avec le Colonel Drewitz, qui commande ici, & s'est réconcilié avec lui. Il lui a donné, ainsi qu'à plusieurs autres Officiers de la même nation, un grand dîner, à l'occasion de la fête de St. Stanislas, dont le Roi porte le nom. Le Sr. Tzebinski, qui a joué un rôle parmi les Confédérés, est aussi arrivé, & a fait sa paix avec les Russes, & l'on prétend que le Sr. Pulawski se propose d'en faire autant. Les détachemens du régiment des

Gardes de la couronne, qui sont répartis dans quelques endroits de ce palatinat, sont fort tranquilles dans leurs quartiers, sans que les Confédérés paroissent avoir dessein de les attaquer. Toutes ces circonstances font bien augurer du rétablissement du repos public.

Les échecs que les Turcs ont essuyès en Valachie, la descente des Russes dans la Morée, le soulévement des Grecs ; l'approche du Général Tottleben par Trébisonde & la mer noire vers Constantinople ; la flotte russe prête à partir d'Asoph ; le départ de la flotte vénitienne, sans en avoir rien communiqué à la Porte ; tous ces objets joints à la révolte de l'Egypte entiere, portent le découragement chez les Turcs, & répandent la consternation dans la capitale de l'empire.

VIENNE (*le 24 Mai.*) L'Impératrice-Reine, voulant donner au chapitre de l'eglise métropolitaine de Saint Etienne de cette ville une marque de sa bienveillance, a permis aux Chanoines de porter à leur col, comme une marque distinctive, une croix d'or suspendue à une chaine de même métal, & représentant d'un côté l'effigie de Saint Etienne, gravée en relief sur un émail blanc, & de l'autre, les lettres initiales de *Marie-Therese.* Ces Chanoines l'ont portée pour la premiere fois, le 13 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de S. M. I. & R.

Le 14 de ce mois, le Sr. Zylagyi, ci-devant Ministre-réformé de Transylvanie, qui, l'année derniere, a fait profession de la foi catholique, a célébré sa premiere messe dans la

grande chapelle de Schombrun, en présence de S. M. l'Impératrice-Reine & de Leurs Alt. Roy. Mgrs. les Archiducs & Mesd. les Archiduchesses; & deux personnes de la même religion, & aussi de Transylvanie, ont en même tems fait, entre ses mains, profession de la religion catholique.

Suivant les derniers avis de Hongrie, l'Empereur, qui continue son voyage, y jouit d'une santé parfaite. On attend S. M. I. en cette capitale, vers le 13 ou 14 du mois prochain.

ROME (*le 19 Mai.*) Le 6 & le 7 de ce mois, le Pape donna aux Ministres des cours de Bourbon de longues audiences, après lesquelles ils eurent entr'eux plusieurs conférences. On ignore les objets qui y ont été traités; mais on espere que le consistoire se tiendra dans le courant de ce mois, & qu'on apprendra alors les résolutions du St. Pere sur le sort des Jésuites. On assure que les cours de Bourbon ne veulent se relacher en rien de leurs premieres demandes à ce sujet.

Aujourd'hui on a célébré l'anniversaire de l'exaltation de S. S.; mais les Cardinaux, les Ministres étrangers &c. ont été dispensés des complimens qu'ils faisoient en pareil cas.

Le Roi de France en remerciant S. S. de ce qu'elle a consenti à ce que S. M. nommât aux trois Evêchés vacans dans l'isle de Corse, l'a priée d'y nommer pour la premiere fois, & en conséquence, le St. P. a nommé à l'Evêché d'Aleria l'Abbé de Guenes, Vicaire-Gén. d'Auxerre, à celui de Sagone l'Abbé

Stefanini Vic. Gén. de Mariana, & le Pere Guasco Mineur-Observantin, a été nommé à celui de Nebbio.

Le Grand-Maître de Malte a représenté au Pape que le clergé s'étoit opposé à ses résolutions, parcequ'il se croyoit lésé par quelque nouvelle imposition : S. S., après avoir examiné la chose, a trouvé que le clergé avoit tort : en conséquence, il a envoyé ordre au Grand-Inquisiteur de Malte d'ordonner au clergé d'aller en corps faire ses soumissions à S. Alt. Eminent.

Madame Louise de France, actuellement novice dans un couvent de Carmélites, ayant fait demander au Pape son portrait, S. S. se dispose à le lui envoyer.

VENISE (*le 19 Mai.*) Notre escadre, aux ordres du Chevalier Emo, a fait voile pour le Levant.

Les dernieres nouvelles du Levant portent qu'un Pacha marchoit à la tête de 80000 hommes, vers la morée, pour défendre cette province ; & que les Russes en étant instruits, faisoient tous leurs efforts pour pénétrer dans l'isthme de Corinthe, afin d'en disputer le passage aux Turcs. Ces nouvelles ajoutent que, le vendredi-saint, pendant que les Grecs de Patras faisoient la procession, 4000 Turcs surprirent la ville, & que, secondés par ceux qui étoient dans la citadelle, ils mirent tout à feu & à sang ; qu'il ne s'est pas échappé un seul de ces rebelles ; qu'à peine les Consuls étrangers avoient pu se dérober à leur fureur, & se sauver à Zante ; qu'ils avoient repris Coron,

& se flattoient de reprendre sur l'ennemi toutes les places qu'ils avoient perdues, à moins que les troupes russes, qui étoient occupées au siege de Navarino, n'abandonnassent cette place, pour s'opposer à la rapidité de leur marche. On dit que le Comte d'Orlow a beaucoup desaprouvé qu'on eut ouvert la campagne sans avoir attendu l'arrivée de toute la flotte; & l'on croit qu'il va marcher vers Salonique.

TURIN (*le 12 Mai.*) Le Roi commence à jouir d'une parfaite santé : il sortit dernierement pour la premiere fois depuis sa maladie, qui nous avoit tant allarmés, pour aller à la venerie.

Le 29 du mois dernier, jour de dimanche, un caporal d'un régiment suisse, poursuivit son sergent, l'épée à la main, jusques dans la cathédrale, où un monde infini assistoit à la prédication. Cet homme étoit si furieux, qu'avant qu'on pût l'arrêter, il blessa dans l'église même 34 personnes : le Roi & toute la famille royale virent de leur tribune cette scene tragique. On fait le procès à ce forcené, qui sera renvoyé à son canton, où on lui fera subir la peine à laquelle il sera condamné.

MADRID (*le 18 Mai.*) Le tribunal de l'inquisition s'occupoit, il y a quelques jours, à instruire le procès d'un invalide, atteint & convaincu du crime de poligamie; le Roi en ayant été instruit, a ordonné de le suspendre. Ayant appris que l'inquisition prétendoit que la connoissance de ce procès lui appartenoit, au préjudice de la jus-

tice militaire, qui avoit déjà prononcé un jugement sur cette affaire, il a fait publier une ordonnance dans laquelle il déclare que le crime de poligamie, ainsi que tous les autres, à l'exception de l'héréfie & de l'apostasie, sont du ressort de la jurisdiction ordinaire, & que les Ministres de l'inquisition doivent, en tout, être soumis aux loix de l'état : il leur défend en conséquence d'arrêter & de faire conduire dans leurs prisons aucun de ses sujets, même dans le cas des deux crimes réservés, sans avoir auparavant informé les tribunaux du Roi, de la nature du délit, & sans avoir obtenu une permission expresse de procéder contre les coupables.

Il paroit depuis peu un édit qui a pour objet le rétablissement des études, dans lequel il est dit, qu'après avoir anéanti dans ses états les Jésuites, les principaux soins de S. M. ont été non-seulement de conserver les fondations qui avoient été faites en faveur de leur église & leur college, mais encore de donner aux Professeurs toute sorte d'encouragemens : en effet, il n'y a point de nation où ils soient récompensés comme ils le sont aujourd'hui dans notre college impérial. Suivant cet édit, les Régens des basses-classes ont par année 600 ducats de Vellon, les Sous Régens 300, les autres 800 ducats, & 400 pour les Sous-Régens, ainsi à proportion tous les autres professeurs, qui en ont jusqu'à deux mille, ainsi que le Bibliothécaire.

Versailles (*le 4 Juin.*) Le 18 du mois dernier, le corps de la ville, en

robes de cérémonies, & ayant à sa tête le Duc de Chevreuse, eut l'honneur de complimenter Mgr. le Dauphin & Mme. la Dauphine, à l'occasion de leur mariage, & de leur offrir les présens que la ville est dans l'usage de faire en pareille circonstance. Le Sr. Bignon, Prévôt des Marchands, porta la parole au nom corps de ville.

Le 19, le Roi, accompagné de la famille royale, se rendit dans le sallon qui avoit été préparé pour le bal paré sur le théâtre de la nouvelle salle de spectacle. Cette magnifique salle avoit été disposée pour cet objet, en moins de 24 heures, par les ordres du Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la chambre en exercice, sous la conduite du Sr. Papillon de la Ferté, Intendant des menus plaisirs du Roi. La cour fut très-nombreuse & très-brillante. Mgr. le Dauphin & Mde. la Dauphine ouvrirent le bal, qui dura jusqu'à dix du soir.

S. M. revint ensuite dans la galerie, d'où elle vit tirer le feu d'artifice, qui avoit été préparé pour le 16, jour du mariage, & dont le mauvais tems avoit fait retarder l'exécution. Après ce feu, toutes les parties de la décoration, qui le composoient, furent enlevées en moins d'une heure & firent place à une illumination de plus de 1800 toises, terminée à l'extrémité du canal par une façade représentant le temple du soleil, & élevée de plus de 100 pieds. Ce canal étoit couvert de gondoles & d'une grande quantité de petits bâteaux garnis d'un grand nombre de lanternes, dont les différens mouvemens of-

froient aux ſpectateurs le coup d'œil le plus agréable. Le jeu de toutes les eaux jailliſſantes des jardins ajoutoit encore à l'agrément de ce ſpectacle. Tous les boſquets du parc étoient auſſi illuminés, ainſi que toutes les avenues qui y aboutiſſent : pluſieurs théâtres de Bateleurs, de Danſeurs & de Voltigeurs étoient diſperſés dans le parc ; & le peuple, dont la multitude étoit prodigieuſe, danſoit dans les différens boſquets. Dans cette même nuit, toutes les maiſons de la ville furent illuminées.

Le 21, il y eut, le ſoir, un bal maſqué dans le grand appartement, lequel étoit éclairé par un très-grand nombre de lumieres diſtribuées dans des luſtres & dans des girandoles poſées ſur de ſuperbes guéridons. Ce bal ſe paſſa avec beaucoup d'ordre, malgré le nombre prodigieux de maſques.

Le 23 au ſoir, le Roi & la famille royale aſſiſterent à une repréſentation d'*Athalie*, avec les chœurs exécutés en muſique.

Le Roi a fait frapper deux médailles à l'occaſion du mariage de Mgr. le Dauphin. La premiere a pour type la tête du Roi avec ces mots : *Ludovicus XV*, *Rex Chriſtianiſſ.* & pour revers, un autel ſur lequel brûle le feu ſacré : devant l'autel, on voit les deux auguſtes époux ſe donnant la main ; &, derriere, la France & l'Autriche ſe tenant embraſſées. Elle porte pour légende : *Sacrum æternæ concordiæ pignus*, & on lit à l'exergue : *M. Antonia Auguſt. Lud. Delphino nupta M. DCC. LXX.* La ſeconde médaille a également pour type la tête du Roi avec la même légende que la

premiere, & pour revers la tête de Mgr. le Dauphin & celle de Mde. la Dauphine. On lit tout autour ces mots : *Lud. Aug. Delphini & M. A. Jos. II Imp. Sororis connubium* ; & au bas ceux-ci : *Die XVI Maii M.DCC.LXX.*

(*On donnera dans le Journal prochain la description des illuminations faites dans le jardin du château de Versailles le 19 Mai, & qui étoient de la plus grande magnificence.*)

PARIS (*le 5 Juin.*) Tous les corps & compagnies s'empressent, tant dans la capitale que dans les provinces, de témoigner leur allégresse au sujet du mariage de Mgr. le Dauphin ; & comme il n'y a pas de François que cet heureux evènement n'intéresse vivement, il n'est pas possible de rapporter toutes les fêtes qui ont été données à ce sujet. Mais on donnera ci-après quelques détails de la magnificence que cette capitale a fait éclater en cette occasion.

Le 30, jour de la seconde fête que la ville a donné à l'occasion du mariage de Mgr. le Dauphin, cette fête fut annoncée au peuple, à six heures du matin ; par une salve d'artillerie de la ville & à midi par une pareille salve. Vers les sept heures du soir, on commença à faire couler les fontaines de vin & à distribuer au peuple du pain & de la viande dans les différens endroits de cette ville & à différens carrefours donnant sur les remparts du nord. Vers les 9 heures du soir, il y eut une nouvelle salve de l'artillerie de la ville, pendant laquelle on tira un feu d'artifice, préparé dans la place de Louis XV, & après lequel on illumina les deux grands bâtimens & le pourtour de cette place, ainsi que les fontaines de vin & les orchestres qu'on y avoit établis. Les remparts du nord furent illuminés comme les jours precedens par les deux cordons de lanternes en reverberes : on avoit ajouté une illumination à chaque arbre, d'un bout à l'autre de ces remparts. On illumina aussi les boutiques de la foire. Il y eut là, pendant toute la nuit, un grand concours de peuple. On avoit construit des orchestres devant l'hôtel - de - ville, celui du Gouverneur de la ville, celui du Prevôt des marchands & les maisons

des Officiers du bureau de la ville, & l'on fit au peuple, dans ces différens endroits, une distribution de pain & de viandes. A l'entrée de la nuit, toutes les maisons de cette capitale & des fauxbourgs furent illuminées.

Les plaisirs de cette fête ont été troublés par un malheur qu'on ne pouvoit ni prévenir ni prevoir. La rue par laquelle le peuple se porta avec le plus d'affluence, après le feu d'artifice, s'étant trouvée embarrassée par différens obstacles, & la foule étant prodigieuse, un grand nombre de personnes de tout sexe & de tout âge ont été étouffées. Le nombre des morts monte à 132, savoir, 49 hommes ou garçons & 83 femmes ou filles. Celui des blessés est de 26 : ces derniers ont été portés à l'hotel dieu & à la charité, & la plupart sont actuellement hors de danger.

On ne peut exprimer la douleur que cet événement a causée au Roi & à la famille royale. S. M. a donné des ordres précis pour qu'il fut pourvu au soulagement des familles comprises dans le désastre de cette journée. Mgr. le Dauphin a donné en cette occasion une marque, à jamais memorable, de la bonté & de la sensibilité de son cœur. Ce jeune Prince, instruit des malheurs arrivés dans un jour consacré à la joie que son mariage inspire à tous les François, ayant reçu, le lendemain, les six mille livres que S. M. lui a assignées par mois pour ses menus plaisirs, les a envoyées au Sr. de Sartine, Lieutenant-General de police, à qui il a écrit de sa main, lui mandant de distribuer cette somme à ceux qui avoient le plus pressant besoin d'être secourus. Mad. la Dauphine a suivi cet exemple respectable. Le bureau de la ville a pris aussi les mesures les plus detaillées pour faire soigner les blessés, & procurer du soulagement aux familles de ceux qui ont péri.

L'Imperatrice Reine a écrit à Mgr. le Dauphin une Lettre dont voici la copie.

Votre épouse, mon cher Dauphin, vient de se séparer de moi. Comme elle faisoit mes délices, j'espere qu'elle sera votre bonheur. Je l'ai élevée en conséquence, parceque depuis longtems je prévoyois qu'elle devoit partager vos destinées. Je lui ai inspiré l'amour de ses devoirs envers vous, un tendre attachement à votre person-

ne, l'attention à imaginer & à mettre en pratique les moyens de vous plaire. Je lui ai toujours recommandé avec beaucoup de soin une tendre dévotion envers le Maître des Rois, persuadée qu'on fait mal le bonheur des peuples qui nous sont confiés, quand on manque envers celui qui brise les sceptres & renverse les trônes, comme il lui plaît. Aimez donc vos devoirs envers Dieu, je vous le dis, mon cher Dauphin, & je le dis à ma fille. Aimez le bien des peuples sur lesquels vous regnerez toujours trop tôt. Aimez le Roi votre aïeul; soyez bon comme lui, rendez vous accessible aux malheureux. Il est impossible qu'en vous conduisant ainsi, vous n'ayez le bonheur en partage. Ma fille vous aimera, j'en suis sure, parceque je la connois; mais plus je vous réponds de son amour & de ses soins, & plus je vous recommande de lui vouer le plus sincere attachement. Adieu, mon cher Dauphin, je suis baignée de larmes.

LONDRES (*le 1 Juin.*) Le 19 du mois dernier, le Roi se rendit à la chambre avec les cérémonies ordinaires, & y ayant mandé les Communes, S. M. donna son consentement royal à 34 bills publics & à 23 bills particuliers. Elle termina la séance du parlement.

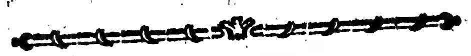
Le 23, le Roi reçut à Saint-James les complimens de la noblesse sur l'heureux accouchement de la Reine & la naissance d'une Princesse.

Le même jour, le Lord-Maire de la Cité de Londres, accompagné de quatre Aldermans, des deux Sherifs & de soixante-quinze Membres du conseil commun de la bourgeoisie, se rendit en grand cortège a Saint-James, & présenta au Roi la nouvelle remontrance de la Cité. S. M. assise sur son trône, la reçut des mains du Lord-Maire, & le Greffier en ayant fait la lecture, elle y fit la réponse suivante.

J'aurois manqué à ce que je dois au public & à moi-même si je n'eusse témoigné mon mécontentement touchant la derniere remontrance de la Cité. Mes sentimens sur ce sujet sont toujours les mêmes & je ne mériterois pas le titre de pere de mon peuple si je me laissois séduire au point d'employer ma prérogative à un usage que je ne peux m'empêcher de regarder comme incompatible avec l'intérêt de mes sujets, & très-dangereux pour la constitution de ce royaume.

Après cette réponse, le Lord-Maire adressa au Roi un discours. Ayant cessé de parler, il attendit une minute; mais S. M. n'ayant fait aucune réponse à son discours, il se retira avec toute sa suite. Les environs du palais étoient remplis de peuple; mais il n'est arrivé aucun désordre.

Dans l'assemblée générale du Magistrat de cette ville, tenue le 25, on proposa de présenter au Roi une adresse de félicitation au sujet de l'accouchement de la Reine. Le Sr. Wilkes prit la parole, & dit qu'il ne s'opposeroit pas à cette démarche, qu'il n'y avoit pas dans l'assemblée ni dans toute la nation un homme plus fermement attaché que lui à la maison de Brunswick & au Prince régnant; mais que la conjoncture présente sembloit ne devoir pas permettre beaucoup de complimens au trône de la part de la ville de Londres; que les bourgeois de cette ville venoient d'être traités avec beaucoup d'indignité; que sa requête avoit été reçue avec mépris, & sa remontrance avec insulte; que l'administration sembloit s'étudier à humilier la ville, & provoquer le peuple. Qu'en conséquence l'adresse au Roi devoit être simple, modérée & réservée, & se borner uniquement à ce qu'il croyoit devoir toujours être un sujet de joie véritable aux Anglois, sçavoir, l'accroissement de la famille de Brunswick. Ces idées furent appuyées du sentiment de plusieurs des assistans, & l'adresse fut rédigée & approuvée. Les Échevins se rendirent tout de suite à St. James pour demander quand le Roi voudroit la recevoir, & S. M. indiqua le 30 du mois dernier, à deux heures après midi.



J'ai lû le présent Journal, & n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Bouillon, ce 13 Juin 1770.

THIBAULT.



Table de la 2e. partie du quatrieme tome.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

Dédié à SON ALTESSE SÉRÉNISSIME, Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.

ANNÉE 1770.

TOME IV.

PARTIE III.



A BOUILLON.
De l'Imprimerie du Journal.

Avec Approbation & Privilège.

IL paroît chaque mois deux volumes de ce Journal; l'un au milieu du mois, & l'autre à la fin. La souscription n'est ouverte que pour l'année entiere : elle est de 24 l. de France, prise à Bouillon, & par la poste 33 l. 12 s. franche de port pour toute la France.

L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 l., il n'en coutera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.

Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser au Sr. LUTTON, rue Ste. Anne Butte St. Roch, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres; autrement elles resteront au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.

On s'adressera aussi au Sr. WEISSENBRUCH, Directeur du bureau de ce Journal à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.

On trouvera dans son bureau le *Mercure de France*, le *Journal des Sçavans*, le *Journal de médecine*, les *Ephémérides du Citoyen*, le *Journal de Commerce*, *d'Agriculture*, & généralement tous les Journaux françois, au même prix qu'à Paris.

Les Directeurs des Postes étrangeres, ainsi que les particuliers qui désireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres à Mr. WEISSENBRUCH, Directeur des Journaux, à la poste restante à Liege. Ils seront servis avec toute l'exactitude possible. On pourra joindre ces Journaux aux paquets des Libraires ou des Directeurs des postes qui sont déjà en correspondance avec le bureau des Journaux de Bouillon.



JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE,

15 JUIN 1770.

TOME IV.

PARTIE III.

ENCYCLOPÉDIE, ou, Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers, &c. Tome XVII.

BIEN des causes sont connues, ou, ce qui est pour les Sçavans à peu-près la même chose, ils croient connoître les causes de la plûpart des événemens naturels; ils disent d'où proviennent les tremblemens de terre; ils ont ou découvert ou deviné la nature des matieres inflammables-

qui forment les foyers des volcans ; ils n'ignorent ni la formation de la foudre, ni l'essence de la matiere ignée qui produit les éclairs. De découverte en découverte, ils se sont flattés, sans doute avec raison, d'être enfin parvenus jusqu'à l'exacte connoissance du mouvement rapide des atômes enflammés qui, dans le disque du soleil, perpétuent la lumiere. Ces découvertes sont très-satisfaisantes : c'est dommage qu'avec tant de talens, de lumieres, ils nous laissent ignorer les causes de bien des phénomènes plus communs, & en apparence, infiniment plus faciles à expliquer ? D'où vient cette prodigieuse variété de couleurs qui nuancent de mille différentes manieres les mêmes espèces de fleurs écloses sur le même sol ? Quelle cause les produit, ces couleurs, ou, en général, à quelle cause attribuer le verd plus ou moins marqué des plantes, des arbres, des prairies, & l'éclat de la rose, & la blancheur du lis ? N'est-ce pas le même suc qui circule dans ces végétaux divers ? & si c'est la même seve ; d'où peut venir cette variété ? Les Physiciens parlent beaucoup de végétation, mais qu'est-ce que la végétation, & comment s'opère-t'elle ? Quelle cause la détermi-

ne? Quel est son mécanisme? On parle aussi perpétuellement de mouvement; un Auteur même a été, dans son délire anti-philosophique, jusqu'à substituer le mouvement à Dieu; il a dit qu'il n'y avoit sur la terre, dans l'univers entier, nulle divinité; mais seulement du mouvement: il a revêtu cette impie absurdité du nom fort imposant de *systême de la nature*; mais son systême ne prouve que la perverse intention de l'Auteur & son insuffisance; car quelle plus forte preuve d'insuffisance que de substituer à toutes les notions connues, à toutes les idées reçues, un mot vuide de ses, & qui ne dit absolument rien. Qu'est-ce, en effet, que le mouvement en lui-même, & tel que ce prétendu interprête des loix de la nature le conçoit, c'est-à-dire, un mouvement sans moteur; car il ne reconnoit ni ne veut reconnoitre aucune cause motrice; & c'est-là, sans contredit, le comble du délire. Mais sans remonter à ces causes, peut-être trop éloignées de nous, pour qu'il nous soit permis de nous élever jusqu'à elles, combien ne voyons-nous pas de pays changés, bouleversés par des phénomènes dont à-peine notre œil peut considérer les effets, & dont no-

tre raiſon ne ſçauroit pénétrer les cauſes : tel eſt l'événement dont il eſt parlé dans l'article ſuivant, & qui s'eſt paſſé dans bien d'autres contrées.

WEST-HAM (*Geog. mod.*) Paroiſſe d'Angleterre, dans le Comté de Kent. Le Darent traverſe cette paroiſſe, où il arriva dans le ſeizieme ſiècle un bouleverſement étrange. A un mille & demi de West-Ham, du côté du ſud, une piece de terre de 12 toiſes de longueur, s'enfonça de 6 pieds & demi le 18 Décembre 1595. Le lendemain de 15 pieds, & le troiſieme jour de plus de 80. Par cet enfoncement, une portion de terre de 80 perches de longueur & de 30 de largeur, qui comprenoit deux grands clos, ſéparés l'un de l'autre par une rangée de frênes, commença à ſe détacher du reſte de la terre qui l'environnoit, & changea de place, ſe pouſſant au midi pendant onze fois 24 heures avec les arbres & les haies qui étoient deſſus. Cette portion de terre emporta avec elle deux creux pleins d'eau; l'un profond de ſix pieds, l'autre de douze, & larges de quatre perches, avec pluſieurs aulnes & frênes qui étoient ſur le bord, & un grand rocher. Tout cela fut non-ſeulement arraché de ſa place, & tranſplanté à quatre perches delà,

mais encore poussé en haut, de forte qu'il s'en forma une petite butte élevée de 9 pieds au-dessus de l'eau, sur laquelle le tout avoit glissé. Il vint une autre terre à la place que toutes ces choses avoient occupée, & qui étoient néanmoins plus hautes auparavant. On a vu dans ce même quartier plusieurs autres exemples de pareils bouleversemens; & c'est pourquoi on trouve quantité de creux pleins d'eau, qui occupent la place des terres abimées: delà vient encore qu'il y a des vallées profondes dans les endroits où il y avoit autrefois des montagnes, & aucontraire des hauteurs où l'on ne voyoit autrefois que des plaines.

Nous avons reproché plus souvent que nous ne l'eussions désiré, mais moins souvent aussi que nous n'en avons eu l'occasion, aux Editeurs des six derniers tomes de ce Dictionnaire, beaucoup de négligence dans bien des articles, où l'on ne trouve aucun des éclaircissemens que l'on devoit espérer d'y trouver; mais à la place une foule de réflexions fort étrangères au sujet principal qui devoit y être traité, des observations isolées, & qui n'ont aucun rapport avec le mot sous lequel on les a insérées. C'est surtout sous les noms

des villes que ces récits de remplissage abondent ; ils supposent quelquefois un peu trop de précipitation dans l'édition des derniers volumes de ce grand ouvrage ; & ces récits finissent quelquefois par être fatiguans, surtout dans le dernier tome. Tel est, entre mille autres, l'article Westminster, ville célèbre par les tombeaux des Rois & des plus illustres personnages de la Grande-Bretagne. A-peine l'Auteur de cet article donne-t'il trois lignes à la description de Westminster, à son antiquité, & fort peu à la description de l'édifice où reposent les mânes de tant de Souverains & de tant de grands hommes : mais aulieu de tout cela, on y lit fort au long l'histoire de la vie & l'analise des ouvrages de Johnson, de Betterton, de Beverdge, de Lee & de Folkes, quoique ce ne soient pas là, il s'en faut bien, les plus illustres des Anglois qui ont mérité & obtenu les honneurs de Westminster.

WESTMINSTER. (*Géog. mod.*) Nous ne rapporterons de cet article, qui pouvoit & devoit être si différent, que ce que l'on y dit de Johnson & quelques traits de la vie de Betterton. C'est à Westminster qu'est né, vers l'an 1575, Benja-

min Johnſon ou Jonſon, illuſtre Poëte dramatique, & c'eſt dans l'abbaye de ce lieu qu'il fut enterré en 1637 : il poſſédoit tout le ſçavoir qui manquoit à Shakeſpear, & manquoit de tout le génie dont l'autre étoit partagé. Tous deux étoient preſque également dépourvus d'élégance, d'harmonie & de correction : Johnſon, ſervile copiſte des anciens, traduiſit en mauvais anglois leurs plus beaux paſſages; mais Shakeſpear créa & prévalut par ſon génie ſur l'art groſſier de ſes contemporains. Johnſon étoit né fort pauvre, & n'ayant pas de quoi pourſuivre ſes études, travailloit au bâtiment de Lincolns-Inn avec la truelle à la main & un livre à la poche : Shakeſpear ayant vu une de ſes pièces, la recommanda, & cette recommandation introduiſit Johnſon dans le monde. Il donna la premiere édition de ſes œuvres en 1616, in-fol. : elles ont été réimprimées plus commodement à Londres en 1716, en 6 vol. in-8°. Dans cette collection, ſe trouve une pièce intitulée : *Humble Requête du pauvre Ben au meilleur de tous les Rois, de tous les maitres, de tous les hommes, le Roi Charles*. Il expoſe à ce Prince, que le Roi ſon pere lui a donné une pen-

ſion annuelle de cent marcs, & le ſupplie d'en faire des liv. ſterl.. On ſçait ſa reponſe au ſujet du préſent modique qu'il reçut de Charles I. *Je ſuis logé à l'étroit*, dit ce bel eſprit, lorſqu'on lui remit la ſomme; *mais je vois par l'étendue de cette faveur que l'ame de S. M. n'eſt pas logée plus au large.* Il parle dans ſes *découvertes* avec une vérité charmante, de toutes ſortes de traverſes auxquelles il avoit été expoſé de la part de ſes ennemis. Ils me reprochoient, dit-il, de ce que je m'occupois à faire des vers, comme ſi je commettois un crime dans cette occupation; ils produiſirent contre moi mes écrits par lambeaux; odieuſe mechanceté, puiſque les écrits de l'Auteur le plus ſage paroitront toujours dangereux, lorſqu'on en citera quelques périodes hors de leur liaiſon avec le reſte. Ils m'ont auſſi reproché ma pauvreté; j'avoue qu'elle eſt à mon ſervice, ſobre dans ſes alimens, ſimple dans ſes habits, frugale, laborieuſe, & me donne de bons conſeils, qui m'empêchent de tomber dans les vices des enfans chéris de Plutus. Qu'on jette les yeux, continue-t'il, ſur les plus monſtrueux excès, on ne les trouvera guère dans les maiſons de l'indi-

gence. Ce ſont les fruits des riches géants & des puiſſans chaſſeurs ; tandis que tout ce qu'il y a de noble, de digne de louange & de mémoire, doit ſon origine à de chétives cabanes. C'eſt l'ancienne pauvreté qui a fondé les états, bâti les villes, inventé les arts, donné des loix utiles, armé les hommes contre les crimes ; c'eſt elle qui a fait trouver aux mortels une récompenſe dans leur propre vertu, & qui a conſervé la gloire & le bonheur des peuples juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient vendus aux tyrans ambitieux ".

» Thomas Betterton, le meilleur Acteur qui ait paru ſur le théâtre anglois, avant le fameux Garrick, nâquit dans le Tutle-Stréet à Weſtminſter en 1635 ; ſon pere qui étoit Sous-cuiſinier de Charles I, voulut en faire un Libraire ; mais la plûpart de ceux qui ont excellé dans les arts, y ont été conduits par leur génie, malgré les vues & les oppoſitions de leurs parens. Comme la nature avoit formé Betterton pour le théâtre, il s'y diſtingua bientôt avec éclat, & enleva tous les ſuffrages dès l'âge de 22 ans. Il eſt le premier qui ait joué à Londres des rôles de femme, & il s'en acquitta avec beaucoup d'applaudiſſement. Il entra d'abord

dans la troupe du Roi ; mais comme la plûpart des comédiens avoient été chassés de leurs trônes imaginaires, lorsque Charles I en perdit un réel, plusieurs d'entr'eux prirent les armes pour le service de leur Souverain, & firent paroitre beaucoup de valeur pour sa défense. Entr'autres exemples, le fameux Docteur Mohun se conduisit avec tant d'intrépidité, qu'on l'honora d'une commission de Major, qu'il remit à la révolution, pour retourner au théâtre.... Au milieu des révolutions du théâtre anglois, Betterton en éprouva dans sa fortune; il perdit, par un prêt inconsidéré, la plus grande partie de ce qu'il avoit gagné, 8 mille liv. sterl. Un bon Acteur n'est point à Londres dans la misère: Betterton réunissoit en lui tous les talens, la figure, la beauté du geste & de la voix, la netteté de la prononciation & la sureté de la mémoire; son action étoit juste, touchante, admirable... Il réussissoit également dans le comique & dans le tragique, & ce qu'il y a de plus singulier, il faisoit le libertin en perfection, caractère fort opposé au sien. On trouve assez de gens qui sçavent emprunter les manières d'un honnête homme; mais il y a peu d'honnêtes

gens qui ſçachent contrefaire le faquin. Le dernier rôle qu'il fit fut le perſonnage d'un jeune homme, & quoiqu'il eut déjà près de 70 ans, il le joua avec tout le feu, l'audace & la vivacité d'un homme de 25 ans. Il mourut en 1710, âgé de 75 ans, & fut enterré dans le cloître de l'abbaye de Weſtminſter... Madame Betterton ſurvecut à ſon mari, & peut-être n'a-t'il jamais repréſenté de ſcène auſſi touchante que celle qu'offroit l'état où il laiſſa ſes affaires & ſon épouſe : elle languit longtems, ſéchant de chagrin de voir le délabrement de ſa ſanté & de ſa petite fortune. La mort de ſon mari, jointe à ſon âge & à ſes infirmités, rendoit ſon état pitoyable ; mais l'excès de ſon malheur devint en quelque ſorte ſa reſſource, puiſqu'il la priva de ſon bon ſens & de la raiſon ".

» Nathanael Lee, célèbre Poëte, nâquit à Weſtminſter vers le milieu du dernier ſiècle, & fit onze pièces de théâtre, qui ont été jouées avec beaucoup d'applaudiſſement. Sa derniere tragédie, intitulée *le Maſſacre de Paris*, fut repréſentée ſur le théâtre royal en 1690. Les penſées de cet Auteur ſont admirables pour le tragique ; mais ſi noyées dans une

multitude de paroles, qu'elles perdent la plus grande partie de leur beauté. Il réussit merveilleusement dans le pathètique, lorsqu'il ne s'abandonne point à la violence de son imagination. Le Comte de Rochester dit plaisament que ce Poëte ne chantoit pas mal, mais qu'il forçoit sa voix, de manière qu'il s'enrouoit. Il perdit l'esprit à l'âge de 50 ans, & fut confiné quelques années à l'hôpital de Bethlem. Il en sortit, sans s'être parfaitement rétabli, & mourut pendant la nuit dans une des rues de Londres".

WILTON (*Geogr. mod.*) L'Auteur de cet article se contente de dire que cette ville d'Angleterre a été autrefois la capitale de Wiltshire; mais quelle est son ancienneté, quelle est sa forme, est-elle située dans un canton fertile, quel est son commerce, quelle est l'industrie de ses habitans? Voilà ce que l'Auteur ne dit point; mais à la place de tout cela, il nous apprend que Wilton est la patrie du célèbre Addisson, homme de goût, grand Poëte, célèbre critique & l'un des meilleurs écrivains de son siecle. Son style est pur, noble, élégant. Ses sentimens sont délicats, vertueux; & partout on trouve dans l'Auteur un ami du genre hu-

main. Il naquît le 1er. de Mai 1672, & comme il ne promettoit pas de vivre, il fut baptisé le même jour de sa naissance. Il eut l'honneur, pendant le cours de ses études, de connoitre à Oxford Mylord Halifax, le grand protecteur des gens de lettres, qui n'a pas laissé d'être dépeint d'une maniere très-satyrique par un autre homme de qualité. Nous donnerons quelques traits de cette satyre, à cause de l'esprit qui y regne, de la finesse du tour & de la beauté du style (à la vérité cette satyre n'a aucune sorte de rapport avec Addisson, encore moins avec Wilton); elle est intitulée *la Faction démasquée*. Mylord Halifax y est dépeint sous le nom de Bathille, conjointement avec les Poëtes auxquels il donnoit pension. Enfin Bathille se leve paré des plumes d'autrui, & noblement illustre par les projets des autres. Plein de bonne opinion & ridiculement fou, demi-politique, babillard, bruyant; ardent sans courage, orgueilleux sans mérite, & propre à conduire des têtes sans cervelle. Avec des gestes fiers & un air assuré il tient à ses compagnons de débauche le discours qui suit: Ayez soin de ce qui regarde la politique; j'aurai soin moi que les muses nous secon-

dent. Tous les Poëtes sont à ma devotion; dès que je parle, ils écrivent; je les inspire. C'est pour moi que Congréve a déploré en vers lugubres la mort de Pastora. Rowe qui a chanté l'immortel Tamerlan, quoiqu'il soit reduit à-présent à prendre un ton plus bas; Rowe est à moi, & au parti de Wighs. J'aide à Garth à polir ses pieces un peu grossieres; & je lui apprends à chanter en beaux vers les louanges de notre parti. Walsh qui, sans avoir jamais rien donné, passe pour un homme d'esprit, Walsh vote pour nous. Les comédies obscènes & sans intrigue de Vane célebrent nos talens..., Nous pouvons surement compter sur Addisson: à la faveur d'une pension, l'on gagne toujours un ami. Il fera retentir les Alpes de mon nom, & fera connoitre son protecteur dans le pays des classiques. Tous ceux dont je viens de parler m'appellent leur Mecène. Les Princes ne sont point fermes sur leur trône, qu'ils n'y soient soutenus par les enfans d'Apollon. Auguste eut Virgile, & Nassau plus heureux encore eut ses Montagnes pour chanter ses victoires; mais Anne, cette malheureuse Reine Tory, sentira les traits de la vengeance des Poëtes.... Le Roi nomma

Addiſſon Secrétaire d'état en 1717; mais ſa mauvaiſe ſanté l'obligea bientôt de réſigner cet emploi. Il mourut en 1719 à 47 ans, & fut enterré dans l'abbaye de Weſtminſter.... Un grand Poëte de notre tems a été accuſé d'avoir mis au jour, après la mort de M. Addiſſon, une critique amère & pleine d'eſprit contre lui. Voici ce qui le regarde dans cette piece, où l'on attaque auſſi d'autres écrivains. Laiſſons de pareilles gens en paix! mais s'il ſe trouvoit un homme inſpiré par Apollon lui-même & par la gloire, enrichi de toutes ſortes de talens & de tout ce qu'il faut pour plaire; né pour écrire avec agrément, & pour faire trouver des charmes dans ſon commerce; porteroit-il l'ambition juſqu'à ne pouvoir ſouffrir, à l'exemple des Ottomans, un frere près du trône? Le regarderoit-il avec mépris ou même avec frayeur? Le haïroit-il, parcequ'il appercevroit en lui les mêmes qualités qui ont ſervi à ſa propre élévation? Le blameroit-il en feignant de le louer? applaudiroit-il en les regardant de mauvais œil? & apprendroit-il aux autres à rire, ſans ſourire lui-même? ſouhaiteroit-il de bleſſer, tandis qu'il craindroit de porter le coup? Habile à démêler les fautes, ſeroit-

il timide à les désapprouver ? seroit-il également reservé à distribuer le blâme & la louange, ennemi craintif & ami soupçonneux ? Rédouteroit-il les sots, & seroit-il assiégé de flatteurs ? obligeroit-il de mauvaise grace ? & lorsque deux rivaux se disputent le prix, leur donneroit-il raison à tous deux, en préférant toutefois le moins digne ? Tel que Caton, ne seroit-il occupé qu'à donner la loi dans son petit sénat, & à relever son propre mérite; tandisque ceux qui l'environnent, admirent tout ce qu'il dit, & s'épuisent en louanges extravagantes ? Ciel, quel malheur, s'il se trouvoit un tel homme ? & qu'il seroit affligeant que ce fut *A-n.*

« On accusa fortement, à l'occasion de ces vers, Pope d'ingratitude vis-à-vis de M. Addisson; cependant l'Auteur de la *Dunciade* a défendu Pope de cette grave accusation, en attestant toutes les personnes de probité, qui, dit-il, plusieurs années avant la mort de M. Addisson, ont vu & approuvé les vers dont il s'agit ici, non à titre de satyre, mais de réproche d'ami, envoyés de la main même du Poëte à M. Addisson, & d'ailleurs ce sont des vers que l'Auteur n'a jamais publiés ».

WINFRIEDS WELL. (*Geog. mod.*) C'eſt-à-dire, *Fontaine de Winfride*; c'eſt une fontaine d'Angleterre au pays de Galles, dans le Comté de Flint, à l'occident de la ville de ce nom, & dans un petit bourg nommé Holy Well, c'eſt-à-dire, *Fontaine ſacrée*, ainſi dite en conſéquence de la fontaine de Winfride. La ſuperſtition raconte qu'anciennement un tyran du pays ayant violé, & enſuite égorgé une ſainte fille appellée Winfride, la terre pouſſa dans le même endroit la fontaine dont nous parlons : comme il ſe trouve au fond de cette fontaine de petites pierres ſemées de tâches rouges, la tradition ſuperſtitieuſe du pays fait paſſer ces tâches pour des gouttes de ſang de Sainte Winfride, qui ne s'effaceront jamais. On a bâti une petite égliſe ſur cette fontaine, & l'on a peint ſur les fenêtres de cette égliſe la mort tragique de la ſainte : mais le ſçavant Evêque d'Ely, Guillaume Fleetwood, étant encore Evêque de St. Aſaph, a détrompé le public ſur l'hiſtoire de Ste. Winfride, en publiant en 1713, la légende de cette Sainte, avec des obſervations qui démontrent la fauſſeté de cette légende. La Reine Marie d'Eſt, femme de Jacques II, eſt

la derniere perſonne de haut rang qui ait été en pélérinage à Winfried's-vell.

Elémens de l'Hiſtoire des Rois de France, à l'uſage de l'inſtitution de la jeuneſſe dans la ville d'Angers. Par M. Serane, l'un des aſſociés pour cette inſtitution. A la Flêche, chez de la Foſſe, & ſe trouve à Paris, chez le Jay. 1770.

CHargé de l'éducation de quelques jeunes gentilshommes, c'étoit pour eux que M. Serane avoit, dit-il, jetté ſur le papier le plan de ces élémens : le ſuccès des ſoins qu'il prit pour former ces jeunes éleves l'engageant à ſe conſacrer tout entier à ce genre d'occupation, il s'eſt étroitement uni depuis à quelques gens de lettres, avec leſquels il s'eſt aſſocié pour établir une penſion qui réuniſſe tout ce qui doit entrer dans une éducation phyſique, morale & chrétienne. Ces aſſociés ont déjà employé pluſieurs années à l'enſeignement public dans des collèges célèbres, & ont gouverné avec éloge des penſions nombreuſes & brillantes. Il n'en eſt aucun parmi eux qui ne ſoit connu par des ouvrages généralement applaudis, &

par des prix d'éloquence & de poésie, qu'ils ont remportés en différentes académies. M. Serane, l'un de ces estimables associés, donne dans un discours en forme de prospectus, le plan des exercices suivis dans cette pension, & ce plan qui nous paroit très-sage, est très-propre à former d'excellens sujets dans tous les genres, &, ce qui vaut encore mieux, d'utiles citoyens. Les gens de lettres associés pour cette entreprise, qui a mérité l'estime & la confiance du ministere de France, ont préféré la ville de la Flèche à tout autre, soit à cause de la salubrité de l'air & la beauté du pays, soit par la facilité des correspondances. Du reste, cette pension ne paroitra point chere; elle n'est que de 400 liv. pour les enfans qui de la pension iront au collège, & sur ce prix même on leur donnera un maitre de géographie & d'histoire : quant à ceux qui voudront faire toutes leurs études dans la pension même, & y avoir toutes sortes de maitres particuliers, les associés ne demandent que six cens livres.

A juger des talens des associés de M. Serane par les siens, on ne peut que s'en former une très-favorable idée, & les études que les jeunes-gens feront dans cet-

te pension, seront aussi bonnes qu'utiles, pour peu que les leçons qu'ils y recevront réunissent les avantages que présentent ces élémens : ils sont simples, exacts, mêlés de sages réflexions, fort concis, & cependant l'Auteur y parcourt, époque par époque, & regne par regne, tous les tems de la monarchie depuis sa fondation jusqu'à l'avénement de Louis XV au trône: aucun événement n'y est omis, pour peu qu'il soit intéressant. Le petit nombre de fragmens que nous allons rapporter de ces élémens, suffiront pour donner une idée de leur mérite & des talens de M. l'Abbé Serane.

Clotilde, Princesse chrétienne, ayant épousé le Roi Clovis, en 493, lui donna l'exemple des plus sublimes vertus & de la plus éminente piété ; mais ne le convertit pas. Ce que son exemple, ses prieres & ses sollicitations ne purent faire, un apôtre plus persuasif, le danger, le fit. Se trouvant pressé par ses ennemis à la journée de Tolbiac, & ne voyant point de ressource, il se souvint du Dieu de Clotilde, il lui promit de se faire chrétien, s'il demeuroit vainqueur, & il tint sa promesse. St. Rémi, Archevêque de Reims, le baptisa la même année 499. Il est inutile de décrire ici la pompe de ce

baptême, encore plus de rappeller l'ancienne tradition de l'ampoule envoyée du ciel pour le sacre de nos Rois. Dans des tems d'ignorance & de troubles, ces histoires miraculeuses pouvoient être de quelqu'utilité aux princes. Dans nos siecles, la majesté des Rois n'a aucun besoin de ces secours pour être respectée. Clovis, en changeant de religion, ne changea point de mœurs : il trempa ses mains dans le sang de presque tous ses parens, & fut le ministre, l'auteur, ou le conseiller des plus grandes cruautés. Il étoit d'ailleurs bon guerrier ; il le fit bien voir aux Romains, aux Goths, aux Bourguignons & aux Visigoths ».

« Clovis II eût été peut-être un excellent Roi, s'il n'eut pas eu des maitres ; mais alors les Maires du palais étoit infiniment au-dessus des Rois. Sous la domination, ou pendant les brigandages de ces especes de ministres, la misere devint affreuse. Clovis, né avec un cœur tendre & compatissant : voyant en 657 ses coffres vuides, fit enlever les lames d'or & d'argent qui couvroient le chœur de l'église de St. Denis, & les fit distribuer aux pauvres. Cette action, la plus glorieuse du regne de ce Prince, ne parut pas

telle aux moines, qui, prenant la plume, firent de Clovis le portrait le plus affreux: les noms d'*ivrogne*, de *brutal*, de *lâche*, de *débauché*; les titres les plus odieux lui furent donnés. Ce Prince, assez foible pour s'abaisser à capituler avec ces moines audacieux, les exempta de toute jurisdiction; il ouvrit ainsi chez eux la porte à toutes sortes d'abus, & ternit, par cette lâcheté, l'éclat de la premiere action. Les moines, que cette indépendance des légitimes pasteurs, consoloit de la perte de leurs trésors, se retracterent. Dès cet instant, Clovis, qui n'a-guere étoit abandonné à toutes sortes de vices, fut *un Roi sage, vaillant, plein de religion, agréable à Dieu & digne de commander aux hommes*. Quelque tems après, ayant fait détacher un bras de St. Denis, pour le mettre dans son oratoire, il fut déclaré par ses insipides historiens, coupable d'un attentat que le ciel ne pouvoit punir qu'en lui otant la raison. Clovis perdit rèellement l'esprit, qu'il avoit eu toujours foible ».

Les événemens du regne de Thierry sont rapportés ainsi en peu de mots. Thierry sortant du cloître, où Childeric l'avoit enfermé, monta sur le trône à la

place

place de Daniel, fils de Childeric. Ce ſuccès reveillant l'ambition du moine Ebroin, ci-devant Maire, il ſort auſſi de ſon monaſtère, & vient à la tête d'une armée, demander au nouveau Roi la mairie, qui lui eſt auſſitôt accordée. Ces deux apoſtats ne jouirent pas longtems de leur bonheur. L'air du cloître n'ayant pas donné à Thierry plus de grandeur d'ame, ni plus de douceur à Ebroin, celui-ci renouvella ſes vexations avec une nouvelle fureur, & en fut enfin puni par Hermanfroi, qu'il avoit dépouillé de ſes biens, & qui l'en récompenſa d'un coup d'épée, dont il lui fendit la tête. Celui-là n'ayant pas la force de tenir les rênes de l'état, eſt regardé comme incapable de gouverner par la nation, qui donne la mairie & l'adminiſtration de l'état à Pepin Heriſtal. Il vient en 690, ſe rend maitre de la ville de Paris, du tréſor royal & de Thierry, auquel il laiſſe, par pitié, le titre de Roi, un modique revenu, & nulle autorité. C'eſt dans cet état d'aviliſſement que mourut Thierry ».

Philippe le Hardi, raconte ailleurs M. Serane, réunit à la couronne le Comté de Toulouſe à la mort d'Alphonſe, qui le poſſedoit, & donna, en faveur de l'or-

fevre Raoul, les premieres lettres d'ennobliſſement qui aient paru dans le royaume. Cette obſervation, exacte dans tous les points, prouve deux choſes; la premiere, que la nobleſſe n'eſt pas auſſi eſſentielle à la conſtitution monarchique que bien de gens le penſent, puiſque la monarchie françoiſe ſubſiſtoit depuis plus de 860 ans, ſans que l'on y connut les ennobliſſemens; la ſeconde, que cet ennobliſſement de Raoul devant être rapporté à environ l'an 1275, il n'y a point de familles ennoblies par nos Rois qui comptent 500 ans de nobleſſe. « Le regne de Philippe le Long, dit M.S., fut de courte durée & aſſez vuide d'événemens. Jean, fils de Louis, n'ayant vecu que huit jours, les droits de Philippe à la couronne furent longtems conteſtés. Une aſſemblée extraordinaire fut convoquée le jour de la purification, & là, les grands du royaume exclurent du trône Jeanne de Bourgogne, & déciderent que la *loi ſalique* ne permettoit pas que les femmes héritaſſent de la couronne. Voilà la premiere fois qu'on a parlé en France de cette loi, qu'on dit avoir été portée par Pharamond ». Mais comment cette loi pourroit-elle remonter ſi haut, & être reſtée inconnue de-

puis Pharamond, qui monta sur le trône en 420, jusqu'à l'an 1316, qu'on en a parlé pour la premiere fois? Les éloges très-mérités que M. S. donne à Louis XII, portent sur des objets qui rendront toujours les imitateurs de ce bon Prince chers aux peuples qui auront le bonheur de vivre sous leurs loix. « Louis XII dut le glorieux titre de *Pere du peuple* à son amour réel pour ses sujets, qu'il chercha toujours à rendre heureux, en diminuant les impôts, & ne les retablissant jamais, en rendant la justice, en protégeant les lettres, & en saisissant toutes les occasions de procurer du repos à son peuple, de la considération aux grands, & de la gloire à l'ètat. A peine fut-il parvenu au trône, qu'il fit connoitre son grand cœur par cette parole célèbre & favorable au Duc de la Trimouille, jadis son vainqueur, & alors son sujet: *Ce n'est pas au Roi de France à venger les querelles du Duc d'Orléans* ».

Les mêmes causes, observe M. S., produisent quelquefois des effets contraires, & c'est ce qui arriva en France, sous le Roi François II. « Sous le court regne de ce Prince, les grands-hommes, plus nombreux qu'ils n'avoient été sous les plus

longs regnes précédens, mirent la France à deux doigts de sa perte, & jetterent la sémence des troubles & des malheurs qui désolerent l'état sous les trois ou quatre regnes suivans. Sous Louis XIV, les grands-hommes, plus nombreux encore, firent le bonheur de la France, dont ils éleverent la gloire au-dessus de tous les états de l'univers. Deux effets si contraires, produits par des causes semblables, n'ont rien qui puisse étonner ceux qui font attention aux circonstances qui les ont accompagnés. Sous François II, Prince bien intentionné, mais indécis & timide, les Guises, les Princes du sang, & les autres grands personnages de l'état prétendoient tous à l'autorité qui n'appartenoit qu'au Roi, mais qu'il n'avoit point. Ces différens partis ne pouvant l'avoir toute entiere, la diviserent & l'affoiblirent d'autant. Sous Louis XIV, Prince né pour commander, & pour se faire obéir & admirer, les héros qui illustrerent ce siecle, ayant à leur tête un héros plus grand encore qu'eux, se contenterent de marcher sur ses traces, & de concourir à l'exécution de ses sublimes projets; l'émulation prit la place de la révolte, & l'état parvint par eux au comble de la grandeur ».

Tous les auteurs qui ont parlé de Charles IX, ont voué sa mémoire à l'exécration publique, & ils se sont trompés, lorsqu'ils ont donné à ce Prince une ame atroce, un cœur barbare ; il eut sans contredit des défauts & des vices, ses crimes sont énormes ; mais ce n'est point à lui seul qu'il faut les imputer. « Ce Prince, comme l'observe avec beaucoup de vérité M. S., plutôt bon que cruel, ne mérita pas tous ses malheurs. Sobre, libéral, courageux, sécret & prompt dans ses entreprises, il aimoit d'ailleurs la musique, la poésie, & tous les arts de société. Malheureusement pour l'état & pour lui, les exercices violens lui plaisoient encore plus : il s'y abandonna, & contracta par là une humeur colère & violente, témoin le massacre de la St. Barthélemi, qui est une tâche indélebile dans l'histoire de la nation ».

Ces traits & ces jugemens suffisent pour concilier à l'Auteur l'estime des lecteurs, & à ses associés, la confiance des peres qui les chargeront de l'éducation de leurs enfans.

LES JOURS, *pour servir de correctif & de supplément aux Nuits d'Young.* Par un Mousquetaire noir. A Londres, & se trouve à Paris chez Valade. in-12. 1770.

PRéserver ses concitoyens d'un vice qui peut altérer leur caractère, est un des plus grands services qu'on puisse rendre à sa patrie; c'est ce que l'Auteur paroit s'être proposé dans cet ouvrage: il n'est que trop vrai qu'une certaine tristesse, une mélancolie funeste gagnent tous les esprits. Cette précieuse gaieté nationale est regardée comme le fléau de la raison & comme un obstacle aux progrès de la philosophie. Il semble que la vérité ne puisse plaire, qu'autant qu'elle s'annonce d'une maniere effrayante & terrible; aussi, aulieu de verser la consolation & le calme dans l'ame, n'y porte-t'elle que le dégoût de la vie & le désespoir. C'est dans cette circonstance qu'a paru l'excellente traduction des *Nuits d'Young.* L'Auteur de l'*Young-françois* a craint que cet ouvrage n'agravât le mal. « La manie du misantrope insulaire, dit-il, s'efforce

de découvrir le mal au sein du bonheur même ; l'ambition de celui qui l'attaque, est de montrer le plaisir jusques dans les bras de la mort. Young, anglois, ajoute-t'il, fait consister la sagesse dans le mépris & la haine du monde ; Young, françois, au contraire, ne voit dans l'amour du monde que sagesse, justice & reconnoissance ». Il a donc essayé de répandre sur les vérités les plus tristes, ou dumoins qui paroissent telles, parceque celui qui les envisage, leur prête la teinte sombre de son esprit, les couleurs les plus propres à les faire goûter sans effroi, & même à les faire aimer. « Le peuple, dit-il, se peint la mort sous la forme la plus hideuse, environnée de spectres ménaçans, & trainant à sa suite les chagrins, la misere & le désespoir ; moi, je l'envisage sous un aspect bien différent. Philandre est mort. Point dutout ; il est allé prendre l'air natal. Si c'est par l'ordonnance du Médecin, qu'avez-vous à dire » ? Il s'attache à prouver dans le premier jour, que la mort doit nous être familiere, parcequ'il n'y a point d'instant où nous ne puissions dire, *voilà que je meurs*. « Parcourez, dit-il, les révolutions de la vie humaine ; vous y observerez autant d'especes de mort, que

d'états différents. L'enfance éprouve une continuité de métamorphoses bien frappantes : quelques années, quelques mois la rendent méconnoissable. Voyez l'adolescence, sa métamorphose est aussi soudaine, qu'elle est heureuse & surprénante. Toutes ces especes de mort nous frappent sans nous émouvoir : par quelle inconséquence avons nous conçu plus d'horreur pour celle qui les suit? Le passage de la virilité à la vieillesse, celui de la vieillesse à la caducité, sont mille fois plus cruels à supporter que celui qui nous délivre de l'ennui, du dégoût, des infirmités & de l'impuissance de jouir &c ».

« Gardons-nous, dit-il dans le second jour, en parlant de l'amitié, gardons-nous de prendre un ami, pour être dispensé d'aimer les hommes. En concentrant sa sensibilité sur un objet unique, on s'expose à tous les maux que l'on vouloit éviter. On s'isole dans la société; on est parmi ses semblables comme au milieu d'un désert. On s'expose à voir périr tout ce qu'on aimoit sous le ciel. Young a eu le malheur de survivre en quelque sorte à la destruction universelle. La mort de Narcisse a tout anéanti pour son ame, & l'a laissé seul au milieu d'un vuide affreux.

Absorbé dans sa douleur profonde, reduit à vivre abandonné des mortels, Young a quitté la terre, sans trouver un ami pour recueillir son dernier soupir, & tracer son chifre sur sa tombe. Voulez-vous prévenir ce malheur, ayez plus d'un ami &c... Surtout n'oublions jamais la patrie. Elle est digne de nos hommages; digne de nos sentimens les plus sublimes. Cette amie-là ne meurt point, ne vieillit point, n'est jamais perfide. Noble & belle, sensible & juste, elle nous comblera de jouissances sans remords, sans suites déplorables, de jouissances couronnées par la gloire; jouissances uniques, aussi assorties à l'âge de Nestor, qu'à la jeunesse de l'ardent Achille ».

Dans le troisieme jour, sur la gloire & la vertu, l'Auteur essaye de prouver que la vertu ne consiste pas à ne voir que soi sous le ciel, à être inutile au monde, à charge à sa patrie, en guerre avec soi-même, insensible aux honneurs, à la gloire & aux jouissances qui l'accompagnent. « Tandisque l'industrie veille & s'épuise pour satisfaire tes besoins, le magistrat pour maintenir des loix qui assurent ton repos, le guerrier pour éloigner l'ennemi qui menace tes domaines & ta liberté,

que fais-tu pour eux ? Prosterné aux pieds du créateur, Young, le dévot Young, forme contre le monde des actes de mépris & de haine... Semblable au rat solitaire de la fable, il a eu le courage d'abandonner ses semblables, de renoncer à la société, pour qui il étoit fait, à qui il appartient ; & par cet effort il étoit vertueux ! pour avoir osé fouler aux pieds ses devoirs les plus indispensables, l'impudent se vante d'avoir atteint le faîte de la perfection ! être mort pour le monde, ou vivre aux dépens du monde, voilà donc l'héroïsme du sage » !

Le monde est le sujet du quatrieme jour. « Young a regardé le monde sous l'aspect le plus affligeant ; il le foule aux pieds, &, méprisant cet atôme brillant, il s'éleve aux voutes éternelles. L'Auteur des jours s'écrie: Tu t'occupes de l'harmonie des cieux, & tu oublies celle des sociétés ! tu pouvois exalter dans le cœur de tes concitoyens l'amour de leur gouvernement, & tu ne leur parles que des avantages du tombeau ! tu n'as qu'un instant à être sur la terre, & tu t'occupes de ce qui est étranger au bonheur de la terre » ! Il oppose aux peintures tristes, qu'Young fait du monde, les tableaux les

plus rians. Vois-tu ces fleurs ! quelle harmonie entre les couleurs qui les nuancent! l'aurore a pleuré sur leur sein : nous pleurames quelquefois de plaisir ; doux jasmins , belles roses , œillets charmans, vos parfums délicieux m'enivrent de sensations voluptueuses & pures comme vous. Tout ici respire l'amour, & m'offre son image. Comme ces forêts se pressent & s'entrelacent &c ». Dans ce même jour, l'Auteur, qui se dit le confrere d'Young, quoiqu'il soit Mousquetaire noir, fait l'apologie des richesses, du luxe, des préjuges même, de tous nos goûts & de nos fantaisies, de tout enfin jusqnes au tabac. « L'homme, dit-il, qui a introduit l'usage du tabac parmi nous, jouissance si simple, si rarement dangereuse, & accessible à tous les hommes, mériteroit un autel dans nos cœurs, s'il n'en avoit d'assez brillans à l'hôtel des fermes ». Il faut convenir que si l'Auteur anglois a trop rembruni ses peintures, notre Mousquetaire marque quelquefois un peu trop d'affectation à vouloir égayer les siennes.

L'immortalité qui fait le sujet du 5me. jour, ne paroissoit pas une matiere propre à la plaisanterie ; l'Auteur a eu le secret d'y trouver le mot pour rire. Il com-

mence ainſi. « Malgré ſes ſoixante ans, Uranie a trouvé le ſécret de ſacrifier à l'amour, à l'inſçu de la nature : ſi ce n'eſt pas là être immortel, je n'entends plus rien à l'immortalité. Chaque jour Uranie ſe leve avant l'aurore, afin de travailler avec ſes femmes au grand œuvre de la réſurection. Le ſoleil eſt à peine au milieu de ſa courſe, que les rides de ſon front commencent à diſparoitre : on continue le travail, & déjà ſon ſquelette a repris la fraicheur & les contours de l'adoleſcence. Heureuſe Uranie ! ce teint frais & vermeil vous aſſure la jeuneſſe & la beauté pour huit heures aumoins... Ainſi Uranie prolonge nos jouiſſances en éterniſant ſes appas ». L'Auteur établit ici que tout ce qui eſt créé eſt éternel, & ſuit les différens changemens de la matiere. « Le regne minéral s'*animaliſe*, le regne animal ſe *végétaliſe*, & celui-ci ſe *minéraliſe* à ſon tour. On ne ſçauroit douter que nos animaux domeſtiques ne deviennent des hommes dans l'intervalle de quelques années. Le cheval, après avoir ſervi comme bête de ſomme dans nos armées, y revient bientôt après comme général, ou, ſi vous l'aimez mieux, comme aide de cuiſine ou comme chirurgien-ma-

jor..... Un vieillard pourroit compter combien de fois il a mangé les animaux qui l'environnent, & par conséquent combien de fois il a vécu en eux, & s'est remangé lui-même... La substance paternelle élaborée dans les viscères des enfans, rentre de même sur la scéne du monde, tantôt en aliment, tantôt en molécules organiques. Le pere devenu l'enfant de son fils, lui rend les devoirs, la vénération, l'obéissance qu'il en exigeoit avant sa métempsicose». Du physique, l'Auteur passe au moral, & y trouve à-peu-près les mêmes métamorphoses. Un Duc, un Lord, un Visir fait passer dans son lit la fille jeune, fraiche & robuste de son jardinier. De cette entrevue résulte un petit amphibie très-bien organisé & capable de vivre dans tous les élémens. La fortune s'empare de l'homme nouveau, le conduit par la main dans la finance ou dans les vivres; bientôt la renommée fera retentir le monde du bruit de son nom &c ». L'Auteur termine ses journées par celle dans laquelle il parle des esprits. Il y tourne en ridicule les apparitions, les sorciers, la démonomanie &c.

Nous nous bornerons à cette esquisse; elles suffira pour faire connoitre à nos lec-

teurs l'objet de cet ouvrage & la maniere dont il eſt écrit.

Utilité des voyages ſur mer, pour la cure de différentes maladies, & notamment de la conſomption; avec un appendix ſur l'uſage des bains dans les fièvres. Ouvrage traduit de l'anglois de M. Ebenezer Gil Chriſt, M. D. Par M. Bourru, Doct. Rég. de la faculté de médecine de Paris. A Londres, & ſe trouve à Paris, chez Didot le jeune. 1770.

PEut-être ſommez-nous, ainſi que nous nous en flattons, plus ſçavans, plus profonds dans la philoſophie, l'hiſtoire-naturelle, dans quelques arts peu importans, que ne le furent les anciens; mais ils ont inconſtablement un très-grand avantage ſur tout ce qui concerne les exercices du corps, & ces exercices du corps qui ſont ſi favorables à la ſanté, influent par cela même beaucoup plus qu'on ne penſe ſur les facultés de l'ame, ſur les qualités de l'eſprit; on étoit même alors ſi fort perſuadé de l'eſſentielle utilité des exercices, qu'ils faiſoient,

dans la pratique, la partie la plus considérable, & toujours, ou presque toujours, la plus saine & la plus lumineuse de la science des Médecins : la navigation surtout tenoit le premier rang parmi ces exercices, & les effets qu'elle ne manquoit jamais d'opérer sur la santé qu'elle rétablissoit, dans les maladies les plus opiniâtres, lui méritoient cette préférence. Toutefois quelque précieux qu'ayent été les effets de la navigation, pratiqué comme remède, elle a eu le sort commun à tous les établissemens utiles, qui n'ont pour l'ordinaire qu'une courte durée, & qui subsistent beaucoup moins de tems que les établissemens inutiles, ou même pernicieux aux hommes. Les Médecins & les malades ont négligé la navigation, & peu-à-peu elle a été totalemant abandonnée aux gens de mer & aux Navigateurs de profession. M. Gil-Christ, habile Médecin anglois, ayant connu par sa propre experience & par celle des malades qui ont suivi ses conseils, combien les voyages sur mer opéroient de bons effets dans la pulmonie & la consomption, publia, il y a quelques années, ses propres découvertes & ses observations sur la grande utilité de la navigation dans

ces deux maladies. Comme la consomption n'est point une maladie particulière aux Anglois, & qu'elle n'est que trop connue en France, & principalement à Paris, où depuis neuf ou dix ans elle a causé plus de ravages que beaucoup d'autres maladies réunies, M. Bourru a cru que ce seroit rendre un important service à ses concitoyens que de traduire les observations du Médecin anglois: ce n'est point, dit-il, l'air des grandes villes qui est préjudiciable aux poumons, mais c'est le genre de vie qu'on y mène. » On ne voit beaucoup de pulmoniques parmi nous, que parceque toutes nos modes tendent à l'affoiblissement de la poitrine; & que peu de personnes ont l'esprit assez fort pour se mettre au-dessus de l'usage... La seule mode de ne point se couvrir la tête & très-peu la poitrine, donne naissance à des rhumes sans nombre, dont la plûpart se terminent par la consomption, maladie contre laquelle on n'employe même le plus souvent que des remèdes vains & infructueux". Il s'en faut bien qu'on puisse faire le même reproche à la navigation, qui, aucontraire opère les plus salutaires effets, & que l'on a vu guérir en peu de jours des pulmoniques

& des gens les plus violemment attaqués de la consomption, & dont on désespéroit. Il est beaucoup d'autres remèdes, indiqués par la nature, justifiés par l'expérience, autrefois en usage, & qui sont restés si longtems négligés, qu'un Médecin, quelle réputation qu'il eut acquise, auroit bien de la peine de nos jours à les accréditer. » Je me rappelle, dit à cette occasion M. G., que d'avoir seulement fait mention de l'usage libre du vin dans les fièvres, excita l'étonnement & la surprise de ceux qui étoient présens. Cependant je suis si certain de la bonté de cette pratique, que puisque l'occasion s'en présente, je dirai que dans de grandes maladies le vin & le vin seul a été d'un grand secours, pendant qu'il falloit mettre à part une foule de remèdes nauséabondes, qui n'étoient d'aucun avantage. L'usage du vin n'est pas seulement propre dans les fièvres nerveuses; mais il s'étend à toutes les petites fièvres continues éruptives ou autres, bien entendu sous une restriction convenable, & dans ces cas j'en ai été pleinement satisfait ".

Afin de mieux prouver l'utilité de la navigation, M. Gil Christ donne dans le

premier chapitre une idée exacte & très-satisfaisante de la constitution de l'air qu'on respire sur mer : il est chargé de beaucoup plus de vapeurs que celui qu'on respire sur terre ; car on sçait que la mer méditerranée seule, selon les calculs, fournit en un jour d'été 5280 millions de tonneaux de vapeurs ; ainsi l'air est essentiellement beaucoup plus humide sur mer que sur terre. Ces mêmes vapeurs qui s'élevent en si grande abondance de la mer & des rivières, engendrent une quantité d'air plus considérable que les exhalaisons qui sortent du sein de la terre ; & c'est par cette raison que les vents sont beaucoup plus fréquens & plus variables en mer, & que respectivement il en vient beaucoup plus du côté de la mer que du côté de la terre. Les exhalaisons de la terre varient comme les régions : en mer, l'air n'est pas empreint de substances si différentes, la vapeur qui s'en éleve étant toujours de la même espèce, & le sujet qui la fournit, étant uniformement & universellement le même : d'où il résulte que l'air est plus compacte sur mer, parcequ'il y est plus homogène, & qu'il y a conséquemment plus d'élasticité. Son mouvement est encore plus vif

& plus constant, parceque rien ne s'oppose à son cours ; aulieu que sur terre, perpetuellement arrêté par des montagnes, des forêts, des côteaux &c., il est presque dans un état continuel de stagnation, épais, grossier, impur, comme le prouvent ce brouillard & cette brume qui couvrent dans tous les tems la terre, & qui l'indiquent aux matelots, avant même qu'ils ne puissent apperçevoir distinctement la côte. Enfin l'air est plus chaud sur mer que sur terre, puisque c'est à la froidure de l'air que les Marins connoissent qu'ils approchent de quelque continent.

D'après ces observations & l'analyse des vapeurs qui s'élevent de la mer, M. G. prouve que le sejour de la mer est dans tous les tems, & surtout rélativement à plusieurs maladies, infiniment plus salubre que l'air terrestre ; d'où il établit, (ch. II), 1°. que la navigation, à ne la considérer seulement que comme exercice, est infiniment préférable à tous les autres exercices du corps, même à ceux du gymnase que les anciens prenoient avec tant d'assiduité, & qu'ils regardoient avec tant de raison comme les causes conservatrices de la santé ; & en effet, il n'est

point dans le corps de muſcle ni de fibre qui ne participe à cet exercice : cette maniere de s'exercer, dit-il, a beaucoup de rapport avec les promenades, ſi l'on conſidère l'action conſtante & douce des muſcles. » Les avantages qu'on retire de l'exercice du cheval dépendent des ſecouſſes repetées & continuelles qu'il procure, comme auſſi de la viteſſe conſidérable avec laquelle on eſt porté à travers l'air. Maintenant les vomiſſemens que l'on ſouffre à la mer, donnent des ſecouſſes plus violentes, & l'on ne peut diſconvenir qu'on ne ſoit porté à travers les airs avec une viteſſe beaucoup plus grande que dans tout autre exercice. De plus, en mer, le mouvement continuel du vaiſſeau prête à l'action différente de tous les muſcles ; le corps eſt ſuſceptible à chaque inſtant d'une variété infinie d'attitudes, comme dans l'exercice de la boule ou autres ſemblables, & dans les travaux ordinaires. L'exercice que l'on prend dans une balançoire, dans une calêche, qui produit quelquefois des envies de vomir, eſt celui qui approche le plus de celui de la navigation, comme auſſi celui du berceau, qui eſt notre premier exercice. La navigation peut donc être conſidérée

comme un exercice composé de celui de la gestation & encore d'une gestation particuliere ; d'un mouvement spasmodique & contre nature, qui produit le vomissement, & d'une action singuliere de l'air ; avantages auxquels aucun autre exercice ne peut prétendre, surtout dans des circonstances si spéciales & en si grand nombre".

L'utilité des recherches, celle des découvertes & la justesse des raisonnemens de M. G. sont constatées par une foule d'expériences & d'observations sur des maladies qui eussent été désespérées, si les sujets se fussent obstinés à rester sur terre, & qui ont été guéris par la navigation : l'Auteur ne rapporte dans le chap. 3e. que 22 de ces observations, qui seules suffiroient pour démontrer l'extrême importance de cet exercice; nous ne transcrirons ici que deux ou trois de ces observations. « Un jeune-homme, après un violent exercice de cheval, fut pris d'un rhume. En peu de tems la toux devient forte & sèche, fréquente, la respiration courte, la fièvre continue, & il crachoit beaucoup de flegme aqueux, qui venoit des parties voisines de la trachée artère, irritées par la violence de la toux. Non-

obſtant tout ce que l'on mit en uſage pour ſubjuguer la fièvre, il ſe trouva qu'aux bout de ſix ſemaines on n'avoit encore avancé en rien, & que la conſomption ſembloit très-fort menacer le malade. Je lui propoſai la navigation. Le vaiſſeau ſur lequel s'embarqua le malade, n'avoit pas encore navigé, qu'il fut obligé de relâcher par les changemens de vents, & de reſter ancré douze jours dans une baye ouverte, expoſée au Sud. Le tems du reſte étoit beau, & la ſaiſon favorable. Le malade vivant dans l'air de la mer, & expoſé à un exercice fort doux, recouvra la ſanté, au point que, comme il étoit quitte des ſymptômes qui l'avoient allarmé, il abbandonna le deſſein de continuer ſon voyage, & depuis ce tems il s'eſt toujours porté de mieux en mieux. Un jeune-homme deſtiné à la juriſprudence, étoit ſujet à une douleur à l'orifice de l'eſtomac, dont il avoit peut-être hérité d'un de ſes parens, ſujet aux maladies de nerfs. Une vie ſédentaire & beaucoup d'étude augmenterent ſon mal, qui devint continuel & violent. Il étoit hors d'état de vacquer à aucune affaire. Deux années ſe paſſerent dans cet état, ſans que la douleur diminuât, ou lui laiſſât à-peine quel-

ques intervalles. On appréhendoit même quelque maladie encore pire. On essaya toutes remèdes qu'on a coutume de prescrire, & qu'on recommande dans ces sortes de cas; on n'en omit aucun, mais tous furent sans effet. Il s'embarqua vers la fin de Septembre, & fut malade pendant tout son voyage. Cependant il ne fut pas long-tems sans se trouver soulagé, & au bout de trois mois, il revint parfaitement guéri. Deux ans après il eut quelques légères rechutes. Il fit encore un voyage court, depuis lequel il s'est toujours trouvé en état de remplir ses fonctions. Un particulier, dans la derniere guerre, ayant été pris pendant une navigation par les François, & obligé de passer plusieurs nuits humides sur le tillac, fut mis ensuite en prison. Il y fut attaqué d'un rhume violent, d'une forte toux, de fièvre & d'un amaigrissement qui dura plusieurs mois, & avoit toutes les apparences d'une consomption. Il fit un voyage à la Jamaïque, & fut entierement guéri sur mer.

Les effets de la navigation sur le corps humain & la maniere dont elle opère sont les sujets du chapitre suivant, dans lequel M. G. comparant encore l'air marin avec le terrestre & les vapeurs qui s'éle-

vent de la mer avec celles qui s'élevent de la terre, prouve que toutes les particules salines qui pénêtrent dans le corps des navigateurs, sont autant d'excellens remèdes qui peuvent rétablir leur santé attaquée, ou donner de nouvelles forces à leur vigueur naturelle. Ce chapitre mérite d'être lu & consulté par les sages réfléxions & les raisonnemens convaincans qu'il renferme. Dans les chapitre 5me., l'Auteur considère quel fut chez les anciens, quel est & quel doit être chez nous le véritable usage des voyages sur mer. Après avoir indiqué une foule de maladies qui exigent ce remède, il revient à la consomption, si fréquente en Angleterre, & qui commence à l'être presqu'autant ailleurs. » Il y a, dit-il, quelques maladies qui sont particulieres à un certain période de la vie, passé lequel tems, on court ensuite beaucoup moins de danger. Cela est principalement vrai, quant à la consomption. Peut-être seroit-ce une bonne précaution pour ceux qui tirent leur origine de parens à qui cette maladie a été funeste, de vivre quelque tems en mer, pour prévenir, en eux le même accident, lorsqu'ils sont parvenus à cet âge fatal où on est plus sujet à cette catastrophe.

tastrophe. J'ai prescrit une fois la navigation en pareil cas, & elle a eu tout le succès que je pouvois en attendre ».

Les objections que l'on peut faire & celles que l'on a faites contre cette méthode, sont combattues & détruites dans le chapitre 6, où M. G. prouve que jusques aux allarmes qu'une excessive timidité, ou même un danger imminent occasionnent, bien loin de détruire l'effet de la navigation, ajoutent encore à son utilité. « La terreur qui nait de l'appréhension du danger, est souvent un des principaux moyens de guérison. Dans les maladies on a soin de garantir ceux qui en sont attaqués, de toute émotion quelconque : mais les grands changemens que causent, quelquefois, en un moment des affections subites de l'esprit, prouvent que ces affections subites excitées avec adresse, peuvent être employées dans certaines maladies avec succès. Elles produisent des révolutions étonnantes, & sont capables d'éloigner, au moins pour un tems, les affections du corps les plus douloureuses. On a vu des fièvres intermittentes & des manies guéries par une peur. Deux personnes attaquées d'une diarrhée obstinée & invétérée, ont été guéries par un

accident qui leur fit beaucoup de frayeur, & leur donna une grande inquiétude, après avoir fait envain nombre de remèdes. Quoiqu'il en soit, il est certain que le changement d'air, le mal de mer, l'éxercice, la crainte du danger, l'amusement, en faisant différentes impressions sur l'esprit, procurent bientôt aux malades un soulagement réel, & les symptômes cessent en grande partie ».

Dans le chapitre suivant M. G. démontre, par le succés même des expériences qui ont été faites, que la navigation est très-utile, & souvent de la plus grande efficacité dans les maladies communes aux Anglois, telles que l'excessive délicatesse, le scorbut, les vapeurs, les obstructions dans les glandes, les fluxions, l'asthme, la consomption, le crachement de sang, enfin pour hâter les convalescences longues & difficiles. Ces observations sont suivies d'un appendix sur l'usage des bains dans les fièvres, & terminées par un supplément au traité de l'usage de la navigation. Cet ouvrage méritoit d'être connu en France, parcequ'il peut y être utile à bien des gens. Ce n'est ni l'élégance du style, ni l'éloquence, ni même l'agrément du récit qu'il faut & que

qu'on doit chercher dans de semblables productions. L'Auteur n'a voulu qu'être utile, & le Traducteur a parfaitement suivi l'intention de l'Auteur.

An Inquiry in the efficacy of Warm bathing in palsies &c. C'est-à-dire, *Recherches sur l'efficacité des bains chauds dans la paralysie.* Par M. Charleton, Doct. en med. & Medecin de l'hôpital général à Bath. A Londres, chez White. 1769.

S'Il est vrai, comme nous le croyons, que M. Charleton n'ait aucune raison particuliere de vanter l'efficacité des eaux de Bath, elles sont merveilleuses, étonnantes, & nous ne concevons pas comment on ne voit pas se rendre à Bath tous les malades de l'europe. Nous concevons encore moins pourquoi les Anglois préferent celles d'Aix-La-Chapelle, de Spa, de Plombieres &c. Il entre, quoique l'on en dise, un peu de charlatanerie dans la plûpart des cures que bien des gens intéressés, & même, puisqu'il faut tout dire, que quelques Médecins attribuent aux eaux minérales. M. Char-

leton assure que de 969 malades qu'il a vu dans l'espace de 13 années recourir à ces eaux, 813 ont été guéris ; assurément il n'y a point dans toute l'étendue du globe des eaux aussi salubres, ni des bains qui opérent autant de guérisons ; car enfin, il faut supposer que ces 969 personnes étoient réellement malades, parcequ'en Angleterre, comme ailleurs, tous ceux qui se rendent aux bains en réputation, sont dans l'usage de se dire malades, & il faut les en croire. Quoiqu'il en soit, on lit dans cet ouvrage des observations curieuses & fort intéressantes sur les paralysies & sur les affections nerveuses, maladies trop généralement repandues, & malheureusement trop peu connues de bien des Médecins : c'est pour cela même que nous croyons devoir rapporter quelques-unes de ces observations.

Paralysie des extrémités inférieures à la suite des accès convulsifs. Samuel Manning de Meuching en Hompton, âgé de 22 ans, & jouissant d'une bonne santé, s'échauffa beaucoup un jour, alla se réposer ensuite dans un endroit humide, & ressentit dès le soir même des douleurs si excessives au sommet de la tête & au dos, qu'il perdit entièrement l'u-

ſage de ſes ſens. Il fut ſaigné, on lui appliqua les mouches cantarides. Enfin on fit tant de remèdes qu'il reprit connoiſſance; mais pour ſentir d'autant plus vivement toute l'intenſité de ſes douleurs: il lui reſta une affection nerveuſe, qui pendant quinze jours le tourmenta, & lui occaſionna de fréquens accès de convulſions: à la ſuite de ces accès, il éprouva un engourdiſſement total des jambes & des cuiſſes, & cet engourdiſſement fut précédé d'un malaiſe inquiétant dans l'os ſacrum, & d'une douleur fort aigüe à la plante des pieds. Cet engourdiſſement commençoit tous les jours à 8 heures du ſoir, & continuoit juſqu'à 4 heures du matin; cette eſpèce de paralyſie périodique dura pendant quelques jours, & lorſqu'elle ceſſa, les accès convulſifs vinrent encore agiter violemment le malade pendant quatre jours ſans interruption, & durant toute la criſe, Manning perdoit la connoiſſance, & paroiſſoit privé de tout ſentiment. Deux jours après la ceſſation de ces accès, les premiers ſymptômes d'affection nerveuſe reparurent; mais ils durerent peu, & furent ſuivis d'une paralyſie abſolue des extrêmités inférieures. Ce fut à l'occaſion de cette maladie que Man-

ning fut reçu à l'hôpital de Bath. Après avoir fait uſage, dit l'Auteur, de nos eaux pendant environ trois ſemaines, il eut la petite verole, & penſa perir; il en rechappa néanmoins; mais la paralyſie ne diminua point. Il recommença à boire les eaux de Bath, & ſe baigna de trois en trois jours, le matin : impatient de guèrir, & ſe ſentant un peu ſoulagé, il eut l'imprudence d'entrer dans le bain avec un friſſon, un grand mal de tête & tous les ſymptômes d'un rhume violent, il reſta même trop longtems dans le bain. A peine il en fut ſorti, que la douleur de tête augmenta violemment, & fut ſuivie d'un délire qui fit craindre pour ſa vie : mais la nature ſurmonta tout; le malade reprit l'uſage des eaux, & ſa ſanté fut entierement rétablie après un ſéjour de 127 jours à l'hôpital. D'après l'expoſition de ces ſymptômes, M. Charleton obſerve que les accidens qu'on appelle hyſtèriques ou hypocondriaques, accompagnent ſouvent la paralyſie, à laquelle ils donnent auſſi ſouvent naiſſance. Cette obſervation n'eſt rien moins que neuve. M. C. en tire encore cette conſéquence, que l'uſage des eaux de Bath eſt évidemment indiqué dans les maladies hyſ-

tériques & hypocondriaques : il assure que de huit malades attaqués de la danse de S. Vit, trois ont été guéris radicalement par la vertu de ces eaux, trois autres considérablement soulagés, & que deux seulement n'ont pu en retirer aucune utilité. Quant aux autres malades atteints d'affections nerveuses, l'Auteur assure que de 146, il y en a eu 113 d'entièrement guéris ou de bien soulagés ; 18 qui n'y ont trouvé aucun soulagement, 5 qui y sont morts, & 3 qui en ont trop tôt discontinué l'usage.

Utilité des eaux de Bath dans les maladies nerveuses. Marie Ford, d'une constitution robuste & très-sanguine, âgée de 26 ans, entra dans l'hopital le 29 Septembre 1762. Sa maladie consistoit en un mouvement involontaire du bras, & cette affection avoit été produite par une frayeur, qui lui avoit occasionné des convulsions. Pendant ce premier accès, elle resta si profondement évanouie, qu'elle ne sçavoit pas combien il avoit duré. Revenue à elle même, elle ressentit une douleur très-vive à l'estomac ; mais cette douleur se dissipa promptement, & dans cet instant même son bras commença à se mouvoir involontaire-

ment. Elle fit beaucoup de remèdes; mais il furent tous sans effet pendant plus de 18 mois. Ce mouvement du bras imitoit l'oscillation d'un pendule par sa constance & sa régularité; il étoit si vif, si violent, qu'à chaque vibration la main de la malade étoit portée au-dessus de sa tête. Ce mouvement avoit encore cela de particulier, qu'il ne fatiguoit point la malade, ni ne lui ôtoit les forces. Mais si on en arrêtoit l'activité, aussitôt Marie Ford ressentoit une violente douleur d'estomac, & éprouvoit de fortes convulsions. Un jour, continue l'Auteur, je l'engageai à prendre dans sa main une canne fort légére; aussitôt le mouvement d'oscillation devint irrégulier, inégal; la douleur d'estomac se fit sentir, & les convulsions commencerent, & ne cesserent que quand le bras eut repris son mouvement involontaire, après un long accès. Du reste, la santé de Marie Ford étoit vigoureuse; elle avoit de l'appetit, ses digestions étoient bonnes, ses évacuations périodiques bien réglées, les sécrétions & excrétions parfaites. Il n'y avoit que le sommeil qui étoit court, & seulement de trois ou de quatre heures au plus. Le bras restoit immobile pendant le sommeil; mais

à l'inſtant où la malade s'éveilloit, elle ſentoit une grande douleur d'eſtomac, & les oſcillations recommençoient, & duroient pendant le reſte des 24 heures. Après avoir uſé des eaux de Bath en boiſſon & en bains pendant un mois, ſans éprouver le moindre ſoulagement, je lui preſcrivis un remède compoſé d'opium & d'*aſſa fœtida*. Elle ne prit d'abord qu'un grain d'opium, & j'en fis augmenter la doſe juſqu'à quatre grains par jour : elle continua ce remède, les eaux & les bains pendant un mois encore, ſans effet : au contraire, les jours de bain elle étoit abbattue. Je ſubſtituai au bain la douche de deux en deux jours ſur le bras & ſur l'épine du dos. L'opium n'occaſionna ni ivreſſe, ni relachement des ſolides, ni aucun dérangement dans les fonctions animales. Trois ſemaines s'étoient preſque écoulées, ſans que je m'apperçuſſe d'aucun amendement; lorſqu'au bout de ce tems Marie Ford recevant la douche, le mouvement du bras changea tout à-coup, & devint horiſontal, de perpendiculaire qu'il avoit été juſqu'alors. A ce changement je connus que ce n'étoient plus les mêmes muſcles qui étoient affectés, & je ſuppoſai que continuant les mó-

yens curatifs, cette variation feroit fuivie d'une parfaite guérifon : je ne me trompai point, car ce mouvement horifontal perdit chaque jour de fa vivacité, & cessa enfin tout-à-fait. Le bras n'éprouvoit plus d'ofcillation involontaire; enforte qu'avant même le 30 Mars 1763, jour de la fortie de la malade de l'hôpital, elle portoit de ce même bras un chaudron plein d'eau; Marie Ford, quelques jours après fa guérifon, fe mit en fervice; mais deux mois s'étoient à-peine écoulés, qu'elle fut obligée de revenir à l'hôpital, preffée par une douleur d'eftomac, & plus encore par la crainte qu'elle avoit de voir renaitre les mêmes accidens & le même mouvement convulfif. Je la purgeai avec des pillules d'aloës, & lui ordonnai de boire les eaux de Bath pendant cinq ou fix femaines. Son eftomac fe rétablit entierement, & depuis je n'ai plus entendu parler d'elle, &c.

Voilà à-peu-près tout ce qu'il y a dans ces recherches de plus curieux, de plus utile & de plus intéreffant.



ANNE BELL, *histoire angloise*. Par M. d'Arnaud. in-12. A Paris, chez le Jay. 1770.

NOus avons rendu compte des différentes pieces qui doivent composer le recueil intéressant auquel M. d'Arnaud se dispose à mettre bientôt la derniere main; ce recueil formera, sous le titre d'*Epreuves du sentiment*, un corps de morale à l'usage des jeunes personnes qui commencent à sentir l'aiguillon des passions. Chacune de ces pieces, sous le titre d'anecdote, d'histoite, de nouvelle &c, est un effet particulier de quelqu'une de ces passions, dirigé vers un but moral. Dans Anne Bell, M. D. a voulu prescrire aux peres le dégré de sévérité qu'ils doivent employer, quand il s'agit de punir les foiblesses de ces malheureuses victimes d'un âge incapable de réfléchir, privées de la grande leçon de l'expérience, & les malheureux effets de cette sévérité portée trop loin.

Tout respiroit dans anne Bell ce charme au-dessus de la beauté même : cette sensibilité, qui est bien plus la source de

nos chagrins que de nos plaisirs, funeste presque toujours à quiconque la possède, & délicieuse pour ceux qui en sont les objets &c. La mort lui enleva sa mere dès le berceau ; son pere, Mylord Daramby, prit soin de l'éducation de sa fille : elle lui étoit chere ; mais il ne lui parloit jamais qu'avec un ton absolu qui effrayoit sa jeunesse. Bell étoit saisie d'une crainte continuelle : avec ce caractère dur, Mylord étoit d'une hauteur insupportable ; il se prétendoit descendu des anciens souverains de l'isle; il reservoit sa fille à un des plus éminens Pairs d'Angleterre, & ne doutoit pas que Bell ne fut sensible, lorsqu'il l'auroit ordonné.

Un jeune homme, fils du député d'une petite ville, venoit souvent avec son pere, faire sa cour à Mylord : Bell fut touchée de ses graces : elle le désiroit, soupiroit dans son absence, sans pouvoir se rendre raison à elle-même de son inquiétude. Syndham n'étoit ni riche, ni d'une maison illustre, mais il étoit le plus aimable des hommes. Il partageoit les sentimens de Bell ; son respect ne lui permettoit pas même de se les avouer : le chagrin le consumoit ; enfin il tomba dans une langueur qui le conduisit aux portes du

trépas. Bell n'étoit pas dans une ſituation moins affligeante. Syndham, à ſa convaleſcence, ſe traine au parc de Daramby, fondant en larmes, & réſolu de mourir plutôt que de déclarer ſa paſſion à Bell. Elle étoit dans une allée, formant le même projet : elle entend Syndham, jette un cri, & s'évanouit ; Syndham eſt à ſes pieds, & leurs feux, ſi longtems cachés, éclatent malgré eux. Ils ſe font mutuellement l'aveu de leur paſſion, & ſe repetent mille fois qu'ils s'aimeront éternellement. Bell, plus tranquille & retirée chez elle, eſſuye les combats les plus cruels ; mais ils ſe promettent de s'en tenir à une amitié pure; Bell proteſte de ne ſe marier jamais ; elle eſpère que ſon pere ne voudra pas être ſon tyran. Ils ſe retrouvent ſouvent au même endroit; ils y réitèrent mille fois le projet de s'aimer & de s'en tenir à la tendreſſe la plus pure; mais peu à peu leurs déſirs déviennent plus ardens, & cedent enfin à la ſéduction de l'âge : la fille du Lord Daramby tomba dans les bras de Syndham. Elle en fut bientôt punie ; à ſes remords ſe joint naturellement la preuve manifeſte de ſon crime ; elle apprend à Syndham qu'elle eſt ſur le point d'être mere. Il veut ſe donner la mort ;

elle le rappelle à des ſentimens plus généreux, à vivre pour elle & pour le fruit de leurs amours. La terreur que ſon pere lui inſpire, l'empêche de dévoiler ſon ſécret; elle ſe reſoud à quitter la maiſon paternelle, à contracter un engagement ſécret, & à ſe retirer auprès de l'oncle de ſon mari.

Syndham avoit perdu ſon pere & ſa fortune; l'oncle avare & craignant la haine de Daramby, chaſſe ſon neveu & ſa femme. Le Lord ne ſçait à quoi attribuer la fuite de ſa fille : il apprend par un Paſteur vénérable, qui ſollicite la grace de Bell, qu'elle demande à ſe jetter à ſes pieds; il la reçoit. » Milord, dit le Paſteur, voici votre fille expirante de chagrin & de repentir; elle a oſé ſe marier ſans votre conſentement. Et à qui? A qui demande vivement le Lord; juſqu'alors Daramby avoit reſté. ſuſpendu entre la tendreſſe & la fureur; mais, au nom de Syndham que ſa fille lui préſente en pleurant : » ce miſerable eſt votre mari, s'écrie-t'il! Je croyois qu'un Lord... Malheureuſe ſortez de ma preſence... Je t'accable de ma malédiction. Syndham étoit proſterné à ſes pieds : Daramby tire ſon épée, veut le percer, & le bleſſe même au

bras. Sa fureur redouble aux accens de la voix ſuppliante de ſa fille, il les chaſſe indignement. Le bon Miniſtre les ramène chez lui, leur donne des lettres pour Miſtriſſ Sara, une de ſes parentes, à 40 milles de Norwich.

A peine ſont-ils partis, que Daramby renvoye chercher le Miniſtre, le traite de ſéducteur, & lui ordonne de lui avouer où ſont les deux coupables. Le Paſteur lui répond avec une noble fermeté; ni les menaces, ni les imprécations du Lord ne peuvent lui arracher ſon ſecrêt. Il appelle ſes domeſtiques, le Paſteur Simpton eſt inébranlable. Le Lord fait chaſſer ce reſpectable vieillard. Miſtriſſ Sara avoit une devotion d'un autre genre; elle ſe regardoit comme un modèle de perfections, & ſon mari avoit été la victime de la haute opinion qu'elle avoit de ſa vertu: elle accabla les deux époux de ſes remontrances amères, de duretés plus humiliantes que les outrages, & les contraignit de s'exiler de ſa maiſon. Ils ſont réduits à la plus grande miſère; Bell étoit prête d'accoucher, Syndham ſans reſſource, voit manquer toutes ſes entrepriſes; il a recours à la plus affreuſe; à l'inſçu de ſa femme, il va tous les jours ſe

louer à un fermier, & labourer la terre; attelé à une charrue à côté d'un de ces animaux employés à l'agriculture. Bell le ſurprend dans ce pénible exercice, ſe jette à ſon cou, & inonde de ſes larmes le ſein de Syndham. Elle veut l'obliger à quitter cet accablant exercice; Syndham ſe ſent aſſez de forces: le fermier eſt touché de leur tendreſſe & de leur miſere, il les preſſe dans ſes bras, & ne pouvant mieux faire, il reçoit Syndham comme ſon fils, & empêche qu'il ne ſuccombe à ce travail.

Daramby s'étoit livré à l'ambition; une ſœur qui devoit hériter de lui, s'étoit emparée de ſon eſprit, & éloignoit de lui ce qui pouvoit lui rappeller la malheureuſe Bell. Syndham étoit pere d'un fils, & ſe reprochoit de lui avoir donné la vie; Bell le conſoloit, l'aidoit dans ſes travaux, malgré lui-même, préparoit ſes repas, & ſe félicitoit quelquefois de ſa miſere, qui écartoit loin d'eux les mechans & les faux amis: leur enfant & le bon fermier leur tenoient lieu de tout. Le fermier trop vieux ſe retira; Richard ſon fils qui prit la ferme, ne regarda les deux époux que comme des journaliers, & les accabla ſous le poids du travail. Bell le ſupplia de met-

tre un peu plus de modération dans les travaux qu'il exigeoit de son mari. Richard la repousse; envain son pere l'exhorte à l'humanité; il expire sans avoir rien pu obtenir de son fils pour ces infortunés. Syndham est accablé. Bell un jour le trouve à moitié couché dans un fossé, la tête sur ses genoux. Il lui avoue qu'il succombe sous ses efforts. Bell se jette dans ses bras : ma chere Bell, lui dit-il, tu n'embrasses qu'un corps qui sera bientôt glacé. L'idée de l'état où il va laisser la mere & l'enfant, le dechire. Il l'exhorte de reclamer les bontés de Mylord; il espère qu'il s'attendrira. Il lui demande pardon des peines, des opprobres qui ont été les suites de son amour. Il porte ses lèvres défaillantes, tantôt sur la bouche de son fils, tantôt sur celle de son épouse : cette scène est la plus touchante de cette histoire. Syndham expire. Bell évanouie se trouve dans sa miserable retraite avec son fils : un valet en pleurant lui annonce qu'il faut qu'elle quitte le service de Richard. Elle est chassée : dans ce désespoir, elle se refugie dans une hôtellerie de peu d'apparence. C'est de là qu'elle écrit à son pere tous ses malheurs. Daramby étoit dévoré de chagrin, & s'ac-

cufoit d'inhumanité envers fa fille : la lettre tombe entre les mains de la fœur de Mylord, qui fe garde bien de la remettre. Quelque tems après, cette fœur fe brouille avec fon frere ; ils fe féparent. Daramby au milieu de fes regrets, a recours au Miniftre qu'il avoit tant maltraité ; il lui demande des nouvelles de fa fille ; il voudroit la rappeller, & adopter Syndham pour fon fils ; il leur pardonne tout. Le Miniftre eft attendri du retour & des regrets de cet injufte & malheureux pere ; mais il ignore ce que Bell & fon mari font devenus depuis leur fortie de chez fa fœur.

Bell, qui ne reçoit point de reponfe à fa lettre, croit que fon pere l'a entierement abandonnée : elle fe livre au défefpoir : elle étoit mere, & ne concevoit pas qu'on eut la force d'être inexorable envers fes enfans. Cependant fa mifere augmente : elle fe réfout à folliciter la compaffion publique ; Bell, fans fon fils, eut mieux aimé perdre mille fois la vie. Un jour qu'elle traverfe un cimetière, elle y contemple les dépouilles de la mort; elle voit une foffe profonde où font entaffés des offemens ; elle eft fur le point de s'y précipiter avec fon fils : cet enfant jette

un cri d'effroy, & s'attache au col de sa mere; elle le regarde, s'attendrit, & promet de conserver le seul objet qui lui rappelle son cher Syndham. Elle entend auprès d'elle des gémissemens; la pitié surmonte sa crainte; elle y vole; elle voit un homme étendu sur une pierre, ses deux mains sur son visage, & presque évanoui: elle va puiser de l'eau; il reprend ses sens, leve sa tête, elle reconnoit Richard; il étoit réduit à la plus affreuse misere, & pour comble de maux, il est secouru par la personne qu'il a rendu la plus malheureuse; elle divise en deux parts le morceau de pain qu'elle réservoit à son fils. Richard lui raconte que son avarice l'a porté à s'enrichir par des voies illégitimes; qu'on a saisi sa ferme, qu'on le poursuit pour le mettre dans un cachot, que des voleurs lui ont ravi le peu qu'il avoit sur lui, & qu'enfin il y avoit deux jours qu'il n'avoit mangé. Richard la conjure de lui pardonner les maux qu'il lui a causés. Bell versoit des larmes, elle veut le consoler; mais il expire à ses yeux. Elle fuit de ces lieux épouvantée; mais la rigueur de son sort est toujours la même. Elle se trainoit de village en village; elle alloit s'éteindre de besoin & de maladie;

une pauvre femme la retire dans une étable; elle étoit épuisée, & ne donnoit d'autres signes de vie que ses pleurs & les regards qu'elle donnoit de tems en tems à son fils; elle fait un dernier effort, demande de l'encre & du papier à sa bienfaitrice, & écrit une nouvelle lettre à son pere. Elle l'exhorte à la délivrer du fardeau de sa malédiction, à venir recevoir son ame prête à s'exhaler. La lettre parvient enfin à Daramby, qui étoit dans ce moment avec le Pasteur. A-peine l'a-t'il ouverte, qu'il s'évanouit; il revint, en s'écriant : ah! ma fille, à ce comble de misere ! Il prend avec lui le bon Ministre, ils partent; il craint de la trouver expirante; il se convainc de la méchanceté de sa sœur, qui a soustrait la premiere lettre : rien n'égale l'impatience du pere que celle de sa fille; elle est agitée de l'inquiétude la plus affreuse; elle écrit une seconde lettre, prie sa bienfaitrice qu'on mette cette lettre dans ses mains, & qu'on l'expose dans cette situation aux regards de son pere. Elle meurt en tenant son fils embrassé; il se jette en pleurant sur son corps. Le pere arrive : quel spectacle! il cherche à ranimer sa fille par ses embrassemens; il prend

cet enfant, le couvre de ses larmes; il arrache la lettre des mains de Bell: il la lit; il veut se donner la mort; le Ministre le rappelle à d'autres sentimens, & le fait enlever de ces funestes lieux. Il consacre ses jours à la piété, & prend soin de l'éducation de son petit fils, à qui il laisse son nom, son rang & tous ses biens. Ce jeune Lord en consacre une partie à soulager les malheureux. Il fit construire une hopital à l'endroit même où sa mere étoit morte, & tous les ans il alloit y passer un mois pour y servir les pauvres. Il y érigea la statue de Bell; souvent il embrassoit ce marbre, & alloit pleurer à ses pieds.

Théâtre espagnol, 4 vol. in-12. (Par M. Linguet) A Paris, chez Déhansy le jeune. 1770.

LE théâtre espagnol, tout informe qu'il étoit au tems de Lopès de Véga, de Calderon &c, a été longtems le pere nourricier du nôtre. « Vos écrivains, dit M. Linguet dans son épitre dédicatoire à l'académie espagnole, nous ont été plus utiles que ceux même des Grecs & des Romains. Ceux-ci nous

ont offert des modèles plus corrects; mais si les romanciers & les comiques espagnols ne nous avoient préparés à la lecture des Sophocles & des Térences, il est plus que probable que nous n'aurions jamais pensé à imiter ces derniers... Il est sûr que les François doivent cent fois plus aux Espagnols, qu'à tous les autres peuples de l'Europe... Il est vrai que, par la suite, les disciples se sont trouvés en état de s'acquiter avec usure envers leurs maitres ».

C'étoit donc une entreprise très-utile pour notre littérature, de faire connoitre la mine que nos Corneilles & notre inimitable Moliere ont si heureusement fouillée, mais qu'ils n'ont pas tellement épuisée, que nos jeunes auteurs comiques ne puissent y trouver encore des richesses abondantes. Ils doivent de la reconnoissance à M. L. d'avoir voulu sacrifier à cet ouvrage quelques-uns de ses soins & de ses veilles. Du Perron du Castera, le traducteur du Camoëns, l'avoit essayé; mais Castera n'avoit que de l'esprit, & les auteurs du théâtre espagnol étincellent quelquefois de génie; c'est ce génie, cette marche singuliere, ces dévéloppemens naturels d'une intrigue adroi-

tement tissue, cette force comique, ou ce pathétique qui nait quelquefois des situations préparées de loin, mais qui semblent amenées par le hazard, qu'il n'appartenoit qu'à un homme de génie & de goût de saisir, & de rendre dans sa langue; il suffit de lire les notes de Du Perron du Castera sur la *Lusiade*, pour sentir combien ce goût & ce génie avoient à souffrir entre les mains de ce traducteur.

M. Linguet s'étend sur le titre de *comédie*, que les Espagnols donnoient indifféremment à leurs drames tragiques & comiques, ne soupçonnant dans ces deux mots d'autre différence que celle du son. Cette confusion lui paroit singuliere; nous croyons qu'on ne doit en chercher la raison que dans l'origine même de l'art. L'imitation théâtrale est une suite naturelle de ces arts qui naissent, pour ainsi dire, avec les hommes, la musique, la danse & la poésie; plusieurs voyageurs dignes de foi, rapportent que des peuplades de sauvages ne prennent aucune résolution, soit pour la paix, soit pour la guerre, soit pour d'autres objets relatifs à l'espece de leur gouvernement, qu'au milieu des chants, des danses & des jeux, où quelques sauvages amusent la compagnie aux

dépens du ridicule de quelques-autres, par des ſcenes *impromptu*: ſouvent quand la raillerie eſt portée trop loin, la ſcene devient tragique. Lorſque les arts perfectionnés par les nations policées, ont été aſſujetis à une marche plus reguliere, on a diſtingué les genres; ce qui n'a pu ſe faire que par une progreſſion ſucceſſive. Il y a lieu de croire que lorſque Theſpis donna l'idée des jeux ſceniques, on ne diſtinguoit point la tragédie de la comédie: quand ces mêmes arts perdus dans les révolutions des empires, ont reparu chez les nations modernes, ils ont ſuivi la même marche. Le premier objet des inventeurs des repréſentations théâtrales a été d'imiter les actions, les événemens les plus remarquables, les mœurs, les ridicules, en mêlant indiſtinctement le plaiſant au ſerieux, le terrible au bouffon. Les Eſpagnols ne ſont pas les ſeuls qui ont donné ce nom générique de *comédie* à leurs drames, & même à leurs grands poëmes; les Italiens, quoiqu'ils connuſſent les grands modèles de l'antiquité, ne diſtinguoient point ces genres dans les commencemens; le Dante appelle *comédie*, ſon poëme du *Ciel*, du *Purgatoire* & de l'*Enfer*; & encore parmi

mi nous, le peuple appelle *comédie* toute représentation théâtrale; l'usage même a prévalu dans tous les ordres, de désigner par le nom de *comédie*, la salle des spectacles, de dire, *je vais à la comédie*, soit qu'on joue le *Tartuffe*, ou *Phèdre*, & d'appeller indistinctement *comédiens*, le Kain & Préville, Dominique & Baron. Nous nous sommes étendus sur cette matiere avec d'autant plus de plaisir, que les auteurs dramatiques de nos jours rétrogradant vers l'origine de l'art, affectent de confondre les genres : heureux encore, si, dans leurs terribles comédies, ils laissoient appercevoir un peu de cette gaieté primitive qui tempéroit la tristesse trop continue d'une action atroce.

Nous nous bornerons dans cet extrait au premier volume du *Théâtre espagnol*. Il contient quatre pieces, la *Constance à l'épreuve* ou l'*Esclave de son amant*; le *Précepteur supposé*; les *Vapeurs*, ou la *Fille délicate*. Ces trois comédies sont de Lopès de Véga-Carpio. La quatrieme est de Dom Pedro Calderon de la Barca, & est intitulée : *Il y a du mieux*. Ces deux auteurs sont, au jugement de M. L., les meilleurs qu'ait eus le théâtre espagnol. Le premier a composé deux mille

deux cens pieces : M. Linguet met Calderon au-dessus de Lopès, moins riche dans son abondance que son rival.

Dans la premiere piece, divisée en trois actes ou journées, Don Juan, amoureux de Dona Hélene, pour complaire à Dom Fernand, son pere, est sur le point de prendre le parti de l'église : Dona Hélene, tendre & sensible, se soumet, en gémissant, à ce sacrifice, parcequ'elle le croit utile à son amant ; mais ce généreux desintéressement touche D. Juan au point qu'il renonce à son projet & à un bénéfice de 5000 ducats de revenu. D. Fernand, qui croit son fils bien décidé pour l'état ecclésiastique, & qui, pour certaines raisons, est au comble de ses vœux, apprend par un de ses amis, que D. Juan est chez l'Official à solliciter la dispense de ses bans pour se marier ; le pere entre en fureur, chasse son fils de la maison paternelle, & fait jetter ses meubles & ses livres par la fenêtre. Envain le fils, qui a fait répandre le bruit qu'il va servir en Flandre, vient-il se jetter aux genoux de son pere, pour lui demander sa bénédiction, avant que de partir ; le pere est inexorable. Don Juan fait ses adieux à Dona Hélene, & espère de se reconcilier avec son pere à

ſon retour ; mais, après un mois d'abſence, il n'eſt pas plus heureux. Léonard le loge chez lui. Ce Léonard eſt un gentilhomme ami de D. Fernand ; il a une ſœur amoureuſe-folle de D. Juan, qui paroit lui avoir donné des eſpèrances de l'épouſer. Don Fernand, déſeſpéré de la perte de ſon fils, cherche un eſclave qui ait aſſez de mérite pour lui en tenir lieu. Albert, déguiſé en officier de marine, vient lui offrir une fille qui a tous les talens & toutes les graces ; quoique D. Fernand cherchât un homme, il accepte cependant la jeune eſclave, qui ſe jette à ſes genoux ; il eſt touché des graces de Barbe : c'eſt ainſi que le faux officier appelle l'eſclave. « Les anciens, dit D. Fernand, faiſoient ſouvent uſage de l'adoption. Ils donnoient aux enfans de leur choix la préférence ſur ceux qu'ils ne tenoient que de la nature : je ſongeois tantôt à les imiter, & à me donner un fils, en achetant un eſclave bien né ; je ne m'en dédis point, & je ferai pour cette belle enfant ce que j'aurois fait pour un garçon ». Barbe, qui n'eſt autre que D. Hélene, s'informe quelles ſont les perſonnes de la maiſon ; un valet qui lui en rend compte, lui apprend que D. Fernand a un fils de vingt

ans, qu'une coquine, que Dieu confonde, a trouvé moyen d'enſorceler; que ſon pere l'a chaſſé. Tandiſque Barbe eſt expoſée à ces humiliations, qu'elle met tout en œuvre pour gagner les bonnes graces de Don Fernand, qu'il lui accorde toute ſa confiance, qu'il lui avoue qu'il aime plus que jamais ce fils qu'il chaſſe & qu'il perſécute, qu'il la charge avec ſollicitude de le voir, de l'aſſiſter, comme à l'inſçu de ſon pere, d'avoir ſoin qu'il ne manque de rien, de lui remettre de l'argent, mais ſurtout de le détourner de ce maudit mariage; tandiſqu'elle eſt au comble de la joie, d'un côté l'amoureuſe Séraphine fait des reproches à D. Juan, qui, pour ſe conſerver l'azile *où il eſt*, lui perſuade que ſa jalouſie eſt mal fondée, & que c'eſt elle qu'il veut épouſer. Va, lui dit-elle, je me défiois de mon étoile plus que de ton cœur. D. Juan eſt déchiré de remords. D'un autre côté, Richard, qui a vu l'eſclave de D. Fernand, en eſt devenu amoureux; il la rencontre, & lui fait les déclarations les plus preſſantes: il veut l'acheter; Hélene le reçoit avec une fierté qui irrite ſes déſirs. Elle arrive chez D. Juan qu'elle trouve déſeſpéré de ne ſçavoir ce qu'elle eſt devenue. Pedro,

ſon valet, lui préſente Barbe, l'eſclave de ſon pere; il reconnoit Hélene, il eſt tranſporté. Oui, D. Juan, dit-elle, oui, c'eſt moi-même; & quelle autre que moi auroit oſé former le projet que j'ai exécuté ? pour vous rendre le cœur de votre pere, je me ſuis faite ſon eſclave: pour vous rétablir dans vos droits, j'ai renoncé à tous les miens: je n'y ai point de regret, ſi vous ſentez le prix de ce ſacrifice, & ſi vous m'en donnez la ſeule recompenſe dont je ſuis jalouſe, c'eſt-à-dire, un amour pareil à celui qui en a été le mobile. Dans ce même moment, Séraphine ſe fait annoncer; elle trouve l'eſclave charmante; l'eſclave félicite l'ami de D. Juan d'avoir une ſœur ſi belle; Séraphine, par malheur, dit qu'elle veut la demander à D. Fernand, pour la ſervir quand elle ſera mariée avec D. Juan: la ſenſible Hélene ſe retire avec le poiſon de la jalouſie dans le cœur, ſans que D. Juan puiſſe l'en diſſuader.

Richard a imaginé un moyen d'avoir l'eſclave. Don Fernand eſt reconcilié avec ſon fils: celui-ci a fait ſa paix avec Hélène; il revient de la chaſſe; ſon pere ordonne à l'eſclave de lui ôter les bottes; D. Juan n'y peut conſentir. Voilà bien

des façons, dit le pere, est-elle donc ici plus qu'une autre ? Il sort. Après une scene entre Hélène & D. Juan, Hélène, qui reste seule, apprend de la suivante de Sèraphine, que D. Juan ne bouge d'auprès de sa maitresse, & qu'elle lui envoie une lettre, sur laquelle une voisine a jetté un sortilège pour le forcer à se marier avec elle. Hélène se fait donner la lettre, & promet de la rendre à main propre. *Elle fait* à D. Juan les plus sanglants reproches. Richard s'adresse à D. Juan. Il prétend que l'esclave lui appartient, qu'elle lui a été volée par un soldat qui l'a séduite sous promesse de mariage; il en a des preuves. D. Juan, qui sçait bien qui est D. Hélène, se persuade cependant que *Richard* est de bonne foi, & qu'il est trompé par sa ressemblance avec l'esclave qu'il reclame ; c'est ce qui l'engage à se contenir. Il fait des reproches à Héléne du projet de Richard, dont il feint de la croire complice. Enfin D. Fernand, qui est persuadé que Sèraphine est la canse de la répugnance de son fils pour l'état ecclésiastique, a consenti à les marier ; les parens, le notaire sont mandés ; il ordonne à l'esclave d'arranger tout ; il la gronde de ce qu'elle marque de l'humeur. Tout est prêt

pour la ſignature du contract. Hélène l'arrache des mains du notaire, & le déchire; D. Fernand la prend pour folle. D. Juan n'oſe déclarer qui elle eſt : au milieu de tout cela Richard arrive, & reclame l'eſclave. D. Hélene de dépit avoue qu'elle lui appartient, & convient de tout : D. Juan s'oppoſe à ſon enlevement, & déclare qu'Hélene eſt ſa femme. D. Fernand s'emporte contre ſon fils & contre Hélene : « Je ne ſuis pas ſi fort au-deſſous de votre fils que vous le penſez, dit-elle : inſtruite du projet de vengeance que vous aviez formé contre lui, j'ai quitté mon rang, ma famille, mes amis, pour venir jouer auprès de vous le rôle de cette eſclave heureuſe, deſtinée à conſerver à votre propre ſang votre ſucceſſion. Un de mes domeſtiques m'a vendue à vous : je me ſuis déguiſée. Je me nomme D. Hélene, je demeure près de Seville. J'abandonne ſans regrêt votre fils à cette Dame, à qui il eſt mieux du qu'à moi; je retourne me renfermer dans ma maiſon, après avoir donné au monde un exemple rare, peut-être, de courage & de tendreſſe. Séraphine, pénétrée d'admiration, lui cède tous ſes droits ſur D. Juan. D. Fernand touché de tant de tendreſſe

& de générosité, unit D. Juan & Hélene.

Nous avons essayé, en rapportant le canevas de cette comédie, de faire connoitre la maniere dont Lopès de Véga, intrigue & conduit ses pieces; nous voudrions pouvoir donner une idée de la maniere de Calderon, dans la comédie intitulée *Pejor esta que estava*; mais les évènemens & les situations sont si multipliés, & se succedent si rapidement, qu'on auroit plutôt fait de transcrire la piece en en entier, que d'en entreprendre l'analyse : nous nous bornerons à deux ou trois situations.

Laura & Flora se promenoient sur le bord du Danube : elles étoient suivies par Arnaud, à qui Laura, sans se découvrir, faisoit beaucoup d'avances, & de Licio, cousin de Flora, à qui son pere D. César, Podestat, vouloit la donner en mariage. Licio voyant Arnauld bien reçu de Laura, s'est attaché à Flora, qui ne voulant pas se faire reconnoitre, a pris la fuite; Licio la suivie. Flora effrayée, a vû un étranger, & lui a demandé du secours; elle rentre précipitamment chez elle; elle raconte à Silvia ce qui vient de lui arriver, lorsqu'elles entendent dans la rue, *qu'il meure, qu'on le tue*; aussitôt Dom

Carlos, l'épée à la main, entre, implore le ſecours de Flora, qui le cache ſous un rideau; au même inſtant entre Arnauld, furieux, qui lui dit qu'elle eſt intéreſſée à la vengeance qu'il pourſuit contre un traître qui vient d'aſſaſſiner l'ami d'Arnauld, le couſin de Flora; il s'eſt jetté, dit-il, dans la maiſon du Podeſtat, ſans le ſçavoir. Dites moi donc où il s'eſt caché, afin que d'un ſeul coup, nous ſoyons vengés tous deux. Flora eſt étonnée; mais prenant auſſitôt ſon parti, elle feint d'entrer dans les idées de vengeance de D. Arnauld. D. Carlos frémit. Flora ajoute qu'il s'eſt jetté dans le jardin par une fenêtre. Arnauld ſort. Flora dit à ſon priſonnier: vous voyez, Monſieur, combien je manque en votre faveur aux droits du ſang & à ceux de l'amour, en conſentant à vous délivrer. D. Carlos lui raconte l'hiſtoire de l'événement dont Arnauld pourſuit la vengeance. Je ſuis étranger, dit-il; je me promenois ſur le bord du Danube; une femme voilée m'a fait ſigne d'aller la joindre. J'y ai été: elle m'a dit: rendez-moi le ſervice d'arrêter cet homme qui me ſuit. Elle achevoit à-peine, que le même homme m'a crié: cette Dame m'a refuſé la faveur de lui parler, qu'elle

vous accorde ; je veux m'en venger ſur vous, ſi je ne puis autrement. Nous avons tous deux mis l'épée à la main ; il eſt tombé d'un coup que je lui ai porté, & moi en voyant la juſtice accourir, je me ſuis ſauvé ici.

Dans le 3me. acte ou journée, D. Arnauld eſt caché dans un boſquet du jardin de Laura, ſa maitreſſe, ſœur de D. Fabio, qui la veille avec une ſévérité tyrannique ; on profite du ſommeil de cet argus, & Laura vient joindre ſon amant. A peine ſont-ils enſemble, qu'un homme ſe précipite dans le jardin par-deſſus la muraille ; Laura eſt effrayée ; D. Arnauld demande qui c'eſt : Monſieur, lui dit cet homme, qu'il ne peut diſtinguer à cauſe de la nuit, c'eſt une foible *occaſion* pour montrer votre courage ; je fuis de maiſon en maiſon le reſſentiment d'un mari ; il le prie de l'aider à franchir le mur pour paſſer dans la maiſon voiſine : c'eſt celle du Podeſtat : n'importe, on l'aide & il s'y gliſſe. A peine eſt-il paſſé, que le Podeſtat lui-même, le pere de Flora, vient dans le jardin de Laura, où on lui dit que D. Carlos s'étoit réfugié. Fabio s'éveille au bruit, & vient avec de la lumiere ; Arnauld ſe cache dans un coin,

le manteau ſur le nez ; on le trouve, il refuſe de ſe découvrir pour ne pas compromettre Laura ; il entend que c'eſt D. Carlos que l'on cherche, ſon ennemi, le meme qu'il vient d'aider à ſortir du jardin. Le Podeſtat qui prend Arnauld pour D. Carlos, veut lui épargner la honte de ſe découvrir, & le fait conduire à la tour, où Flora a caché D. Carlos. L'*imbroglio* dure depuis le commencement juſqu'à la fin de la piece ; mais tous les incidens ſont liés l'un à l'autre ; tout eſt action & mouvement dans cette piece.

Nous analyſerons encore quelques-uns de ces drames, lorſque les ſpectacles ne fourniront point des nouveautés.

Mémoire pour un negre qui reclame ſa liberté. Par Mr. Henrion de Penſey. 1770.

C'étoit la cauſe de l'humanité outragée, que M. Henrion de Penſey, Avocat au parlement de Paris, avoit à défendre à ce tribunal. Le ſujet étoit digne du plus grand orateur, & l'Orateur n'a pas reſté au-deſſous de ſon ſujet ; auſſi a-t'il obtenu tout le ſuccès qu'il pouvoit déſirer ;

ſon mémoire a été généralement applaudi du public, & la cauſe a été jugée conformement à ſes concluſions.

Le nommé Roc eſt né dans l'iſle de Cayenne de Louis & Agnès, nègres, originaires de Guinée, affranchis avant la naiſſance de leur fils. Celui-ci, âgé de 20 ans, & jettant ſes filets à une lieue du rivage, eſt enlevé par un Capitaine Eſpagnol, qui, ſous prétexte d'achêter ſon poiſſon, l'avoit attiré ſur ſon bord. Il eſt conduit à la Louiſiane, où le perfide Eſpagnol le vend à un François. Envain, depuis huit ans, ce malheureux a-t'il reclamé contre un pareil forfait; l'avarice, l'uſage, l'habitude de voir & de faire des malheureux, ont rendu tous les cœurs ſourds à ſon déſeſpoir, & la juſtice de ſa reclamation n'a ſervi qu'à rendre ſon joug plus péſant.

Le Sr. Poupet, ſon dernier maitre, l'a choiſi pour le ſervir dans un voyage qu'il a fait en France; il eſt arrivé à la Rochelle au mois de Juin 1769. De toutes les formalités que la loi preſcrit aux maitres à l'effet de conſerver leurs eſclaves en France, le Sr. Poupet n'en a rempli qu'une ſeule, la déclaration au greffe de l'amirauté de la Rochelle. Son eſclave a auſſitôt interjetté appel de cette dé-

claration ; la cour a reçu ſon appel, & a mis ce malheureux ſous ſa protection ſpéciale. Je demande, dit ſon défenſeur, que la juſtice repare l'outrage de la force ; il demande qu'elle le faſſe jouir d'une liberté qu'il a apportée en naiſſant ; d'une liberté dont la violence a bien pu ſuſpendre l'exercice, mais qu'il n'eſt pas au pouvoir des hommes de lui ravir. Il eſt né libre, & il en offre la preuve : il eſt en France, & il en reclame la franchiſe : voilà ſes moyens.

Avant d'en venir à l'expoſition du fait, M. Henrion a tracé le tableau hiſtorique de l'eſclavage, « le plus grand des outrages que l'homme ait fait à la nature. A peine, dit-il, les ſociétés ſont-elles formées, que la terre n'eſt plus, pour ainſi dire, qu'une vaſte priſon. Sparte tient ſous ſes loix féroces, un peuple entier de malheureux ; & les Romains, auſſi cruels envers leurs eſclaves, que lâches ſous leurs tyrans, inſultoient depuis ſix cens ans la nature, lorſqu'elle ſe vengea en leur donnant les Néron & les Caligula ». Il établit que les Francs n'eurent jamais d'eſclaves, & qu'ils ne connurent que la ſervitude réelle ; qu'enfin la ſervitude alloit être enſévelie ſous les débris du

gouvernemeut féodal, lorſque l'événement le plus inattendu fit voir à l'Europe étonnée des hommes, des pays & des crimes inconnus juſqu'alors.

L'Eſpagnol, continue l'Orateur, auſſi avare qu'intrépide, aborde dans un monde nouveau. L'or du Pérou, tel qu'un funeſte taliſman, le change en frénétique; il maſſacre tout pour tout avoir. L'inſtant étoit arrivé où les crimes de l'Europe devoient ſe déborder ſur toutes les parties du globe. Dans le même tems, les Portugais franchiſſent les obſtacles qui avoient juſqu'alors arrêté l'ambition & découragé l'audace de tous les peuples; ils pénetrent juſqu'au Sénégal, forment des établiſſemens ſur les côtes de Guinée, en enlevent les habitans, & vont en Amérique échanger l'homme contre un vil métal ».

« Ainſi, ajoute-t'il, s'eſt formé le plus nouveau & le plus monſtrueux des commerces; ainſi, ce peuple ſi doux, ſi humain, le François s'eſt avili juſqu'à commander à des eſclaves. Louis XIII rejettoit avec indignation l'idée d'introduire l'eſclavage dans les lieux ſoumis à ſon empire. Il fallut intéreſſer ſa piété, il fallut la mettre aux priſes avec ſa juſtice; il fallut

lui persuader que c'étoit l'unique moyen de mettre ces hommes sous le joug de la foi. On a pris sur l'autel, observe M. Henrion, les fers dont on a chargé ces malheureux; on s'est joué de ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, la religion des peuples & la justice des Rois... Telle est l'origine de notre législation sur les esclaves; origine impie, qui ajoute encore à l'horreur naturelle de l'esclavage. Celui des anciens dégradoit l'humanité ; le nôtre est pis encore; il est contraire à la religion qu'il a jouée ; à l'autorité royale qu'il a surprise, & aux mœurs qu'il a détruites, en autorisant le plus grand des crimes, celui d'enlever & de vendre un homme libre ».

Tel est en substance le tableau que M. H. met sous les yeux des juges; après l'exposition du fait, il passe à la discussion des moyens. Sur le premier, *le nommé Roc est né libre*, « on convient, dit-il, que l'on ignore comment on établit une proposition de cette espece. Prouver à des hommes qu'un homme est né libre : eh ! que pourroit-on ajouter à ce que la nature dit à tous les cœurs ? Il est *homme* ; ce mot ne renferme-t'il pas la preuve la plus victorieuse ? Encore une fois, il est *homme* ;

voilà ſon titre, titre impreſcriptible, inaltérable, titre ſupérieur aux attentats de la force, aux ravages du tems, au pouvoir même des loix; titre qui doit aumoins impoſer à celui qui le conteſte, la néceſſité de la preuve contraire; il ſuffit à l'eſclave d'alleguer qu'il eſt né libre : on ne peut pas l'obliger d'en rapporter la preuve; il n'eſt pas poſſible d'abaiſſer juſques là la dignité de l'eſpece humaine ». Ce ſeroit au Sr. Poupet à prouver que Roc eſt eſclave; mais Roc offre d'établir que ſon origine eſt libre.

Nous n'entrerons point dans le détail de ces preuves, qui conſiſtent en la demande de former une enquête à Cayenne, & de l'offre d'une atteſtation de tous les habitans de l'iſle. Ah! dit M. Henrion, ſi un François avoit ſurpris & vendu le Sr. Poupet à un négociant de Tunis ou d'Alger, tous les tribunaux s'armeroient pour ſa défenſe; nos ſupplices, déjà ſi cruels, ne le ſeroient pas aſſez pour punir un crime auſſi énorme; & on oſe entreprendre de le juſtifier, parceque c'eſt un nègre qui en eſt la victime! Eſt-ce que la moralité de nos actions varie comme les climats? Eſt-ce que ce qui eſt injuſte ſous une latitude, peut-être juſte ſous une au-

tre &c » ? L'Orateur s'éleve contre ceux qui penſent que les nègres ſont d'une eſpece inférieure à la nôtre. « Qu'ils apprennent, dit-il, que la plûpart ſont dignes de commander à leurs tyrans, & d'être les modèles de leurs maitres. Ils ont le germe de toutes les vertus... Intrépides dans les tourmens, on a vu les bourreaux déchirer leurs membres, ſans altérer les traits de leur viſage ; braves dans les combats, ils ont défendu nos poſſeſſions, ils ont verſé leur ſang pour la gloire de nos armes; & plus d'une fois, l'Anglois libre & fier a été accablé du poids de leurs fers ». L'Orateur tire le voile ſur le tableau des outrages dont nous accablons ces malheureuſes victimes de notre avarice, de crainte d'offenſer la ſainteté des tribunaux par de pareilles images.

M. Henrion en vient au ſecond moyen. *Il eſt en France.* Il fait voir que la France a toujours été la protectrice des Rois infortunés, qu'elle ſe glorifie ſurtout d'être la libératrice des eſclaves. « *Nul n'eſt eſclave en France.* Voilà la maxime fondamentale : maxime formée par une eſpece d'acclamation unanime, reſpectée par le tems, affermie par l'autorité;

maxime peut-être la plus gloriesue à la nation & au prince. Tous les Rois sont environnés d'esclaves, & il suffit aux esclaves, pour être libres, d'approcher du trône de la France. Une galère espagnole échoue sur nos côtes; trois cens maures y servoient comme esclaves: Henri II, malgré l'opposition de l'Ambassadeur d'Espagne, déclare libres les 300 esclaves, & les fait reconduire dans leur patrie. Louis X avoit consacré cette maxime par une ordonnance solemnelle; elle porte: *Nous, considérant que notre royaume est dit & nommé le* royaume des Francs, *& voulant que la chose soit de la vérité accordante au nom... avons ordonné que toute servitude soit ramenée à franchise.* Cette franchise est donc une loi de la nation... les étrangers eux-mêmes l'ont respectée, & un François travaille à la détruire »!

M. H. discute la prétention du Sr. Poupet, qui se croit dans le cas de l'exception faite à la loi, ou plutôt extorquée à Louis XIII. On lui démontre qu'il ne s'est point conformé aux dispositions de l'édit, & fait voir que d'ailleurs l'édit n'étant point revêtu de la forme de l'enregistrement, devient une loi impuissante.

Le morceau ſur les motifs de la formalité de l'enregiſtrement, rendu néceſſaire par nos Rois même, eſt très-beau. La plus haute ſageſſe s'eſt fait entendre par la bouche de nos Rois. Ils ont dit: nous ſommes les plus chéris des Rois, ſoyons les meilleurs; nous ſommes les plus grands, ſoyons les plus juſtes. Mais, plus nous ſommes élevés, plus nous aurons de flatteurs ambitieux, de courtiſans avides, de conſeils trompeurs & trompés. Un mot ſurpris peut faire vingt millions de malheureux; ſi ce mot nous échappe, y aura-t'il un citoyen aſſez généreux, aſſez puiſſant pour faire parvenir la vérité juſqu'à nous? C'eſt vous, ont-ils dit au parlement, que nous chargeons de ce miniſtere redoutable & ſacré. Né dans le berceau de la monarchie, toujours ſage, toujours ferme, toujours incorruptible, environnez le trône, veillez ſur la gloire du maitre & le bonheur du ſujet: ſoyez le premier dépoſitaire de notre volonté ſouveraine, & que la puiſſançe légiſlatrice parle à nos peuples par votre organe. Ainſi nos Rois ſe ſont montrés plus grands que leur dignité même; ainſi leur prudence s'eſt faite une égide contre la ſurpriſe; ainſi s'eſt formé notre droit pu-

blic. Méprifer la formalité de l'enrégiftrement, citer dans les tribunaux une loi qui n'en eft point revêtue, c'eft choquer la conftitution, c'eft tout à la fois manquer à la nation, & defobéir au prince.

M. H. examine la loi; il y trouve les marques vifibles de la repugnance qu'éprouva le légiflateur, qui femble avoir voulu la rendre inutile par les conditions auxquelles il l'a affujettie; la plus petite omiffion de quelqu'une de ces conditions rend le maitre indigne de la loi. Or, aucune des conditions n'a été remplie. *Les habitans des colonies*, eft-il dit dans l'édit, *& officiers qui voudront amener ou envoyer en France des efclaves négres, feront tenus d'en obtenir la permiffion des Gouverneurs-Généraux ou Commandans dans chaque ifle*; le Sr. Poupet n'a pas demandé cette permiffion. *Cette permiffion contiendra le nom du propriétaire qui les amenera, ou de celui qui en fera chargé, celui des efclaves même, avec leur âge & leur fignalement; & les propriétaires defdits efclaves feront tenus de faire enregiftrer ladite permiffion, tant au greffe de la jurifdiction ordinaire ou de l'amirauté de leur réfidence, qu'en celui &c.* Ces for-

malités ont été absolument négligées par le Sr. Poupet. Cet édit formant une exception au droit naturel, au droit commun de la France, doit être sévérement renfermé dans les bornes qu'il s'est prescrites ». M. H. prévient l'objection *que ces formalités ne sont pas de rigueur, & que cette disposition de l'édit est tombée en desuétude.* Il oppose à cette objection un jugement solemnel, rendu contre un maitre en faveur de l'esclave, pour la légere omission d'avoir fait enrégistrer dans le lieu de sa résidence la permission du Gouverneur des isles. Il s'éleve contre les loix romaines sur l'eclavage, que le Sr. Poupet reclame; « dans un gouvernement pareil au nôtre, dit-il, où regnent avec l'humanité, la justice & la paix, de quel poids peuvent être les maximes de ces hommes qui, pendant tant de siecles, ont tenu l'espece sous leurs pieds? qui, dans le délire de leur ambition, croyoient que toutes les nations étoient faites pour servir, Rome seule pour commander; qui, par un assemblage monstreux des plus grands crimes & des plus sublimes vertus, ont inondé la terre de sang, écrasé tous les peuples, avili tous les Rois, & dont toutes les nations ont été

tour-à-tour, les ennemis, les alliés, & toujours les dupes & les victimes »?

Le Sr. Poupet fait une autre objection, prise de l'utilité que le commerce retire de l'esclavage des nègres, sans lequel l'exploitation des colonies lui paroit impossible. Après s'être élevé contre ce raisonnement de l'avarice, qui met dans la même balance, l'intérêt de quelques commerçans & la destinée de nos semblables: M. H. s'attache à faire voir que l'esclavage des nègres n'est pas nécessaire à la prospérité de nos colonies. « La servitude, dit-il, telle qu'un volcan destructeur, desseche, brûle, engloutit tout ce qui l'environne: la liberté, aucontraire, mene toujours à sa suite le bonheur, l'abondance & les arts. Qu'on l'appelle en Amérique, & bientôt une population heureuse remplira ces déserts immenses; où l'on ne voit aujourd'hui que des sauvages, des esclaves, des bêtes féroces & quelques européens souvent au-dessous d'elles... L'esclavage des nègres achevera ce que la fureur des Espagnols a commencé; & les nations européennes n'auront que des déserts en Amérique, tant qu'elles y auront des esclaves.. Ici l'expérience, continue M. Henrion, est d'ac-

cord avec le ſentiment. Une nation d'Amérique (*) vient de déclarer libres tous ſes eſclaves, & ce ſacrifice de l'humanité ne nuit pas à ſes intérêts &c ».

Il termine ainſi ſon mémoire. « Les hiſtoriens célèbrent la protection que le ſénat d'Athènes accordoit aux eſclaves. Puiſſent nos magiſtrats meriter que la poſtérité leur rende le même hommage ! L'aréopage protegeoit les eſclaves ; qu'ils faſſent plus que l'aréopage ; qu'ils rendent libres tous ceux qui ont le bonheur de parvenir juſqu'à eux ; & que nos tribunaux ſoient pour tous ces malheureux un azile sûr & ſacré ».

Ce mémoire a été couronné d'un plein ſuccès. Le 2 Mars dernier, il a été rendu un jugement qui *déclare le nommé Roc libre de ſa perſonne & biens, & condamne Poupet à lui donner des gages ſur le pied de 200 liv. depuis le jour de ſon arrivée en France, & à lui remettre tous les habits & linges à ſon uſage, & aux dépens.*

(*) Les Quakers de Penſilvanie.



Recueil des ouvrages de poésie & d'éloquence présentés à l'académie des Jeux Floraux, en l'année 1769, avec les discours prononcés dans les assemblées publiques de l'académie. In-8°. A Toulouse, chez Joseph Dalles. 1770.

TAndisque le goût de la poésie semble s'éteindre dans la capitale, que de prétendus législateurs semblent se liguer pour renverser les regles de ce bel art, & pour asservir l'essor du génie à une marche lente & pénible; qu'ils s'étudient à donner le même ton & la même couleur à tous les genres; qu'ils s'efforcent vainement de trouver dans les argumens de leur logique & dans des calculs froidement géométriques, les effets prompts & imposans d'une imagination vivement agitée par le choc des passions; tandisqu'ils s'efforcent de substituer à la chaleur du sentiment des discussions subtilement métaphysiques; aux tableaux de la nature, à ces images qui constituent le langage des dieux, des vérités sans ornement & sans grace, des axiômes sans harmonie, la

la poésie plus cultivée dans nos provinces méridionales, conserve son ancienne majesté, sa simplicité noble, & les muses n'y accordent leurs suffrages qu'aux vrais poëtes. L'académie des Jeux Floraux se fait un honneur de regler ses jugemens sur les modèles qu'Athènes, Rome, & les grands écrivains du dernier siecle nous ont laissés ; elle n'admet dans la poésie les leçons de Socrate, qu'autant qu'elles sont embellies par la verve d'Horace, & par la versification de Racine ; elle exclut du rang des poëtes tout philosophe trop austère, qui regarde comme au-dessous de lui de parer la vertu des attraits de la fiction & du charme heureusement imposteur de la peinture.

Le recueil de 1769 offre des poésies dans différens genres. La premiere est une ode à l'honneur de M. de Fontenelle : elle a été jugée la meilleure de celles qui ont concouru pour le prix. Elle est de M. Martel, Avocat; il y parcourt la vie littéraire de ce Philosophe aimable.

L'œil en pleurs, la triste Uranie
Brise sa sphère & son compas :
Les astres, les cieux, qu'elle oublie,
Font envain briller leurs appas :
Dedaignant sa flutte champêtre,
Le Dieu Pan reclame son maître,
Et l'Amour, son peintre *animé* ;

Les Muses, les Graces naïves,
Appellent de leurs voix plaintives,
L'Eleve qu'elles ont formé.

Le Poëte parle ainsi des connoissances astronomiques & de la pluralité des mondes de M. de Fontenelle.

Tu peins l'aride astronomie
Des plus séduisantes couleurs;
Tu sçais embellir Uranie,
Et parer sa tête de fleurs:
Tu leves, Philosophe aimable,
Ce rideau sombre, impenétrable,
Qui la déroboit à nos yeux &c.

Illustre cendre, Ombre immortelle!
Que ne puis je, par mes accens,
Egaler ce généreux zèle
Que tu consacrois aux talens!
Les noms de ces hommes celèbres,
Ravis aux jalouses ténèbres
Qui couvroient déjà leur tombeau,
Par toi vainqueurs des derniers âges,
Doivent leur vie à leurs ouvrages
Bien moins qu'aux traits de ton pinceau.

On trouve dans ce recueil une ode, dans laquelle le Poëte fait sentir comment la philosophie & les lettres doivent être unies.

Que par vos écrits respectée,
La raison brille en tout son jour:
C'est ce trésor que Promethée
Ravit au céleste séjour.
Fuyez ce luxe de paroles,
Où, fatigué de sons frivoles,
Le cœur jamais ne s'attendrit;
Qu'importe ce faste inutile?
Dans cette abondance stérile,
L'esprit n'amuse que l'esprit.

J'erre sur l'antique parnasse :
Un vain amas de fictions,
Peu de talent, beaucoup d'audace
Caractérisoient nos Vilons &c.

Le Poëte regarde Malherbe comme le premier des Poëtes-Philosophes : il joignoit, dit-il, le plus profond raisonnement à la plus grande vivacité des images.

La raison regla son délire,
Et tira des sons de sa lyre
Ses plus solides ornemens.

Il rend justice à M. de Voltaire, qui, de tous nos Poëtes modernes, a sçu le mieux concilier la poésie & la philosophie ; comme lui, dit-il,

Auteurs, pour embraser nos ames,
Sçachez nous plaire en instruisant &c.

L'ouvrage qui a remporté le prix de l'épitre est *le portrait du sage*, par M. de la Harpe. Comme nous l'avons inséré en entier dans notre Journal, nous passons aux ouvrages qui ont concouru pour le même prix. Le plus intéressant est une épitre à laquelle l'académie a accordé un prix réservé ; elle est intitulée, le *Bandeau de l'Amour*. L'Auteur est Mme. Verdier, de la ville d'Uzès. Elle donne à Aglaë, son amie, des conseils très-sages sur les dangers du monde, où elle entre.

Il distille un poison d'autant plus dangereux,
Que la main des plaisirs le verse & le presente.

Mais c'est surtout contre l'amour qu'elle cherche à la prémunir.

Tremble de te laisser séduire :
Qui s'engage sous son empire;
Devient esclave sans retour.

. . . .

L'Amour ! ce nom charmant n'offre rien de terrible:
Il semble fait pour toi : ton âge, tes attraits,
Les vœux de mille amans, leurs soupirs, leurs regrets,
Ton cœur même, ton cœur né pour être sensible,
A ce Dieu trop puissant tout fournira des traits.
Mais à tes yeux charmés, quoiqu'il offre d'aimable,
Evite jusqu'à ses faveurs;
Il n'est jamais si redoutable
Que lorsqu'il se pare de fleurs.

Elle lui avoue qu'elle y a été trompée. Elle lui raconte que, se livrant un jour, sans crainte, aux douceurs du repos, sous un ombrage frais, la jeune Hébé vint s'offrir à ses yeux; un enfant la suivoit. Que fais-tu dans cette paisible indolence ? lui dit Hébé; tes jours doivent m'être consacrés: tu vois l'amour.

C'est pour rendre heureux mes sujets,
Qu'il vole toujours sur mes traces;
Ne redoute point ses bienfaits.

A ce discours elle se sent agitée d'un trouble inconnu; l'Amour profite de ce moment pour attacher son bandeau sur les yeux de l'Auteur. O ! ma chere Aglaë, dit-elle, quel prodige ! tout me parut

changé, tout devint plus aimable, à travers ce bandeau funeste & charmant;

Ces bois, ces prés, cette verdure,
Qui ne m'offroient avant ce jour,
Que les charmes de la nature,
Me parurent alors l'ouvrage de l'Amour.

Ce dieu répandoit des charmes sur tous les objets. Le bonheur paroissoit suivre les amans: la joie & la tendresse se peignoient dans leurs regards,

Les soupçons importuns, les rigueurs inhumaines,
Sur eux n'exerçoient point leur pouvoir odieux:
Des fleurs qui paroient ces beaux lieux,
La volupté formoit leurs chaînes &c.
Déjà mon jeune cœur, impatient d'aimer,
N'attendoit qu'un objet digne de l'enflammer.

Mais prête à succomber à ce trouble, elle se sent arrêter par un pouvoir suprême; Minerve accourt, l'éclaire & arrache le bandeau; alors le charme cesse;

L'Amour n'est plus ce Dieu dont les flammes cheries
A jamais remplissent nos vœux;
Je vis à ses côtés marcher la perfidie:
Je le vis rallumer ses feux
Au flambeau de la jalousie.
Jouets de son caprice & de sa cruauté,
Tous les cœurs à sa voix fidelles,
Sous le voile trompeur de la félicité,
Cachent mille peines mortelles: &c.

Elle rend graces à la déesse; elle fait des vœux pour Aglaë: puisses-tu, dit-elle, fuir l'amour & sa perfide ivresse,

Puisses-tu, méprisant sa frivole douceur,

Oppofer à fes traits un cœur inébranlable !
De fon bandeau furtout fuir le charme impofteur ;
Helas ! de tous fes dons c'eft le plus redoutable.

Cette épitre joint au mérite d'une fiction ingénieufe le charme de l'harmonie & les graces du fentiment.

Dans une épitre fur la fortune, l'Auteur s'attache à peindre fes caprices.

Au fond d'un noir cachot vois languir la fageffe,
Vois ce fameux Socrate, ornement de la Grèce,
Subir l'indigne arrêt fait pour les criminels ;
Vertueux, & pourtant victime de l'envie,
Il eût mérité des autels,
Il périt dans l'ignominie.
Ofe élever plus haut tes regards curieux :
Vois que de mortels odieux
Partagent cet éclat dont ton ame eft ravie :
Sylla jouit en paix du fruit de fes fureurs,
Et, tout couvert du fang de fa patrie,
Ce monftre heureux fe raffafie,
Et de crimes & de grandeurs.

Le Poëte, dans cette épitre, qui n'a pas cent vers, a réuni tous les chagrins & tous les inconvéniens qu'entraine la fortune.

Nous paffons fous filence quelques autres poéfies, pour en venir à l'éloge de la célèbre Clémence Ifaure, la reftauratrice des jeux & la fondatrice des prix. Cet éloge eft de M. le Marquis de Belefta de Gardouch, l'un des Quarante de l'académie. Tout y refpire l'amour des lettres, le zèle académique, le goût le plus épuré,

la noble liberté d'un citoyen philoſophe & ennemi de toute adulation. « Si cette académie, dit-il, avoit été fondée par un génie ambitieux & remuant, né tout enſemble pour la gloire & le malheur de ſa patrie, occupé à bâtir d'une main des temples aux beaux arts, & à détruire de l'autre, ceux de la liberté, protecteur éclairé des muſes, & perſécuteur ardent des ſentimens magnanimes qu'elles inſpirent; je n'oſerois entreprendre l'éloge de cet heureux tyran, devant des concitoyens imbus des ſaines maximes de la philoſophie &c ». Nous voudrions pouvoir ſuivre l'éloge de cette illuſtre fille. « Iſſue du noble ſang d'Iſaure Torſin, un des premiers Comtes de Toulouſe, Clémence ne crut point que le merite de ſes ayeux la diſpensât d'en acquerir, au milieu des ruines & des débris, parmi les violentes ſecouſſes qui avoient ébranlé ſa maiſon.... Son ame intrépide & fière reſta debout, & portant un œil d'aigle ſur les divers moyens de recouvrer ſa ſouveraineté perdue, l'empire ſur les eſprits ſe préſenta à elle avec tous ſes charmes... Bientôt elle devient l'arbitre ſuprême des talens & du goût. Les guerriers la prennent pour leur juge; les poëtes pour leur

modèle, & les ſages pour leur ſouveraine... Mais aulieu de profiter de l'idolatrie de ſes concitoyens, pour les rendre ſes tributaires, Clemence s'en ſervit pour s'exciter à les traiter comme ſes enfans. Elle leur deſtina tous ſes biens; & les reſtes de la fortune d'une maiſon regnante furent prodigués à l'utilité publique ». M. le Marquis de Gardouch paſſe en revue & célèbre les beaux établiſſemens qu'elle fit, & qui ſubſiſtent encore. « Mais ce qui met le comble à ſa gloire, c'eſt qu'en employant à l'encouragement des arts ſes talens, ſes vertus, ſon opulence, elle forma un peuple nouveau; deſorte que ce lycée devint comme le foyer où cette ame ſublime raſſembla tous les rayons qui devoient un jour porter au loin tant de chaleur & de lumiere ».

M. le M. de G. peint avec énergie le deſordre où l'ignorance avoit tout plongé; voici quelques traits de ce tableau: « Tous les principes moraux & politiques étoient également oubliés ou inconnus. Les ſouverains étoient les eſclaves des prêtres, & pluſieurs montroient leurs chaines avec oſtentation. Quiconque ſoutenoit la diſtinction des deux puiſſances dans l'adminiſtration du monde chré-

tien, étoit déclaré manichéen par le Pontife, & brûlé comme tel par le magiſtrat. Cette cité (Toulouſe), le berceau de l'inquiſition, avoit vu avec une barbare joie, ſon ſouverain battu des verges par un Légat. L'art militaire, ſi ſouvent funeſte, & la ſcholaſtique étoient les ſeuls honorés, les ſeuls fleuriſſans : mais l'épée des braves étoit trop ſouvent employée contre les opinions &c ». L'académicien parle de la barbarie qui regnoit dans les jeux de théâtre, des *myſteres*, de la *fête des foux*. « Au ſortir de ces ſpectacles, on achevoit de ſanctifier joyeuſement la journée, en égorgeant un Albigeois. Tel étoit le peuple que Clemence eut à reformer. Déjà ſept gentilshommes (dès le 13e. ſiecle) avoient conjuré hautement contre l'abſurde opinion qui condamnoit leurs pareils à l'ignorance : ils avoient déclaré qu'ils *maintiendroient* envers & contre tous, les droits des muſes mépriſées, ils avoient pris la qualité de *Mainteneurs*. Une violette d'or qu'ils avoient annoncée à tous les beaux eſprits, comme la recompenſe de celui qui reciteroit le meilleur poëme, avoit reveillé l'émulation & attiré dans nos murs une affluence de concurrens. Clemence donna une nou-

velle vie à ces jeux, institua de nouveaux prix. Les étrangers invités venoient en foule, s'asseoir les uns au rang des juges, les autres au rang des émules : les grands, les enfans des princes disputoient ces prix avec lés simples citoyens. M. le M. de G. entre dans le détail des ouvrages de ces tems ; il nous reste encore les fabliaux des Troubadours, poëtes incorrects & sublimes, fournissant les paroles & les airs, & les exécutant à la fois, joignant au talent de la poésie les charmes d'une belle voix & l'accompagnement du luth.

Quoique toutes sortes de langues fussent admises à ces combats d'esprit, cependant celle des provinces méridionales y dominoit, & cet idiôme du pays, partout connu sous le nom de provençal, méritoit la préférence d'Isaure ; il avoit la douceur, les graces, l'harmonie, le pittoresque, le musical, en un mot, toutes les propriétés de la langue grecque que les Marseillois, originaires de Phocée, avoient repandue dans tout le midi de la France. M. le M. de G. déplore l'abandon de cette langue énergique & harmonieuse : il fait des vœux pour qu'une main patriotique tire de l'oubli & conserve aux races futures tant de romances où re-

gne une délicieuse naïveté, tant de fables égales à celles de la Fontaine, tant de madrigaux, où se montre un caractère original, tant de chansons qu'Anacréon n'auroit pas desavouées, & tant d'autres productions où cette langue, qu'on ne croiroit propre qu'à jouer avec les Graces, ou à rendre le sentiment, s'éleve jusqu'au sublime. M. le M. de G. désireroit qu'on formât un recueil de ces pieces. Après avoir parlé des femmes illustres qui ont été admises depuis Clémence, à l'académie des Jeux Floraux, il termine son discours par des particularités qui concernent la fondatrice & les premieres assemblées de l'académie, qui se faisoient dans un jardin, & qui se terminoient par des danses, des festins, & par des chants & des poésies en l'honneur de Clémence Isaure.

Les Fêtes de la France, à l'occasion du mariage de Mgr. le Dauphin avec Mde. Marie-Antoinette, Archiduchesse d'Autriche. Ballet allégorique en 4 entrées. A Paris. 1770.

CEt ouvrage, dit l'Auteur, (M. Plaisant de la Houssaye, Avocat en parlement)

eſt le fruit de l'amour de tout bon François pour ſes maitres & la patrie. Ce ſentiment doit déſarmer la critique, & nous nous bornerons à une courte expoſition de ces fêtes.

Dans le 1ere. entrée, (*le théâtre repréſente un magnifique & vaſte temple deſtiné à raſſembler une grande nation dans les ſolemnités les plus brillantes.*) La gloire environnée de palmes & de drapeaux, ſur un char rayonnant de lumière, annonce aux François qu'elle vient prendre part à leurs fêtes : elle y invite les amours & les plaiſirs ; ils obéiſſent à ſa voix. La renommée qui deſcend du ciel, diſpute à la gloire l'honneur de ſervir la France. Le théâtre change : on voit à différens autels des Prêtres, des Sacrificateurs, environnés des beaux arts, des attributs de l'agriculture & du commerce. De jeunes bergers & bergeres danſent autour de la déeſſe de l'abondance, qui anime leur fête ; mais, dit-elle, dans ſon enthouſiaſme :

Quelle clarte nouvelle
Découvre tout-à-coup à mes regards errans
Les ſombres profondeurs, les abîmes des tems ?
O François ! Nation ſi brave & ſi fidelle !
O Roi ! dont les ſujets ſont auſſi les enfans,
Que j'apperçois pour vous de deſtins floriſſans !
Non, rien ne pourra plus ébranler cet empire,
Ni les peuples ligués, ni l'effort des enfers :
C'eſt le maitre des dieux dont l'oracle m'inſpire
D'annoncer cette loi faite pour l'univers.

Des tourbillons de flamme qui ſortent d'un abîme, des démons, des Eumenides précédées de la diſcorde & armées de torches & de ſerpens, répandent la conſternation, enveloppent la gloire & la renommée, qui diſparoiſſent avec ces puiſſances infernales.

2e. Entrée. Dans les déserts de la Thrace, on voit aux pieds du Dieu Mars la discorde écumante de rage de ce que la France ne partagera plus ses transports : ce Dieu terrible recule d'effroi : au milieu des éclairs & des coups de tonnerre, le génie de la France porté sur un nuage, leur annonce que les François sont les amis de Mars dans la paix & dans la guerre, & qu'ils ne craignent ni les complots ni les fureurs de la discorde. A ces mots, Mars s'élance dans les bras du génie, qui l'enleve dans son char. *Les génies subalternes de la France* combattent les Euménides, en triomphent, & célèbrent leur victoire par des danses. Les Euménides sont replongées dans les enfers, & la discorde s'éleve & se perd dans les airs au milieu de noirs torrens de fumée.

3e. Entrée. Le théâtre représente l'isle de Paphos, Venus au milieu de son temple avec les amours, les ris & les plaisirs, Mars d'un côté, la renommée de l'autre, plus bas la gloire, le génie de la France & l'amour. Les habitans de l'isle célèbrent leur bonheur, & rendent hommage à la Déesse. Mars veut que Venus aille embellir les fetes de la France : la gloire & la renommée la pressent de se rendre a leurs vœux : Venus ordonne à l'amour & à sa suite d'accompagner ses pas.

4e. Entrée. La scène se passe dans de vastes plaines, de superbes édifices &c. (le tout au choix du Décorateur) Le Tage, le Danube, le Rhin, la Seine, des Nayades, des Silvains, des Matelots forment différentes danses, & célébrent l'auguste hymen qui fait le bonheur

de la France. La renommée voit avec transport que le mariage d'un Prince aimé des cieux répand partout la plus vive allegresse. Elle chante ce bonheur, le chœur lui répond; les plaisirs & les amours volent à sa voix, & forment des danses les plus brillantes. Venus arrive avec la gloire; Mars qui la suit, ordonne aux guerriers de déposer leurs armes. L'amour & les graces suivis de bergers & de bergeres qui chantent & dansent, augmentent les plaisirs. Un guerrier, après avoir célébré les horreurs de la guerre, convient que les douceurs de la paix le ramenent aux pieds des belles. Après que le génie de la France a traversé les airs dans un tourbillon de feu; on apperçoit un autel sur lequel Venus oblige Mars, la gloire & la renommée de jurer d'être toujours propices aux François; peut-on rien refuser à la mere des graces? Cette entrée est terminée par des chœurs de guerriers, de bergers &c., & par une danse générale.

Nous n'avons pas cru devoir donner un détail exact de toutes les fêtes, de tous les pompons & les petites prétaintailles dont on surcharge aujourd'hui ce genre aux dépens de sa majesté. On ne peut regarder ce ballet allégorique que comme un canevas, qu'il est très-difficile de rendre, y ayant très peu de liaison dans toutes ses parties, & dont néanmoins l'objet principal est l'auguste hymen sur lequel la France fonde son bonheur.

Les bouquets de noce, ou les deux Bou uetieres. Dialogue sur le mariage de Mgr. Louis Auguste, Dauphin de France, &c. Par M. Rossel. A Paris, chez Lambert & chez Delalain 1770.

LUcile & la Germont, bouquetieres à Paris, qui ont bien l'esprit de leur état, & par conséquent celui qu'il faut avoir, veulent reserver leurs bouquets pour le mariage de Mgr. le Dauphin. Ah! dit Lucile, si nous en vendions à tous les gens de la noce, il nous faudroit des bouquets pour toute la France, car quand on marie un de nos Princes, & surtout un Dauphin, il n'y a pas un seul françois qui ne se regarde comme de la fête. La Germont, pour faire mieux valoir ses bouquets, veut les accompagner d'un compliment; elle a un frere qui fait des vers, & qui est amoureux de Lucile: il est chargé de cette besogne: Germont qui les a déjà arrangés dans sa tête, & en fait tant qu'on veut: voici le madrigal qui doit accompagner un lis qui forme le bouquet qu'elles doivent présenter à Madame la Dauphine.

Ce Lis charmant, jeune Dauphine,
D'orner votre beau sein semble se rejouir.
Pour vous Flore & l'Amour l'ont fait épanouir;
Et la France vous le destine.
Son port, sa grace, sa fraîcheur,
Des traits de votre époux sont la vive peinture;
Sa blancheur éclatante & pure
De vos futurs sujets retrace la candeur

Le compliment destiné pour Mgr. le Dau-

phin, à qui nos bouquetieres veulent présenter une rose, est renfermé dans les vers suivans.

Pour bouquet, Monseigneur, agréez cette rose ;
Elle vient d'un climat lointain ;
Et c'est pour vous qu'elle est eclose.
Vous la cultiverez de votre auguste main.
Chaque jour à vos yeux elle fera connoitre
De graces & d'appas quelque nouveau tresor.
Les tendres Rejettons que vous en verrez naitre,
Vous la feront trouver cent fois plus belle encor.

Quoique S. M. l'Impératrice-Reine ne soit point à Versailles, nos bouquetieres sçavent trop bien vivre pour avoir oublié dans la distribution de leurs fleurs une souveraine adorée de l'univers par ses vertus & ses bienfaits : il n'est personne qui ne sçache gré à la Germont, d'avoir accompagné une branche de lilas de ces dix vers.

Ce Lilas elevé sur une tige altière,
Au parterre fleuri semble donner des loix.
Les fleurs sur l'herbe printannière
De Reines excercent les droits.
Vous êtes le Lilas, vous commandez aux Rois.
Vos enfans sont les fleurs, nous la simple fougère.
Cibèle ainsi voyoit sa famille en tous lieux
Fonder mille & mille royaumes.
Ses enfans regnoient sur les hommes ;
Mais elle regnoit sur les Dieux.

Les bouquets destinés pour le Roi, l'Empereur, toute la famille royale repondent à ceux qui ont déjà été présentés, & ont une certaine fraicheur qui plaira certainement aux deux nations intéressées à cet auguste hymen. Le Poëte n'oublie point Lucile dont il est amoureux, & dont la main est sa recompense.

Cérémonie des mariages des Czars, avant Pierre I. Morceau tiré des Voyages en Siberie *par M. l'Abbé Chappe d'Auteroche.* *

EN 1626, Michel Romanow se choisit une épouse suivant l'usage rapporté par M. de Voltaire qui s'exprime ainsi :

Pour marier un Czar, on faisoit venir à la cour les plus belles filles des provinces. La Grande-Maitresse de la cour les recevoit chez elle, les logeoit séparément, & les faisoit toutes manger ensemble. Le Czar les voyoit, ou sous un nom emprunté, ou sans déguisement. Le jour du mariage étoit fixé, sans que le choix fût encore connu ; & le jour marqué, on présentoit un habit de nôce à celle sur qui le choix étoit tombé. On distribuoit d'autres habits aux prétendantes, qui s'en retournoient chez elles. C'est de cette maniere que Michel Romanow épousa Eudoxe, fille d'un pauvre Gentilhomme appellé Streshneu. Il cultivoit ses champs lui-même avec ses domestiques, lorsque des Chambellans envoyés par le Czar avec des présens, lui apprirent que sa fille étoit sur le trône. &c. &c.

Après que le Czar Romanow eut choisi son épouse, il la fit conduire avec pompe dans une grande salle, où il avoit assemblé les princi-

(*) Nous ferons connoitre incessamment cet intéressant ouvrage ; en attendant nous avons cru devoir en tirer ce morceau, trop long pour entrer dans un extrait, & trop curieux dans ses details pour en supprimer quelqu'un.

paux Seigneurs de la cour. Il leur déclara, assis sur le trône, qu'il avoit choisi pour son épouse Eudoxe, fille du Boyard Streshneu, & qu'il leur ordonnoit, ainsi qu'à tous ses sujets, de la reconnoitre & respecter comme Princesse issue de la famille royale. Il donna de même ses ordres pour faire enregistrer son mariage dans les archives de l'état, & le faire publier dans toute l'étendue de sa domination. On commença dès ce moment les préparatifs du mariage, & le Czar distribua toutes les charges de la cérémonie.

Le jour suivant, le Czar, suivi de toute sa cour, alla voir le Patriarche, son pere. Il se rendit ensuite à l'église, pour y entendre sa messe, & lui annoncer de nouveau son mariage. Le Czar déclara au Patriarche, après la messe, qu'il ne lui avoit demandé jusqu'ici son consentement, que comme à son pere; mais qu'il étoit venu pour le lui demander eu égard à la qualité de sa charge de Patriarche. Ce Prélat fit un discours au Czar sur sa soumission exemplaire, sur son mariage, & lui donna la bénédiction avec l'image de la Ste. Vierge.

La cérémonie du mariage exigeoit plusieurs appartemens arrangés de la maniere que je vais rapporter (*a*). On avoit placé dans le premier appartement le trône du Czar, & dans le milieu une grande table couverte d'un tapis vert brodé en or. Des sièges étoient disposés autour de la table pour les principaux

(*a*) Je n'ai fait d'autres changemens à la traduction de mon manuscrit, que de supprimer quelques details ennuyeux & inutiles, & d'y mettre plus d'ordre.

Seigneurs de la cour, & des bancs pour le reste de l'assemblée. On y voyoit quatre images placées suivant les quatre points cardinaux.

Le second appartement étoit superbement orné : on l'appelloit le salon nuptial. Le trône du Czar étoit au milieu, avec deux fauteuils pour LL. MM., dont les coussins étoient d'étoffes très-riches. On avoit placé sur chaque coussin 40 peaux de martres zibélines. Un Seigneur de la cour étoit debout à côté du trône, & tenoit autant de peaux dans ses mains. Une grande table étoit disposée vis-à-vis du trône, ainsi que dans le premier appartement, avec cette différence que celle-ci étoit couverte de trois napes. Tout le service consistoit dans trois plats & une saliere avec du sel : le premier plat contenoit un gâteau ; le deuxieme, des confitures en pyramide ; le troisieme, un fromage. Il y avoit aussi sur la même table plusieurs douzaines de mouchoirs blancs de mousseline, qui devoient servir à présenter ces différens méts au Czar, à la Czarine, & aux Seigneurs de la cour. Les tiroirs de la table étoient remplis de ces mêts, au cas que ceux qui étoient sur la table ne fussent pas suffisans. Cette salle contenoit, ainsi que la premiere, quatre images disposées de la même façon.

On avoit préparé dans un troisieme appartement, voisin du premier, deux *couroway*, ou grands pains nuptiaux, l'un pour le Czar, & l'autre pour la Czarine. Le nombre neuf étoit désigné trois fois sur ces pains : leurs parties supérieures & toutes les figures de décoration étoient dorées, & leurs parties

inférieures étoient argentées. Ces deux pains étoient placés sur des brancards qui posoient eux-mêmes sur une table couverte d'un tapis vert. Les deux pains étoient aussi couverts ; celui du Czar, d'un velours rouge brodé en or, & celui de la Czarine, d'une étoffe d'or.

On avoit placé dans un quatrieme appartement, sur une table couverte d'un tapis, deux cierges de figure conique, mais tronqués par le bas. Celui du Czar pesoit trois poudes, ou 99 liv. de France ; celui de la Czarine, deux poudes, ou 66 liv. Ces cierges étoient entourés de quatre cercles d'or, & les intervalles étoient peints de différentes couleurs.

On trouvoit dans un cinquieme appartement, sur une table couverte aussi d'un tapis vert, deux grandes lanternes nuptiales d'argent doré, mais de figure différente : celle du Czar étoit plus grande que celle de la Czarine, & pointue comme les clochers ordinaires ; celle de la Czarine étoit en forme de dôme.

Le premier jour de la cérémonie nuptiale, le Czar sortit de ses appartemens ordinaires, dans ses habits royaux. Il portoit pardessus une espece de simare très-riche, un manteau de velours brodé en or & doublé de martes zibélines. Un chœur de chantres précédoit la marche, chantant des chansons d'allégresse ; ils étoient suivis par les Chambellans & les Gentilshommes de la cour Les Ministres du cabinet venoient après. Ceux-ci étoient suivis des Conseillers privés, du Chancelier & des Officiers de la solemnité nuptiale, nommés *Bruchi*. Plusieurs Princes précédoient le Czar,

qui marchoit appuyé ſur le bras du chef des Officiers de la cérémonie. Tout l'intérieur de la maiſon du Czar, Gentilshommes, Bas-Officiers & valets-de-pied, fermoient cette marche.

Le Czar étant entré dans le premier appartement, dont j'ai parlé, ſalua pluſieurs fois, ainſi que ſa ſuite, les quatre images placées aux quatre coins du ſalon; il ſe plaça ſur ſon trône vis-a-vis la grande table, & fit aſſeoir tout le monde.

Pendant que le Czar ſortoit de ſon appartement pour venir dans celui-ci, la Czarine avoit auſſi quitté le ſien, & s'étoit rendue avec toute ſa ſuite dans un autre appartement, où elle attendoit les ordres du Czar pour aller au ſalon nuptial.

Le Czar, après s'être placé ſur ſon trône, dans le premier appartement, ordonna au chef de la cérémonie d'aller complimenter de ſa part la Princeſſe Eudoxe; & de la prier de ſe rendre dans la ſalle nuptiale. A peine le chef de cérêmonie ſe fut acquitté des ordres du Czar, que la Princeſſe Eudoxe, habillée en Czarine & la couronne ſur la tête, ſe mit en marche par la grande gallerie du palais, magnifiquement tapiſſée juſqu'au grand eſcalier. La marche commença par les deux Seigneurs qui portoient les cierges dont j'ai parlé. Ceux qui portoient les pains venoient après, & ils étoient ſuivis par les porteurs des lanternes. Les Officiers de nôces ſuivoient immédiatement; ils étoient richement habillés, & ils avoient des bonnets fourés de peaux de renards noirs. Ceux qui portoient le cierge de

l'épiphanie venoient après : il étoit allumé, aulieu que ceux de la noce ne l'étoient point. Le chef du conseil suivoit immédiatement, portant un grand plat d'or rempli de froment, de bled, d'avoine, & de tous les grains qui viennent en Russie. Il étoit suivi par deux autres, dont l'un portoit un vase rempli de miel, & l'autre, un peigne dans un plat. La Czarine étoit encore précédée par cinq Seigneurs : le premier portoit 27 peaux de zibelines & 27 mouchoirs de mousseline brodés en or; le deuxieme, 27 peaux d'hermines; le troisieme 27 peaux d'écureuils; le quatrieme, un plat qui contenoit 51 pieces d'argent monnoyé de Russie; & le cinquieme, un autre plat qui contenoit 9 pieces d'or. Tous les Officiers de la cérémonie portoient de grandes serviettes en bandoulieres.

Les autres Officiers de la cérémonie venoient après ce cortège, ainsi que le clergé, précédé d'un Archiprêtre, qui jettoit de l'eau bénite dans tous les endroits où la Czarine devoit passer. Enfin la Czarine paroissoit au milieu d'un cercle formé par les Dames de la cour, appuyée sur le bras de la premiere *Swacky*, ou femme d'honneur. Elle étoit suivie par une autre Swachy, qui portoit un plat d'or, avec des mouchoirs de mousseline brodés en or, pour le Czar, le Patriarche & la mere du Czar.

La Czarine arriva avec sa suite, dans l'appartement nuptial dont j'ai déjà parlé : il étoit voisin du premier appartement du Czar : elle fit, ainsi que toute sa suite, des signes de croix & des révérences à toutes les images; & aussi-

tôt l'Archiprêtre s'approcha du trône, où étoient les deux fauteuils ; il les bénit, & prit les 40 peaux de zibélines qui étoient sur le fauteuil de la Czarine, & les donna à tenir à un Seigneur placé à côté du trône. La premiere Swachy conduisit alors la Czarine au trône, dans le fauteuil à gauche, & un des principaux Seigneurs russes se plaça dans l'autre : on l'appelloit par cette raison Garde-place du Czar.

Le pere du Czar ne pouvoit assister à la cérémonie, par sa qualité de Patriarche, ni sa mere, parcequ'elle étoit religieuse. Leurs places resterent vacantes. Ces deux sièges étoient un peu élevés, & à gauche de la Czarine. Toutes les autres femmes de la cérémonie se placerent immédiatement après autour de la table, quand elles eurent chanté plusieurs chansons analogues à la cérémonie.

Les *Côuroway* ou pains nuptiaux, furent placés avec le brancard vis-à-vis du trône ; les cierges à droite, avec celui de l'épiphanie, & les lanternes à gauche.

Tout étant ainsi disposé, le chef de la nôce envoya deux Officiers au Czar, pour l'avertir de l'arrivée de la Princesse Eudoxe : ils lui témoignerent en même tems le désir & l'empressement qu'elle avoit de le voir. Le Czar fit sçavoir au chef de la nôce qu'il se rendroit bientôt au salon nuptial. Il y envoya en même tems en grand cortège, le Prince Iwan Nikitycz Romanow, pour occuper la place du pere du Czar. Iwan Nikitycz Romanow fit, en entrant, de grandes révérences à chaque image séparément, & ensuite à la Czarine, mais sans lui parler. Il se plaça à table, à gauche

de la Czarine & à côté de son épouse, qui représentoit là mere du Czar. Après avoir gardé quelque tems le silence, il déclara au Prince Iwanowich Szuiski, qu'il le choisissoit pour son Ambassadeur avec le Prince Daniel, pour annoncer au Czar *bonne nouvelle*, que son pere, sa mere, & la Princesse Eudoxe, leur fille, l'attendoient avec impatience dans la salle nuptiale.

Le Prince Iwan Iwanowich Szuiski & le Princes Daniel se leverent aussitôt, & après avoir fait la révérence aux images, au pere & à la mere du Czar, & à la Czarine, ils allerent à l'appartement du Czar; & le Prince Daniel, portant la parole, lui dit : *Grand Prince & Duc de Russie, notre très-gracieux Souverain, le Prince Iwan Nikitycz, tenant la place de votre pere, m'envoie vous avertir qu'il est tems de continuer votre affaire de mariage, & vous prier de vous rendre dans le salon nuptial, où toute l'assemblée vous attend avec l'impatience de vous voir réuni à une Princesse remplie de mérite & de vertu, qui doit faire le bonheur & la satisfaction de tous vos sujets.*

Le Czar se mit aussitôt en marche, pour aller à la salle nuptiale. La Czarine & toute l'assemblée se leverent dès que le Czar parut : il s'arréta au milieu de la salle, & après avoir salué les quatre images, l'Archiprêtre lui parla en ces termes : *Grand Prince Michel Feodorowich, notre très gracieux Souverain, la mere Ste. église vous permet de vous réunir légitimement avec la Princesse Eudoxe; vous pouvez vous placer à côté d'elle :* & il lui donna la bénédiction avec la croix d'or. Le Prin-

ce Czerkavisei prit par la main le Garde-place du Czar, qui étoit à côté de la Czarine, & plaça le Czar sur le trône à droite de la Princesse : tous les Officiers & Seigneurs de la cérémonie se placerent à la droite du Czar.

(La fin à l'ordinaire prochain.)

Lettre aux Auteurs de ce Journal, au sujet de la réforme des Moines.

J'Ai lu, Messieurs, dans vos Journaux des 15 Mars, 1er. & 15 Avril, le mémoire en forme de lettre, qui tend à prouver que l'unique moyen de procéder efficacement à la réforme des Moines, seroit de les rappeller aux fonctions ecclésiastiques : il faut l'avouer ; de tous les efforts que font les Moines dans ce moment pour leur conservation, je ne connois rien de plus raisonnable ni de plus capable de désarmer la prévention contre eux, que le projet de les rendre utiles. Dans l'état où sont aujourd'hui les choses, c'est convenir de leur inutilité dans une société, qui veut tirer parti généralement de tous les membres qui la composent ; il est à désirer qu'ils réussissent, & que les Moines deviennent enfin des citoyens utiles.

On ne sçauroit douter que les Moines n'ayent exercé autrefois les fonctions ecclésiastiques; la dixme dont ils sont en possession dans la plûpart des cures du royaume, le prouve évidemment ; mais soit que les richesses ayent été l'écueil de la vertu des Moines &

l'époque de leur inutilité; soit-que les Evêques mécontens de ce-qu'ils s'étoient affranchis de leur autorité, comme le prétend l'Auteur, ayent réfusé de les employer dans leur clergé; il paroît qu'ils s'en sont retirés depuis longtems; on ne peut cependant assez s'étonner qu'on les ait laissés en possession des fondations qui sont principalement destinées à ceux qui desservent une nombreuse paroisse, & qu'on ait souffert que ceux qui supportent tout le fardeau du ministère, soient bornés à une modique portion congrue; tandis-que les gros décimateurs indolens ne sont occupés que du soin d'amuser leurs loisirs.

Le texte même de l'Auteur suffiroit pour prouver que ceux qui font les fonctions curiales, conservent encore des droits sur la dixme: après avoir parlé des causes qui firent perdre aux Moines, dans tous les états chrétiens, sous les successeurs de *Louis le Debonnaire*, les titres aux fonctions ecclésiastiques; il observe qu'en Angleterre, où les Moines étoient appellés à ces fonctions par une loi particulière, *le clergé séculier qui s'étoit emparé pendant ces tems malheureux de toutes les églises, fut recherché à cette occasion par les Moines, qui s'etant rétablis dans leur premier état, y rentrerent.* D'où il suit naturellement que la dixme est l'apanage de ceux qui desservent les paroisses.

Les Moines de nos jours font valoir en leur faveur les services qu'ont rendus leurs prédecesseurs dans la desserte des cures, les lettres & les deffrichemens; ils veulent que la vertu des premiers soit un motif suffisant

pour les conserver dans l'oisiveté. C'est une raison, j'en conviens, pour exciter notre reconnoissance envers ceux à qui l'on doit ces services; mais d'exiger qu'elle s'étende sur ceux qui ne tiennent aux premiers que par la ressemblance d'habits & de noms, ce seroit un sistême aussi ridicule que de prétendre que les Romains avilis sous les Empereurs, devoient participer à la gloire des Romains vertueux, dans les premiers tems de la république.

Nous demanderons cependant à l'Auteur ce qu'il prétend que l'on fasse des ordres cénobitiques, qui se sont établis depuis la cessation de l'usage d'admettre les Moines aux titres ecclésiastiques, ordres dans lesquels il remarque les mêmes inconvéniens, le même principe vicieux, tendant sans cesse au relâchement.

La plûpart de ces nouveaux ordres trouvant tout envahi par leurs prédecesseurs, se sont fondés sur la mendicité, & ont encore trouvé le moyen de se mettre aussi à l'aise que les rentés; cependant une sage police vient de défendre la mendicité dans le royaume; mais si on n'étend pas cette prohibition aux Moines, elle ne sera plus qu'un privilège exclusif en leur faveur.

Avouons-le, Messieurs, l'usage de posséder des cures semble aujourd'hui trop généralement réservé à des séculiers, pour les conférer à des individus vivans sous une loi cénobitique. Il seroit trop dangereux de voir renaître les inconvéniens pour lesquels les Evêques & même les canons ont interdit ces

usage. Il semble que pour rendre utile cette foule de Moines de tous ordres, de toute règle & de toute couleur, on doit commencer par les séculariser, les soumettre à la jurisdiction des Evêques, rendre la dixme à ceux qui exerceront de fait les fonctions curiales, à l'entretien desquels les peuples l'ont spécialement consacrée; interdire tout casuel dans l'église, le désintéressement de ses Ministres étant la vertu la plus édifiante & le fondement de toutes les autres.

Le relâchement, les désordres qui régnent dans les cloîtres, le besoin de Ministres utiles, tout invoque la nécessité d'une réforme; car supprimer quelques congrégations, en laisser subsister d'autres, ce n'est exactement que réformer l'habit; combien d'hommes seront invités à l'oisiveté, tant qu'ils trouveront un azile où ils pourront impunement s'y livrer.

L'Auteur du *Cas de conscience*, & d'après lui des Moines, & même des séculiers, ont osé avancer que le Souverain n'avoit pas le droit de nommer des Commissaires laïcs pour lui rendre compte de la manière dont la discipline est observée dans les monastères de son royaume. L'Auteur du *Cas de conscience* est allé même jusqu'à décider que ces Religieux ne pouvoient point en conscience obéir à la commission.

L'aveuglement du casuiste & de ceux qui ont parlé d'après lui, les a empêchés de reconnoitre qu'il ne peut s'établir d'ordre dans l'état que de l'aveu du Souverain, qui ne les reçoit qu'après l'examen de leurs constitutions;

que le Souverain, qui peut les réfuser, a conséquemment le droit de se faire informer de la conduite des corps réguliers qu'il a admis, & décider en connoissance de cause de leur sort. Si leur introduction dans l'état a eu pour motif son utilité, dès que l'utilité cesse, l'état peut s'en débarrasser : si elle a été fondée sur un abus, peut-on trop tôt se hâter de le réformer ?

J'ai l'honneur d'être &c.

A Paris, le 29 Mai 1770.

Lettre de Lyon, du 31 Mai, au sujet d'un double meurtre entre amant & maitresse.

IL vient de se passer ici une scene affreuse. Un Italien, nommé Faldoni, Maitre en fait d'armes, ayant fait un violent effort dans un de ses exercices, les Chirurgiens lui annoncerent de se préparer à une mort qui ne pouvoit être éloignée. Ce malheureux étoit depuis quelque tems passionné pour une demoiselle qui l'aimoit avec une égale ardeur. L'avis des Chirurgiens fit d'abord naitre entre ces deux amans les transports du désespoir. L'Italien, jaloux, ne pouvoit se resoudre à laisser son amante après lui ; & celle-ci protestoit qu'elle ne pourroit lui survivre. Sur ces assurances, Faldoni roule dans sa tête l'idée la plus funeste ; mais avant de l'exécuter, il veut éprouver la sincérité des sentimens de sa maitresse. Dans un moment de tendresse & de douleur, il lui fait repeter plusieurs fois, que sans lui la vie lui est odieuse ; alors tirant de sa poche un fla-

con ; c'est du poison, dit-il, & à l'instant il l'avale. Son amante éperdue lui arrache le reste, & le boit avec avidité ; mais il lui avoue qu'il n'a voulu qu'éprouver son amour & son courage. Cruellement satisfait, il communique à un ami l'épreuve qu'il vient de faire. Cet ami lui enleve ses armes, & tâche de le détourner des sombres idées qui l'agitoient ; mais ce forcené affectant d'être rendu à lui-même, comme s'il espéroit, contre l'avis des Chirurgiens, de survivre à son accident, feint un voyage dans une ville du Forêt, où un Chirurgien, dit-il, lui promet de conserver sa vie. Quelques jours après la demoiselle demande à ses parens, témoins de son douloureux état, d'aller prendre l'air dans leur maison de campagne au village d'Ivigny, sur les bords du Rhône, à 2 lieues d'ici ; l'Italien ne tarde pas à s'y rendre muni de deux pistolets, & de concert avec lui, elle écrit à sa mere pour lui faire de funestes adieux. Après avoir écarté les domestiques, ils se renferment dans la chapelle de la maison. Là, ces deux amans assis au pied de l'autel, se sont liés ensemble par le bras gauche avec un ruban, de maniere qu'ils avoient chacun un pistolet appuyé contre le cœur, & en s'écartant un peu, le ruban a fait partir les détentes ; ils se sont tués tous les deux au même instant. Cependant la mere s'étoit hatée pour prévenir cet affreux projet ; mais elle ne trouve plus que les deux cadavres. Sa fille avoit les yeux bandés avec un mouchoir, & Faldoni la tête couverte du coin de sa redingote. Ce misérable qui a entrainé à un si cruel sacrifice une victime digne d'un

meilleur sort, avoit 30 ans, & son amante à peine 20. Cette scene tragique a transpiré, & la justice a envoyé sur les lieux pour faire exhumer ces deux cadavres.

Nouvelle maniere d'élever les poulets.

UN particulier de Londres vient de communiquer à une société de Sçavans la maniere suivante d'élever les poulets, de leur procurer en très-peu de tems tout leur développement, & de pouvoir être servis à table. La société l'a récompensé d'une médaille d'or. Voici son procédé. On retire de la poule les poulets la nuit qu'ils sont éclos, & on les remplace par de nouveaux œufs, que la poule continue ordinairement à couver. On repète cette espèce d'échange deux ou trois fois. Quant aux poulets, on les nourrit d'abord d'œufs cuits durs & hachés très-menu, que l'on mêle avec du pain, comme on le pratique pour toute autre sorte de volatiles. Au bout de 15 jours, on fait un mélange de farine d'avoine avec de la thériaque en quantité suffisante, pour qu'il en résulte une espèce de pate grumelée. Les poulets très-avides de cette nourriture, en mangent copieusement, & profitent tellement qu'au bout de deux mois, ils sont aussi forts que les volailles qui ont tout leur accroissement.

Extrait de plusieurs lettres sur divers sujets intéressans.

On écrit d'Antoura, près du Mont-Liban, que le 22 Février dernier, aux environs d'un gros bourg, appellé le Couvent de la Lune, habité par les principaux Emirs des Druses, un quartier de montagne de demi-lieue de longueur, & d'une largeur proportionnée, s'est détachée avec un fracas horrible, & est tombée dans une vallée, où coule le fleuve d'Amour; elle a écrasé diverses habitations, & il y a eu plus de soixante-quatre personnes enterrées sous ses ruines. Cette nouvelle digue a arrêté, pendant sept jours, le cours du fleuve; & le huitieme, les eaux étant parvenues au sommet de cette digue, ont repris leur cours, & ont formé un grand lac.

On lit dans les papiers anglois que des maçons travaillant près d'un vieux château tombé en ruines dans l'ancienne ville de Kilmasoch en Irlande, ont trouvé une chambre souterraine qui renfermoit 18 caisses en chêne d'Irlande, dont les couvercles rouloient sur des gonds de la même matiere, façonnés d'une maniere très-curieuse. Dans chacune de ces caisses étoit un squelette, & il y en avoit dans le nombre trois ou quatre qui paroissoient d'une taille prodigieuse. On découvrit sur un crâne une espece de monnoie de fer; le squelette qui paroissoit entier à l'ouverture, tomba en poussiere un instant après. On trouva encore dans le souterrain différentes armes de fer, des gobelets & des cruches de terre d'un travail très-singulier. Les caisses

ſont toutes ciſelées ; il y en a une ſur laquelle on voit diſtinctement une croſſe & une mitre. On aſſure qu'il ne peut pas y avoir moins de cinq cens ans que ces caiſſes ont été dépoſées dans ce caveau, qui ſans doute étoit la ſépulture de quelques Rois d'Irlande.

Une lettre de Carlſtadt en Croatie, parle d'un incendie arrivé cet hiver dans le voiſinage de cette ville, & rappelle à cette occaſion les circonſtances d'un autre incendie bien plus terrible & tout-à fait ſingulier, qui arriva en 1761, environ à deux lieues de Segua, ville fortifiée de la même province. Des pâtres, raſſemblés près d'une montagne couverte de bois, firent un grand feu des groſſes branches d'arbres qu'ils avoient abattues pour ſe chauffer. Le vent malheureuſement étoit nord & très-violent. La flamme fut pouſſée ſur de vieux chênes, qui s'embraſerent à l'inſtant, & l'incendie ſe communiquant de proche en proche, la forêt qui contenoit plus de 10 mille arpens, ne forma, en moins d'une heure, qu'un vaſte bucher. Dès que le feu eut gagné ce bois, un grand nombre de ſangliers & de loups, dont quelques-uns étoient d'une groſſeur monſtrueuſe, s'élancerent de leurs retraites, en jettant des hurlemens effroyables. Peu de tems après, la montagne s'entr'ouvrit dans ſa partie méridionale, avec un fracas épouvantable ; l'ouverture avoit environ 15 pieds de profondeur, ſur 10 de diamètre, & il en ſortit avec impétuoſité une matiere liquide & brûlante, qui, ſe durciſſant à meſure qu'elle s'éloignoit de ſa ſource, forma une

masse de 7 à 800 quintaux. Cette matiere étoit un métal mixte, composé de cuivre, de fer, d'étaim & d'argent; on en conserve des morceaux, qui sont, dit-on, de la plus grande beauté.

On écrit d'Aumale en Normandie, que le 26 Mai dernier, vers les onze heures du matin, on essuya un orage qui y causa de très-grands dommages: d'abord il tonna sans pleuvoir; mais à deux heures les coups de tonnerre devinrent terribles; la pluie mêlée de grêle, tomba d'une si grande force, qu'en un instant l'eau entraina les principaux bâtimens du collège, plus de quinze maisons & une auberge, où de sept personnes qui y étoient, l'aubergiste seul se sauva, en montant au sommet d'un arbre. A Boutencourt, les habitans n'ont eu que le tems de grimper sur les arbres qui environnoient leurs maisons, où ils sont restés en chemise plusieurs heures, la plupart tenant leurs enfans entre leurs bras. Les eaux ont été si hautes à Aumale, qu'on a trouvé des truites accrochées aux haies.

Un particulier, en examinant des champignons, en avoit remarqué un dans lequel il s'étoit logé une grande quantité de petits insectes. Pour découvrir de quelle espèce ces insectes étoient, il coupa successivement plusieurs champignons, & à la fin, il en trouva un d'où il sortit une multitude de très-petites araignées. Etant un jour dans une maison où l'on venoit d'en acheter un petit panier, il fit la même opération, & il ne s'en trouva pas quatre qui ne fussent pleins de ces

animaux. Ne seroit-ce point en partie à cette cause que l'on pourroit attribuer quelquefois les mauvais effets des champignons ? C'est ce qui mériteroit d'être particulierement observé. Il paroît très-possible que ces araignées, qu'il est difficile de découvrir, rendent malfaisans les champignons mêmes qui passent pour être les plus sains. La même personne a remarqué que c'est vers le carême & même en hyver, que les champignons sont le plus sujets à servir de nids aux araignées, soit qu'elles cherchent alors un lieu où elles soient plus à l'abri du froid, soit pour quelqu'autre raison.

Le Ministre luthérien de Schœnfeld en Bohême, dans le cercle d'Elnbogen, vient de donner un exemple terrible de ce que peut produire sur l'homme le dégoût de la vie. Le Dimanche, 29 du mois dernier, au milieu du service, il passa derriere l'autel : lorsqu'il fut fini, ses paroissiens, inquiets de ne plus le voir, après l'avoir attendu quelque tems, voulurent sçavoir ce qui le retenoit : ils le trouverent pendu ; la bible étoit ouverte devant lui au livre de Job, chap. 7. On a remarqué les trois premiers versets ponctués & soulignés de sa main : *N'y a-t'il pas un tems de guerre limité à l'homme sur la terre ? Et ses jours ne sont-ils pas comme les jours d'un mercenaire ? Comme le voyageur soupire après l'ombre, & comme l'ouvrier attend son salaire, ainsi il m'a été donné pour mon partage des mois qui ne m'apportent rien, & il m'a été assigné des nuits de travail, &c.*

On assure, que pour obvier au feu dans le bled, il n'y a pas de plus sur moyen que de ne sémer que du grain de deux ans.

Pour détruire l'espèce de papillon de nuit, qui pond les œufs dont les chenilles portent ses plus grands ravages dans les jardins, il faut allumer du feu dans les jardins pendant la nuit. Les papillons s'y jettent & s'y brulent.

Si l'on couvre un plan d'asperges, de tan, à deux ou trois doigts de hauteur avant l'hyver, & qu'au printems on y répande du sable, on aura des asperges de très bonne heure.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

Dictionnaire social & patriotique, ou *Précis raisonné des connoissances relatives à l'économie morale, civile & politique*. Par M. C. R. L. F. A Amsterdam, & à Paris, chez Costard 1770. in-8°. L'Auteur s'est proposé de défendre sa patrie contre les atteintes que lui portent sans cesse la jalousie, l'envie & l'ingratitude; il s'éloigne quelquefois de son but : il en veut principalement aux Anglomanes. Si ce qu'il dit des Anglois, n'a pas toujours le mérite de la nouveauté, on y trouve celui du discernement, de la raison & de l'équité, beaucoup de zele pour les intérêts & la gloire de la patrie, & dans beaucoup d'articles, une critique judicieuse & une grande litterature. Il semble néanmoins que dans

un dictionnaire de morale & de politique, où l'on s'est proposé d'éclairer l'esprit & de former le cœur, on auroit du observer un plan, embrasser son sujet dans toute son étendue, ne pas en passer les limites, & surtout donner des définitions des objets qui en sont la matiere ; c'est ce que l'Auteur a négligé ; de sorte que cet ouvrage est moins un dictionnaire, qu'un recueil d'observations diverses, rangées par ordre alphabétique, parmi lesquelles on trouve des réflexions judicieuses, des traits agréables, de la variété, de l'érudition & un patriotisme qui rend cet ouvrage encore plus agréable.

Dictionnaire des pronostics ou *l'art de prévoir les bons ou mauvais événemens dans les maladies.* Par M. D. T., Doct. en méd. A Paris, chez Vincent, 1770. « La connoissance la plus essentielle du Médecin seroit de sçavoir distinguer exactement jusqu'où s'étend le pouvoir respectif de la nature & de l'art. L'observation est le meilleur moyen d'y parvenir. Les anciens s'y sont toujours dévoués». L'Auteur avoit entrepris pour son utilité particuliere, de rassembler les observations des meilleurs Méd. de tous les siecles ; son intention n'étoit point de publier son recueil ; mais des personnes de l'art ont cru que ce seroit une chose très-utile & très-commode de trouver dans un petit volume, & au premier coup d'œil, toutes les observations qui indiquent la marche de la nature ; il a suivi leur conseil, & a publié ce petit dictionnaire, comme un démembrement de son recueil, dont il a extrait la partie qui concer-

ne en général le pronostic. Quoique l'Auteur ne réclame que le titre de rédacteur, il avoue néanmoins qu'il a observé & vérifié la plus grande partie des assertions de cet ouvrage.

Histoire universelle, imitée de l'anglois. Par M. Turpin. Tom. 1er., contenant l'histoire du monde, depuis la création jusqu'à la naissance des empires. A Paris, chez Bleuet, in-12. 1770. L'entreprise qu'a formé Mr. Turpin est effrayante. Une société de Sçavans Anglois a publié 22 volumes in-4°. d'une histoire universelle, qu'elle continue encore; c'est le plus beau recueil de matériaux qui ait été fait jusqu'à nos jours; mais c'est, comme le dit M. Turpin, un bloc de marbre, dont il faut faire la statue d'un dieu. « Je ne me bornerai point, dit-il, à remplir les fonctions serviles & gênantes de traducteur; c'est en imitant mes maitres que j'aspire à les surpasser, en avouant que, sans leur secours, je n'aurois pu m'élever jusqu'à eux». Quoique les premiers tems du monde naissant, qui sont l'objet du premier volume, offrent peu de monumens, encore moins d'anecdotes, Mr. Turpin a trouvé le moyen d'en rendre l'histoire intéressante & agréable. Il la divise en discours, où chaque matiere indépendante des autres, est présentée sous un aspect peu difficile à saisir. Les autres vol., qui paroitront successivement, seront dans un ordre plus suivi. Le style enchanteur & la beauté des réflexions de M. T. promettent un des meilleurs ouvrages qu'ait produit la littérature françoise. Nous reviendrons sur cet ouvrage, lorsque l'ordre des matieres nous le permettra.

L'art de se traiter soi-même dans les maladies véneriennes, & de se guérir de leurs symptômes. Ouvrage fondé sur une nouvelle théorie de ces maladies, & dans lequel on explique d'une maniere plus vraisemblable, l'opération des remèdes employés à leur traitement. Par M.··· Docteur-Régent de la faculté de Medecine en l'université de Paris. in-8°. A Paris, chez J. P. Costard. 1760. Cet ouvrage doit s'attendre à trouver beaucoup de contradicteurs; il est dans les arts des mysteres réservés aux artistes, qu'il est dangereux de dévoiler à ceux qui ne le sont pas. L'Auteur a cependant ménagé leur délicatesse à cet égard, autant qu'il a dépendu de lui. Il prévient que quoiqu'il n'ait rien négligé pour mettre les personnes attaquées de ces maladies, en état de se traiter & de se guérir elles-mêmes, il croit que, lorsqu'elles le pourront, il sera plus prudent de se confier à un habile Médecin; mais on est si souvent exposé à être trompé; si peu de personnes sont en état de payer les soins d'un homme habile; il y a tant de malades qui n'osent se confier à qui que ce soit, de crainte de passer pour libertins, tandisque souvent ils ne sont que malheureux, qu'il a cru faire un ouvrage de la plus grande utilité. Nous en donnerons une idée plus étendue.

Essai historique & critique sur les privilèges & exemptions des Réguliers; par M. l'Abbé R. P. D. D. S. A Paris, chez Desaint. 1770. in-12. Dans le Journal du 15 Mars 1769, nous avons rendu compte du fameux cas de conscience & des observations que M. de Ri-

viere a publiées pour le refuter. L'Essai historique a pour objet de renverser le principal argument dont se servent les Moines pour autoriser leur prétendue indépendance, c'est-à-dire le privilège d'exemption. Les vues de l'Auteur sont très-bonnes; mais il s'en faut bien que cet essai contienne tout ce qu'on peut dire sur cette matiere, & souvent on y trouve un écrivain un peu trop favorable aux pretentions ultramontaines. Il convient, par exemple, que le privilège d'exemption des réguliers est un abus qu'il faut supprimer; mais il ajoute qu'il faut s'adresser au Souverain Pontife, & ne rien négliger pour l'engager à se prêter à cette suppression; ce qui est contradictoire; car s'adresser au Pontife romain, c'est reconnoitre qu'il a eu le droit d'accorder le privilège; & s'il a eu ce droit, comment peut-on dire que ce privilège est nul? La république de Venise, dans son décret du 12 Septembre 1768, ferme dans ses principes, & vivement convaincue que l'exemption qui soustrait les Religieux de l'ordre commun, est un abus qu'on ne sçauroit trop promptement détruire, ordonne que les Patriarches, Archevêques & Evêques rentreront dans le libre & entier exercice de leur puissance sur tous les Religieux de leurs diocèses respectifs, sans exception, tant en ce qui concerne l'usage des censures, que tous les objets spirituels, la république ayant pris la ferme résolution de n'admettre dans son domaine aucune des exemptions attribuées ci devant à la jurisdiction ordinaire des ordres. L'Auteur mérite d'être exaucé dans les vœux qu'il fait

pour qu'une résolution si ferme soit imitée parmi nous; mais on n'y parviendroit peut-être pas sans difficulté, s'il falloit s'adresser à Rome pour obtenir les suppressions des exemptions.

Les Baisers, précédés du mois de Mai, poëme. in-8°. A La-Haye, & se trouve à Paris, chez Lambert & chez Delalain. 1770. La beauté de cette édition, la délicatesse du burin qui en a tracé les dessins ingénieux qui accompagnent chacune des pieces, les soins typographiques, la correction, & tous les ornemens dont cet ouvrage est chargé, sont encore ce qu'il y a de moins précieux : ce ne sont point les *baisers de Jean II.*, traduits ou imités; c'est un ouvrage original, sous le même titre, dans lequel on trouve la délicatesse de Catule & l'esprit d'Ovide fondus avec la chaleur & le sentiment de Tibule. La volupté qui n'y paroit jamais que sous le voile de la décence, y dispose les cœurs à la sensibilité, au véritable amour, inséparable des vertus qui lui sont propres, la fidélité, la douceur de caractère, l'affabilité, la *compatissance*, si l'on peut s'exprimer ainsi, & la haine des vices contraires, si opposés à cette philosophie douce, qui fait trouver tous les plaisirs dans l'union intime & délicieuse de deux êtres bien assortis. Dans le poëme charmant du *mois de Mai*, le Poëte (M. Dorat) amène très-heureusement les nôces de Mgr. le Dauphin.

Sophonisbe, tragédie de Mairet, *reparée à neuf*. in-8°. A Paris, chez la veuve Duchesne. 1770. Cette tragédie, la premiere en

date de toutes les tragédies françoises régulieres, composée en 1629, & représentée en 1633, jouit pendant longtems d'une grande réputation. Les belles tragédies de Corneille la firent oublier. M. Lantin, qui en connoissoit le mérite, la retoucha. Ce M. Lantin, mort il y a plus de 50 ans, est Auteur, nous dit-on, de plusieurs poëmes singuliers, qui n'ont pas été imprimés, mais que les littérateurs conservent dans leurs portefeuilles. Quoiqu'il en soit, ce drame, tel qu'il est aujourd'hui, plairoit à notre siecle, autant qu'il plut à la cour de Louis XII. La versification en est noble, & la diction pure: quant au plan, il est très-exact, & M. Lantin a entiérement conservé le fond de Mairet. « Les sujets, dit l'Editeur, commencent à s'épuiser : il faut donc remettre sur la scene tous ceux qui ont été manqués, & dont il est aisé de tirer un grand parti.

Replique à un ouvrage de M. Bouvart, qui vient de paroitre, & qui comprend trois lettres en reponse à celles de M. Petit, imprimées en 1766. Divisée en trois parties. Par M. Le Bas, Maitre en chirurgie du collège de Paris, Censeur Royal, &c. 1re. partie. A Leipsig. 1770. La querelle de Mrs. Bouvart & Petit est devenue célèbre par les invectives qui ont assaisonné les écrits de l'un, & les raisonnemens que l'autre a employés; M. Le Bas qui s'est trouvé attaqué par M. Bouvart, défend ici la cause de M. Petit & la sienne, & sans avoir recours à l'injure, il poursuit son adversaire sans menagement; il annonce encore deux lettres; nous attendrons qu'elles

avent paru pour donner à nos Lecteurs une idée de toutes les trois.

Traité de l'autorité du Pape, dans lequel ses droits sont établis & réduits à leurs justes bornes, & les principes des libertés de l'église gallicane justifiés. Par M. ***, de l'Academie royale des inscriptions & belles-lettres. Seconde édition revue, corrigée & considérablement augmentée par M. ***. Trois vol. in-4°. proposés par souscription. A Bouillon, de l'imprimerie de la Société typographique. 1770. Cet ouvrage parut la premiere fois en 1720, en 4 vol. in-12. Nous ne pouvons mieux faire connoître ce traité qu'en copiant le plan donné par l'Auteur. « Il y a des hommes dans tous les gouvernemens, qui portent trop loin la soumission pour les supérieurs. Il y en a d'autres pour qui tout supérieur est un tyran. La timidité & l'intérêt produisent dans les uns une obéissance aveugle. L'amour de l'indépendance inspire aux autres un orgueilleux mépris pour toute autorité. La vérité prend un juste milieu entre ces deux extrémités. Elle nous apprend à rendre aux supérieurs le tribut de respect qui leur est du; mais elle defend de pousser ce respect jusqu'à l'adoration ». On entreprend dans cet ouvrage de combattre ces deux excès. On fera voir dans le premier livre, que rien n'est plus respectable que la primauté, puisqu'elle a été instituée par Jesus-Christ même. On prouvera néanmoins que ce divin Législateur n'a attaché la succession de St. Pierre à aucun siege particulier, & que rendant l'église dépositaire de l'autorité qu'il avoit reçue de son pere,

il lui a laissé la liberté de confier la primauté à tel Evêque du monde qu'elle jugeroit à propos, selon que le bien de l'administration l'exigeroit. On détruira dans le second livre, l'infaillibilité du Pape & celle de l'église de Rome. On expliquera dans le troisieme livre l'autorité que le Pape a dans les matieres de discipline: on y entreprendra la défense de celle des Evêques contre les usurpations de la cour de Rome, & l'on y prouvera la suprême autorité sur les Papes. Le quatrieme livre sera contre le pouvoir de l'Evêque de Rome sur le temporel. Enfin, on examinera dans le cinquieme livre quels sont les privileges inséparables de la primauté; on y fera l'histoire des abus de la cour de Rome, & l'on prouvera qu'un prince peut facilement en garantir ses états, sans qu'il puisse être troublé par le Pape, & sans qu'il y ait aucun danger de schisme. &c. &c". Nous n'avons rien négligé pour rendre cet ouvrage intéressant. Nous y avons ajouté plusieurs articles. L'Auteur n'y avoit point mis les objections qu'on fait contre la primauté. Nous les avons extraites des livres mêmes des adversaires, & copiées littéralement; nous les avons résolues, & nous avons lieu de croire que les réponses doivent satisfaire ceux qui écoutent la voix de la raison, & se rendent aux cris de la conscience. Nous avons prouvé l'épiscopat de St. Pierre à Rome & la fondation de cet Apôtre: nous avons en même tems satisfait aux objections que l'on propose contre ces faits. Enfin nous avons rapporté en entier les textes de l'Ecriture, des conciles, des SS. PP., des Théologiens & des

Auteurs eccléfiaftiques : nous avons exactement cité nonfeulement le livre & la page, mais encore les différentes éditions. Ce traité n'aura pas moins de 3 vol. in-4°. Ils auront chacun environ 80. feuilles d'impreffion, c'eft-à-dire, 6 à 7 cens pages. Comme cette édition fera difpendieufe, on la propofe par foufcription, afin que les éditeurs puiffent fe régler fur le nombre des foufcripteurs pour le nombre des exemplaires qu'on pourra tirer. Le prix de la foufcription fera de 30 liv. Sçavoir, 10 liv. en retirant le premier tome, 10 liv. en retirant le fecond, & 10 liv. lorfqu'on delivrera le troifieme : le tout en feuilles, ou broché, ou même relié, comme on le jugera à propos, en payant à part la brochure ou la relieure. La foufcription fera ouverte jufqu'au premier Novembre prochain; paffé lequel tems on ne fera plus reçu à foufcrire. Le premier vol. paroitra dans le mois de Janvier 1771, le fecond en Mars & le troifieme en Mai fuivant. L'ouvrage coutera 42 liv à ceux qui n'auront point foufcrit.

Le Sr. Moffy, Imp. Libr. à Marfeille, a mis fous preffe un nouveau Dictionnaire françois-italien, & italien-françois, en 2 vol. in-4°. de plus de 960 pag. chacun, en trois colonnes de petit texte. On a compilé & raffemblé dans ce dictionnaire les richeffes répandues dans le Dictionnaire de l'académie françoife & dans le Vocabulaire de celle de la Crufca. Mais ces deux fources, fi fécondes en termes propres aux arts libéraux, font encore trop ftériles en termes propres aux arts mécaniques, dont la collection n'eft pas moins laborieufe pour un Auteur, qu'elle eft

essentielle pour la perfection d'un pareil ouvrage. M. Alberti, inspiré par l'intérêt de sa nation & par son amour pour les lettres, a voulu suppléer au défaut des secours qu'il ne pouvoit trouver dans les livres. Il a donc parcouru, en voyageur généreux & en curieux Grammairien, toutes les villes de l'Italie, où le commerce a établi quelques manufactures, & où l'industrie s'exerce à des ouvrages méchaniques; il a fréquenté tous les atteliers; il a interrogé tous les arts; il a recueilli même de la bouche des plus habiles ouvriers, la connoissance des termes propres à leurs instrumens & à leurs opérations, & après cinq années passées dans des voyages pénibles & dans des recherches rélatives à tous les arts, il en a enfin formé, à grand frais & avec grand soin, la nomenclature générale & raisonnée, qui, jointe à tous les autres objets traités dans son dictionnaire, rend l'ouvrage complet, & offre le plus riche trésor pour le projet de l'Encyclopédie italienne. Pour mettre le public éclairé à portée de se convaincre que l'ouvrage annoncé mérite un accueil favorable & un heureux succès; on a joint au prospectus 2 pag. prises au hazard parmi celles qui sont déja sorties de la presse, qui font juger de l'utilité générale de ce nouveau dictionnaire imprimé sur deux papiers differens. Le papier collé coutera 24 liv. de France, en feuilles, dont on payera 9 liv. En retirant le premier vol. françois-italien, qui paroîtra dans quelques mois, 9 liv., & 6 liv. en retirant le second. Le papier sans colle coutera 18 liv., dont on payera en souscrivant 9 l. En retirant le pre-

mier vol. 6 liv. & 3 liv. en retirant le second. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront 30 l. pour le papier collé, & 22 l. pour le papier sans colle.

GRANDE-BRETAGNE.

The expediency of a free exportation, &c. C'est-à-dire, *Utilité & convenance de la libre exportation du grain dans les circonstances actuelles, avec des observations sur la gratification & sur ses effets.* Par l'Auteur de la lettre d'un Fermier au peuple d'Angleterre. A Londres, chez Nicoll. 1770. Ce n'est guère qu'après une étude particuliere de l'économie rurale, qu'il est possible de juger sainement de l'avantage ou du désavantage de la libre exportation du grain. S'il ne résultoit de cette liberté qu'une augmentation dans la culture de cette denrée, ce seroit peu de chose, & la nation pourroit ne pas s'en ressentir, attendu que l'excédent de la consommation intérieure étant exporté, cette exportation feroit même nécessairement que le prix du grain ne diminueroit point. L'utilité de cette permission s'étend encore bien plus loin. En effet, le Fermier qui trouve à verser son grain chez l'étranger, ne cherche seulement pas à cultiver ses champs avec plus de soin; mais il défriche encore, & convertit en terres labourables des bruyères, des marais & des landes; il met à profit jusqu'au tems de repos qu'il est obligé de donner à ses champs. L'Auteur, qui nous paroit profondement instruit sur cette matiere, prouve, ou plutôt dé-

montre l'évidente utilité de la libre exportation & l'avantage de la gratification accordée par le gouvernement.

Réflections, C'eſt-à-dire, *Réflexions ſur les différens avantages qui réſultent de la diviſion des communes pour être défrichées & miſes en clos*. Par M. Pennington. A Londres, chez White. 1770. Cet ouvrage eſt un mélange des choſes les plus diſparates : qui croiroit, par exemple, qu'à propos de défrichement des communes, l'Auteur parle de la peſte & des ravages qu'elle fait, de la fièvre intermittente & des remèdes qui ſont propres à la guérir, de Lord Butte, de Henri VIII, du Pape, &c., & cependant au milieu de ce cahos, à travers ces écarts, on y trouve des traits heureux, de bonnes réfléxions, des vérités utiles. A l'égard de celle qui a donné lieu à cet ouvrage, elle eſt inconteſtable, & nous ne penſons pas qu'il y ait perſonne qui ne connoiſſe les avantages qui réſultent de la culture d'une étendue de terrein qui étoit ſans maître.

The fool of quality, &c. C'eſt-à-dire, *Le fou de qualité*, ou *Hiſtoire de Henri, Comte de Moreland*. tom. V. Par M. Brooke. A Londres, chez Johnſton. 1770. C'eſt ici le dernier volume de cette hiſtoire, qui a eu, comme elle le méritoit, beaucoup de ſuccès en Angleterre. Ce volume, comme les autres, eſt plein d'eſprit & de morceaux qui décelent le génie de M. Brooke; mais ces morceaux ingénieux ſont noyés, ſuivant la coutume de l'Auteur, dans un cahos énorme de maximes aſcétiques, dignes, à tous égards, de la fameuſe Mad. Guyon. On diroit que l'Auteur

teur s'est principalement attaché à plaire aux ames sensibles, entrainées par l'attrait du plaisir, ou par l'attrait de la dévotion. Nous nous trompons peut-être, mais nous pensons qu'il est à craindre que les personnes raisonnables ne soient rebutées de ces maximes outrées & de ces élans d'enthousiasme, qui ne nous paroissent guères convenir qu'à des Quakers ou à des fanatiques de cette espece.

Letters between an English Lady &c. C'est-à-dire, *Lettre entre une Dame angloise & son ami, à Paris*; avec les *mémoires de Miss. Williams*. Par une Dame. A Londres, chez Becket 1770. Il y a toute apparence que le nom de la personne dont on lit les mémoires dans cet ouvrage, est un nom supposé ; mais il paroît qu'il n'y a dans ces mémoires rien que de très-conforme a la vérité : l'Auteur l'assure, & nous sommes très-portés à le croire : cependant si son récit n'étoit qu'une fiction, il seroit très-difficile d'indiquer les véritables marques qui caractérisent l'histoire ; tout est simple, vraisemblable & très-naturel dans cette narration ; point d'aventures extraordinaires, encore moins de merveilleux : en effet, il est très-probable qu'une femme aimable & vertueuse, telle que Miss Williams, a eu le malheur d'avoir pour époux un homme qui, par son inconduite, a donné lieu aux différens événemens qu'on trace ici. Au reste, le style de cet ouvrage est aussi facile, aussi naturel, que le récit est intéressant par la vérité que l'on croit y reconnoitre, & par la singularité des circonstances qui ont contribué a l'infortune de Miss Williams.

ALLEMAGNE.

Neue Geschichte der teutschen staats-rechts-lehre &c. C'est-à-dire, *Nouvelle histoire du droit politique allemand & de ses Professeurs*. Par M. J. J. Moser, Conseiller d'état du Roi de Dannemarck. A Francfort-sur-le-Meyn. 1770. Il y a déjà quelques années que le sçavant M. Moser s'est fait avantageusement connoitre par d'excellens ouvrages: celui-ci ne fera qu'étendre encore sa réputation. L'histoire du droit politique d'Allemagne qu'il s'est proposé d'écrire, ne remonte pas à des tems bien reculés : il ne trace les révolutions que cette science a *éprouvées que* depuis l'année 1751 seulement ; & qui ont été si multipliées, que M. Moser a été obligé de donner deux volumes au recit qu'il en a fait. Ce n'est ici que le premier volume divisé en 2 chapitres, soudivisés chacun en trois sections : dans le 1er. chapitre, ce Sçavant parle 1°. du droit politique allemand, tel qu'il est enseigné dans les universités d'Allemagne, & de tout ce qui peut y être relatif : 2°. du droit politique, tel qu'il est traité ailleurs que dans les universités, c'est-à-dire dans les diverses cours d'Allemagne ; 3°. du droit politique allemand en général. Dans le 2e. chapitre, on lit des notices des meilleurs publicistes qui ont écrit depuis le commencement de l'année 1751 jusqu'à ce jour. Ce volume doit donner aux publicistes d'Allemagne beaucoup d'impatience pour le second, qui doit, dit-on, paroitre incessamment.

Nachricht vonverschiedmen noch lebenden

Gelehrten &c. C'est-à-dire, *Notices de quelques Sçavans qui existent encore en Angleterre & en Italie, avec des pieces justificatives, un supplément au voyage de Kaissler & des additions à la numismatique du moyen âge.* Par M. Christ. Gottl. Van-Murr. A Nuremberg, chez Lechner. 1770. M. Murr a beaucoup voyagé; il a bien observé, il acquis de rares connoissances, &, surtout, les lumieres qui lui étoient nécessaires pour remplir avec succès le titre fort étendu de cet ouvrage; aussi n'est-ce que d'après le journal de ses voyages qu'il a publié les différens morceaux qu'on lit dans cet ouvrage, qui fait autant d'honneur à ses talens qu'à sa philosophie.

Dissertation sur les moyens d'allier la physique & les mathématiques avec l'économie rurale; ouvrage couronné par l'académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse, l'année derniere 1769, avec fig. A Berlin, chez Haude & Spener. Cette dissertation, très-digne des suffrages des Juges éclairés qui lui ont adjugé le prix, est de M. Mayer, Pasteur à Coblenz en Poméranie. Tout en est intéressant, les réflexions de l'Auteur, ses observations, la sagesse de ses raisonnemens. Il seroit bien à désirer qu'il voulut bien continuer ses instructions utiles. Après avoir considéré dans cette dissertation les objets les plus intéressans de l'économie rurale, il a prouvé, démontré même les grands & précieux avantages que l'on peut retirer de l'application bien entendue des principes de physique & de mathématique avec les différens objets de l'économie champêtre trop négligés par bien

des gens, & fort peu connus de tous.

La Société Typographique de Hambourg vient de publier une excellente traduction allemande des principes d'*Economie politique, par M. Stuart*. Cet ouvrage connu, estimé & très-intéressant, a été traduit sous l'inspection de M. Pauli.

NORD.

Anfangs grunde der analysis des unendlichen &c. C'est-à-dire, *Elemens de l'analyse de l'infini, 1re. partie, & calcul différentiel.* Par M. G. F. Tempelhof, Lieutenant dans le corps d'artillerie de S. M. le Roi de Prusse. A Stralsund, chez Lange. 1770. Cet ouvrage suppose assurement des connoissances géometriques très-profondes; mais il semble que des élémens devroient être clairs & faits pour des commençans ; or, rien n'est moins à la portée des commençans que cet ouvrage, très-sçavant d'ailleurs, mais dans lequel on désireroit de trouver plus d'exemples, & surtout des expositions plus simples.

De jure senii in familiis illustribus, disquisitio inauguralis, quam præs. Gu. Aug. Rudolf. &c. publicæ disquisitioni submissit. J. Gu. Bremer. A Buzow 1769. Cette dissertation fort étendue, & plus même qu'on ne le désireroit, contient des recherches fort curieuses sur le droit d'ancienneté dans les familles d'Allemagne.

Supplementum Floræ Gryphicæ, scripsit Alex, Ban. Kolpin, *in acad. Gryphia. Botan.* A Greifswald, chez Roese 1769. Mr.

Wilke publia en 1769 *la Flora Gryphica*; & cet ouvrage eut autant de succès qu'il méritoit d'en avoir. L'Auteur de ce supplément a trouvé quelques végétaux qui manquent dans l'ouvrage de M. Wilke; il a d'ailleurs donné la description de quelques plantes très-curieuses à connoitre, qui croissent dans la Poméranie prussienne, & qui lui ont été envoyées par MM. Meyer, apoticaire de la cour à Stetin, & George, apoticaire à Stendal.

Butners *anatomische Wahrnehmungen &c.* C'est-à-dire, *Observations anatomiques faites dans le cours de plusieurs années.* Par M. Chr. Gottl. Butner, Doct. en méd. à Konigsberg, chez la veuve Zeisen & Hartung 1770. Cette collection mériteroit d'être traduite; les jeunes Médecins y trouveroient de grands secours : elle contient 15 observations dont voici les objets, tout aussi communs ailleurs qu'ils le sont à Konigsberg & dans le reste du Nord. 1°. une passion iliaque, 2°. une tumeur attachée au fond de la matrice. 3°. quelques pierres trouvées dans les artères hémorrhoïdales externes. 4°. des fractures de diverses parties, surtout des côtes, des vertèbres, des lombes, du tarse, d'une épiplocèle, des polipes en différentes veines trouvés dans un cadavre. 5°. d'un enfant venu au monde avec le cœur hors de la poitrine. 6°. d'un monstre à deux têtes, à deux corps, à quatre bras & à trois jambes : 7°. d'un enfant né sans crane, sans cerveau & sans cervelle. 8°. De la possibilité qu'un tel enfant ait pu vivre quelques heures après sa naissance. 9°. D'un avorton né avec la poitrine & le bas-ventre

ouverts : 10°. d'un hydrocèphale. 11°. D'une excroissance du crane avec carie. 12°. Mémoire sur cette question, sçavoir si un enfant de 11 ans est devenu bossu pour avoir été frappé, ou si cette irrègularité doit être rapportée à un défaut antérieur de conformation. 13°. D'un monstre sans tête, sans bras & sans viscères. 14°. De l'ossification de la portion inférieure du lobe gauche des poulmons. 15°. D'une conception de 6 semaines dans la trompe de Fallope. Il n'est aucune de ces observations qui ne soit très-intéressante, & elles prouvent toutes autant d'érudition que de talens en M. Butner.

ITALIE.

Tractatus de sacramentis per polemicas & liturgicas dissertationes distributi, *Tom. 1us. dissertationes quinque*, *& priorem dissertationem sextæ de baptismo partem complectens Autore* D. J. Chrysost. Trombelli &c. A Bologne. 1769. Voilà les grands ouvrages, les chef-d'œuvres qui occupent les presses d'Italie ; des dissertations accablantes par leur prolixité, & dans lesquelles on ressasse tout ce qui a été mille fois dit sur le même sujet. M. Trombelli a copié avec beaucoup d'exactitude tout ce qu'il a trouvé dans les scholastiques : il s'est donné des soins infinis pour arracher aux ténèbres de l'oubli de vieilles liturgies, qui, à la vérité, étoient bien faites pour orner & enrichir ses dissertations.

Pensieri d'un illustre Filosofo moderno, c'est-à-dire, *Pensées d'un illustre Philosophe moderne*. A Venise. 1769. Ce Philosophe il,

fuſtre eſt M. Rouſſeau de Genève, & ces penſées ſont la traduction d'un ouvrage qui parut il y a trois ou quatre ans en France ſous le même titre.

Rifleſſioni ed esperienze ſulla natura, qualita e ſcelta dell'acqua &c. C'eſt-à-dire, *Réflexions & expériences ſur la nature, la qualité & le choix de l'eau.* Par M. Joſeph Benvenuti. A Lucques. 1769. M. Benvenuti eſt profondement inſtruit ſur la matiere qu'il s'eſt propoſé de traiter. Après avoir parlé de l'eau en général, & comme ſujet de l'hiſtoire naturelle, il paſſe à l'examen médicinal & aux uſages économiques que l'on peut faire de ce mixte. Il préfère l'eau de neige à toute autre, ſoit pour préparer les alimens, ſoit pour la prendre en boiſſon. M. Benvenuti trouvera peut-être des contradicteurs; mais il aſſure avoir pour lui la raiſon & l'expérience, & ce ſont deux grands appuis.

NOUVELLES POLITIQUES.

CONSTANTINOPLE (*le 5 Mai.*)

LA flotte deſtinée pour la Mer-Blanche, a été obligée de jetter l'ancre à un mille du port de cette ville, où le vent du ſud l'a retenue juſqu'au 1er. de ce mois. Ce jour-là les quatorze vaiſſeaux qui la compoſent, prirent le large à la faveur d'un vent du nord; ils ſeront joints par 4 autres vaiſſeaux de guerre, dont on preſſe l'armement à l'arſenal. On

dit ici que ces forces navales sont uniquement destinées à défendre le passage des Dardanelles, & à garantir cette capitale de l'approche des Russes, au cas qu'ils voulussent tenter de l'entreprendre; mais on prétend que le Grand-Seigneur a donné au Capitan Pacha des ordres positifs d'observer l'escadre ennemie, & de chercher l'occasion de la combattre.

C'est Hassan Bey, & non Ibrahim Bey, à qui est confié le commandement de l'escadre qui doit agir dans la Mer-Noire; il a ordre de débarquer en différens endroits, le long de la côte, les troupes qu'il a à bord & les provisions nécessaires pour leur subsistance, & d'aller ensuite attaquer les vaisseaux russes qui pourroient se trouver dans la mer de Zabache. Cette escadre consiste en deux vaisseaux de 80 canons chacun, 4 grandes galères, 60 demi galères & un grand nombre de batimens de transport.

Le 1er. de ce mois, le Reis-Effendi, ou Ministre des affaires étrangeres, nommé par *interim*, fit notifier aux interprêtes des Ministres des cours étrangères que la Porte avoit reçu avis de Mousson-Oglou, Pacha de Morée, que tous les Russes qui étoient débarqués en différens ports de la province, avoient été massacrés, & les quatre vaisseaux qui les avoient transportés, coulés à fond par l'artillerie de nos forteresses. De plus, un Officier du même Pacha, arrivé dès le 28 du mois dernier, informa la Porte que ce Pacha, ayant été renforcé par des troupes albanoises, marcha contre les Mainottes, en

tailla en pièces une grande partie, chassa le reste dans leurs montagnes, & se remit en possession de toutes les places dont ils s'étoient emparés. Aussitôt le Caïmacan ou Vice-Visir fit revêtir d'un Caftan l'Officier qui apportoit une si bonne nouvelle.

La Porte ne publie rien des opérations de notre armée sur le Danube; ce qui fait croire qu'il ne s'y passe rien d'intéressant. On dit seulement que Moldavangi Pacha, ci-devant Grand-Visir, est rappellé de son exil, qu'il est arrivé à l'armée, où il servira sous le Grand-Visir, sans l'ordre exprès duquel il ne pourra rien entreprendre.

TUNIS (*le 25 Avril.*) Il y a quelques jours qu'un vaisseau françois destiné pour Alger, fut obligé, par les vents contraires, de relâcher ici. Ce batiment avoit à son bord un Aga & un Chiaou de la Porte-Ottomane, chargés d'un haut-cherif, ou ordre absolu du Grand-Seigneur, qui enjoint au Dey & à la régence d'Alger de faire incessamment la paix avec le Roi de Dannemarck & le Grand Duc de Toscane. On ne doute pas que cet ordre, joint à l'approche de l'escadre danoise, ne produise son effet sur les Algériens.

WARSOVIE (*le 6 Juin.*) Les dernières déclarations de la cour de Russie, remises au Roi par le Prince Wolkonski, sont, dit-on, très-favorables à la nation Polonoise, & donnent les plus flatteuses espérances de voir renaitre la tranquillité dans nos provinces. Déjà la chancellerie du royaume a expédié à

tous les Sénateurs des lettres circulaires pour la tenue d'un *Senatus Concilium*, où l'on croit qu'il sera délibéré sur les matieres qui devront être discutées dans une diète dont, suivant les loix, la convocation est prochaine. Quelque désirable que soit cette assemblée nationale, pour concilier les esprits divisés, il est à craindre que sa tenue ne rencontre bien des obstacles, & l'on s'apperçoit que tandis qu'elle est jugée convenable & nécessaire par les uns, elle est hautement désapprouvée par les autres.

Les dernieres lettres de Choczim ne font aucune mention du prétendu avantage remporté près du Danube par les Russes sur un corps de 20 mille Turcs; ce qui rend cette nouvelle très-douteuse: il est vrai que les Russes & leurs partisans prétendent que les Confédérés ont enlevé à 3 milles de cette capitale, le courier qui apportoit la confirmation & les détails de cette victoire.

Les avis du Niester portent que tout y est tranquille, & qu'il ne s'y est rien passé entre les Russes & les Turcs. Le rendés-vous de la grande armée est dans les environs de Woloczziar; elle doit y être toute rassemblée au 29 Mai. Elle a repassé le Niester sans la moindre opposition, & elle y a été suivie de toutes ses provisions. Le Général-Major d'Essen couvre la rive du fleuve de ce côté-ci avec un corps qui a ses quartiers dans le voisinage de Grodeck. Les avant-postes de l'armée de Panin sont depuis longtems sous Bender; mais on dit que cette place, forte d'elle même, est pourvue de tout pour tenir très-longtems, & que la garnison qui y est nombreuse, est tou-

te composée de Janissaires, résolus de la défendre jusqu'à la dernière extrêmité.

Le jour de la fête du Roi, il parut une médaille représentant d'un côté le portrait de S. M. & de l'autre un vaisseau en mer, agité par la tempête, avec cette inscription, *ne cedas malis*.

HAMBOURG (*le 8 Juin.*) La seconde escadre équipée par ordre de l'Impératrice de Russie à Cronstadt, & destinée pour la Méditerranée, n'attend qu'un vent favorable pour mettre à la voile. Elle prendra dans le Sund des pilotes anglois qui la conduiront dans le Humber, rivière entre les Comtés d'Yorck & de Lincoln, où elle chargera toutes les provisions qui lui seront nécessaires.

Les dernieres lettres de Russie portent que cette cour étant déterminée à soutenir ses projets d'attaque & de conquête, avoit résolu de faire passer un renfort considérable de troupes sur ses escadres; qu'en conséquence le ministère ayant fait demander à cet effet des soldats de bonne volonté aux régimens qui sont restés dans l'intérieur de l'empire, il s'en étoit aussitôt présenté 800, & qu'un régiment entier avoit demandé la préférence pour faire cette campagne.

VIENNE (*le 13 Juin.*) La cour reçoit chaque jour des avis satisfaisans de la tournée que l'Empereur fait dans le royaume de Hongrie, où S M. I. examine tout avec des yeux de pere.

On a reçu de Constantinople des lettres

par lesquelles on apprend que les Russes ont évacué Bucharest le 25 Mars dernier; qu'ils ont emmené avec eux toute leur artillerie, & ont laissé dans la place 600 malades. Ils ont, à ce qu'on ajoute, pris le chemin de la Moldavie, & l'on croit que leur dessein est d'abandonner entiérement la Valachie. Suivant les mêmes lettres, la Porte a nommé Vaivode de la même ville le Serdat Manolaki, & a accordé aux habitans du même pays une exemption de tribut pendant cinq ans. Ces franchises & les encouragemens du Vaivode attirent de tous côtés les habitans qui avoient abandonné leurs terres, & qui s'empressent de revenir pour les cultiver. On fait déjà monter à près de 20 mille ceux qui sont de retour.

Les dernières lettres de la Bulgarie portent que la grande armée ottomane, forte de 150 mille hommes, non compris les 40 mille volontaires venus d'Asie, est actuellement en pleine marche vers le Danube; que près de Kersowa, à 11 milles de Silistrie, on attend aussi un corps considérable aux ordres de plusieurs Bachas, lequel est destiné à pénétrer en Moldavie au même tems que le Grand-Visir y engagera une action avec le Comte de Romanzow; & qu'enfin il doit se trouver près d'Andrinople un autre corps pour couvrir la Romelie & même Constantinople en cas de besoin. Ces lettres ajoutent que la flotte turque avoit donné la chasse à plusieurs vaisseaux russes qui étoient sortis d'Asoph avec des troupes de debarquement pour faire une descente dans la Petite-Asie.

L'Empereur à couru le plus grand danger, & il l'a heureusement évité par un accident singulier qui fait honneur à sa bonté & à sa douceur. Ce Prince vouloit partir de Funkirchin pendant un tems très-orageux ; le postillon effrayé, fit quelques représentations, qui ne furent point écoutées ; forcé d'obéir, il se prépara avec tant de lenteur, qu'il s'écoula près d'une heure avant que ses chevaux fussent en état de marcher. Le premier objet qui frappa les yeux de S. M. I. en arrivant à la couchée, fut le feu qui dévoroit la maison dans laquelle on lui avoit préparé un appartement ; la foudre venoit d'y tomber, & en peu d'instans elle fut entierement réduite en cendres. La lenteur du postillon, la modération & la bonté de l'Empereur, qui l'empêcherent de le forcer d'obéir avec plus de célérité, l'ont seules préservé du malheur qui l'y attendoit.

ROME (*le 6 Juin.*) Le 28 du mois dernier, le S. Pere tint le consistoire qu'on attendoit avec tant d'impatience, & dans lequel on avoit lieu de croire que les affaires des maisons de Bourbon & le sort des Jésuites seroient enfin décidés ; mais on s'y est borné à préconiser quelques Evêques, & de présenter des Prélats à plusieurs bénéfices vacans, desquels l'énumération seroit trop longue.

On dit que l'Archevêque de Coïmbre a écrit de sa prison au S. P. qu'il proteste absolument contre toute rénonciation de sa part à son archevêchc, & que S. S. ne doit point admettre sa démission.

Les Jésuites sont dans l'usage de donner ici, chaque année, avant la Pentecôte, une retraite spirituelle de neuf jours, pour 60 personnes; les fonds destinés pour cet objet ayant été employés, cette année, à d'autres usages, ces Religieux renvoyoient toutes les personnes qui se présentoient pour cette retraite; mais le Cardinal Torregiani ayant, dit-on, fourni de nouveaux fonds, cette retraite a eu lieu, & commença le 24.

VENISE (*le 2 Juin.*) Les forces navales de cette république la mettroient à l'abri de toute inquiétude, quand bien même elle n'auroit pas embrassé le système de neutralité dont elle paroit ne pas vouloir se départir. Elles consistent en 11 vaisseaux de ligne, 18 galères, 2 chebecs, 4 tartanes, 6 felouques & autres petits bâtimens légers. Les deux nouveaux vaisseaux de guerre qui étoient sur les chantiers, sont déja lestés, & pourront mettre à la voile avant quinze jours.

Indépendament des recrues qui se levent avec succès à Verone & autres places de la république, on prend de force tous les vagabonds & gens sans aveu, & on les forme aux manœuvres militaires, pour être ensuite transportés dans les isles de Corfou, de Zante & de Céphalonie.

On n'a point de nouvelles récentes de la Grece; mais on peut assurer que ce qui a été débité dans plusieurs papiers publics, touchant le nombre d'hommes passés des isles voisines dans la Morée, est fort exagéré: il n'y a que quelques vauriens qui y sont descendus, dans

l'espérance de profiter des circonstances pour y piller impunément.

LIVOURNE, (*le 3 Juin.*) Tous les avis du Levant ne parlent que de la cruauté des Turcs dans la Morée. Le feu & le massacre y ont duré 20 heures. De tous les habitans de Patras, il n'en est échappé que trois & 160 femmes, qui ont suivi quelques Consuls dans l'isle de Zante. Les villages des environs n'ont pas été plus épargnés ; plusieurs ont été réduits en cendres, & une grande quantité de Mainotes ont expiré sous le glaive des Ottomans. Les habitans de cette malheureuse presqu'isle sont dans la plus grande consternation, & fuient de tous côtés, saisis d'effroi de la rigueur de ce châtiment & de la vengeance que les Turcs ont tirée de leurs patriotes révoltés.

D'autres lettres du Levant, du 4 du mois dernier, portent que l'Amiral Elphinston est arrivé en Morée avec la seconde division de la flotte russe ; que le bruit y étoit commun que les Russes s'étoient enfin rendus maitres de Naples-de-Romanie; que les Turcs avoient abandonné le château de Coron, aprés en avoir brûlé les magasins à huile, mis le feu aux quatre coins de la ville, & massacré une partie des habitans, dont le reste a été fort heureux de se sauver à Novarino, où le Comte Orlow a fait une place d'armes pour mettre ces malheureux à couvert du cimeterre ottoman. Que les Dulcignotes avoient coulé à fond 7 vaisseaux russes; qu'il n'y avoit point d'harmonie entre ceux-ci & les Mainotes, & qu'enfin l'Archevêque de Tripolizza, ainsi que

cinq autres ecclésiastiques de la même religion, avoient été mis à mort par ordre du Bacha, pour y avoir entretenu une intelligence sécrette avec les ennemis du croissant.

VERSAILLES (*le 22 Juin.*) Le 7, Mgr. le Dauphin, Madame la Dauphine, Mgr. le Comte de Provence, Mgr. le Comte d'Artois, Madame & Made. Elisabeth se rendirent à la maison Royale de St. Cyr. Ces Princes & Princesses y furent reçus & complimentés, à la porte de clôture, par la supérieure à la tête de la communauté, & ils furent ensuite conduits à l'église, où ils entendirent le salut. Les élèves de cette maison exécuterent ensuite une petite pièce en musique, analogue au mariage de Mgr. le Dauphin. Ce Prince, ainsi que Made. la Dauphine & les autres Princes & Princesses, parurent très-satisfaits de ce divertissement, dont la musique est du Sr. Cocquerest.

Le 10, le Comte de Boisgelin, que le Roi a nommé son Ministre Plénipotentaire auprès de l'Infant d'Espagne Don Ferdinand, Duc de Parme, eut l'honneur de prendre congé de S. M. pour se rendre à sa destination.

Le Comte du Châtelet-Lomont, Ambassadeur du Roi auprès de S. M. Brittanique, ayant fini le tems de son ambassade, est arrivé ici de Londres le 13, & a eu l'honneur d'être présenté à S. M. par le Duc de Choiseuil. La Comtesse du Châtelet a eu aussi l'honneur d'être présentée au Roi & à la famille royale par la Marquise de Damas; &



la Comtesse de Vence par la Vicomtesse de la Rochefoucauld.

Le Roi fit, le 19 de ce mois, la revue des Mousquetaires de sa garde. S. M., après avoir passé dans les rangs, vit faire l'exercice aux deux compagnies, qui défilerent devant elle & devant la famille royale, & S. M. en parut très satisfaite.

Le 20, le Roi & la famille royale ont assisté à la représentation de la tragédie de *Tancréde*; ce spectacle a été suivi de celui de la *Tour enchantée*, ballet figuré, mêlé de chants & de danses. Les paroles des scènes, ainsi que celles de plusieurs des morceaux parodiés, sont du Sr. Joliveau; la musique est du Sr. Dauvergne, Surintendant de la musique du Roi, & Directeur de l'académie royale de musique.

Le Roi a érigé, par lettres-patentes du 19 de ce mois, la terre & marquisat de Châteauneuf-sur-Loire, en Duché héréditaire, sous le titre de duché de la Vrilliere, en faveur du Comte de St. Florentin, Ministre & Secrétaire d'état, qui a eu l'honneur d'être présenté le même jour, en cette nouvelle qualité, à S. M. & à la famille royale.

PARIS (*le 22 Juin.*) Le 10 de ce mois, le Comte de Fuentes, Ambassadeur de S. M. Cath. auprès du Roi, a donné, à l'occasion du mariage de Mgr. le Dauphin, une magnifique fête, dans le Waux-hall, situé sur le boulevard Saint-Martin, où cet Ambassadeur avoit fait construire un superbe salon pour le festin. La plus grande partie des Seigneurs &

Dames de la cour ; les Ambassadeurs & Ministres étrangers, & plusieurs personnes de la haute noblesse s'y rendirent vers les 7 heures du soir : ils passerent à 9 heures dans une galerie qui régne autour du salon, & d'où ils virent tirer un feu d'artifice de la composition du Sr. Torré. L'exécution en a parfaitement répondu à la réputation que cet Artificier s'est acquise en ce genre. Après le feu, toutes les personnes invitées à cette fête entrerent dans le salon du festin. On servit sur différentes tables un splendide souper, pendant lequel le Sr. le Breton, l'un des Directeurs de l'académie royale de musique, fit exécuter différentes symphonies. Le souper fut suivi d'un bal masqué, qui dura jusqu'au lendemain à dix heures du matin. On a généralement admiré la forme, ainsi que la décoration du salon, qui a été construit d'après les dessins & sous la direction du Sr. Louis, premier Architecte du Roi de Pologne. On a été également satisfait de l'illumination tant intérieure qu'extérieure. La fête a été exécutée dans toutes ses parties, avec autant d'ordre que de goût & de magnificence. On a fait en même tems distribuer au peuple, sur la demi-lune de la porte St. Antoine, du vin, des viandes & du pain.

La plûpart des corps & des villes du royaume ont donné les marques les plus éclatantes de zèle & d'attachement à l'occasion de ce mariage. Il seroit juste de les faire connoitre ; mais ce détail meneroit trop loin. Parmi ceux qui se sont le plus distingués par des fêtes, nous citerons le Marechal d'Ar-

mentieres, qui en a donné une très-belle à Metz, où il commande.

Le 13, à dix heures du matin, on a célébré dans l'église paroissiale de Sainte Marie-Magdeleine de la ville-l'Evêque, un service général pour le repos des âmes des 132 personnes qui ont péri dans la rue royale la nuit du 30 au 31 du mois dernier, & ont été inhumées les jours suivans dans le cimetiere de ladite paroisse; & on y a dit des messes pour le même objet, depuis huit heures jusqu'à midi. Les Magistrats du Châtelet & de la ville, & un grand nombre de personnes de considération, ainsi que les parens des morts, ont assisté à cette cérémonie.

L'Assemblée générale du clergé, l'Archevêque de Paris, les Fermiers-Généraux, les Receveurs-Généraux des finances, les Administrateurs-Généraux des postes, la régie des droits rétablis, celle des droits réunis, & plusieurs particuliers, dont quelques-uns n'ont pas voulu se faire connoitre, ont remis au Sr. de Sartine, Conseiller d'état, & Lieutenant-Général de police, différentes sommes, pour être employées au soulagement des indigens qui ont été blessés dans cette nuit malheureuse, & de ceux qui y ont perdu leurs parens. Il s'est rèpandu dans le public différentes listes, où l'on exagère excessivement le nombre de ceux à qui ce malheur a couté la vie. La vérité est qu'il y a eu, comme on l'a déjà dit, 132 personnes qui sont restees sur la place, & qui ont été inhumées dans le cimetiere de la Magdelaine. Les blessés qu'on a transportés à l'Hôtel-dieu & à la

Charité, & dont on n'avoit d'abord compté que 26, sont au nombre de 36, dont aucun n'a péri. Quant à ceux qui ont été transportés dans leurs maisons, il résulte par les réponses faites par les Curés de Paris & de la banlieue, à la lettre circulaire qui leur a été écrite par le Lieutenant-Général de police, qu'il en est mort quatre, dont un sur la paroisse de St. Roch, un sur celle de Bonnes-Nouvelles, & deux sur celle de St. Nicolas-des-Champs. Les Curés des autres paroisses, tant de Paris que de la banlieue, assurent qu'il n'en est mort aucun des suites de ce funeste événement. On a fait aussi courir le bruit qu'il y avoit eu un grand nombre de personnes qui, par une suite du même désastre, étoient tombées dans la Seine, & y avoient péri. On a pris sur ce fait les informations les plus sures, & il a été vérifié qu'il n'y a eu personne de noyé dans cette occasion.

La cherté des grains, qu'on éprouve dans une partie de l'Auvergne, a déterminé les villes de Saint-Flour & d'Aurillac à convertir la somme destinée à des réjouissances pour le mariage de Mgr. le Dauphin, en une distribution gratuite & publique de grains aux personnes indigentes. Les principaux habitans de ces villes se sont cotisés pour cet acte de bienfaisance.

Mad. la Dauphine a été un peu incommodée ces jours derniers. On ne sçauroit rendre tout l'intérêt que la nation prend à cette Princesse. Les détails qu'on apprend journellement à son sujet, donnent la plus grande idée de son esprit & de son caractère. La beau-

té de son ame répond aux graces de sa figure, & dans l'âge tendre où elle est encore, elle déploye une façon de penser bien supérieure à la jeunesse. Elle s'est affranchie, avec l'agrément du Roi, de plusieurs étiquettes. Elle invite chez elle à diner ses freres, ses sœurs, ses tantes, quand & comme bon lui semble, & elle va de même chez eux. Elle marche sans Ecuyer; elle se promene à pied à sa fantaisie; en un mot, elle vit dans une liberté également nécessaire à sa santé & à sa gaicté.

On a envoyé aux Ambassadeurs & Ministres étrangers la médaille frappée à l'occasion du mariage de Mgr. le Dauphin. Elle est de la grandeur d'un écu de 3 liv.

Le 5 de ce mois, un ouragan terrible renversa de fond en comble la décoratiou du feu de la place de Louis XV, qui représentoit, comme on a dit, *le temple de l'himen*, & qu'on vouloit laisser subsister encore quelques jours pour satisfaire la curiosité du public. Heureusement, par les précautions qu'on avoit prises d'empêcher des particuliers de se refugier dessous, cette chute n'a blessé personne; & par un autre bonheur le vent souffloit du sud-ouest; car s'il eut soufflé du nord, cette masse seroit tombée infailliblement sur la statue du Roi, à laquelle elle étoit adossée, & elle auroit pu l'écraser, ou du moins l'endommager considérablement.

LONDRES (*le 15 Juin.*) Le Roi vient de nommer Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre le Sr. Lockhart Gordon, & Justicier Suprême de la ville de Boston, le Sr. Ducane, l'un des Directeurs de banque. On dit que le Comte de Sandwich est designé

Vice-Roi d'Irlande à la place du Lord-Townshend.

Le 2 de ce mois, une deputation du conseil commun de la cité se rendit auprès du Comte de Chatham. Le Chevalier Guillaume Stephenson, Alderman, lui adressa un discours, au nom du comité, de la députation, & lui presenta les remercimens publics de la cité de Londres, à l'occasion du zèle avec lequel il a soutenu au parlement les privilèges les plus précieux de la nation, sçavoir, le droit d'election & celui de representation, & pour la declaration qu'il a faite de l'intention où il étoit d'employer tous ses soins pour faire rendre aux parlemens leur pureté primitive, en abregeant leur durée, & en y introduisant une représentation plus complette & plus égale; démarche qui rendra son nom plus glorieux dans la postérité, que les memorables succès de la guerre qu'il a dirigée.

Le 8, la Princesse de Galles, mere du Roi, après avoir reçu les adieux de la famille Royale & de la noblesse, partit pour aller faire un voyage en Allemagne; elle est accompagnee du Duc de Glocester & de plusieurs personnes de distinction. Cette Princesse, à son arrivee à Calais & a son départ de cette ville, y a reçu tous les honneurs dus à son rang. On dit que cette Princesse, à son passage à Canterbury, a eté exposée dans sa voiture à quelques mouvemens tumultueux de la part de la populace, mais que le Maire & quelques Magistrats s'etoient approches de S. A. R. pour lui faire des protestations de devouement & de respect, au nom des habitans. Cette Princesse les a remerciés, avec beaucoup de bonté, en ajoutant qu'elle esperoit que le peuple ne tarderoit pas à voir combien il avoit ete abusé a son egard. On assure qu'elle n'est nullement disposée à revenir a la cour, d'où elle se retire avec de grands mécontentemens.

J'ai lû le présent Journal, & n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Bouillon, ce 28 Juin 1770.

THIBAULT.



Table de la 3e. partie du quatrieme tome.



